

Ceci n'est pas un minéral...



**IMERYS**  
TRANSFORM TO PERFORM

<b>1</b>	<b>ACTIVITÉ DU GROUPE</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL</b>	<b>205</b>
1.1	Principaux chiffres clés	4	6.1	Renseignements sur la Société	206
1.2	Évolution historique, stratégie et structure générale du Groupe	5	6.2	Renseignements sur le capital social	207
1.3	Réserves et ressources minérales	8	6.3	Actionnariat	213
1.4	Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie	14	6.4	Marché des titres Imerys	215
1.5	Minéraux de Performance & Filtration	24	6.5	Organisation mère/filiales	217
1.6	Pigments pour Papier	29	6.6	Dividendes	217
1.7	Matériaux & Monolithiques	32	6.7	Relations avec les actionnaires	218
1.8	Innovation	38	<b>7</b>	<b>RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU CONTRÔLE DES COMPTES</b>	<b>219</b>
1.9	Développement Durable	43	7.1	Responsable du Document de Référence	220
<b>2</b>	<b>RAPPORTS SUR L'EXERCICE 2009</b>	<b>53</b>	7.2	Attestation du responsable du Document de Référence	220
2.1	Rapport de Gestion du Conseil d'Administration	54	7.3	Commissaires aux comptes	221
2.2	Rapports des Commissaires aux comptes	64	7.4	Informations incluses par référence dans le Document de Référence	222
<b>3</b>	<b>GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE</b>	<b>69</b>	7.5	Responsable de l'Information Financière	222
3.1	Conseil d'Administration	70	<b>8</b>	<b>TABLES DE CONCORDANCE ET DE RÉCONCILIATION</b>	<b>223</b>
3.2	Direction Générale	89	8.1	Table de concordance	224
3.3	Rémunérations	91	8.2	Table de réconciliation avec le Rapport Financier Annuel	228
3.4	Options de souscription d'actions	96			
3.5	Actions gratuites	100			
3.6	Conditions spécifiques et restrictions applicables aux attributions aux dirigeants mandataires sociaux	102			
3.7	Transactions des mandataires sociaux sur les titres de la Société	103			
<b>4</b>	<b>FACTEURS DE RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE</b>	<b>105</b>			
4.1	Facteurs de risques	106			
4.2	Contrôle interne	111			
<b>5</b>	<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>119</b>			
5.1	États financiers consolidés	120			
5.2	États financiers sociaux	182			
5.3	Honoraires d'audit	203			



...C'est un produit technologique aux multiples propriétés : élasticité, fluidité, résistance, réduction de la teneur en eau. Présent dans le papier, la peinture, le plastique, les cosmétiques... C'est du carbonate de calcium.



# Document de Référence **2009** incluant le Rapport Financier Annuel

## **IMERYS**

Société Anonyme  
au capital social de 150 778 992 euros

### **Siège social :**

154, rue de l'Université  
75007 Paris – France  
Téléphone : +33 (0) 1 49 55 63 00  
Fax : +33 (0) 1 49 55 63 01  
562 008 151 R.C.S. Paris



# ACTIVITÉ DU GROUPE

# 1

<b>1.1</b>	<b>PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS</b>	<b>4</b>
<b>1.2</b>	<b>ÉVOLUTION HISTORIQUE, STRATÉGIE ET STRUCTURE GÉNÉRALE DU GROUPE</b>	<b>5</b>
1.2.1	Évolution historique	5
1.2.2	Stratégie	6
1.2.3	Structure générale du Groupe	7
<b>1.3</b>	<b>RÉSERVES ET RESSOURCES MINÉRALES</b>	<b>8</b>
<b>1.4</b>	<b>MINÉRAUX POUR CÉRAMIQUES, RÉFRACTAIRES, ABRASIFS &amp; FONDERIE</b>	<b>14</b>
1.4.1	Présentation synthétique de la branche	15
1.4.2	Minéraux pour Céramiques	15
1.4.3	Minéraux pour Réfractaires	17
1.4.4	Minéraux Fondus	19
1.4.5	Graphite & Carbone	21
1.4.6	Minéraux pour l'Exploitation Pétrolière	22
<b>1.5</b>	<b>MINÉRAUX DE PERFORMANCE &amp; FILTRATION</b>	<b>24</b>
1.5.1	Présentation synthétique de la branche	25
1.5.2	Minéraux de Performance	25
1.5.3	Minéraux pour Filtration	27
<b>1.6</b>	<b>PIGMENTS POUR PAPIER</b>	<b>29</b>
<b>1.7</b>	<b>MATÉRIAUX &amp; MONOLITHIQUES</b>	<b>32</b>
1.7.1	Présentation synthétique de la branche	33
1.7.2	Matériaux de Construction	33
1.7.3	Solutions Réfractaires	35
<b>1.8</b>	<b>INNOVATION</b>	<b>38</b>
1.8.1	Recherche, Technologie & Innovation	38
1.8.2	Propriété intellectuelle	42
<b>1.9</b>	<b>DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>43</b>
1.9.1	L'approche d'Imerys sur le Développement Durable	43
1.9.2	Sécurité	47
1.9.3	Conformité réglementaire et audits	48
1.9.4	Relations avec les communautés	48
1.9.5	Ressources Humaines	48

## 1.1 PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS

(en millions d'euros)	2009	2008 <sup>(1)</sup>	2007 <sup>(1)</sup>	2006 <sup>(1)</sup>	2005 <sup>(1)</sup>
<b>Résultats consolidés</b>					
Chiffre d'affaires	2 773,7	3 449,2	3 401,9	3 288,1	3 045,2
Résultat opérationnel courant	248,9	414,6	482,9	461,0	438,0
Résultat courant net, part du Groupe	119,3	267,1	316,7	308,3	287,6
Résultat net, part du Groupe	41,3	161,3	284,2	187,4	309,4
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice (en milliers)	72 054	67 486 <sup>(5)</sup>	68 055 <sup>(5)</sup>	68 210 <sup>(5)</sup>	68 158 <sup>(5)</sup>
Résultat courant net par action (en euros)	1,66	3,96 <sup>(5)</sup>	4,65 <sup>(5)</sup>	4,52 <sup>(5)</sup>	4,22 <sup>(5)</sup>
Dividende par action (en euros)	1,00	0,93 <sup>(5)</sup>	1,77 <sup>(5)</sup>	1,68 <sup>(5)</sup>	1,54 <sup>(5)</sup>
<b>Bilan consolidé</b>					
Capitaux propres	1 855,8	1 546,3	1 663,6	1 646,4	1 686,2
Dette financière brute	1 222,4	1 781,6	1 419,1	1 226,7	1 322,0
Trésorerie	258,1	215,5	76,1	140,6	182,0
Dette financière nette	964,3	1 566,1	1 343,0	1 086,1	1 140,0
<b>Financement</b>					
Capacité d'autofinancement d'exploitation avant impôts (EBITDA)	416,6	573,4	649,6	645,6	598,4
Investissements <sup>(2)</sup>	132,1	237,3	343,4	209,5	242,3
Acquisitions <sup>(3)</sup>	11,0	155,8	232,8	33,0	439,6
Ressources financières	2 345,3	2 353,6	2 328,9	2 208,4	2 233,6
Maturité des ressources financières au 31 décembre (en années)	4,5	5,5	6,4	4,5	5,5
Dette financière nette/EBITDA	2,3	2,7	2,1	1,7	1,9
Dette financière nette/fonds propres (%)	52,0 %	101,3 %	80,7 %	66,0 %	67,6 %
Rentabilité des capitaux investis (ROCE) <sup>(4)</sup>	7,6 %	12,2 %	15,0 %	14,4 %	14,9 %
<b>Capitalisation boursière au 31 décembre</b>	<b>3 166</b>	<b>2 041</b>	<b>3 550</b>	<b>4 269</b>	<b>3 909</b>
<b>Effectif au 31 décembre</b>	<b>14 592</b>	<b>17 016</b>	<b>17 552</b>	<b>15 776</b>	<b>15 934</b>

(1) Les résultats des années 2005 à 2008 ont été retraités suite aux deux changements de présentation appliqués au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et détaillés en note 2 aux états financiers consolidés.

(2) Investissements payés, nets de cessions et subventions.

(3) Acquisitions payées hors cessions.

(4) Résultat opérationnel courant divisé par capitaux investis moyens. Les capitaux investis moyens d'un exercice donné correspondent à la moyenne entre les capitaux investis à la fin de l'exercice et les capitaux investis à la clôture de l'exercice précédent. Les capitaux investis de fin de période sont présentés dans les Bilans consolidés par secteurs opérationnels, au Chapitre 5 du présent Document de Référence.

(5) Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, le résultat courant net par action et le dividende par action ont été retraités pour les périodes 2005 à 2008, consécutivement à l'augmentation de capital du 2 juin 2009.

## 1.2 ÉVOLUTION HISTORIQUE, STRATÉGIE ET STRUCTURE GÉNÉRALE DU GROUPE

### 1.2.1 ÉVOLUTION HISTORIQUE

**Fondé en 1880**, le groupe Imerys puise ses origines dans les métiers de la mine et de la métallurgie. Le cœur de son activité repose alors sur l'extraction et la transformation de métaux non ferreux.

**En 1974**, le Groupe, fédéré sous le nom d'Imetal, procède au rachat de la société Huguenot Fenal (France), ce qui marque son entrée sur le marché de la tuile en terre cuite, puis, l'année suivante, à celui de Copperweld (États-Unis), société spécialisée dans la production d'acier et la transformation des métaux. Le premier investissement significatif dans les Minéraux pour Réfractaires et Céramiques est réalisé en 1985 avec l'acquisition de Damrec (France).

Le Groupe se structure ensuite en trois pôles d'activités, regroupant respectivement les Matériaux de Construction, les Minéraux Industriels et la Transformation des Métaux. Cette réorganisation s'inscrit dans le cadre du désengagement préalable du Groupe de la métallurgie des non-ferreux.

**À partir de 1990**, l'accent est mis sur le développement des minéraux industriels <sup>(1)</sup>. Le Groupe prend alors position dans le secteur des pigments blancs : kaolin (Dry Branch Kaolin Company, États-Unis), puis carbonate de calcium (Georgia Marble, États-Unis). Il élargit son activité dans les minéraux pour réfractaires (C-E Minerals, États-Unis), puis leur transformation (Plibrico, Luxembourg), les argiles (Ceratera, France) et les pâtes céramiques (KPCL, France). Il entre enfin dans les marchés du graphite (Stratmin Graphite, Canada, puis Timcal, Suisse) et des céramiques techniques.

**En 1999**, avec l'acquisition d'English China Clays Plc (ECC, Royaume-Uni), l'un des principaux spécialistes mondiaux de minéraux industriels, le Groupe devient l'un des leaders mondiaux <sup>(2)</sup> du secteur des pigments blancs et, en portant de 49,7 % à près de 100 % sa participation dans la société brésilienne Imerys Rio Capim Caulim S.A., optimise son fort potentiel dans le kaolin, tout en poursuivant l'élargissement de sa base industrielle dans les minéraux pour réfractaires (Transtech et Napco aux États-Unis ; Rhino Minerals en Afrique du Sud).

Avec l'acquisition d'ECC et, corrélativement, les cessions de Copperweld (États-Unis) et de l'activité de chimie de spécialités d'ECC (Calgon, États-Unis), le Groupe se concentre sur la seule Valorisation des Minéraux Industriels. Afin de traduire cette évolution, Imetal change de nom et devient **Imerys**.

Le Groupe parachève ce recentrage en se désengageant des activités ne correspondant plus à son cœur de métier, comme la pierre de taille (Géorgie, États-Unis) et le négoce. Sont ainsi cédées en 2004, l'activité de distribution de produits chimiques de spécialités (CDM AB, Suède), puis en 2005, celles de négoce de minéraux réfractaires (American Minerals, Inc., États-Unis) et de distribution de produits de couverture (Larivière, France).

**Depuis 2000**, Imerys se développe en s'appuyant sur un savoir-faire unique : à partir d'un portefeuille varié de ressources rares, il transforme les minéraux en spécialités à haute valeur ajoutée pour ses clients. Organisé en branches d'activité correspondant aux métiers servis, Imerys élargit, année après année, sa gamme de produits, étend son maillage géographique sur des zones à forte croissance et entre sur de nouveaux marchés.

- De nouveaux **Minéraux pour Céramiques** complètent le portefeuille, notamment l'halloysite (New Zealand China Clays, Nouvelle-Zélande – 2000), les argiles céramiques fines et le feldspath (K-T aux États-Unis et au Mexique – 2001), et les kaolins, feldspaths, micas et quartz avec Denain-Anzin Minéraux en Europe (2005). Le Groupe accroît sa présence en Asie pour les applications destinées principalement à l'industrie du sanitaire (MRD-ECC et MRD, Thaïlande – 2002) et développe, en 2007, ses réserves de feldspath en Inde (Jumbo Mining), aux États-Unis (The Feldspar Corporation) et en Turquie.
- Les **Minéraux pour Réfractaires** élargissent leur offre de produits destinés aux marchés réfractaires et sanitaires et complètent leur présence géographique avec l'acquisition d'AGS (2006 – France) et de Vatutinsky (2007 – Ukraine), spécialistes des argiles calcinées. L'achat de 65 % du capital de Yilong (2007 – Chine), permet à Imerys d'accéder à une excellente réserve d'andalousite pour servir le marché local.
- L'activité **Minéraux pour Abrasifs** est créée en 2000, avec la prise de contrôle du premier producteur mondial de corindons (alumine et bauxite fondues), Treibacher Schleifmittel (Autriche), dont le solde des actions est acquis en juillet 2002. Des acquisitions dans les corindons sont progressivement réalisées en République Tchèque (2001), en Allemagne (2001), au Brésil (2002) et en Chine (3<sup>e</sup> joint venture créée en 2007 avec ZAF). Imerys ajoute à son portefeuille le zircon, minéral destiné aux marchés des réfractaires, des céramiques techniques et de l'automobile : il en devient le leader mondial avec les acquisitions successives d'UCM Group PLC (Grande-Bretagne, 2007), leader européen du zircon fondu et d'Astron China (2008), premier fabricant chinois de produits à base de zircon. L'activité prend dès lors le nom de **Minéraux Fondus**.
- Les **Minéraux pour Filtration** rejoignent le Groupe en 2005 avec l'acquisition du leader mondial du secteur, World Minerals (États-Unis). Cette acquisition apporte des minéraux nouveaux (diatomite et perlite), tout en respectant un modèle cohérent avec le métier et les compétences d'Imerys. Les activités de perlite sont renforcées en Amérique du Sud (Perfiltra, Argentine – 2007). Imerys devient également un acteur mondial de la vermiculite avec l'acquisition de 65 % de Xinlong, (Chine – 2007).

(1) *Minéraux industriels : roches ou minéraux non métalliques et non combustibles, extraits et transformés à des fins industrielles.*

(2) *Dans l'ensemble du Document de Référence, les positions concurrentielles communiquées correspondent à des évaluations faites par Imerys sur la base de ses connaissances du marché ou d'informations issues de publications professionnelles, telles que Roskill, Industrial Minerals, ou de rapports établis par Kline & Company, Inc.*

## Évolution historique, stratégie et structure générale du Groupe

- Les activités **Minéraux de Performance** se développent avec l'extension des capacités de carbonates de calcium en Amérique Centrale et du Sud (Quimbarra, essentiellement au Brésil – 2000), en Asie (Honaik, principalement en Malaisie – 2000) et en France (activités carbonates d'AGS-BMP – 2000). Le Groupe renforce ses positions en Europe du Sud (Gran Bianco Carrara, Italie et Blancs Minéraux de Tunisie, Tunisie – 2005) et en Turquie (Mikro Mineral – détenu à 100 % depuis 2008). En 2008, les acquisitions de Kings Mountain Minerals, Inc. (Caroline du Nord, États-Unis) et Suzorite Mining, Inc. (Québec, Canada) complètent le portefeuille de minéraux avec un mica de haute qualité.
- Dans les **Pigments pour Papier**, le développement se concentre sur les carbonates de calcium naturels et précipités qui représentent désormais plus de la moitié des volumes de ventes du Groupe à l'industrie du papier. Huit nouvelles unités de production ont été construites, depuis 2004, principalement dans la zone Asie-Pacifique (en Inde, en Chine, en Indonésie, au Japon). Pour assurer le développement de ses activités asiatiques, d'importantes réserves de marbre blanc de haute qualité ont été acquises en Malaisie, en Chine et au Vietnam ces dernières années.
- L'activité **Matériaux de Construction** du Groupe s'est renforcée dans la brique en terre cuite en France avec l'acquisition de Marcel Rivereau (2004). Les activités de tuiles et briques en terre cuite dans la péninsule ibérique ont été cédées en 2007. Fin 2008, Imerys TC a créé Captelia™, société commune <sup>(1)</sup> avec EDF ENR (Énergies Renouvelables Réparties), dont la vocation est le développement et la fabrication de tuiles photovoltaïques intégrées, pour généraliser la production d'énergie sur les toitures traditionnelles. En 2009, l'activité Planchers Fabre, spécialiste des poutrelles en béton, a été vendue au leader français du secteur.
- Dans les **Solutions Réfractaires**, l'acquisition de Lafarge Refractories (2005), permet à Imerys de devenir le leader européen des réfractaires monolithiques et de prendre pied en Asie. La fusion de ces entités avec celles de Plibrico donne naissance à un nouvel ensemble, Calderys. ACE, leader indien des réfractaires monolithiques rejoint le Groupe en 2007, lui conférant une nouvelle dimension dans ce pays en très forte croissance. Calderys se renforce en Afrique du Sud (B&B – 2007) et en Scandinavie (Svenska Silika Verken AB, Suède – 2008). Ces opérations imposent Imerys comme l'un des leaders mondiaux dans le domaine des réfractaires monolithiques. Dans les supports de cuisson réfractaires, Imerys construit également une position de premier plan en Asie (Siam Refractory Industry Co., Ltd., Thaïlande – 2002) et en Europe (Burton Apta, Hongrie – 2004).

## 1.2.2 STRATÉGIE

La stratégie d'Imerys repose sur une gestion rigoureuse de ses activités, un réinvestissement du cash flow généré dans le développement du Groupe et un partage de la création de valeur avec ses actionnaires.

Le modèle de croissance d'Imerys est fondé sur trois axes de développement : acquérir les minéraux qui complètent son portefeuille de produits, pénétrer de nouveaux marchés en s'appuyant sur sa gamme existante ou grâce à de nouveaux minéraux, accompagner ses clients dans leur développement international et profiter ainsi du dynamisme de zones en forte croissance, comme l'Asie. Ce modèle conjugue croissance interne – fondée sur la capacité à créer de nouveaux produits, à optimiser la base existante et augmenter les capacités de façon sélective – et croissance externe – grâce à sa faculté d'intégrer de nouvelles activités complémentaires à celle d'Imerys.

Depuis la mi-année 2008, pour faire face à une crise économique sans précédent, le Groupe a mis l'accent sur la réduction des coûts fixes et frais généraux et donné la priorité à la génération de cash flow.

### ■ LA CROISSANCE INTERNE

Au-delà des investissements nécessaires au maintien de l'outil de production au meilleur niveau, Imerys améliore l'efficacité industrielle de ses procédés, augmente ses capacités pour répondre à la demande, développe ses débouchés dans de nouveaux pays et lance des produits innovants. Au total, Imerys investit généralement chaque année entre 80 % et 130 % de ses amortissements.

Après plusieurs années consacrées à la mise en œuvre d'importants projets destinés à porter l'outil industriel au meilleur niveau

(1) *Détenue à parts égales par chacun des partenaires.*

technologique, à en accroître l'efficacité (kaolins pour papier, minéraux pour filtration, tuiles en terre cuite) et à développer sélectivement certaines capacités, les investissements ont été limités, en 2009, à la stricte maintenance nécessaire : les investissements industriels comptabilisés se sont élevés à 118,7 millions d'euros (soit 65 % des amortissements), contre 238,2 millions d'euros en 2008 et 367,0 millions d'euros en 2007.

Dans un contexte de ralentissement économique brutal, le Groupe a mis en œuvre, dès la fin de l'année 2008, plusieurs plans d'actions pour adapter ses capacités à la baisse prolongée des volumes de ventes dans certains secteurs. La base de production a été aménagée dans chacune des branches, conduisant à la restructuration du dispositif industriel, accompagnée de diminutions de capacités et de fermetures temporaires ou définitives de sites de production.

Les efforts de Recherche et Développement se sont poursuivis et ont conduit à la mise au point de nouveaux produits dans toutes les branches d'activités. Le lancement des innovations développées au cours des années précédentes a permis à Imerys de rencontrer de nouveaux succès et de prendre pied dans le marché des Minéraux pour l'Exploitation Pétrolière, fruit des travaux de la Direction de l'Innovation. Pour plus d'information, voir section 1.8 du présent chapitre 1 du Document de Référence.

### ■ LA CROISSANCE EXTERNE

Le modèle de développement d'Imerys repose notamment sur sa capacité à intégrer et valoriser ses acquisitions en mobilisant des compétences internes au Groupe – qu'il s'agisse d'évaluation des réserves et d'exploitation minière, de transformation des minéraux,



de distribution et de marketing – et à améliorer rapidement leurs performances.

La politique d'acquisitions du Groupe a été particulièrement active de 2004 à 2008, avec la réalisation de plus de 40 opérations de croissance externe – dont 20 dans les pays émergents – pour un montant total de plus de 900 millions d'euros. Les acquisitions réalisées en 2007 et 2008 ont été intégrées aux activités du Groupe et lui ont permis de renforcer sa présence dans les pays émergents qui représentent, en 2009, 24 % du chiffre d'affaires d'Imerys.

## ■ LA STRUCTURE FINANCIÈRE

Les mêmes critères stricts de rentabilité, appliqués aux investissements industriels et aux acquisitions, permettent de cibler les projets créateurs de valeur. La sélectivité de ces nouveaux projets a été accrue : au-delà du critère minimum de rentabilité requis pour toute acquisition, l'évaluation intègre également son incidence sur le financement du Groupe et la rapidité du retour sur investissement. Dans un contexte de crise économique, la priorité a été donnée, depuis mi-2008, à la génération de cash flow et à l'optimisation du besoin en fonds de roulement.

Ce désendettement organique s'est ajouté à l'augmentation de capital de 251 millions d'euros, réalisée au 1<sup>er</sup> semestre 2009, avec le soutien de ses actionnaires existants. La dette financière nette a ainsi été ramenée à 964 millions d'euros au 31 décembre 2009 soit un ratio dette nette/fonds propres de 52,0 % (respectivement 1 566 millions d'euros et un ratio de 101,3 % un an plus tôt).

Les ressources financières d'Imerys s'élevaient à plus de 2,3 milliards d'euros (dont 1,4 milliard d'euros de ressources financières disponibles) à la clôture de l'exercice 2009 ; aucun remboursement significatif ne doit intervenir avant la fin de l'année 2012 et la notation long terme d'Imerys par Moody's s'établit à Baa3 stable. Imerys dispose d'une structure financière saine et de toute la flexibilité pour bénéficier, le moment venu, de la reprise de la croissance.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 29 avril 2010 le maintien du dividende à 1,00 euro par action, en dépit du recul des résultats. La mise en paiement interviendrait à compter du 11 mai 2010 pour un montant total d'environ 75,4 millions d'euros, représentant 63,2 % du résultat courant net, part du Groupe.

## 1.2.3 STRUCTURE GÉNÉRALE DU GROUPE

Le groupe Imerys est organisé en activités opérationnelles centrées sur des marchés clairement identifiés. L'activité est l'unité managériale de base selon le principe de gestion décentralisée d'Imerys. Au-delà des structures juridiques, une logique de marché et de métier est ainsi privilégiée. Orientée vers les clients, elle favorise la mise en œuvre de politiques cohérentes au sein de chaque activité.

La finalisation des programmes industriels de réorganisation, engagés depuis 2006, a conduit le Groupe à s'organiser en quatre branches d'activité décrites ci-dessous :



Branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie	Minéraux pour Céramiques
	Minéraux pour Réfractaires
	Minéraux Fondus
	Graphite & Carbone
Branche Minéraux de Performance & Filtration	Minéraux pour l'Exploitation Pétrolière
	Minéraux de Performance Amérique du Nord
	Minéraux pour Filtration Amérique du Nord
	Minéraux de Performance & Filtration Europe
	Minéraux de Performance & Filtration Asie-Pacifique
	Minéraux de Performance & Filtration Amérique du Sud
Branche Pigments pour Papier	Vermiculite
	Pigments pour Papier Amérique du Nord
	Pigments pour Papier Amérique du Sud
	Pigments pour Papier Asie-Pacifique
Branche Matériaux & Monolithiques	Pigments pour Papier Europe
	Matériaux de Construction
	Solutions Réfractaires

Présidé par le Directeur Général d'Imerys, Gérard Buffière, et composé de ses principaux dirigeants opérationnels et fonctionnels, le Comité Exécutif met en œuvre la stratégie du Groupe, arrêtée par le Conseil d'Administration. Le Comité Exécutif élabore notamment les grandes politiques, fixe les objectifs d'amélioration de la performance du Groupe, décide des plans d'actions à mettre en place par les activités opérationnelles et assure le suivi de leurs réalisations.

*(Pour plus de détails sur les missions, la composition et le fonctionnement du Comité Exécutif, voir section 3.2.4. du chapitre 3 du Document de Référence).*

Les responsables des branches et activités opérationnelles ont pour mission d'agir dans le cadre des orientations stratégiques du Groupe. Celles-ci s'articulent autour d'un plan pluriannuel, qui inclut des objectifs de croissance interne et externe.

## 1.3 RÉSERVES ET RESSOURCES MINÉRALES

Afin d'approvisionner ses unités de production avec une gamme étendue de matières premières et pour répondre aux besoins de ses clients, Imerys exploite des mines et carrières dans le monde entier. Le Groupe poursuit le remplacement et le développement de son patrimoine de réserves et ressources minérales et s'attache à renforcer en permanence son expertise technique en géologie, en planification minière, en exploitation des réserves ainsi qu'en matière de partage des "meilleures pratiques".

Depuis la mise en œuvre du reporting des **réserves et ressources minérales**, en 2002, et de l'audit externe réalisé en 2004 (évaluation à la juste valeur des réserves et ressources lors de la première adoption des normes IFRS), les procédures d'évaluation sont régulièrement améliorées. En application des procédures internes d'Imerys, les réserves et ressources minérales sont auditées régulièrement par des intervenants internes et externes. En 2009, un système de reporting "en ligne" a été implanté pour rationaliser et améliorer la qualité des remontées d'information. Les données relatives aux réserves et ressources minérales publiées dans le présent Document de Référence ont été préparées et vérifiées selon les référentiels applicables à chaque entité de reporting.

### ■ PORTEFEUILLE DE MINÉRAUX D'IMERYS

Pour chaque minéral exploité ou transformé par Imerys, les origines géologiques, les propriétés spécifiques, les applications finales et l'emplacement des gisements sont présentés ci-dessous.

#### Minéraux extraits par Imerys

##### Argiles céramiques

Les **argiles céramiques** sont des minéraux sédimentaires composés de très fines particules et dotés d'une importante plasticité, utile dans les applications céramiques.

Après extraction, les argiles sont sélectionnées, traitées et mélangées pour atteindre les propriétés recherchées. Elles procurent une stabilité rhéologique pour les applications de coulage, comme les sanitaires, une haute plasticité et une forte résistance pour les produits destinés à l'industrie de la vaisselle, et des propriétés utiles à la cuisson des carrelages. Ces argiles sont également utilisées dans les industries du caoutchouc et des réfractaires.

Les argiles céramiques d'Imerys proviennent de plusieurs gisements situés en France (Charentes, Indre, bassins de l'Allier et de Provins), au Royaume-Uni (Devon et Dorset), aux États-Unis (Kentucky, Mississippi et Tennessee) et en Thaïlande (Province de Lampang).

##### Carbonates

Le **carbonate de calcium naturel (GCC)** provient de la **craie, du calcaire et du marbre**. Le GCC est obtenu par broyage des carbonates issus des carrières. Il subit ensuite des transformations visant à développer les propriétés recherchées dans des applications finales. Le GCC est apprécié pour sa blancheur et ses propriétés alcalines.

Le GCC est essentiellement employé comme produit de charge ou de couchage dans l'industrie papetière. Il est également utilisé dans les applications de minéraux de performance telles que les peintures

et revêtements de surface, les plastiques et joints et ainsi que dans des produits liés à la purification de l'air et à l'environnement.

Le Groupe dispose d'importantes réserves de GCC en Amérique du Nord, au Brésil, en Chine, en France, en Grèce, en Italie, en Malaisie, au Mexique, au Royaume-Uni, en Tunisie, en Turquie et au Vietnam.

##### Argiles rouges

Les **argiles rouges** sont le résultat d'une association d'argiles et d'oxydes d'origine sédimentaire. Cet assemblage devient rouge à la cuisson. Les argiles rouges sont utilisées pour la fabrication des matériaux de construction (tuiles et briques) ; elles répondent à des exigences spécifiques en termes de distribution des particules, plasticité, extrudabilité et présentent de bonnes performances au séchage et à la cuisson.

En France, d'importantes réserves d'argile adaptées aux spécificités des produits de construction en terre cuite sont situées à proximité des différentes unités de l'activité Matériaux de Construction.

##### Feldspath

Les **feldspaths** sont des produits silico-alumineux naturels, disposant de différentes teneurs en potassium, sodium, calcium et/ou lithium. Ces minéraux sont réputés pour leur viscosité et les caractéristiques requises par les pâtes céramiques et l'industrie du verre. De nombreuses variétés de feldspaths confèrent des propriétés variées à de multiples produits finis. Sous forme de poudre, le feldspath est utilisé dans les plastiques dont il augmente la dureté. Il est également présent dans les peintures, les enduits et les caoutchoucs.

Le Groupe exploite des unités de feldspath en Allemagne (Sarre, Bavière), en Espagne (Caceres – Estrémadure, régions de Salamanque et Valence), aux États-Unis (Caroline du Nord), en France (Bourgogne, Allier, Pyrénées Orientales), en Inde (Hyderabad, Andhra Pradesh), au Portugal et en Turquie.

##### Kaolin

Le **kaolin** est principalement composé de kaolinite, une argile silico-alumineuse blanche et humide, issue de l'altération géologique du granit ou de roches similaires. Le kaolin est également connu sous le nom de "china clay" ; cette argile est extraite dans des mines ou carrières à ciel ouvert.

Des processus spécifiques de transformation confèrent au produit les qualités requises pour de nombreuses applications finales. Parmi ces applications, le papier requiert des qualités de blancheur et d'opacité ainsi que de brillance, de lissage et de facilité d'impression. Les kaolins sont également utilisés dans des applications de minéraux de performance (peintures, caoutchoucs, plastiques et joints). Les kaolins sont enfin utilisés dans une large gamme de céramiques : porcelaines de table extra-blanches, applications destinées à l'industrie sanitaire et du carrelage, qui requièrent des caractéristiques techniques toujours plus exigeantes, fibre de verre. Pour certaines applications, les kaolins sont calcinés puis traités de nouveau. La calcination transforme les kaolins à haute température (700 – 1 200 °C) et en fait un minéral plus blanc et plus inerte (métakaolin) destiné aux minéraux de performance ainsi qu'aux applications réfractaires et céramiques.

Les gisements sont situés dans différentes régions et Imerys est le seul producteur actif dans les trois principales zones de production de kaolins de haute qualité pour le Papier. Chaque région présente des caractéristiques particulières : au Royaume-Uni (Cornouailles), pour les kaolins de charge ; aux États-Unis (Géorgie) pour les applications de couchage de papier et carton et les produits à effets opacifiants ; au Brésil (Bassin de l'Amazonie) pour toutes les applications de couchage, en raison de la finesse et de la granulométrie des particules minérales issues de ce gisement. Pour les Minéraux de Performance & Céramiques, les réserves minérales exceptionnelles d'Imerys sont situées en Australie (Victoria), aux États-Unis (Caroline du Sud et Géorgie), en France (Bretagne et Allier), au Royaume-Uni (Cornouailles), en Nouvelle-Zélande (Matauri Bay), en Ukraine (Donetsk) et en Thaïlande (Province de Ranong).

### Minéraux pour Filtration

La **diatomite** est un minéral sédimentaire siliceux issu de l'accumulation des restes fossilisés de végétaux aquatiques microscopiques appelés "diatomées".

La **perlite** est une roche volcanique contenant naturellement entre 2 et 5 % d'humidité. Lorsqu'elle est chauffée, l'eau emprisonnée dans le minéral se transforme instantanément en vapeur et la perlite explose comme du pop-corn. Son volume étant multiplié par vingt, la perlite se transforme en un matériau multicellulaire de faible densité, offrant une grande surface utilisable.

Ces deux matières premières d'origine naturelle présentent des propriétés exceptionnelles : faible densité, grande surface de contact et forte porosité. En raison de leurs caractéristiques uniques, la diatomite et la perlite produites par Imerys sont utilisées dans de nombreuses applications, en particulier dans la filtration, et en qualité d'additifs dans les applications pour Minéraux de Performance et dans la peinture.

Les mines de diatomite d'Imerys sont situées au Chili, en Chine, en Espagne, aux États-Unis (Californie, Washington, Nevada), en France, au Mexique et au Pérou. Les gisements de perlite se trouvent en Argentine, au Chili et aux États-Unis (Nouveau-Mexique, Arizona et Utah).

### Minéraux pour Réfractaires

Les propriétés des Minéraux pour Réfractaires sont fondées sur leur haute résistance, tant aux températures extrêmes, qu'aux conditions difficiles, aux contraintes mécaniques ainsi qu'à la corrosion.

Imerys propose une vaste gamme de produits réfractaires acides de haute qualité, à forte teneur en alumine, parmi lesquels :

**L'andalousite** : minéral silico-alumineux naturel contenant environ 60 % d'alumine, l'andalousite se transforme en mullite lorsqu'elle est chauffée à 1 350 °C. Le Groupe exploite des gisements d'andalousite de très grande qualité situés en Afrique du Sud, en Chine et en France.

Les **argiles réfractaires** sont des kaolins fins d'une grande dureté, bénéficiant le plus souvent d'une forte teneur en carbone, et que la calcination transforme en matériaux réfractaires de haute densité appelés communément "chamottes". Les chamottes sont essentiellement utilisées dans les applications réfractaires et céramiques. Les gisements d'argiles réfractaires du Groupe sont situés en Afrique du Sud, aux États-Unis (Géorgie), en France et en Ukraine.

La **bauxite** et le **kaolin bauxitique** sont des minéraux présents dans des gisements d'origine sédimentaire. Les bauxites d'Imerys sont caractérisées par leur faible teneur en fer. À partir de celles-ci, est élaborée une large gamme de produits réfractaires. Les gisements d'Imerys sont situés aux États-Unis (Alabama et Géorgie).

### Autres minéraux

Imerys extrait une **ardoise** de haute qualité de sa carrière souterraine d'Angers (France). L'extraction et le traitement de ce minéral requièrent des techniques hautement spécialisées. L'ardoise constitue un matériau de toiture adapté aux bâtiments de prestige.

La **bentonite** est une argile sédimentaire silico-alumineuse qui développe des propriétés rhéologiques et absorbantes élevées. Après traitement, la bentonite est utilisée dans les industries de la fonderie, du forage et de l'emballage ainsi que dans le ciment, les enduits, les adhésifs, les pâtes céramiques, les cosmétiques. Le Groupe exploite un gisement en Afrique du Sud.

Le **graphite** est l'une des formes cristallines du carbone, doté d'un aspect micacé. Le graphite naturel est extrait par le Groupe de sa mine de Lac-des-îles (Canada) – la plus grande mine de graphite d'Amérique du Nord – pour approvisionner, dans le monde entier, des clients dans l'énergie mobile, les produits d'ingénierie, les additifs pour polymères, les lubrifiants, les réfractaires et la métallurgie.

Les **pigments naturels ("Grès de Thiviers")** sont des minéraux utilisés comme colorants pour céramiques. Ces pigments naturels sont extraits en Dordogne (France). Au cours des dernières années, une large gamme de pigments naturels a été développée, afin d'élargir le marché du pigment rouge ainsi que d'autres couleurs, telles que roses, marrons et gris (avec ou sans reflets métalliques).

L'**halloysite** est une argile minérale très blanche de grande qualité, prisée par l'industrie de la porcelaine fine du monde entier pour ses propriétés de translucidité. Imerys exploite un gisement en Nouvelle-Zélande.

Le **mica (muscovite et phlogopite)** : le terme "mica" regroupe une famille de minéraux silico-alumineux dotés d'une structure feuilletée et disposant de spécificités physico-chimiques. Le mica se distingue des autres minéraux par ses qualités d'isolation et d'élasticité. Le mica procure stabilité thermique, résistance à la chaleur et à l'humidité, légèreté dans les revêtements ainsi que des propriétés décoratives. Il améliore également les propriétés et la longévité des plastiques pour l'industrie automobile. Imerys extrait le mica de ses gisements de mica d'Amérique du Nord (Canada et États-Unis) et comme un coproduit des kaolins et des feldspaths en France (Bretagne et Morvan), aux États-Unis (Caroline du Nord).

Le **quartz** est le minéral le plus répandu sur la terre. Il est présent dans la majorité des environnements géologiques et constitue le composant essentiel de nombreuses roches. Imerys produit des quartz de haute pureté (> 99,8 % de silice) sous deux formes : en bloc – veine de quartz – et en galets. Dans les deux cas, le quartz présente des propriétés similaires, comme la résistance à l'abrasion, des propriétés réfractaires et une grande solidité. Ses applications sont multiples pour les carrelages et la décoration. Le silicium et le ferro-silicium, dont le quartz constitue la matière première, sont des composants essentiels aux alliages à base d'aluminium. Le quartz entre également dans la composition des silicones et produits chimiques à base de silanes. Le ferro-silicium, est, quant à lui, utilisé dans les alliages sidérurgiques spéciaux. Le quartz existe dans une gamme étendue de couleurs pour satisfaire de nombreux marchés.

Imerys produit du quartz à partir de gisements situés en France (Lot, Dordogne) et en Suède, ou comme coproduit du kaolin ou du feldspath. Enfin, le quartz existe dans une gamme de couleurs destinées à différents marchés.

La **vermiculite** est une forme de mica hydraté qui s'expande fortement lorsqu'il est chauffé. La vermiculite est principalement utilisée pour l'horticulture et l'isolation thermique. Elle est produite à partir des gisements du Groupe, principalement situés en Australie (Alice Springs) et au Zimbabwe (Shawa).

## Produits minéraux dérivés

### Carbonate de calcium précipité (PCC)

Le **PCC** est produit artificiellement à partir de calcaire naturel, par chauffage puis précipitation de la chaux ainsi obtenue lors de la mise en contact avec du gaz carbonique. Ce procédé contrôlé aboutit à la fabrication d'un pigment doté de forme et de taille précises, et conférant au produit fini d'excellentes propriétés optiques.

Le PCC est principalement employé dans l'industrie papetière (comme produit de charge ou de couchage), ainsi que dans les applications de minéraux de performance comme les peintures, les enduits et les plastiques.

Le Groupe fabrique des produits de charge à base de PCC dans ses usines d'Argentine, du Brésil, des États-Unis, d'Europe, et d'Indonésie.

### Corindon synthétique et alumine fondue

La **bauxite** et l'**alumine**, achetées à l'extérieur du Groupe, sont transformées en corindons synthétiques de différentes qualités par fusion dans des fours à arcs électriques. Les corindons entrent dans la composition de poudres destinées aux produits abrasifs. Les usines sont situées en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Chine et en Europe.

### Carbure de silicium

Le **carbure de silicium** est un sous-produit issu de la fabrication de graphite qui confère une forte résistance à l'abrasion ainsi que des propriétés réfractaires. Les unités de production sont situées au Brésil et en Suisse.

### Graphite synthétique

Imerys produit une gamme de **graphites synthétiques** de haute qualité par un processus complexe de cuisson de coke de pétrole à très haute température. L'usine est implantée en Suisse.

### Noir de carbone

Le **noir de carbone** est un carbone ultra-fin, produit en Belgique à partir de matières premières naturelles de haute qualité.

### Zircon

Le **zircon** sous forme de sables lourds, provient de l'altération géologique primaire du granit ou des roches alcalines. Ce minéral se caractérise par sa très haute température de fusion (plus de 1 800 °C) et sa dureté.

Une fois transformés par fusion dans des fours à arc électrique, puis broyés et triés par taille, les produits à base de zircon sont vendus sous différentes formes : farines de zircon ou de silicate de zirconium destinés aux industries de hautes températures (fonderie, réfractaire, céramique, verre). Le zircon fondu et les spécialités chimiques issues du zircon sont utilisés dans les industries céramiques, les réfractaires, l'électronique, le papier, le cuir et la peinture. Ils constituent des catalyseurs chimiques pour les pots d'échappement et pots catalytiques, des produits de surfacage réfractaires et abrasifs, et entrent dans la fabrication des céramiques de spécialités. Le zircon est acheté à des fournisseurs extérieurs et transformé en Allemagne, en Chine et aux États-Unis.

### Magnésie fondue

La **magnésie** est produite à partir de magnésite calcinée. Elle possède, selon sa température de calcination, une grande résistance électrique qui lui procure une faible conductivité de la chaleur. La magnésie est ainsi utilisée comme isolant dans la fabrication d'éléments de chauffage industriels. Achetée à l'extérieur du Groupe, la magnésie est transformée aux États-Unis et au Royaume-Uni.

## ■ PRINCIPES DE REPORTING APPLIQUES PAR IMERYS POUR SES MINÉRAUX

### Organisation minière d'Imerys et cadre réglementaire

Les équipes de géologues d'Imerys assurent un accès durable aux gisements de qualité que le Groupe détient ou qui lui ont été concédés, en menant sur ceux-ci les travaux d'exploration nécessaires pour établir la vision à long terme de chaque activité.

Le reporting des réserves et ressources minérales établi par Imerys est mené par des "Personnes Compétentes" dûment nommées et responsables de ce reporting, conformément au PERC <sup>(1)</sup>. Applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 aux sociétés présentes en Europe Continentale, au Royaume Uni, et en Irlande, le PERC remplace le Reporting Code <sup>(2)</sup> de 2001. Ce corpus intègre les améliorations apportées récemment aux codes miniers américain, australien, canadien, et sud africain. Il constitue la nouvelle référence internationale. Les règles de reporting ont été en particulier revues et adaptées aux spécificités du métier des minéraux industriels et constituent désormais le référentiel dans ce secteur.

Des codes similaires ont été adoptés en Australie (JORC), en Afrique du Sud (Samrec), aux États-Unis (SME Industry Guide 7), au Canada (Canadian Institute of Mining's definitions au titre du N143-101) ainsi qu'au Chili, au Pérou et aux Philippines (Certification Code). Tous ces codes sont conformes aux principes de reporting international du CRIRSCO <sup>(3)</sup> qui constitue la meilleure pratique de reporting, standard adopté par l'industrie minière occidentale.

Un registre central des "Personnes Compétentes" est tenu à jour au niveau du Groupe. Une déclaration écrite de chaque "Personne Compétente" d'Imerys, donnant leur accord à la compilation des estimations en vue de leur publication, figure également dans le registre.

(1) PERC : Pan-European Reserve and Resources Reporting Committee (Comité Pan-Européen pour le reporting des réserves et ressources minérales).

(2) "Code for Reporting of Mineral Exploration Results, Mineral Resources and Mineral Reserves".

(3) CRIRSCO : Comité pour les standards internationaux de reporting de réserves minérales.

## Audit

Afin d'assurer la meilleure cohérence de son reporting et sa conformité avec les exigences du "Reporting Code", des audits internes et externes sont menés selon un cycle triennal. L'audit est réalisé par un géologue expérimenté, n'ayant aucun lien hiérarchique avec les sites visités. Il est destiné à assurer que les pratiques sur site sont en conformité avec le "PERC Code" et permet la diffusion des meilleures pratiques pour une amélioration permanente de la gestion et de l'exploitation des ressources minérales du Groupe. Enfin, le Comité d'Audit revoit les résultats du reporting sur les réserves et ressources minérales.

## Définitions

Lorsqu'ils sont découverts, les minéraux sont considérés comme des Ressources Minérales. Ces ressources peuvent être qualifiées de présumées, approchées ou mesurées, selon le degré de connaissance du gisement. Lorsque les conditions sont réunies pour que l'exploitation de ces ressources minérales soit économiquement rentable, elles sont qualifiées de Réserves Minérales, probables ou prouvées, selon le degré de confiance obtenu.

### Les Ressources Minérales

Une **Ressource Minérale** est la concentration ou l'occurrence de matières économiquement intéressantes dans ou sur la surface de la terre en quantité et qualité telles que les perspectives d'une éventuelle exploitation économique sont raisonnables. L'emplacement, la qualité, la continuité du gisement et d'autres caractéristiques géologiques sont connus, estimés ou interprétés sur la base de preuves et de connaissances géologiques spécifiques. Les ressources minérales sont classées par ordre croissant de degré de confiance géologique en ressources "présumées", "approchées" et "mesurées".

Une **Ressource Minérale Présumée** constitue la part d'une ressource minérale pour laquelle la quantité et la qualité ne peuvent être estimées qu'avec un niveau très bas de confiance. La ressource est estimée à l'aide de preuves géologiques mais la qualité géologique et la continuité du gisement sont supposées et non vérifiées. L'estimation est basée sur des informations limitées et d'une qualité et fiabilité incertaines récoltées par des techniques appropriées sur des emplacements comme des affleurements, des tranchées, des carrières et des trous de forage.

Une **Ressource Minérale Approchée** est la part d'une ressource minérale pour laquelle les tonnages, la densité, la forme, les caractéristiques physiques, la qualité et la teneur minérale peuvent être estimés avec un taux de confiance raisonnable. L'estimation est basée sur l'exploration, l'échantillonnage et les résultats d'essais récoltés par des techniques appropriées sur des emplacements comme des affleurements, des tranchées, des carrières et des trous de forage. Les emplacements sont trop éloignés les uns des autres et espacés pour confirmer une continuité du gisement et/ou sa qualité, mais sont assez proches pour supposer une telle continuité.

Une **Ressource Minérale Mesurée** est la partie d'une Ressource Minérale pour laquelle les tonnages, la densité, la forme, les caractéristiques physiques, la qualité et la teneur minérale peuvent être estimés avec un taux de confiance élevé. L'estimation est basée sur une exploration détaillée et fiable, l'échantillonnage. Les informations sont récoltées par des techniques appropriées

sur des emplacements comme des affleurements, des tranchées, des carrières et des trous de forage. Les emplacements sont assez proches les uns des autres pour confirmer une continuité du gisement et sa qualité.

### Les Réserves Minérales

Une **Réserve Minérale** est la partie économiquement exploitable d'un gisement, préalablement définie comme ressource "mesurée" ou "approchée", au regard des contraintes économiques, de marché, légales, environnementales, sociales et gouvernementales, existantes ou prévisibles au moment de l'estimation. Ces estimations démontrent au moment du reporting que l'exploitation est justifiée. Les réserves minérales sont classées par ordre croissant de degré de confiance en réserves minérales "probables" et "prouvées".

Une **Réserve Minérale Probable** est la partie économiquement exploitable d'une ressource minérale "approchée", et dans certaines circonstances, "mesurée", tandis qu'une **Réserve Minérale Prouvée** est la partie économiquement exploitable d'une ressource minérale "mesurée".

Les **Réserves Minérales Prouvées** représentent le taux de confiance le plus élevé de l'estimation.

## Risques et incertitudes

Les réserves et ressources minérales sont des estimations de la dimension et de la qualité du gisement, fondées sur des paramètres, notamment techniques, économiques ou de marché actuellement disponibles. En raison de changements non prévisibles dans ces paramètres et de l'incertitude naturellement associée à l'évaluation de ressources, aucune assurance ne peut être donnée que les estimations des réserves et ressources minérales indiquées dans les tableaux ci-après soient ultérieurement confirmées par le Groupe.

Tout au long des explorations géologiques et des évaluations, les réserves et ressources minérales peuvent évoluer sensiblement, d'une manière positive ou négative, à la suite de travaux complémentaires.

Imerys n'a pas connaissance, à ce jour, de facteurs environnementaux, légaux, politiques ou autres susceptibles d'avoir un effet négatif significatif sur les estimations présentées dans ces tableaux.

*Voir section 4.1.1 du chapitre 4 du Document de Référence.*

## ■ RÉSERVES MINÉRALES (ESTIMATIONS AU 31/12/2009 PAR RAPPORT AU 31/12/2008)

En accord avec la section intitulée "Reporting of industrial minerals, stone and aggregates" du PERC Code, Imerys a regroupé les estimations par catégories de minéraux pour les besoins du reporting de ses réserves et ressources. Cette agrégation a été réalisée afin de protéger la confidentialité d'informations sensibles commercialement.

En raison de ce regroupement, il est impossible d'indiquer la durée de vie prévue pour chaque mine ou carrière, cependant, sur la base d'études géologiques et en tenant compte des facteurs modificatifs, le Groupe considère que ses réserves et ressources minérales seront suffisantes pour soutenir à long terme les activités d'extraction à leur rythme annuel, avec les technologies existantes et dans les conditions actuelles et prévisibles du marché.

Les réserves s'additionnent aux ressources au 31 décembre 2009 et sont exprimées en milliers de tonnes de minéraux commercialisables sous une forme sèche. Les estimations au 31 décembre 2008 sont présentées pour permettre la comparaison.

Les évolutions d'estimations de réserves et ressources entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009 s'expliquent par le travail permanent d'exploration et d'évaluation des gisements nouveaux et existants, par les changements dans la détention de certains droits miniers, ainsi que par les acquisitions et cessions liées aux activités en cours.

## ■ ESTIMATION DES RÉSERVES MINÉRALES (AU 31/12/2009 PAR RAPPORT AU 31/12/2008)

Produit	Zone géographique	2009			2008		
		Prouvées (kt)	Probables (kt)	Totales (kt)	Prouvées (kt)	Probables (kt)	Totales (kt)
<b>Argiles</b>	Asie-Pacifique	1 133	-	1 133	1 174	-	1 174
	Europe et Afrique	14 680	4 428	19 108	15 323	4 446	19 769
	Amérique du Nord	5 977	343	6 320	5 428	740	6 168
	<b>Total</b>	<b>21 790</b>	<b>4 771</b>	<b>26 561</b>	<b>21 925</b>	<b>5 186</b>	<b>27 112</b>
<b>Carbonates (calcite, marbre, craie, calcaire, dolomite &amp; pierre de taille)</b>	Asie-Pacifique	2 608	14 839	17 447	2 691	11 955	14 646
	Europe et Afrique	9 333	13 926	23 259	10 237	8 928	19 165
	Amérique du Nord	181 202	45 119	226 321	182 497	45 419	227 916
	Amérique du Sud	5 663	-	5 663	5 023	800	5 823
<b>Total</b>	<b>198 806</b>	<b>73 884</b>	<b>272 690</b>	<b>200 448</b>	<b>67 102</b>	<b>267 550</b>	
<b>Argiles rouges (matières premières pour briques et tuiles)</b>	Europe	66 664	23 834	90 498	67 602	22 660	90 262
	<b>Total</b>	<b>66 664</b>	<b>23 834</b>	<b>90 498</b>	<b>67 602</b>	<b>22 660</b>	<b>90 262</b>
<b>Feldspath, sables feldspathiques &amp; pegmatite</b>	Asie-Pacifique	259	120	379	349	120	469
	Europe et Afrique	25 844	15 984	41 828	25 299	15 897	41 196
	Amérique du Nord	1 895	-	1 895	1 845	-	1 845
	<b>Total</b>	<b>27 998</b>	<b>16 104</b>	<b>44 102</b>	<b>27 493</b>	<b>16 017</b>	<b>43 510</b>
<b>Kaolin</b>	Asie-Pacifique	465	3 400	3 865	473	3 435	3 907
	Europe et Afrique	9 057	14 846	23 903	10 576	21 079	31 655
	Amérique du Nord	29 896	9 401	39 297	28 704	8 502	37 206
	Amérique du Sud	29 890	-	29 890	28 353	-	28 353
<b>Total</b>	<b>69 308</b>	<b>27 647</b>	<b>96 955</b>	<b>68 105</b>	<b>33 016</b>	<b>101 121</b>	
<b>Minéraux pour Filtration (perlite &amp; diatomite)</b>	Asie-Pacifique	7	129	136	29	138	167
	Europe et Afrique	500	276	776	534	364	898
	Amérique du Nord	30 768	8 753	39 521	7 286	5 271	12 557
	Amérique du Sud	308	1 018	1 326	-	1 376	1 376
<b>Total</b>	<b>31 583</b>	<b>10 176</b>	<b>41 759</b>	<b>7 849</b>	<b>7 149</b>	<b>14 998</b>	
<b>Minéraux pour Réfractaires (andalousite, quartzite, bauxite, kaolin bauxitique, argiles et kaolins réfractaires)</b>	Asie-Pacifique	-	378	378	-	378	378
	Europe et Afrique	4 516	2 641	7 157	3 432	3 364	6 796
	Amérique du Nord	5 464	-	5 464	5 562	-	5 562
	Amérique du Sud	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>9 980</b>	<b>3 019</b>	<b>12 999</b>	<b>8 994</b>	<b>3 742</b>	<b>12 736</b>	
<b>Autres minéraux (bentonite, Grès de thiviers, vermiculite, quartz, ardoise, graphite)</b>							
	<b>Total</b>	<b>3 077</b>	<b>931</b>	<b>4 008</b>	<b>2 229</b>	<b>1 716</b>	<b>3 945</b>

### Notes :

En complément des activités récurrentes d'exploration, de production et de transfert depuis les ressources, les changements significatifs observés sur les réserves résultent de la réévaluation des réserves de certaines unités en Grèce (Carbonates), aux États-Unis (Perlite), de la mise en place du premier reporting en Turquie (Feldspath) et aux États-Unis (Mica), ainsi que de la dépréciation de réserves liée à la fermeture d'une carrière dans le Devon (Royaume-Uni, Kaolin).

Les estimations sont mentionnées en milliers de tonnes de minéraux commercialisables sous forme sèche. Les estimations pour les argiles sont indiquées en tonnes métriques traitables sèches.

## ■ ESTIMATION DES RESSOURCES MINÉRALES (AU 31/12/2009 PAR RAPPORT AU 31/12/2008)

Produit	Zone géographique	2009				2008			
		Mesurée (kt)	Présumée (kt)	Approchée (kt)	Total (kt)	Mesurée (kt)	Présumée (kt)	Approchée (kt)	Total (kt)
Argiles	Asie-Pacifique	183	-	-	183	184	-	-	184
	Europe et Afrique	5 205	1 944	2 502	9 651	2 004	3 875	3 450	9 329
	Amérique du Nord	6 561	18 983	9 668	35 212	10 438	15 779	9 519	35 736
	<b>Total</b>	<b>11 949</b>	<b>20 927</b>	<b>12 170</b>	<b>45 046</b>	<b>12 626</b>	<b>19 654</b>	<b>12 969</b>	<b>45 249</b>
Carbonates (calcite, marbre, craie, calcaire, dolomite & pierre de taille)	Asie-Pacifique	-	13 894	28 956	42 850	-	17 893	28 956	46 849
	Europe et Afrique	-	5 254	68 738	73 992	927	4 845	68 800	74 572
	Amérique du Nord	56 925	102 551	128 544	288 020	69 359	101 807	139 224	310 390
	Amérique du Sud	11 085	10 900	22 983	44 968	11 085	10 900	22 983	44 968
<b>Total</b>	<b>68 010</b>	<b>132 599</b>	<b>249 221</b>	<b>449 830</b>	<b>81 371</b>	<b>135 445</b>	<b>259 963</b>	<b>476 779</b>	
Argiles rouges (matières premières pour briques et tuiles)	Europe	22 095	21 112	-	43 207	23 683	14 372	757	38 812
	<b>Total</b>	<b>22 095</b>	<b>21 112</b>	<b>-</b>	<b>43 207</b>	<b>23 683</b>	<b>14 372</b>	<b>757</b>	<b>38 812</b>
Feldspath, sables feldspathiques & pegmatite	Asie-Pacifique	-	565	20	585	-	565	20	585
	Europe et Afrique	5 826	22 482	37 460	65 768	2 641	16 923	35 960	55 524
	Amérique du Nord	3 382	14 280	106	17 768	2 996	14 280	2 536	19 812
	<b>Total</b>	<b>9 208</b>	<b>37 327</b>	<b>37 586</b>	<b>84 121</b>	<b>5 637</b>	<b>31 768</b>	<b>38 516</b>	<b>75 921</b>
Kaolin	Asie-Pacifique	-	5 241	3 178	8 419	-	5 241	3 178	8 419
	Europe et Afrique	3 308	6 039	43 041	52 388	3 047	4 443	51 076	58 567
	Amérique du Nord	16 781	18 837	34 648	70 266	15 022	15 527	35 537	66 105
	Amérique du Sud	2 472	-	7 008	9 480	3 493	2 007	8 740	14 240
<b>Total</b>	<b>22 561</b>	<b>30 117</b>	<b>87 875</b>	<b>140 553</b>	<b>21 562</b>	<b>27 239</b>	<b>98 530</b>	<b>147 331</b>	
Minéraux pour Filtration (perlite & diatomite)	Asie-Pacifique	90	-	-	90	-	-	322	322
	Europe et Afrique	322	3 736	324 157	328 215	313	3 793	324 157	328 263
	Amérique du Nord	20 607	32 594	30 001	83 202	1 558	37 070	51 185	89 814
	Amérique du Sud	-	30	74 402	74 432	-	30	74 402	74 432
<b>Total</b>	<b>21 019</b>	<b>36 360</b>	<b>428 560</b>	<b>485 939</b>	<b>1 872</b>	<b>40 893</b>	<b>450 066</b>	<b>492 831</b>	
Minéraux pour Réfractaires (andalousite, quartzite, bauxite, kaolin bauxitique, argiles et kaolins réfractaires)	Asie-Pacifique	-	980	2 072	3 052	-	980	2 072	3 052
	Europe et Afrique	2 335	2 056	4 670	9 061	1 633	1 676	5 579	8 888
	Amérique du Nord	12 454	246	137	12 837	11 498	-	-	11 498
	Amérique du Sud	-	1 539	-	1 539	-	1 539	-	1 539
<b>Total</b>	<b>14 789</b>	<b>4 821</b>	<b>6 879</b>	<b>26 489</b>	<b>13 131</b>	<b>4 195</b>	<b>7 651</b>	<b>24 977</b>	
Autres minéraux (bentonite, Grès de thiviers, vermiculite, quartz, ardoise, graphite)									
	<b>Total</b>	<b>1 473</b>	<b>6 487</b>	<b>4 464</b>	<b>12 424</b>	<b>1 260</b>	<b>2 143</b>	<b>887</b>	<b>4 290</b>

## Notes :

En complément des activités récurrentes d'exploration, de production et de transfert vers les réserves et réévaluations, les changements significatifs observés sur les réserves résultent de la réévaluation des réserves de certaines unités en Grèce et aux États-Unis (Carbonates), en Turquie et aux États-Unis (Feldspath), au Brésil (Kaolin), au Canada (Mica) ; de l'acquisition de terrains en France (Argiles) et aux États-Unis (Réfractaires) ; à la fermeture de carrières en France (Argile) et dans le Devon (Royaume-Uni, Kaolin).

Les estimations sont mentionnées en milliers de tonnes de minéraux commercialisables sous forme sèche. Les estimations pour les argiles sont indiquées en tonnes métriques traitables sèches.

## 1.4 MINÉRAUX POUR CÉRAMIQUES, RÉFRACTAIRES, ABRASIFS & FONDERIE

En 2009, la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie est organisée autour des 5 activités suivantes :

- Minéraux pour Céramiques ;
- Minéraux pour Réfractaires ;
- Minéraux Fondus ;
- Graphite & Carbone ;
- Minéraux pour l'Exploitation Pétrolière, créée au début de l'année pour servir de façon coordonnée les marchés des minéraux utilisés dans les domaines du pétrole et du gaz.

La branche dispose d'un large portefeuille de ressources minérales, importantes et de qualité. Grâce à la maîtrise de l'ensemble des techniques de transformation, la branche offre une gamme diversifiée de produits répondant aux caractéristiques spécifiques des industries servies, notamment en termes de composition chimique, de propriétés mécaniques, ou de résistance thermique et chimique. Coordination et partage des ressources appropriés sont assurés au cas par cas entre les activités.

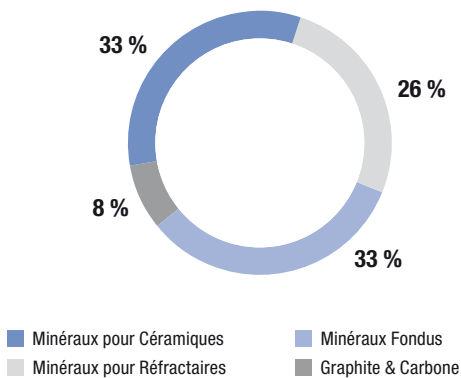
En 2009, la branche a été fortement affectée par l'environnement économique et les phénomènes de déstockage, chacune des activités ayant enregistré des baisses substantielles de volumes de ventes. Pour faire face à ces difficultés, des mesures ont été mises en œuvre afin de restructurer l'outil industriel, au travers de fermetures temporaires ou définitives de sites et par le biais de diminution ou réorganisation des productions.

La branche s'appuie sur ses centres d'innovation, tels que le Centre de Recherche et Développement pour les Abrasifs et les Réfractaires (C.A.R.R.D, Autriche), le centre de R&D du Graphite & Carbone de Bodio (Suisse) et le nouveau centre de recherche Ceramic Centre, inauguré à Limoges (France) en avril 2009.

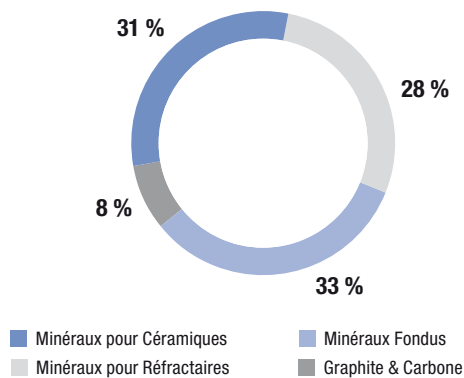
Le chiffre d'affaires de la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie s'établit au 31 décembre 2009, à 794 millions d'euros, représentant 28 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

La branche dispose de 102 sites industriels dans 24 pays.

Chiffre d'affaires 2009 : 794 millions d'euros



5 330 salariés au 31 décembre 2009





## 1.4.1 PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA BRANCHE

Activité	Produits	Principales applications	Marchés	Positions concurrentielles <sup>(1)</sup>
<b>MINÉRAUX POUR CÉRAMIQUES</b>	Argiles Chamottes Feldspath "Grès de Thiviers" Halloysite Kaolin Pegmatite Pâtes céramiques & émaux Pigments naturels et couleurs dérivées Quartz Silice broyée	Céramiques Electro céramiques Émaux & engobes Grès Composants de masse Matières premières pour émaux & engobes Pigments pour carrelages & porcelaines	Sanitaire Vaisselle Carrelages pour sols et murs Électro-métallurgie Verre plat et creux	<b>N° 1 européen</b> des matières premières & pâtes céramiques pour porcelaine <b>N° 1 mondial</b> des matières premières & pâtes céramiques pour sanitaire <b>N° 2 européen</b> des matières premières pour carrelages
<b>MINÉRAUX POUR RÉFRACTAIRES</b>	Alumine Andalousite Argiles Bauxite Bentonite Chamottes Metakaolins Silice	Réfractaires Fonderie	Industries de l'acier Aluminium Électronique Construction Ciment Verre	<b>N° 1 mondial</b> des minéraux silico-alumineux pour réfractaires
<b>MINÉRAUX FONDUS</b>	Carbure de silicium Magnésie fondue Mullite électro-fondue Alumines fondues Opacifiant à base de zircon Poudres de zircon Produits chimiques à base de zircon Spinels électro-fondus Zircon fondu	Traitement de surface Sablage Réfractaires Céramiques techniques Éléments de chauffage et de friction Céramiques Fonderie	Automobile Équipements industriels Aéronautique Construction Production d'acier Appareils domestiques Applications industrielles	<b>N° 1 mondial</b> des minéraux pour abrasifs <b>N° 1 mondial</b> du zircon fondu
<b>GRAPHITE &amp; CARBONE</b>	Carbure de silicium Cokes Dispersions Graphites naturels Graphites synthétiques Noir de carbone	Poudres Mélanges Dispersions aqueuses Additifs	Énergie mobile Matières pour ingénierie Additifs de carbone pour polymères Métallurgie Formage à chaud de métaux	<b>N° 1 mondial</b> des poudres de graphite de haute performance
<b>MINÉRAUX POUR L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE</b>	Bentonite Carbonate de Calcium Diatomite Graphite Métakaolins Mica Perlite	Boues de forages aqueux Boues de forage à base d'hydrocarbures Fluides de complétion Fluides pour forage des réservoirs Ciments pour puits pétroliers	Boues de forages pour gisements pétroliers Ciments pour puits pétroliers	<b>En développement</b>

(1) Estimations Imerys.

## 1.4.2 MINÉRAUX POUR CÉRAMIQUES

Avec un portefeuille vaste et diversifié de matières premières et de pâtes céramiques, l'activité Minéraux pour Céramiques propose des solutions sur mesure. Dans ce domaine hautement technique, le développement de partenariats avec les clients est essentiel dans les segments de la vaisselle, du sanitaire, du carrelage de sol et de mur, du verre (y compris de la fibre de verre), de l'électro-porcelaine et de l'électrométallurgie.

Imerys Ceramic Centre, le centre de recherche du Groupe dédié aux Céramiques a été inauguré en avril 2009 à Limoges (France). Sa mission est de développer de nouvelles solutions minérales pour les applications céramiques existantes et de mettre au point de nouvelles applications dans le domaine des céramiques. Pour plus d'informations sur la R&D et les innovations, [voir section 1.8 du présent chapitre 1 du Document de Référence.](#)

## ■ PRODUITS

Afin de satisfaire les besoins en évolution constante des marchés qu'elle sert, l'activité Minéraux pour Céramiques dispose de nombreuses réserves minérales de haute qualité dans le monde entier. Nombre de ces matières premières ont des propriétés remarquables telles qu'une exceptionnelle blancheur, une résistance mécanique élevée et une excellente rhéologie. Les processus de transformation sont adaptés aux besoins des applications spécifiques.

### Matières premières & pâtes céramiques

Les principales matières premières produites et commercialisées par les Minéraux pour Céramiques sont les suivantes : argile, kaolin, feldspath, quartz, halloysite, Grès de Thiviers. Une présentation détaillée de ces minéraux figure en [section 1.3 du chapitre 1 du Document de Référence](#).

Les Minéraux pour Céramiques produisent également des céramiques prêtes à l'emploi, émaux et engobes, disponibles sous forme de granules (obtenues par atomisation) et sous forme liquide (barbotine). Les formulations de ces produits combinent plusieurs matières premières, selon les besoins spécifiques des clients.

### Applications

L'activité propose des matières premières et pâtes céramiques de qualité supérieure, commercialisées principalement en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Asie et en Amérique du Nord.

### Vaisselle

Imerys Tableware propose une gamme complète de matières premières, de pâtes céramiques et d'émaux adaptés à tous types de céramiques blanches de haute qualité – porcelaine, "bone china", porcelaine à basse température "vitreous china", grès et faïence. Les matières premières utilisées sont réputées pour leur consistance, leur résistance mécanique et leur plasticité. De plus, leur faible teneur en oxydes de fer et de titane procure une blancheur et une transparence remarquables, qualités essentielles dans ces secteurs. Les pâtes céramiques conviennent à toutes les techniques de coulage : coulage isostatique, sous pression ou coulage traditionnel. L'activité Céramiques de table d'Imerys centre son approche sur le client, nombre de pâtes céramiques et émaux étant développés pour répondre aux spécifications précises des clients.

La gamme de produits inclut également des pâtes et matières premières pour l'électro-porcelaine.

### Sanitaire

Grâce à sa gamme complète de minéraux, Imerys Sanitaryware dispose de l'offre mondiale la plus étendue sur le marché des céramiques sanitaires. Le portefeuille inclut les argiles britanniques reconnues pour leurs propriétés uniques, issues de la présence de composants organiques actifs, de même que des produits locaux, provenant de trois continents. La gamme de chamottes contient des produits standard, raffinés ou de haute dilatation. Le portefeuille de kaolins recouvre la gamme la plus étendue de propriétés de coulage pour céramiques sanitaires. L'activité a par ailleurs dédié trois de ses sites industriels aux pâtes prêtes à l'emploi, avec notamment

des spécialistes des "fine fire clay" basés dans la région de Civita Castellana, en Italie. Le portefeuille de feldspaths contient par ailleurs des produits venant de 3 continents.

Les applications dans le domaine des Céramiques sanitaires comprennent la porcelaine à basse température "vitreous china" et les "fine fire clay", produits par des techniques traditionnelles ou par coulage sous pression. L'investissement permanent dans la Recherche & Technologie est capital pour maintenir la position de leader d'Imerys Sanitaryware tant sur le marché des matières premières que sur celui des pâtes céramiques. De même, le développement permanent de la base d'actifs, permet de renforcer la place d'Imerys au travers d'un service client encore amélioré, une approche commerciale sur mesure et une plus large couverture géographique.

### Minéraux pour carrelage

Imerys Tiles Minerals propose une vaste gamme de matières premières pour carrelage, frites <sup>(1)</sup>, émaux et engobes.

La fabrication de **composants de masse** de carrelage requiert principalement des argiles, des feldspaths, des sables, des sables feldspathiques et du kaolin ultra-blanc. Imerys Tiles Minerals fournit l'ensemble de ces produits aux principaux fabricants de carrelage du monde entier, avec des unités de mélange stratégiquement situées à Castellón (Espagne), à Modène et à Ravenne (Italie).

Dans le domaine du **carrelage émaillé**, la décoration du carrelage est obtenue en ajoutant des émaux et des engobes à la surface de la masse. La plupart des matières premières requises – silice et fondants broyés <sup>(2)</sup>, kaolins et argiles – est produite par Imerys. L'offre de produits inclut désormais le feldspath potassique pour les frites. Au travers de son activité Minéraux Fondus, Imerys propose également des solutions innovantes aux fabricants de colorants pour l'industrie du carrelage, dans le monde entier. En Chine, Imerys Astron China vend du zircon fondu, de la farine de zircon ainsi que des opacifiants aux producteurs de frites et d'émaux pour céramiques. La combinaison de la capacité d'approvisionnement en matières premières des Minéraux pour Céramiques et de la connaissance du marché des Minéraux Fondus crée de nouvelles opportunités pour les fabricants de carrelages.

Les **pigments naturels** sont utilisés pour colorer les carrelages pour sols et murs. Imerys Tiles Minerals propose la gamme la plus vaste de solutions de coloration dans la masse, à base de "Grès de Thiviers", naturellement rouge et d'autres minéraux donnant une apparence ombrée, adaptée aux tendances naturelles et aux tons modernes. Imerys Tiles Minerals développe également d'autres solutions colorantes concurrençant les produits synthétiques.

Les feldspaths d'Imerys améliorent le processus de fabrication du verre plat et des verres creux. Leurs propriétés permettent de réduire la température de fusion du quartz et de contrôler la viscosité du verre pendant la fabrication. Grâce à sa teneur en alumine, le feldspath procure aux produits finis fermeté, flexibilité, cohésion et résistance chimique.

Outre la fourniture de matières premières, Imerys Tiles Minerals dispose également d'équipements de broyage, pour la transformation des minéraux industriels dans ses sites de production européens de minéraux durs et tendres (en France, en Espagne).

(1) Frites : produit fritté obtenu par le frittage, dans le cadre d'un procédé de fabrication, consistant à chauffer une poudre sans la mener jusqu'à la fusion. Sous l'effet de la chaleur, les grains se soudent entre eux, ce qui forme la cohésion de la pièce.

(2) Fondants : produits de la famille des feldspaths.

## Quartz

Les gisements d'Imerys offrent des quartz de haute pureté (teneur en silice supérieure à 99,8 %). Le quartz est la matière première de base du silicium, un composant essentiel des alliages à base d'aluminium et de la chimie des silicones et silanes. Le quartz est également destiné à la production des ferro-alliages et du ferro-silicium, utilisés dans les alliages sidérurgiques spéciaux.

## MARCHÉS

### Évolution des marchés

Grâce à sa gamme de produits uniques, les Minéraux pour Céramiques servent des clients mondiaux ainsi que des producteurs locaux, principalement en Europe et en Amérique du Nord. La présence demeure réduite en Asie en raison de la fragmentation actuelle des ressources en minéraux.

Les marchés des Céramiques sont principalement liés au secteur du bâtiment (construction neuve et rénovation), et exposés à l'activité

aux États-Unis et en Europe. Ces deux zones géographiques ont été affectées par le ralentissement marqué de ces activités : la construction neuve a atteint des niveaux historiquement bas aux États-Unis en 2009 alors qu'en Europe, le déclin de l'activité a été aggravé par les surcapacités (Europe du Sud). Les économies émergentes ont poursuivi leur croissance.

Faisant face à d'importantes difficultés, les clients de l'activité Minéraux pour Céramiques ont annoncé des périodes de chômage partiel et des réductions de capacités, essentiellement dans les activités de Vaisselle. De plus, plusieurs fabricants ont été placés en faillite.

### Principaux concurrents

AKW, Stephan Schmidt (Allemagne) ; groupe Sibelco (Belgique) ; Kaolin AD (Bulgarie) ; Burella et Ecesa (Espagne) ; Unimin et Chemical Lime (États-Unis) ; Soka (France) ; Gruppo Minerali Maffei (Italie) ; Mota (Portugal) ; Lasselsberger et Sedleky Kaolin (République Tchèque) ; Goonvean (Royaume-Uni) et divers autres producteurs locaux de feldspath (Turquie) ou d'argile (Ukraine).

## IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

### Implantations industrielles

Les 61 implantations industrielles de l'activité Minéraux pour Céramiques sont réparties comme suit :

	Europe	Amériques	Asie-Pacifique
Kaolin	6	2	3
Argiles	10	2	1
Pâtes céramiques	10	1	
"Grès de Thiviers"	1		
Feldspath et sables feldspathiques	7	3	2
Mica	2	2	
Quartz	4		
Unités de broyage et de mélange	5		

### Qualité

Les Minéraux pour Céramiques sont fortement engagés dans une politique d'amélioration de la qualité. 26 des 61 sites industriels sont certifiés ISO 9001 version 2000.

### Organisation commerciale

L'activité Minéraux pour Céramiques dispose d'implantations stratégiques dans le monde entier et ses produits sont commercialisés par ses propres forces de vente ou par son réseau d'agents et de distributeurs indépendants.

## 1.4.3 MINÉRAUX POUR RÉFRACTAIRES

L'activité Minéraux pour Réfractaires a été constituée par les acquisitions successives réalisées par le Groupe depuis une vingtaine d'années dans ce domaine. Elle comprend toutes les activités de production et de transformation des matières premières pour réfractaires acides et basiques pour lesquelles le Groupe occupe une position mondiale de premier plan.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2009, l'acquisition d'un gisement d'argiles réfractaires à forte teneur en alumine aux États-Unis a permis à l'activité d'accroître significativement ses réserves à long terme de minéraux riches en alumine.

L'activité Minéraux pour Réfractaires a amélioré ses installations avec la mise en service d'un nouveau four aux États-Unis (CE-Minerals)

ainsi qu'avec l'achèvement d'une nouvelle usine en Chine, pour servir le marché local en andalousite (Yilong). Deux projets destinés à améliorer l'efficacité industrielle des unités d'andalousite ont par ailleurs débuté en Afrique du Sud.

Pour développer ses positions, l'activité poursuit son effort d'innovation au travers du Centre de Recherche et Développement pour les Abrasifs et les Réfractaires (C.A.R.R.D), implanté à Villarch (Autriche) où de nouveaux produits apportant des fonctionnalités accrues ont été développés. Pour plus d'informations sur la R&D et les innovations, voir section 1.8 du présent chapitre 1 du Document de Référence.

## ■ PRODUITS

Les produits fabriqués par les Minéraux pour Réfractaires sont issus de la transformation de minéraux silico-alumineux. Ils sont utilisés par les industries des réfractaires pour leurs résistances mécanique et chimique ainsi que pour leurs propriétés thermiques.

### Matières premières

Les matières premières pour réfractaires acides contiennent de l'alumine et de la silice. L'activité dispose de gisements silico-alumineux de très grande qualité répartis à travers le monde :

- **andalousite** à Glomel (France), en Afrique du Sud et à Xinjiang (Chine) ;
- **kaolins** de Cornouailles (Royaume-Uni), de Géorgie et d'Alabama (États-Unis) ;
- **argiles et métakaolins** à Clérac (France) ;
- **chamottes** à Clérac (France) et Vatutinsky (Ukraine).

Après transformation, l'activité propose ainsi la plus large gamme de matières premières réfractaires de qualité, certaines d'entre elles étant produites par d'autres activités d'Imerys : mullites produites en Géorgie (États-Unis), chamottes (France, Ukraine), kaolin calciné (Molochite™), andalousite, argiles (France), silice fondue et alumine fondue, zircon fondu, silice sphérique, alumine tabulaire, bauxite, carbure de silicium.

Une présentation détaillée des minéraux figure en [section 1.3 du chapitre 1 du Document de Référence](#).

### Applications

Les matières réfractaires sont des matières premières naturelles, utilisées brutes ou après calcination, qui résistent à des températures extrêmes (> 1 500 °C) dans des conditions de sollicitation intense en termes physique et chimique.

Les principales applications des minéraux pour réfractaires sont les suivantes :

- réfractaires pour l'industrie de l'acier, du verre, du ciment et de l'aluminium ;
- supports de cuisson pour l'industrie céramique ;
- fonderie de précision ;
- composants électroniques.

L'activité Minéraux pour Réfractaires peut valoriser ses compétences spécifiques en proposant des produits répondant à des exigences techniques de plus en plus strictes. Certains segments, comme, par exemple les minéraux destinés à la fabrication des composants électroniques et à la fonderie de précision – silice fondue ou sphérique – requièrent des produits de très haute précision et de qualité irréprochable, pour lesquels Imerys apporte son expertise technique.

Chacune des entités des Minéraux pour Réfractaires est spécialisée dans la production et la commercialisation de minéraux spécifiques avec une coordination globale.

- **C-E Minerals, Inc.** (États-Unis) est le leader mondial pour la production et la fourniture de minéraux industriels réfractaires, avec notamment, les produits Mulcoa®, une mullite à haute teneur en alumine, les corindons blancs, la silice fondue Teco-Sil®, la silice sphérique Teco-Sphere®, la bauxite réfractaire de haute densité Alpha Star®, les corindons bruns, le carbure de silicium, et l'alumine tabulaire pour les marchés des produits réfractaires, des composants électroniques et de la fonderie de précision.

- **Chamottes Europe** regroupe les activités suivantes :

- **AGS** (France), leader européen pour la production d'argiles calcinées. La richesse et la variété des argiles du bassin des Charentes (France), ainsi que les procédés de transformation, permettent de proposer une large gamme de produits (argiles, argiles en poudre, dites argiles pulvérulentes, argiles calcinées, métakaolins, chamottes) vendus à de multiples secteurs d'activités : réfractaires, sanitaire, carrelage, colles, caoutchoucs, engrais, bétons, etc. ;
- **Vatutinsky** (Ukraine), spécialiste des chamottes (argiles calcinées) à faible et moyenne teneur en alumine pour le secteur des réfractaires. Vatutinsky fournit principalement les marchés d'Europe de l'Est (y compris l'Ukraine et la Russie) ;
- **Imerys Minerals Ltd** (Royaume-Uni) produit la Molochite™, mélange réfractaire unique d'alumine et de silice résistant à l'abrasion et aux chocs thermiques, obtenu par la calcination de kaolins spécialement sélectionnés. La Molochite™ est essentiellement utilisée dans les supports de cuisson, la fonderie de précision et dans des produits réfractaires spéciaux.

- **Damrec** (France), premier producteur mondial d'andalousite, avec des réserves situées en France, en Afrique du Sud et en Chine. L'andalousite est un minéral silico-alumineux principalement utilisé en sidérurgie, mais aussi par l'industrie de l'aluminium, du verre et du ciment. Damrec offre une gamme complète avec des produits connus sous le nom de Durandal™, Kerphalite™, Kersand™, Krugerite™, Purusite™ et Randalusite™.

- **Ecca Holdings (Pty) Ltd et Cape Bentonite (Pty) Ltd** (Afrique du Sud) produisent des chamottes, des argiles céramiques et de la bentonite. La bentonite est utilisée dans les industries de la fonderie, de la pelletisation, des boues de forage et dans le domaine de l'environnement. Les argiles céramiques sont vendues sur le marché local sud-africain, en particulier celui du carrelage.

## ■ MARCHÉS

### Évolution des marchés

Les Minéraux pour Réfractaires s'adressent à des clients implantés partout dans le monde, avec une présence accrue dans les pays émergents (Chine, Inde, Russie, Ukraine, etc.).

Les marchés des réfractaires ont été profondément affectés par la baisse significative de la production d'acier en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord (respectivement - 30 % et - 34 % selon l'IISI <sup>(1)</sup>) amplifié par un déstockage tout au long de la chaîne de valeur. Dans les autres segments d'activité, comme l'aluminium, le verre, le ciment, certains projets ont été reportés.

(1) IISI : International Iron & Steel Institute (Institut international du fer et de l'acier).

## Principaux concurrents

Divers producteurs en Chine, Amérique du Sud, Europe Centrale et Afrique du Sud.

## ■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

### Implantations industrielles

Les 20 implantations industrielles des Minéraux pour Réfractaires sont les suivantes :

	Europe	Amériques	Asie-Pacifique & Afrique
Silice fondue		1	
Broyage et calibrage de bauxite		1	1
Andalousite	1		7
Bentonite			2
Argiles réfractaires et Chamottes	3		1
Alumine fondue		1	
Mullite		1	
Molochite™	1		

En 2009, des restructurations importantes ont été menées dans toutes les unités pour adapter les capacités de production et les coûts aux évolutions récentes des marchés.

### Qualité

11 sites industriels sont certifiés ISO 9001 version 2000.

### Organisation commerciale

Les différentes entités des Minéraux pour Réfractaires s'appuient sur des réseaux communs de vente et de distribution, afin de mieux servir les marchés réfractaires à travers le monde.

Europe Commerce Refractory (Luxembourg) vend les minéraux du Groupe sur les marchés des réfractaires en Europe. Les marchés européens de la fonderie sont approvisionnés grâce à une structure commerciale interne dédiée, Imerys Foundry Minerals Europe (IFME). Aux États-Unis, la filiale d'Imerys, C-E Minerals, assure cette fonction. Au Japon, Imerys Refractory Minerals Japan KK est désormais

l'unique intermédiaire commercial entre les activités C-E Minerals, Damrec et Molochite™ et les producteurs japonais de réfractaires.

Les marchés émergents (ex-CEI, Asie, Amérique du Sud) font actuellement l'objet d'une attention particulière. L'organisation commerciale des sociétés récemment acquises en Chine et en Ukraine sert de base à l'établissement d'un réseau de vente commun, permettant de desservir les producteurs de réfractaires dans ces pays. En Inde, une structure commerciale interne, Imerys Refractory Minerals India (IRMI), a été constituée le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Ce réseau de vente commercialise également les produits des autres branches du Groupe (comme l'alumine et le zircon fondus) auprès des clients de l'industrie réfractaire.

## 1.4.4 MINÉRAUX FONDUS

L'activité Minéraux Fondus est le résultat des acquisitions de Treibacher Schleifmittel, en 2000, de UCM en 2007 et d'Astron China en 2008. Au-delà de sa forte présence européenne, l'activité est désormais implantée en Chine et aux États-Unis et dispose d'une gamme étendue de produits (alumine fondue, magnésie fondue, zircon fondu) destinés aux marchés des abrasifs, réfractaires, équipements de chauffage et céramiques.

En 2009, l'intégration des activités de zircon d'UCM et Imerys Astron China a été parachevée.

Année après année, le savoir faire unique en termes de Recherche & Développement du C.A.R.R.D. a permis la mise au point de nouvelles solutions minérales et d'innovations. Pour plus d'informations, voir [section 1.8 du présent chapitre 1 du Document de Référence](#).

## ■ PRODUITS

### Matières premières et produits dérivés

La bauxite, l'alumine, la magnésie et le sable de zircon sont les principales matières premières transformées par l'activité. Elles sont achetées auprès de fournisseurs extérieurs au Groupe. Après un traitement complexe, elles sont transformées en une gamme de matériaux de haute performance.

#### Alumine fondue

Au travers du Groupe Treibacher Schleifmittel, cette activité transforme de la bauxite calcinée et de l'alumine en matériaux de haute performance (grains d'oxyde d'alumine fondue), caractérisés

par leur grande dureté, leur résistance mécanique et chimique ainsi que leur stabilité thermique. Ces produits, également appelés corindons, sont obtenus par fusion de l'alumine ou de la bauxite dans un four à arcs électriques. Pendant la fusion, les caractéristiques physiques et chimiques de l'oxyde d'alumine sont modifiées, procurant une augmentation de la densité et une modification de la structure cristalline et de la taille des particules.

### Zircon fondu et produits à base de zircon

Exercée au sein d'UCM et d'Imerys Astron China, l'activité transforme le sable de zircon en diverses qualités de zircon, après fusion dans un four à arcs électriques. Après refroidissement, broyage et sélection, le produit prend la forme de grains et de poudres précisément calibrés – de plusieurs millimètres à moins d'un micron. Imerys Astron China transforme aussi le sable de zircon en produits chimiques à base de zircon à travers un processus chimique complexe. Le sable de zircon est également broyé et transformé en farine et en opacifiants pour l'industrie de la céramique.

### Magnésie fondue

Cette activité d'UCM transforme de la magnésite en pâtes d'oxyde de magnésium d'une grande pureté, afin de satisfaire les exigences des industries du chauffage électrique (résistances électriques) et, dans une moindre mesure, des industries automobiles et réfractaires.

Fondue et mélangée à des additifs, la magnésite calcinée est transformée en matériaux dotés des caractéristiques adaptées à la production d'éléments chauffants : faible perte électrique en ligne, bonnes performances thermique et physique. Pendant la fusion, les caractéristiques physiques de la magnésite sont modifiées, ce qui augmente la densité et optimise la structure cristalline.

Une présentation détaillée de ces minéraux figure en [section 1.3 du chapitre 1 du Document de Référence](#).

## Applications

### Alumine fondue

Les corindons sont très largement utilisés, tant par l'industrie des abrasifs que par celle des réfractaires, pour leurs grandes capacités de résistance et leurs propriétés thermiques. Les Minéraux pour Abrasifs se différencient par leur composition chimique et par la distribution des particules en fonction de leur taille. Une distinction est faite entre les macro grains et les micro grains (respectivement supérieurs ou inférieurs à 70 microns).

Le marché des corindons couvre les applications suivantes : abrasifs agglomérés sous forme de disques de coupe ou de ponçage, de meules et de pierres d'affûtage ; abrasifs enrobés, liés sur papier, disques de fibres, bandes abrasives ; abrasifs en grains, utilisés pour le sablage ; réfractaires et produits réfractaires préfabriqués ; diverses autres applications telles que les stratifiés, les céramiques, l'enrobage et le traitement de surface.

### Zircon fondu et produits à base de zircon

Le zircon fondu est utilisé comme matière première à forte valeur ajoutée sur les marchés des réfractaires, de la friction, des céramiques techniques.

- **Réfractaires** : la principale application du zircon fondu dans le domaine réfractaire est la coulée continue pour la production d'acier. Le zircon est utilisé dans les zones très spécifiques des

tubes et des robinets, pour contrôler le débit d'acier liquide dans le moule, à des températures dépassant 1 600 °C.

- **Friction et plaquettes de frein à disque** : en grains d'un micron, le zircon est utilisé comme additif pour les plaquettes de freins, dont il modifie les caractéristiques de friction ; il réduit l'usure de la plaquette de frein et du rotor.
- **Céramiques techniques** : les particules de zircon fondu les plus fines (moins d'un micron) trouvent leur application dans la gamme des céramiques techniques, telles que les sondes d'oxygène des gaz d'échappement, destinées aux systèmes de gestion du moteur et les piles à combustible à oxyde solide.
- **Céramiques** : le sable de zircon broyé de moins de 45 microns est utilisé comme farine, comme enduit dans la fonderie de précision, comme opacifiant dans l'industrie céramique ou comme matière première dans des applications réfractaires.
- **Autres industries** : produits chimiques à base de zircon et, en particulier, le carbonate de zircon basique, sont utilisés comme matière première dans différentes industries pour des produits comme les anti-transpirants, les agents de séchage pour peintures, des enrobages, des catalyseurs,...

### Magnésie fondue

L'oxyde de magnésie électro-fondue est largement utilisé pour les applications de chauffage domestique ou industriel, du fait de ses propriétés électriques et thermiques : résistances utilisées dans les appareils domestiques, tels que les cuisinières, les lave-vaisselle, les lave-linge... ; résistances industrielles, telles que les équipements de cuisines collectives, le chauffage ferroviaire, les chaudières industrielles, etc. ; applications automobiles comme les bougies de préchauffage des moteurs diesel et les produits de friction ; enfin, applications réfractaires pour le revêtement des fours à induction.

## MARCHÉS

### Évolution des marchés

Tous les marchés et tous les types d'applications ont souffert de la chute brutale de la demande liée, depuis la fin de 2008, au faible niveau de production d'acier et d'équipements industriels ainsi qu'à la baisse des activités de construction. Après une période de déstockage marqué, les marchés ont progressivement commencé à se redresser au 2<sup>nd</sup> semestre. La Chine a constitué le premier marché à reprendre sa croissance à l'issue de la récession, grâce aux plans de soutien gouvernementaux. Imerys Astron China, concentré sur le marché local, a bénéficié de cette situation.

### Principaux concurrents

- Alumine et bauxite fondues : Washington Mills (États-Unis) ; Rio Tinto Alcan (France) ; Motim (Hongrie) ; Zaporozhye Abrasives (Ukraine) ; Almatix (Europe, États-Unis) et divers producteurs chinois.
- Zircon fondu et produits à base de zircon : Foskor (Afrique du Sud) ; AFM (Australie) ; Asia Zirconium (Chine) ; Saint-Gobain (États-Unis, France, Chine) ; MEL (États-Unis et Royaume-Uni) ; Tosoh (Japon) et divers producteurs chinois.
- Magnésie fondue : Tateho (Japon) ; Penoles (Mexique) et divers producteurs chinois.

## ■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

### Implantations industrielles

Les 14 implantations industrielles des Minéraux Fondus sont réparties ainsi :

	Europe	Amériques	Asie-Pacifique
Alumine fondue	5	2	2
Produits à base de Zircon		1	2
Magnésie fondue	1	1	

Dans les usines d'alumine fondue, la production a été considérablement réduite et le dispositif industriel a été adapté au très faible niveau d'activité.

### Qualité

La majorité des sites industriels ainsi que le Centre de Recherche et Développement pour les Abrasifs et les Réfractaires (C.A.R.R.D.) sont certifiés ISO 9001 version 2000. Le C.A.R.R.D. est un centre de haute technologie certifié en Autriche.

### Organisation commerciale

Les Minéraux de l'activité sont commercialisés par le réseau de distribution implanté et centrés sur ses principaux marchés (notamment, par ventes directes, avec des agents ou des distributeurs).

## 1.4.5 GRAPHITE & CARBONE

L'activité Graphite & Carbone d'Imerys, au travers de sa filiale Timcal, est le leader mondial des applications techniques du graphite de haute performance et du noir de carbone. Elle offre à ses clients mondiaux une gamme complète de solutions à base de carbone et propose également les services associés.

### ■ PRODUITS

Les principales familles de produits de Timcal sont les suivantes :

- le graphite synthétique, produit en Suisse et issu d'un procédé complexe de cuisson de coke de pétrole à très haute température ;
- le noir de carbone conducteur, vendu sous forme de poudres ou de granulés ;
- les paillettes de graphite naturel, produites à Lac-des-Îles (Canada), la plus importante mine de graphite d'Amérique du Nord ;
- le graphite naturel transformé ;
- les solutions de graphite vendues sous forme d'additifs, de poudres, de mélanges et de dispersions aqueuses ;
- le carbure de silicium.

Une présentation détaillée de ces minéraux et des produits dérivés figure dans la [section 1.3 du chapitre 1 du Document de Référence](#).

### Applications

L'activité Graphite & Carbone est strictement orientée vers ses marchés, assurant à ses clients des produits et des services de haute qualité dans chaque domaine d'application. La Recherche & Développement est capitale pour apporter de nouvelles solutions innovantes (pour plus d'informations, voir [section 1.8 du chapitre 1 du Document de Référence](#)).

- **Énergie mobile** : le graphite est utilisé dans les piles alcalines, piles Zn-C, batteries rechargeables Lithium-Ion (pour équipements mobiles), piles à combustibles (systèmes de conversion d'énergie chimique en électricité, grâce à l'approvisionnement continu en combustible), super conducteurs, revêtements pour boîtiers de piles. Timcal est le leader mondial du marché très concurrentiel de l'énergie mobile, grâce à la variété de ses produits allant des poudres de graphite et de noir de carbone aux revêtements conducteurs pour les boîtiers de batteries. Les batteries Lithium-Ion (batteries rechargeables de très haute technicité), à base de lithium, sont rendues plus sûres et plus performantes grâce à l'emploi d'une électrode contenant du graphite. Les piles à combustibles requièrent de nouveaux graphites, des noirs de carbone ou des dispersions graphitiques de très haute technologie.
- **Produits d'ingénierie** : grâce à son savoir-faire unique dans la combinaison de graphites naturels et des graphites synthétiques, l'activité propose des produits sur mesure, fabriqués avec des équipements de très haute technologie répondant ainsi aux caractéristiques physiques et chimiques requises, et un important niveau de service. Dans l'industrie automobile, les produits sont destinés aux plaquettes de frein, revêtements d'embrayage, joints d'étanchéité, poudres de fer métallurgiques, les balais et les feuilles de carbone. Les produits s'adressent également à des applications telles que les céramiques frittées, les métaux durs, les mines de crayons, les poudres pour lubrifiants, les catalyseurs et les diamants synthétiques.
- **Additifs pour polymères** : avec les gammes de produits noir de carbone hautement conducteur et graphite synthétiques, Timcal s'adresse au marché de niche que sont les polymères conducteurs. Les applications comprennent les revêtements conducteurs, les résines et plastiques, les élastomères PTFE (polytétrafluoréthylène), le caoutchouc, les câbles et les retardateurs de flamme.

- **Formage à chaud des métaux** : sur ce secteur très dépendant des activités de forage pétrolier, Timcal dispose d'un savoir-faire fondé sur sa parfaite connaissance des dispersions graphitiques pour le formage à chaud des métaux, le décalaminage, la fonderie et les débouchés similaires.
- **Réfractaires et produits de la métallurgie** constituent un débouché significatif en volume pour l'activité Graphite & Carbone, notamment, les briques, les monolithiques, les additifs carbonés et les revêtements de couverture des métaux.

## MARCHÉS

### Évolution des marchés

Au cours de l'année 2009, les marchés ont été affectés par le ralentissement économique mondial qui a prévalu depuis la fin de l'année 2008. La baisse significative de la demande a été aggravée par le déstockage continu dans les principaux marchés finaux comme la construction automobile, l'électronique et la production d'acier. Cette tendance a été observée dans la plupart des zones géographiques. Le niveau général de la demande dans tous ces secteurs s'est redressé dans la deuxième partie de l'année 2009, et dans toutes les zones géographiques. L'amélioration a été plus particulièrement sensible en Asie-Pacifique et dans le segment de l'énergie mobile.

### Principaux concurrents

Degussa, Kropfmühl (Allemagne) ; Cabot (Belgique) ; Nacional de Grafite (Brésil) ; Asbury, Columbian, Superior Graphite (États-Unis) ; Nippon Kokuen, Chuetsu (Japon) et de nombreux producteurs chinois.

## 1.4.6 MINÉRAUX POUR L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

Tirant parti de la gamme étendue de propriétés offertes par le portefeuille de minéraux d'Imerys, l'activité Minéraux pour l'Exploitation Pétrolière a été créée en 2009. Son double objectif est d'améliorer la coordination des ventes d'Imerys dans ce marché, utilisant un grand nombre de minéraux du Groupe et d'étudier les possibilités de bénéficier de ses actifs et de son savoir-faire pour développer de nouvelles activités.

## PRODUITS

Les principales familles de produits de Minéraux pour l'Exploitation Pétrolière sont fournies localement ou mondialement (en Europe, Amérique du Nord, Asie et Afrique) par les activités d'Imerys, soit par la branche même, soit par les autres branches du Groupe. Ceci inclut la bentonite, le carbonate de calcium, le mica, les métakaolins, le graphite, la diatomite, la perlite.

Pour une présentation détaillée de ces minéraux et des produits dérivés, voir la section 1.3 du chapitre 1 du Document de Référence.

## IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

### Implantations industrielles

Les 7 implantations industrielles de l'activité Graphite & Carbone sont réparties comme suit :

Europe	Amérique du Nord	Asie-Pacifique
2	2	3

### Qualité

6 sites industriels sont certifiés ISO 9001 version 2000.

### Organisation commerciale

Timcal est bien représenté dans le monde entier à travers ses propres équipes commerciales et techniques, expérimentées et organisées par zones géographiques. Dans les régions où Timcal ne dispose pas d'une organisation commerciale intégrée, des agents assurent un contact régulier avec les clients. Cette présence internationale procure aux clients un support permanent pour apporter rapidement une solution adaptée aux besoins.

### Applications

Les Minéraux pour l'Exploitation Pétrolière sont orientés vers ce marché et ont pour cible les deux principaux domaines suivants :

- **fluides de forage** : les minéraux d'Imerys sont recherchés pour les spécificités techniques et les performances qu'ils apportent. La bentonite est utilisée pour modifier la rhéologie et permet le contrôle des déperditions de boues de forage ; le graphite pour son pouvoir lubrifiant. Le mica entre dans la composition des boues de forage pour contrôler les pertes dans les circuits. Le carbonate de calcium est également utilisé dans les boues de forage, comme agent liant, et partout où sa solvabilité en milieu acide constitue un facteur clé de performance. La diatomite et la perlite servent à filtrer les fluides de complétion ;
- **ciment pour puits pétroliers** : les métakaolins sont utilisés pour prolonger la durée de vie des ciments de puits pétroliers, augmenter leur résistance et diminuer leur perméabilité aux liquides et aux gaz. La perlite permet de réduire la densité des ciments des puits pétroliers.



## ■ MARCHÉS

### Évolution des marchés

Les débouchés des Minéraux pour l'Exploitation Pétrolière sont liés aux marchés et au prix du pétrole et du gaz. Au 1<sup>er</sup> semestre, l'activité de ces secteurs s'est trouvée brusquement réduite par rapport à 2008, avec une baisse significative du prix du pétrole. Une légère amélioration a été observée au 2<sup>nd</sup> semestre de l'année 2009.

### Principaux concurrents

Aucun concurrent producteur de minéraux ne dispose d'un portefeuille aussi étendu que celui d'Imerys dans le domaine des applications pétrolières ; plusieurs concurrents sont cependant présents dans chacun des minéraux.

## ■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES ET ORGANISATION COMMERCIALE

### Implantations industrielles

Les Minéraux pour l'Exploitation Pétrolière sont fabriqués par plusieurs activités du Groupe qui sélectionnent les produits les plus appropriés aux besoins des clients tout en minimisant les coûts logistiques.

### Organisation commerciale

L'activité Minéraux pour l'Exploitation Pétrolière dispose de sa propre force de vente, hautement spécialisée et collabore étroitement avec les autres structures commerciales d'Imerys à travers le monde. Cette approche permet un contact régulier avec les clients et leur assure une assistance permanente.

## 1.5 MINÉRAUX DE PERFORMANCE & FILTRATION

La branche Minéraux de Performance & Filtration comprend deux activités principales, décrites dans la présente section :

- Minéraux de Performance ;
- Minéraux pour Filtration.

En 2009, une restructuration des activités a été mise en œuvre pour adapter les capacités de production à un niveau de demande en baisse sur la plupart des marchés et mais également pour être plus proche de ses clients. Des mesures ont été prises pour réduire les coûts fixes et frais administratifs. En conséquence, la structure managériale et de reporting a été réorganisée autour des 6 activités suivantes :

- Minéraux pour Filtration Amérique du Nord ;
- Minéraux de Performance Amérique du Nord ;
- Minéraux de Performance & Filtration Europe ;
- Minéraux de Performance & Filtration Asie-Pacifique ;
- Minéraux de Performance & Filtration Amérique du Sud ;
- Vermiculite.

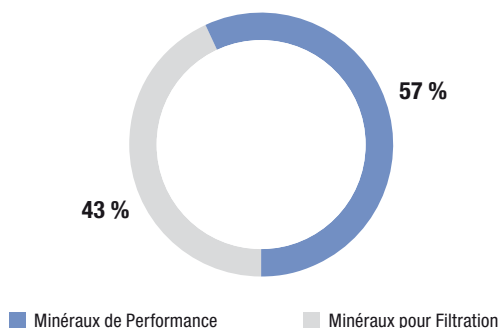
La branche Minéraux de Performance & Filtration fournit à ses clients des solutions sur mesure dans des domaines très techniques : ainsi, la composition chimique, la morphologie, les propriétés mécaniques, la résistance thermique et chimique, le respect des normes alimentaires et pharmaceutiques sont des critères clés. À partir d'une vaste gamme de réserves minérales de haute qualité (kaolins, carbonates, feldspath, mica, argiles, diatomite, perlite et vermiculite) et grâce à la maîtrise des techniques nécessaires à leur transformation, cette branche d'activité propose une grande variété de produits.

Le développement de partenariats étroits avec ses clients est essentiel sur les marchés à valeur ajoutée des Minéraux de Performance & Filtration : l'alimentation et les boissons, les peintures, les plastiques, le caoutchouc, les enduits, les adhésifs, les joints et les produits d'étanchéité, la santé et les produits de beauté, la nutrition, les produits pharmaceutiques ainsi que les matériaux de construction. Grâce aux propriétés souvent complémentaires des minéraux des deux activités, la branche est bien positionnée pour servir ses clients communs. Collaboration et partage des ressources interviennent au cas par cas pour exploiter des synergies destinées à fournir une offre unique de produits.

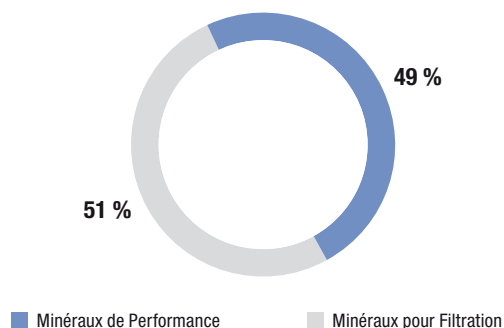
Le chiffre d'affaires des Minéraux de Performance & Filtration s'établit à 501 millions d'euros au 31 décembre 2009, soit 18 % du chiffre d'affaires consolidé d'Imerys.

La branche compte 55 implantations industrielles dans 17 pays.

Chiffre d'affaires 2009 : 501 millions d'euros



2 865 salariés au 31 décembre 2009



## 1.5.1 PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA BRANCHE

Activité	Produits	Principales applications	Marchés	Positions concurrentielles <sup>(1)</sup>
<b>MINÉRAUX DE PERFORMANCE</b>	Argiles Dolomite Feldspath GCC Kaolin Mica PCC	<b>Additifs fonctionnels pour :</b> Joints Adhésifs Peintures Plastiques & Films Substrats catalytiques Caoutchouc Revêtements et matériaux de construction	Agriculture Alimentation Construction Automobile Pharmacie & Hygiène	<b>N° 1 mondial</b> des minéraux pour films polymères à porosité contrôlée <b>N° 1 mondial</b> du mica <b>N° 1 mondial</b> du mica pour les plastiques et revêtements de haute performance
		<b>Supports de filtration pour :</b> Bière, jus de fruits Huiles alimentaires Alimentation Chimie Produits pharmaceutiques Édulcorants Eau, vin	Alimentation & Boissons Produits pharmaceutiques & chimiques	<b>N° 1 mondial</b> des produits à base de diatomite
<b>MINÉRAUX POUR FILTRATION</b>	Diatomite Perlite expansée & minéral de perlite Produits silico-alumineux Vermiculite	<b>Additifs fonctionnels pour :</b> Agriculture Polymères Caoutchouc, vernis Peinture, composites Cosmétiques Substrats catalytiques Isolation, isolation cryogénique et phonique Toiture Réfractaires Revêtements de freins Papier Films polymères	Agriculture Alimentation & Boissons Produits pharmaceutiques & chimiques Construction Automobile	<b>N° 1 mondial</b> des produits à base de diatomite et de perlite pour la filtration

(1) Estimations Imerys.

## 1.5.2 MINÉRAUX DE PERFORMANCE

### ■ PRODUITS

Grâce à un large portefeuille de matières premières, apportant une gamme étendue de propriétés, les Minéraux de Performance fournissent des marchés de niche pour lesquels la performance additionnelle est capitale. Un savoir-faire approfondi de formulation et les moyens alloués à la Recherche & Développement permettent la mise au point de nouvelles solutions minérales apportant de la valeur aux clients et réduisant l'empreinte environnementale de leurs propres produits. Pour plus d'informations sur la R&D et l'innovation, voir section 1.8 du présent chapitre 1 du Document de Référence.

Au cours des dernières années, les Minéraux de Performance ont développé leur portefeuille de matières premières de qualité ainsi que leur présence géographique dans le monde entier.

### Matières premières

Les matières premières ont des caractéristiques variées en termes de composition chimique, de forme et de distribution des particules minérales. Elles présentent des propriétés remarquables comme une blancheur exceptionnelle, une forte résistance mécanique ou encore une excellente rhéologie. Basés sur une connaissance étendue des propriétés de ces minéraux industriels, les procédés de transformation sont adaptés en fonction des applications spécifiques, afin de satisfaire les besoins en constante évolution des clients.

Les principales matières premières utilisées par les Minéraux de Performance sont le kaolin, le carbonate de calcium naturel (GCC), le carbonate de calcium précipité (PCC), le mica, le feldspath et les argiles.

Une présentation détaillée de ces minéraux et produits figure à la section 1.3 du chapitre 1 du Document de Référence.

## Applications

Les Minéraux de Performance sont traités et commercialisés dans le monde entier. Ils sont intégrés dans les produits intermédiaires ou finis, pour en améliorer les performances, en faciliter la transformation, afin de réduire le coût total de la matière première.

Les applications sont multiples.

- **Peintures & enduits** : Imerys dispose d'une vaste gamme de kaolins, de carbonates de calcium, de micas et de feldspaths, utilisés comme charge fonctionnelle pour améliorer l'opacité ou la qualité de la peinture ;
- **Plastiques & films** : le développement d'applications toujours plus sophistiquées traduit l'augmentation des exigences attendues en matière de charges et de propriétés spécifiques. Pour répondre à cette demande, Imerys dispose d'une excellente gamme de charges minérales de haute qualité, comprenant carbonates de calcium, kaolins et micas ;
- **Caoutchouc** : les kaolins, les argiles, les carbonates de calcium, tout comme les feldspaths, sont utilisés dans de nombreuses applications destinées à l'industrie du caoutchouc. Les pigments blancs d'Imerys facilitent la transformation, offrent une importante résistance chimique, des effets barrière ainsi qu'une bonne blancheur et une résistance, qui varient selon la granulométrie des particules. Les argiles présentent les mêmes caractéristiques mais leur couleur est plus foncée ;
- **Joints & adhésifs** : les kaolins confèrent de bons effets de protection et de contrôle rhéologique aux joints et adhésifs. La faible teneur en humidité à la surface des kaolins les rend moins hydrophiles, ce qui accroît leurs performances dans des applications sensibles à l'humidité. Les kaolins sont également efficaces comme éléments de charge. Les carbonates de calcium finement broyés sont utilisés dans une gamme étendue de joints et adhésifs, pour améliorer leurs propriétés rhéologiques et réduire leur teneur en eau ou en composés volatils. Certains produits sont rendus hydrophobes grâce à des revêtements d'acide stéarique destinés à limiter l'absorption d'humidité, faciliter la manipulation et améliorer la dispersion ;

- **Produits industriels et de consommation** : Imerys offre une large gamme de minéraux qui améliorent les performances de produits utilisés quotidiennement dans la construction, l'aménagement du paysage, les boues de forage et l'hygiène corporelle. Ces minéraux comprennent par exemple des granulats de marbre blanc utilisés pour les enduits de piscines, ou des produits à base de calcaire naturel pour l'entretien des pelouses. Les carbonates de calcium sont utilisés dans des systèmes de traitement d'eau, pour l'assainissement de l'air, dans le secteur de l'énergie mais aussi pour des produits cosmétiques comme le dentifrice ou le savon.

## MARCHÉS

Les tendances des marchés par zones géographiques, ont été les suivantes :

- **Europe** : l'activité des Minéraux de Performance en Europe est essentiellement liée aux marchés de la construction. L'ensemble du secteur a été confronté à une forte baisse au 2<sup>nd</sup> semestre 2008, qui s'est poursuivie tout au long de l'année 2009 ;
- **Amérique du Nord** : depuis la fin 2006, le repli significatif de la construction résidentielle neuve a eu un impact défavorable sur certains marchés clés (composants de joints, toiture et parois en PVC <sup>(1)</sup>, peintures et enduits). L'activité est restée faible pendant toute l'année 2009, marquant un nouveau recul par rapport à 2008, avec toutefois des signes de stabilisation à un niveau historiquement bas ;
- **Amérique du Sud** : au Brésil, l'activité s'est redressée rapidement après la forte baisse enregistrée fin 2008 ;
- **Asie-Pacifique** : les fortes positions dans les polymères et caoutchoucs de spécialité ont permis la croissance de l'activité en Asie.

## Principaux concurrents

AKW et Dorfner (Allemagne) ; groupe Sibelco (Belgique) ; Reverte (Espagne) ; Burgess, BASF, Franklin Industrial Minerals, KaMin, Specialty Minerals (États-Unis) ; Goonvean (Royaume-Uni) ; Omya (Suisse).

## IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

### Implantations industrielles

Les Minéraux de Performance comptent 29 implantations industrielles :

	Europe	Amériques	Asie-Pacifique & Afrique
Kaolin	2	1	1
GCC	6	9	4
PCC		4	
Mica		2	

En 2009, certaines activités en Asie et en Amérique du Sud ont été transférées de la branche Pigments pour Papier à la branche Minéraux de Performance & Filtration.

(1) PVC : Polychlorure de vinyle.

## Qualité

Les Minéraux de Performance sont fortement impliqués dans l'amélioration de la qualité avec 16 usines certifiées ISO 9001 version 2000.

## Organisation commerciale

L'organisation des ventes a été adaptée à la nouvelle organisation géographique afin d'apporter à ses clients le meilleur niveau de service. Les produits des Minéraux de Performance sont créés et commercialisés par les équipes commerciales de l'activité ou par un réseau d'agents indépendants ou de distributeurs.

### 1.5.3 MINÉRAUX POUR FILTRATION

L'activité des Minéraux pour Filtration, créée à la suite de l'acquisition du groupe World Minerals (États-Unis) en juillet 2005, est le premier fournisseur mondial de diatomite et de produits à base de perlite expansée destinés à la filtration. L'activité a renforcé sa présence en Amérique du Sud au travers de Perfiltra (Argentine), acquise en 2007, et premier fournisseur de perlite expansée dans cette région en forte croissance.

Imerys Vermiculite est un fournisseur important de vermiculite. Ses principaux gisements sont situés au Zimbabwe et en Australie.

L'activité Minéraux pour Filtration est par ailleurs engagée dans les domaines de la R&D et de l'innovation, détaillés [section 1.8 du chapitre 1 du Document de Référence](#).

## ■ PRODUITS

### Matières premières

Les principales matières premières produites par les Minéraux pour Filtration sont la diatomite, la perlite et la vermiculite. L'activité fournit également d'autres produits à base de silicate de calcium et de silicate de magnésium, destinés à des applications spéciales.

La diatomite et la perlite, deux matières premières naturelles, bénéficient de propriétés incomparables : faible densité, inertie chimique, surface de contact élevée et grande porosité. Les produits des Minéraux pour Filtration sont recherchés dans de nombreuses applications, particulièrement comme substrat de filtration ou charges fonctionnelles.

De par ses propriétés, la vermiculite complète la gamme de produits des Minéraux pour Filtration dans certaines applications de la construction, de l'agriculture, de l'isolation et s'intègre dans les produits retardateurs de feu.

Une présentation détaillée de ces minéraux figure à [la section 1.3 du chapitre 1 du Document de Référence](#).

### Applications

- **Alimentation & boissons** : la diatomite et la perlite expansée bénéficient d'une forme, d'une structure et d'une densité idéales pour être utilisées comme substrats de filtration pour la bière, les édulcorants, l'eau, le vin et les huiles alimentaires. Les produits à base de silicate de calcium et de silicate de magnésium disposent de propriétés permettant de transformer les ingrédients liquides, semi-solides ou visqueux en poudres sèches. Ils sont utilisés pour fabriquer des édulcorants et des aromatisants, du fait de leur surface de contact élevée et de leurs fortes capacités d'absorption.

- **Produits pharmaceutiques et chimiques** : la diatomite est utilisée pour ses capacités de filtration ou comme charge fonctionnelle dans les produits cosmétiques, pharmaceutiques et chimiques. La diatomite est également un composant clé du processus de fractionnement du sang, dans le monde entier. La perlite sert de charge fonctionnelle dans les applications dentaires. La diatomite et la perlite expansée sont toutes deux utilisées comme substrat de filtration dans le biodiesel.
- **Construction** : les propriétés des produits à base de perlite et de perlite expansée sont utilisées pour des applications dans l'isolation thermique et cryogénique, l'insonorisation, les matériaux de construction, les revêtements de surface (pour les piscines, par exemple) et la toiture. La vermiculite est vendue aux secteurs de l'isolation, de l'insonorisation, de la protection anti-incendie et du bâtiment, pour ses propriétés de légèreté, de résistance thermique, de forte absorption et de faible densité.
- **Autres industries** : la diatomite est utilisée dans les secteurs de la peinture et des films en plastique, de l'agriculture, des vernis et du caoutchouc. La perlite et la perlite expansée peuvent être utilisées dans des applications telles que l'horticulture et les réfractaires légers. Les produits à base de silicate de calcium et de silicate de magnésium permettent de fabriquer du caoutchouc et des pesticides.

## ■ MARCHÉS

### Évolution des marchés

Les Minéraux pour Filtration sont vendus dans le monde entier, à un large éventail de clients mondiaux et locaux. Le niveau d'activité a été contrasté selon les différents segments.

La demande en agents de filtration a baissé temporairement à la fin de l'année 2008 et au début de l'année 2009, reflétant la réduction des stocks opérée par les clients et distributeurs. Un rebond a été observé au 2<sup>nd</sup> semestre 2009, avec une demande globalement stable sur l'ensemble de l'année.

Les marchés des produits de charge fonctionnelle ont été affectés par des phénomènes de déstockage tout au long de la chaîne de production et une baisse de la demande dans le secteur de la construction.

### Principaux concurrents

Palabora (Afrique du Sud) ; Eagle Picher Minerals, Grefco (États-Unis) ; CECA (France) ; S&B Minerals (Grèce) ; Showa (Japon).

## ■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

### Implantations industrielles

Les Minéraux pour Filtration comptent 26 implantations industrielles :

	Europe	Amériques	Asie-Pacifique & Afrique
Diatomite	2	5	2
Perlite	4	10	
Vermiculite			3

### Qualité

Le Département Qualité s'attache à améliorer la qualité et la régularité des produits issus de chaque usine, dans le monde entier. 19 implantations sont certifiées ISO 9001 version 2000.

### Organisation commerciale

L'organisation des ventes a été adaptée à la nouvelle répartition géographique des activités au sein de la branche, afin d'apporter aux clients le meilleur niveau de service. Les Minéraux de Filtration sont produits et commercialisés au travers de bureaux commerciaux et d'assistance technique sur ses principaux marchés et s'appuient sur un réseau international d'agents et de distributeurs.

Les spécialistes mondiaux et régionaux du marketing apportent un service complémentaire à l'organisation commerciale.

## 1.6 PIGMENTS POUR PAPIER

La branche Pigments pour Papier produit du kaolin et des carbonates de calcium, les deux principaux minéraux destinés à l'industrie du papier. La branche dispose d'importantes réserves de ces minéraux et du savoir-faire indispensable à leur transformation. Sa structure lui permet de servir un marché du papier en constante évolution. Les Pigments pour Papier approvisionnent ainsi plus de 360 usines de fabrication de papier, 23 % d'entre elles sont situées en Amérique du Nord, 45 % en Europe et 32 % dans le reste du monde, principalement en Asie-Pacifique. Cette dernière région constitue le principal facteur de croissance de l'industrie papetière. Afin de fournir les produits les plus appropriés aux spécificités locales

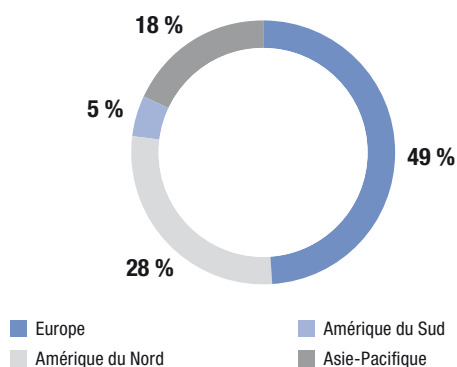
de la fabrication du papier, la branche est organisée en 4 zones géographiques détaillées ci-après.

En 2009, le dispositif industriel de la branche a été adapté aux conditions économiques difficiles ; dans le même temps, deux nouvelles unités de production ont été mises en service en Inde pour fournir les usines de clients papetiers locaux ou mondiaux.

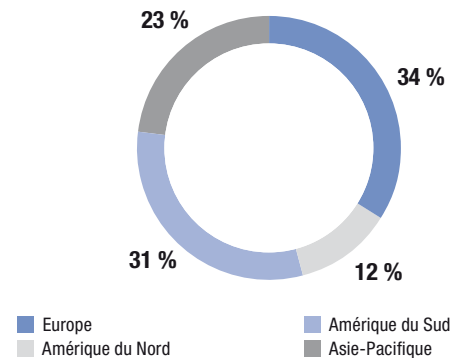
Le chiffre d'affaires de la branche Pigments pour Papier s'élève à 632 millions d'euros sur l'exercice clos le 31 décembre 2009, soit 23 % du chiffre d'affaires consolidé d'Imerys.

La branche compte 45 implantations industrielles dans 19 pays.

Chiffre d'affaires 2009 : 632 millions d'euros



2 108 salariés au 31 décembre 2009



### ■ PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA BRANCHE

Activité	Produits	Applications	Marchés	Positions concurrentielles <sup>(1)</sup>
PIGMENTS POUR PAPIER	Kaolin	Produits de charge & de couchage	<b>Papiers graphiques</b> – Impression & écriture Couché sans bois Couché mécanique Non couché sans bois Non couché mécanique – Journaux	<b>N° 1 mondial</b> du kaolin pour papier
	GCC	Produits de charge & de couchage	<b>Cartons &amp; Emballages</b> – Emballages couchés Carton blanc couché Kraft naturel couché Carton recyclé couché	<b>N° 2 mondial</b> du GCC pour papier
	PCC		– Emballages non couchés Carton conteneur Carton d'emballage Carton ondulé	<b>N° 3 mondial</b> du PCC pour papier

(1) Estimations Imerys.

## ■ PRODUITS

L'activité Pigments pour Papier offre une large gamme de kaolin, carbonate de calcium naturel (GCC) et carbonate de calcium précipité (PCC), utilisés dans l'industrie du papier comme produits de charge et de couchage ; ils se différencient par leur composition chimique, leur granulométrie, leur forme, leur blancheur et leur viscosité. Fondés sur une connaissance approfondie de leurs caractéristiques chimiques, les produits d'Imerys procurent aux clients toutes les propriétés requises : il s'agit non seulement de la blancheur, du brillant, de l'opacité et de la qualité d'impression, mais également d'une résistance mécanique élevée et d'une excellente rhéologie, qui contribuent à optimiser les processus de production.

Ce savoir-faire unique, combiné à la grande diversité de son offre, permet à la branche de proposer des solutions multi-pigments contribuant à l'utilisation la plus efficace de ses produits, en réponse aux besoins spécifiques des clients.

## Matières premières

- **Kaolin** : premier producteur mondial de kaolin pour papier, Imerys est le seul groupe actif dans les trois régions de production de kaolin de haute qualité pour papier. Chaque gisement présente des caractéristiques géologiques uniques et spécifiques, pour répondre aux besoins des papetiers mondiaux. Les gisements de kaolin d'Imerys et ses installations sont idéalement situés à proximité de ports spécialisés, dotés d'outils logistiques optimisés, au Brésil (État de Para), aux États-Unis (Savannah, Géorgie) et au Royaume-Uni (Fowey, Cornouailles).
- **GCC** (Carbonate de calcium naturel) : Imerys est le second producteur mondial de GCC pour papier. La proximité de ses usines de transformation situées dans les principales régions de fabrication de papier, proches des sites de production de ses clients, permet d'offrir une grande qualité de service et de flexibilité logistique.
- **PCC** (Carbonate de calcium précipité) : Imerys est le troisième producteur mondial de PCC. Fabriqué à partir de calcaire naturel, le PCC constitue un pigment de charge ou de couchage.

Une présentation détaillée de ces minéraux est réalisée en [section 1.3 du chapitre 1 du Document de Référence](#).

## Applications

Imerys transforme ses matières premières afin d'obtenir les qualités requises par ses clients.

- La calcination transforme le kaolin à haute température, pour obtenir un minéral plus inerte, conférant aux applications finales différentes propriétés, comme la blancheur et l'opacité, ainsi que la brillance, le lissage et la facilité d'impression.
- Le GCC est particulièrement réputé pour sa grande blancheur et son excellente rhéologie. Il améliore les caractéristiques physiques des produits finis (papier et emballages).
- Le PCC est produit artificiellement à partir de calcaire naturel et fournit un pigment de forme et de taille bien définies, doté d'excellentes qualités optiques.

À l'issue du traitement, le kaolin, le GCC et le PCC sont utilisés dans l'industrie du papier et du conditionnement, comme produits de charge et de couchage :

- **les produits de charge** sont ajoutés à la fibre de papier au début du processus de fabrication, juste avant la formation de la feuille de papier. Ils lui confèrent texture, opacité, blancheur et qualité d'impression. Les pigments de charge jouent un rôle croissant dans le succès des qualités de papiers couchés sans bois, papier journal et papiers super calandrés, où la demande d'amélioration des qualités d'impression est constante. Le coût de la fibre de papier ne cessant d'augmenter, l'utilisation du kaolin de charge s'impose, tant pour ses avantages techniques que pour l'économie qu'elle représente. L'usine située au Royaume-Uni (Cornouailles) fournit des kaolins de charge particulièrement adaptés à la production européenne de papier super calandré ;
- **les produits de couchage** entrent dans la composition de formules sophistiquées, en combinaison avec différents pigments et composants chimiques, pour obtenir les qualités de brillance, d'éclat et d'impression. Appliqué en fine couche à la surface de la feuille, les produits de couchage apportent l'opacité, la blancheur et la brillance, sans augmenter le poids du papier. En raison de sa distribution granulométrique, le kaolin brésilien de Capim™ (Delta de l'Amazonie) donne une blancheur et une opacité exceptionnelles ; il confère également une excellente qualité d'impression aux papiers couchés légers (LWC). Les kaolins produits aux États-Unis (Géorgie) sont principalement utilisés sur le marché mondial du papier pour des applications de couchage, exigeant un brillant parfait et une excellente qualité d'impression.

Le savoir-faire unique de formulation de la branche Pigments pour Papier et les ressources allouées à la Recherche & Développement permettent la mise au point de nouvelles solutions minérales apportant de la valeur à ses clients. Pour plus d'informations sur les innovations dans les activités Pigments pour Papier, [voir section 1.8 du présent chapitre 1 du Document de Référence](#).

## ■ MARCHES <sup>(1)</sup>

La branche Pigments pour Papier est active sur le marché mondial du papier et de l'emballage. Elle fournit les producteurs mondiaux (principalement européens et nord-américains), les principaux papetiers asiatiques et les producteurs locaux indépendants. L'Asie-Pacifique continue d'accroître sa position sur le marché mondial des papiers d'impression et d'écriture.

La baisse de la demande, consécutive à la crise économique mondiale a conduit à un recul de la production mondiale de papier d'impression et d'écriture. Le repli d'environ - 10,7 % observé en 2009 traduit une diminution des dépenses publicitaires dans les économies développées. La situation économique mondiale a entraîné une baisse de la demande sur les marchés européens et nord-américains dans lesquels les restructurations se sont poursuivies, avec de nouvelles fermetures de machines à papier.

Le marché des papiers d'impression et d'écriture a toutefois fait preuve de dynamisme dans les pays émergents asiatiques ainsi qu'en Amérique du Sud.

(1) Source : RISI (Resources Information System, Inc.).



## ■ PRINCIPAUX CONCURRENTS

- Kaolin : AKW (Allemagne) ; Vale/PPSA et Cadam (Brésil) ; BASF, KaMin et Thiele (États-Unis) ;
- GCC : Omya (Suisse) et divers concurrents locaux ;
- PCC : Minerals Technologies (États-Unis) ; Omya (Suisse).

## ■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

### Implantations industrielles

La branche Pigments pour Papier dispose de 45 implantations industrielles.

	Europe	Amériques	Asie-Pacifique
Kaolin	1	3	1
GCC	8	2	15
PCC	1	8	2
Unités de mélange	4		

En 2009, certaines activités en Asie et en Amérique du Sud ont été transférées de la branche Pigments pour Papier à la branche Minéraux de Performance et Filtration.

Les capacités de production ont par ailleurs été réduites, avec notamment, des arrêts temporaires, des fermetures de sites et des réorganisations en Europe, en Amérique du Nord et au Brésil.

### Qualité

La branche Pigments pour Papier est engagée dans un processus de certification avec 26 sites industriels certifiés ISO 9001 version 2000.

### Organisation commerciale

La commercialisation des produits des Pigments pour Papier est assurée par sa propre force de vente spécialisée dans les applications papetières.

## 1.7 MATÉRIAUX & MONOLITHIQUES

La branche Matériaux & Monolithiques est organisée autour des deux activités suivantes :

- Matériaux de Construction ;
- Solutions Réfractaires.

Dans ses deux activités, la branche Matériaux & Monolithiques détient des positions de marché fortes qu'elle continue de développer à travers une politique active d'innovation et des investissements sélectifs.

Grâce à des gisements de grande qualité et un processus de production performant, l'activité Matériaux de Construction est le premier producteur français de tuiles, briques et conduits de fumée en terre cuite et d'ardoises naturelles de haute qualité. Imerys participe également au développement des énergies renouvelables dans le domaine de la tuile solaire.

Avec Calderys, le leader mondial des réfractaires monolithiques silico-alumineux, l'activité Solutions Réfractaires fournit des produits

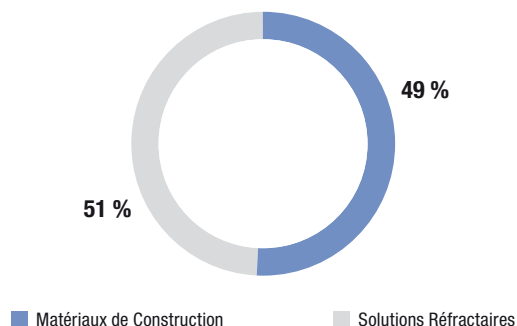
et services destinés aux "Industries des métaux liquides" (sidérurgie, fonderie, aluminium) ainsi qu'aux "Industries thermiques" (ciment, énergie, pétrochimie et incinération). Les produits de l'activité Supports de Cuisson sont quant à eux principalement utilisés dans la fabrication de céramiques et tuiles en terre cuite.

Les deux activités de la branche ont été affectées par la dégradation de l'environnement économique qui se poursuit depuis le milieu de l'année 2008. En 2009, les capacités industrielles de tuiles et de briques ont été progressivement adaptées au niveau de la demande et la production de réfractaires monolithiques a été ralentie dans la plupart des pays où le Groupe opère, à l'exception de l'Inde.

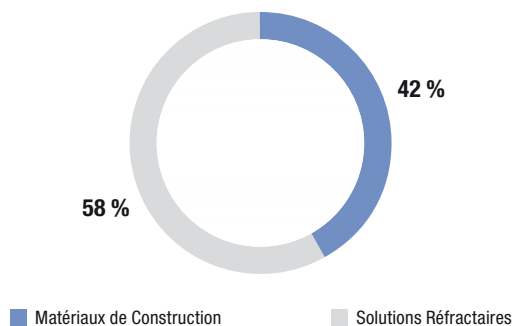
Le chiffre d'affaires de la branche Matériaux & Monolithiques pour l'année 2009 s'établit à 876 millions d'euros, contribuant ainsi à hauteur de 31 % au chiffre d'affaires du Groupe.

La branche dispose de 42 sites industriels dans 16 pays.

Chiffre d'affaires 2009 : 876 millions d'euros



4 048 salariés au 31 décembre 2009



## 1.7.1 PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA BRANCHE

Activités	Produits/Applications	Marchés	Positions Concurrentielles <sup>(1)</sup>
<b>MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION</b>	<b>TERRE CUITE</b>	<b>Tuiles et accessoires</b> <b>Matériaux de structure</b> Briques de structure (murs et cloisons) Conduits de fumée & Produits de soutènement en béton	Rénovation de toitures & construction neuve  Construction neuve  <b>N° 1 français</b> pour les tuiles, briques et conduits de fumée en terre cuite
	<b>ARDOISE</b>	<b>Ardoises naturelles</b>	Monuments historiques Tertiaire public  <b>N° 1 français</b> pour les ardoises naturelles
<b>SOLUTIONS RÉFRACTAIRES</b>	<b>RÉFRACTAIRES MONOLITHIQUES (CALDERYS)</b>	<b>Réfractaires monolithiques</b> Bétons coulés/vibrés Produits de projection Masses à damer Pisés secs Masses de bouchage <b>Formes préfabriquées</b>	Sidérurgie Fonderie Aluminium Ciment Incinération Production d'énergie Pétrochimie Construction et réparation de fours  <b>N° 1 mondial</b> des réfractaires monolithiques silico-alumineux
	<b>SUPPORTS DE CUISSON</b>	Supports de cuisson & éléments constitutifs de fours	Tuiles Céramiques fines Carrelages Applications thermiques Construction de fours  <b>N° 1 mondial</b> des supports de cuisson pour tuiles

(1) Estimations Imerys.

## 1.7.2 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

L'activité Matériaux de Construction fournit des matériaux en terre cuite (tuiles et briques, au travers d'une structure juridique unique, Imerys TC) et des ardoises (Ardoisières d'Angers) au secteur français du bâtiment. Ces produits s'adressent principalement au marché du résidentiel en logements individuels, neufs ou en rénovation. Les clients et partenaires de l'activité sont, pour l'essentiel, des négociants français en matériaux de construction.

Fin 2008, Imerys TC a également créé une société commune <sup>(1)</sup> avec EDF ENR (Énergies Renouvelables Réparties), Captelia™, dont la vocation est le développement et la fabrication de tuiles photovoltaïques intégrées, performantes et innovantes. Cette joint venture, qui vise à généraliser la production d'énergie sur les toitures traditionnelles, a poursuivi son essor en 2009.

Fin mai 2009, l'activité de fabrication et de commercialisation de poutrelles et poutres en béton, Planchers Fabre, a été cédée.

### ■ PRODUITS

#### Matières premières

L'activité Matériaux de Construction détient des réserves d'argile situées en France, à proximité de ses unités de transformation. Afin d'assurer la pérennité de l'exploitation, l'activité s'attache à développer ses réserves, notamment par achats ou échanges de

terrains, et planifie la restauration ou la réhabilitation des sites. En 2009, de nouvelles autorisations préfectorales ont été obtenues à proximité du site de La Boissière-du-Doré (Loire-Atlantique, France) pour le renouvellement de la carrière du Moulin Bondu ainsi que pour l'ouverture des carrières de Maisonneuve et de Leppo (Maine-et-Loire, France). Le renouvellement de la carrière de Chalain, près de l'usine de Saint-Marcellin (Loire, France), a également été autorisé.

La société Ardoisières d'Angers exploite une carrière souterraine de schiste ardoisier à Trélazé (Maine-et-Loire, France). L'extraction à 450 mètres de profondeur garantit l'exceptionnelle qualité de l'ardoise qui détient les propriétés suivantes : imperméabilité, résistance aux intempéries – notamment au gel –, inaltérabilité et la flexibilité, facilitant son utilisation. L'ardoise convient tout particulièrement aux toitures à fortes pentes.

Pour plus d'informations sur les réserves d'argiles et d'ardoise, voir [section 1.3 du présent chapitre 1 du Document de Référence](#).

#### Applications

##### Terre Cuite

L'activité Terre Cuite est spécialisée dans la conception, la production et la vente de matériaux de construction en terre cuite pour la couverture (tuiles et accessoires) et la structure (briques et conduits de fumée).

(1) Détenue à parts égales par chacun des partenaires.

L'intérêt des produits en terre cuite a été récemment confirmé par les conclusions du Grenelle de l'Environnement <sup>(1)</sup> relatives au logement : constructions saines, de Haute Qualité Environnementale (HQE) <sup>(2)</sup>, solides, durables, bénéficiant des qualités d'inertie thermique et d'étanchéité à l'air. À dimension équivalente, la brique en terre cuite offre par exemple une isolation thermique trois fois supérieure à celle des parpaings en béton.

Au cours de l'année 2009, l'activité Matériaux de Construction a poursuivi son effort d'innovation pour améliorer la valeur apportée aux clients et proposer des solutions constructives intégrées, améliorant les qualités environnementales des bâtiments. Pour plus d'informations sur les innovations, voir section 1.8 du présent chapitre 1 du Document de Référence.

### Tuiles et accessoires

Fédérée sous une marque unique, Imerys Terre Cuite™, la gamme de produits est composée de tuiles plates, tuiles canal et tuiles à emboîtement grand et petit moule. Elle comporte désormais 59 modèles et 69 coloris de tuiles en terre cuite, adaptées aux traditions et spécificités régionales. Sept appellations "terroirs", à forte notoriété, singularisent les différents modèles de tuiles : Gélis™, Huguenot™, Jacob™, Phalempin™, Poudenx™, Sans™, Ste Foy™. Imerys Terre Cuite™ a également élaboré des accessoires de couverture qui contribuent à libérer le couvreur des travaux de finition, car leur pose ne nécessite ni mortier, ni scellement. Avec les tuiles thermiques et photovoltaïques, Imerys Terre Cuite™ propose une offre globale et intégrée de couverture, saine, esthétique et efficace en matière d'économie d'énergie.

### Briques de structure

Les briques en terre cuite Imerys Terre Cuite™ (brique standard et produits techniques : Monomur et Optibric™) sont utilisées pour la construction de structure des bâtiments, dans les murs périphériques, les cloisons et les doublages intérieurs (briques plâtrières, système "Carrobric"). Leurs fonctions "porteuse" et/ou "isolante" les différencient des briques de parement, à vocation décorative.

Par ailleurs, Imerys Terre Cuite™ développe, produit et commercialise des conduits de fumée en terre cuite (boisseaux, de marque Ceramys™) adaptés aux systèmes de chauffage individuel.

### Ardoise

L'ardoise naturelle Angers-Trelazé® bénéficie d'une notoriété spontanée proche de 90 % auprès des professionnels de la filière couverture, grâce à son antériorité et son omniprésence sur les plus beaux bâtiments du patrimoine architectural français. Les monuments historiques constituent la vitrine qualitative des produits de la société Ardoisières d'Angers et leur prestige bénéficie à l'ensemble des gammes commercialisées.

En 2009, Ardoisières d'Angers a internationalisé ses sources d'approvisionnement et élargi sa gamme de produits pour répondre à toutes les typologies de marchés. Des ardoises naturelles provenant d'Espagne, du Brésil et Chine sont ainsi fournies depuis sa nouvelle plateforme de stockage de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique, France).

Par ailleurs, Ardoisières d'Angers a également élargi son offre de produits à destination des paysagistes (dallages, murets).

## MARCHÉS

### Évolution des marchés

L'activité des Matériaux de Construction est principalement liée à l'évolution des marchés du logement individuel neuf ou de la rénovation en France.

#### Terre Cuite

Le marché français de la construction individuelle neuve a enregistré un net repli en 2009, avec une baisse d'environ - 20 % des mises en chantier de logements individuels neufs par rapport à 2008.

Bénéficiant de la résistance de la rénovation (- 3,5 %) qui génère plus de la moitié de ses ventes, le marché de la tuile en terre cuite a limité son recul à - 13 %.

Le segment de la brique en terre cuite, qui est bien entendu directement lié à l'évolution de la construction neuve, s'est logiquement replié de - 20 % sur l'exercice. La part de marché des briques en terre cuite dépasse désormais 30 %. Les briques techniques en terre cuite progressent régulièrement en raison de leur facilité de pose et de leur haute qualité environnementale (H.Q.E.). Depuis le lancement récent de produits adaptés aux besoins spécifiques des logements collectifs et des bâtiments tertiaires, la brique en terre cuite entre progressivement dans ces nouveaux segments.

#### Ardoise

Le marché français de l'ardoise naturelle est caractérisé par l'importance de l'offre et la concurrence de l'ardoise espagnole dans le segment de la maison individuelle. En 2009, le marché est en net repli de - 19 %. Les segments "haut de gamme" (bâtiments publics, monuments historiques) continuent de privilégier l'ardoise française de qualité supérieure, particulièrement en rénovation.

### Principaux concurrents

- Terre Cuite : Wienerberger (Autriche) ; Bouyer-Leroux, Monier et Terreal (France) ;
- Ardoise : La Canadienne (Canada) et Cupa Pizarras, Samaca (Espagne).

(1) Grenelle de l'Environnement : Réunion nationale des 24 et 25 octobre 2007 regroupant l'État français et les représentants de la société civile afin de créer les conditions favorables à l'émergence d'une nouvelle donne française en faveur de l'environnement et des économies d'énergie.

(2) Haute Qualité Environnementale (H.Q.E.) : intégration, dans le bâti, des principes de Développement Durable tels que définis dans le programme adopté au Sommet planète Terre, ayant réuni plus de 100 chefs d'État à Rio de Janeiro (Brésil), en juin 1992. HQE est une marque déposée en France.

## ■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

### Implantations industrielles

En raison de son caractère de marché de proximité, la bonne répartition des sites industriels et implantations commerciales permet une desserte optimale du marché français. Les 20 sites industriels se répartissent ainsi au sein de l'activité :

<b>Terre Cuite</b>	Tuiles : 12	Briques de Structure : 5	Conduits de Fumée : 2
<b>Ardoise</b>	1		

En 2009, le dispositif industriel a été adapté à la baisse du marché français de la construction individuelle, avec des fermetures temporaires et définitives de lignes de production.

### Qualité

La démarche qualité constitue, depuis plusieurs années, une préoccupation centrale de l'activité Matériaux de Construction.

Depuis novembre 2004, tous les sites de la Terre Cuite sont certifiés ISO 9001 et tous les produits fabriqués sont conformes à la norme (NF) associée à leur catégorie. La certification porte sur les principales caractéristiques du produit, notamment, les aspects géométriques, dimensionnels, physiques (résistance à la compression), thermiques et hygrométriques (dilatation à l'humidité). Imerys TC a été le premier fabricant à certifier une gamme de tuiles NF Montagne, plus exigeante que la norme NF pour la résistance au gel.

Tous les sites industriels ainsi que le siège de la société Imerys TC à Limonest (Rhône, France) sont certifiés ISO 14001 dans le cadre d'un système de management environnemental. Le site de La Boissière-du-Doré (Loire-Atlantique, France), intégré en janvier 2008, a obtenu les certifications ISO 9001 et ISO 14001 en juin 2009.

L'ardoise naturelle Angers-Trélazé® a été la première ardoise à recevoir de l'AFNOR la marque NF-Ardoises, en mars 2005. Les produits de la marque Angers-Trélazé® répondent ainsi, depuis lors, à la plus exigeante des normes françaises.

### Organisation commerciale

#### Terre Cuite

L'activité Terre Cuite est structurée en six régions commerciales dans chaque gamme de produits – tuiles, briques et conduits de fumée –, afin de répondre aux besoins de ses clients.

Chaque client est en relation avec un interlocuteur unique chargé de l'ensemble du processus depuis la commande jusqu'à la livraison. Parallèlement, Imerys Terre Cuite offre des services répondant aux besoins de ses clients et utilisateurs et met en œuvre une stratégie de communication adaptée, au travers d'Encyclopédies (Encyclopédie de la Tuile et Encyclopédie de la Brique), de sites internet spécifiques : [www.e-toiture.com](http://www.e-toiture.com), [www.imerys-toiture.com](http://www.imerys-toiture.com), complété par un site dédié aux produits solaires, [www.imerys-solaire.com](http://www.imerys-solaire.com) ; [www.imerys-structure.com](http://www.imerys-structure.com) ; [www.mamaison-terre-cuite.com](http://www.mamaison-terre-cuite.com), pour le grand public.

Des réseaux professionnels sont animés pour promouvoir l'ensemble des gammes de produits (label "Négoce Expert Terre Cuite" avec près de 500 négoce partenaires s'investissant dans la technique de pose des briques à joints minces ; "Le Club Poseurs" comptant 400 spécialistes dans l'activité briques ; le Réseau Imerys Solaire, lancé en 2009 pour développer la prescription d'installations photovoltaïques).

Pour assurer le développement des professions de couvreurs, maçons, spécialistes de la terre cuite, Imerys dispense les formations nécessaires dans 9 centres dédiés : près de 1 600 professionnels du bâtiment sont formés chaque année aux techniques de pose de la tuile, à la mise en œuvre du joint mince en brique, ainsi qu'à l'installation des systèmes photovoltaïques en toiture grâce à la formation diplômante "Quali PV Bat".

Imerys Terre Cuite soutient par ailleurs de nombreuses initiatives citoyennes, à travers des partenariats avec les Architectes de l'Urgence et la Fondation Sylvain Augier, qui milite pour la sauvegarde de la beauté des paysages.

#### Ardoise

Six secteurs commerciaux constituent l'organisation commerciale d'Ardoisières d'Angers.

En 2009, Ardoisières d'Angers a poursuivi les actions de fidélisation des entreprises de couverture au sein du "Club de la Bleue" regroupant plus de 250 partenaires. La simplification de l'offre produits et de la tarification, ainsi que la refonte du site internet [www.ardoise-angers.com](http://www.ardoise-angers.com) (également accessible par le site portail [www.e-toiture.com](http://www.e-toiture.com)) améliorent l'accessibilité à l'information.

## 1.7.3 SOLUTIONS RÉFRACTAIRES

Les Solutions Réfractaires regroupent les deux activités Calderys et Supports de Cuisson.

### Calderys

Calderys est le leader mondial des réfractaires monolithiques silico-alumineux. Les réfractaires monolithiques sont des matériaux utilisés dans la construction ou la réparation de revêtements réfractaires

devant supporter des températures élevées et des conditions de sollicitation intensive. Ils sont également utilisés dans la fabrication de réfractaires préfabriqués, aussi appelés "pièces de forme prêtes à l'emploi". Grâce à son expertise technique, Calderys propose une gamme complète de solutions réfractaires (produits, ingénierie, supervision).

## Supports de Cuisson

L'activité Supports de Cuisson développe, conçoit, fabrique et commercialise, dans le monde entier, des supports de cuisson (pièces de forme destinées à maintenir le produit final pendant sa fabrication) et des éléments constitutifs de fours industriels (protections réfractaires pour les parois et structures de wagons de cuisson).

Principalement destinés aux fabricants de tuiles et de céramiques fines (vaisselle, sanitaire, carrelage), ces produits sont également utilisés dans les applications thermiques (frittage<sup>(1)</sup> de métaux, ferrites<sup>(2)</sup>).

## ■ PRODUITS

### Matières premières

#### Calderys

Les produits de Calderys sont constitués de matières premières minérales, naturelles ou synthétiques, comme les chamottes, l'andalousite, la mullite, la bauxite, l'alumine tabulaire ou fondue (monolithiques silico-alumineux ou "monolithiques acides"), les spinelles, la magnésie, la dolomie (monolithiques "basiques"), auxquelles sont incorporés des liants (ciments réfractaires, argiles ou additifs). Les monolithiques sont posés en utilisant les techniques de coulage, de projection ou de bouchage.

La valeur ajoutée des monolithiques est fondée sur la possibilité de s'adapter à toutes les formes de fours, même les plus complexes. Leurs propriétés, telles que leur relative facilité d'emploi et leur rapidité d'installation permettent aux réfractaires monolithiques de s'intégrer dans de nombreuses applications. Ces atouts sont les principales raisons d'une lente, mais régulière, augmentation de leur part de marché par rapport aux réfractaires façonnés (briques), dans toutes les industries.

Les efforts d'innovation de Calderys ont été concentrés sur l'amélioration des performances, la facilité d'utilisation et la diminution de l'empreinte environnementale de ses produits. Dans le contexte économique difficile qui a prévalu en 2009, les clients ont souhaité s'orienter vers des réfractaires meilleur marché, mais performants. Calderys a donc développé et lancé une nouvelle gamme de produits sûrs et économiques qui répondent à ces préoccupations. Pour plus d'information sur la R&D et les innovations, voir section 1.8 du chapitre 1 du Document de Référence.

### Supports de Cuisson

Les supports de cuisson sont composés de matériaux réfractaires (cordiérite, mullite, carbure de silicium) qui présentent les caractéristiques suivantes :

- résistance aux chocs mécaniques et thermiques, pour protéger le produit final (tuile, pièce céramique) des éventuelles déformations et réactions de contact et pour augmenter la durée de vie du support ;
- légèreté, afin d'optimiser la capacité de cuisson disponible et réduire la consommation d'énergie lors du processus de cuisson.

## Applications

### Calderys

Les produits de Calderys sont utilisés dans toutes les industries nécessitant des hautes températures : la sidérurgie, les fonderies de métaux ferreux et non ferreux (y compris l'aluminium), les centrales électriques, les incinérateurs, l'industrie du ciment, les usines pétrochimiques.

Ces produits constituent des solutions techniques proposées aux clients et répondent exactement à leurs exigences. Outre les réfractaires monolithiques fabriqués par Calderys, la gamme de produits comprend des formes prêtes à l'emploi, des isolants, des systèmes d'ancrage et autres accessoires. Calderys propose également des services de conception, d'ingénierie et de supervision de l'installation des produits et dispense les formations nécessaires aux installateurs et aux clients.

### Supports de cuisson

La très large gamme de produits permet de répondre aux spécificités de forme et de conditions d'utilisation requises par les clients : température, cycles de cuisson, systèmes de charge et de manipulation. Le bureau d'études est doté d'un système de conception assistée par ordinateur qui simule les performances thermiques et mécaniques du support, son comportement et sa résistance aux chocs mécaniques et aux vibrations. Cette étape, indispensable au processus de développement, permet de répondre aux besoins des clients les plus exigeants :

- pour l'industrie de la tuile, la fabrication des supports de cuisson en "H" et en "U" : posés sur des wagons de cuisson, ces supports maintiennent les tuiles lors de leur passage prolongé dans des fours tunnel, traditionnels ou intermittents. L'activité fabrique et commercialise également des superstructures et éléments de construction, extrêmement flexibles et ultralégers, destinés aux systèmes d'enfournement. La nouvelle gamme de supports en cordiérite allégée (Aptalite™) contribue à réduire la consommation énergétique des clients. La première installation de ces supports innovants a été réalisée en 2009 pour équiper un four de cuisson de tuiles ;
- pour les marchés des céramiques fines : les supports individuels ou empilables, pressés, coulés ou extrudés sont destinés à la cuisson de la vaisselle et des pièces sanitaires ; la cuisson du carrelage requiert des supports coulés ou pressés.

(1) Frittage : procédé de fabrication de pièces consistant à chauffer une poudre sans la mener jusqu'à la fusion. Sous l'effet de la chaleur, les grains se soudent entre eux, ce qui forme la cohésion de la pièce.

(2) Ferrite : céramique ferromagnétique à base d'oxyde de fer.

## MARCHÉS

### Évolution des marchés

#### Calderys

Les réfractaires monolithiques produits par Calderys sont commercialisés mondialement, et plus spécialement en Europe et en Asie.

En 2009, Calderys a été confronté à une baisse importante de la demande dans le secteur de l'acier, dont la production a reculé de - 30 % en moyenne sur ses principaux marchés, à l'exception de l'Inde. De nombreux arrêts de fabrication sont intervenus tout au long de l'année ; la production a cependant rebondi au 4<sup>e</sup> trimestre 2009. Le segment de la fonderie a enregistré une évolution similaire. Les industries de haute température (ciment, verre, incinération, pétrochimie) ont fait preuve d'une meilleure résistance en raison du niveau récurrent de maintenance et de la mise en service, au 1<sup>er</sup> semestre principalement, de projets de construction de fours lancés en 2008. L'effet positif de ces projets a progressivement diminué depuis lors, avec un repli du nombre de nouvelles commandes.

#### Supports de Cuisson

L'activité Supports de Cuisson s'adresse principalement aux fabricants de tuiles et de céramiques fines, en Europe, en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

En 2009, la crise économique s'est traduite par un fort ralentissement d'activité dans le secteur de la construction. Les investissements en nouvelles lignes de production de tuiles ont été très peu nombreux en Europe. Les fabricants de tuiles, de sanitaires et de céramiques fines ont subi d'importantes baisses d'activité et ont drastiquement limité le renouvellement des supports de cuisson, en particulier au 2<sup>nd</sup> semestre. Dans les pays émergents (Europe de l'Est, Asie), la baisse de la demande locale et la chute des exportations vers les économies matures ont pesé sur les ventes de supports de cuisson.

### Principaux concurrents

- **Calderys** : RHI (Autriche), Vesuvius (Belgique), Tata Refractories (Inde) ;
- **Supports de Cuisson** : Burton GmbH & Co. KG (Allemagne), Beijing Trend (Chine), Saint-Gobain (France), HK-Ceram LTD (Hongrie).

## SITES INDUSTRIELS, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

### Implantations industrielles

L'activité Solutions Réfractaires dispose de 21 sites industriels dans 16 pays, répartis de la façon suivante :

	Europe	Amériques	Asie-Pacifique & Afrique
Calderys	9	1	7
Supports de Cuisson	3		1

Afin de s'adapter à la baisse de la demande, la production allemande de réfractaires monolithiques a été regroupée sur un site unique.

### Qualité

Calderys s'attache à livrer, partout dans le monde, des produits de qualité identique. Grâce à un système de comparaisons et une base de données scientifiques, Calderys sélectionne localement les matières premières appropriées, correspondant au niveau de qualité requis. Treize sites de Calderys et tous les sites des Supports de Cuisson sont certifiés ISO 9001 version 2000.

### Organisation commerciale

Afin de garantir une approche tournée vers le marché et d'offrir à ses clients des solutions réfractaires complètes, Calderys dispose de bureaux de vente ou de filiales sur tous ses marchés majeurs. Calderys est ainsi présent dans plus de 30 pays.

La commercialisation des produits de l'activité Supports de Cuisson est, pour sa part, assurée par une organisation structurée en quatre zones géographiques, renforcée par un réseau international d'agents et de distributeurs.

## 1.8 INNOVATION

### 1.8.1 RECHERCHE, TECHNOLOGIE & INNOVATION

Partenaire essentiel de la performance de ses clients, Imerys leur apporte des solutions techniques qui améliorent leurs procédés de fabrication, diminuent leurs coûts et renforcent la qualité de leurs produits. Cette transformation mobilise des savoir-faire et des processus industriels complexes, souvent exclusifs et constamment optimisés.

#### ■ UNE STRUCTURE SOLIDE

Imerys conduit un effort soutenu d'innovation qui s'appuie sur les travaux de 270 scientifiques et techniciens. Les moyens alloués à la recherche ont été maintenus en 2009, dans un contexte économique difficile.

Sept principaux centres disposent des équipements d'analyse et de transformation les plus modernes :

- Villach (Autriche), laboratoire centré sur les réfractaires et abrasifs, également très actif dans les céramiques techniques ;
- Lompoc (Californie, États-Unis), le laboratoire de référence pour les minéraux de performance et de filtration ;
- Sandersville (Géorgie, États-Unis), plus spécifiquement centré sur le développement de procédés et de nouveaux kaolins pour papier ;
- St-Quentin Fallavier (France), où sont élaborés les nouveaux réfractaires monolithiques ;
- Limoges (France) où le Groupe a tiré avantage de la création d'un pôle européen de la céramique pour y installer un centre de recherches sur les minéraux pour céramiques ;
- Par Moor (Royaume-Uni), pour les kaolins et carbonates pour papier et pour les minéraux de performance ;
- Bodio (Suisse), pour les graphites et carbonés.

Dix-huit laboratoires régionaux élaborent quant à eux des solutions adaptées à chaque client.

#### ■ LA MISE EN ŒUVRE DES BONNES PRATIQUES

L'innovation chez Imerys est un processus décentralisé. Chacune des activités du Groupe est chargée de générer dans son métier ses nouveaux produits et procédés. Une coordination est assurée par la Direction de l'Innovation, qui assure la diffusion des bonnes pratiques et fait naître les projets nécessitant la mise en commun de compétences venant d'horizons diversifiés.

Une base de données des "connaissances & compétences", rend accessibles les rapports de recherches réalisés depuis une vingtaine d'années à l'ensemble du personnel scientifique et technique du Groupe. Une réunion annuelle permet à tous les Directeurs de laboratoire de se rencontrer et d'échanger des informations sur leur métier, les développements les plus récents, les percées

technologiques réalisées et les meilleures pratiques de Recherche, Développement & Innovation :

- les projets de Recherche & Développement font l'objet de revues périodiques au cours desquelles les orientations techniques et les ressources à y consacrer sont décidées (environ 70 % du budget R&D du Groupe sont dédiés aux projets, le solde étant dédié au support technique apporté aux usines et aux clients). Les équipes de R&D nouent de plus en plus de liens avec les universités, sous forme de soutien à des travaux de thèses, ou en sous-traitance de moyens d'analyse ou de sections complètes de projets de recherche ;
- l'un des aspects essentiels de l'innovation dans le Groupe est l'association étroite des Directions Marketing aux différentes étapes des projets d'innovation, pour appuyer les équipes scientifiques et techniques : au stade initial, les équipes marketing contribuent à la recherche de marchés attractifs dans lesquels les produits d'Imerys peuvent être utilisés ; elles participent également à l'évaluation de l'intérêt d'une nouvelle idée pour les marchés et leur apport permet d'orienter les recherches en cours ; enfin, leur appui est essentiel lors du lancement du produit (réalisation de la documentation technique ; formation des forces de ventes ; segmentation appropriée des marchés permettant d'identifier les clients susceptibles d'accepter l'innovation proposée) ;
- l'innovation dans le Groupe s'appuie sur l'interface permanente entre les équipes Marketing/R&D et Industries. L'industrialisation des nouveaux produits joue aussi un grand rôle. Imerys dispose ainsi de plusieurs unités pilotes où les procédés de laboratoire sont expérimentés à plus grande échelle dans des conditions très proches des conditions industrielles. Cette étape permet de finaliser la mise au point des procédés avant de passer à la construction d'une ligne industrielle spécialisée.

Enfin, la Direction de l'Innovation identifie les opportunités pour les transformer en nouveaux métiers pour le Groupe. Depuis sa création, plusieurs dizaines d'axes potentiels ont ainsi été recensés. Après 24 mois de tests, l'activité Minéraux pour l'Exploitation Pétrolière a été lancée en 2009, tirant de la gamme étendue de matières premières du Groupe et intervenant à différents stades de l'exploitation pétrolière.

#### ■ DÉVELOPPEMENT DES PRODUITS ET PORTEFEUILLE DE SOLUTIONS

Grâce à son portefeuille unique de minéraux, à sa connaissance approfondie de leurs propriétés et à son expertise industrielle, Imerys élabore des solutions appropriées aux attentes de ses clients, tant en terme de coûts et de fonctionnalités des produits finis, que d'efficacité de leurs procédés de production.

En développant des solutions innovantes, le Groupe s'efforce aussi de réduire l'impact environnemental de ses produits tout au long de



leur cycle de vie. Des objectifs relatifs à l'innovation sont intégrés dans le plan d'action de Développement Durable du Groupe. Ils comprennent : la mise au point et le lancement, chaque année, de plusieurs produits représentant un bénéfice pour l'environnement ; la mesure, dès le stade de la conception, de l'impact carbone d'un nombre croissant de projets.

Parmi les multiples nouveautés introduites en 2009, nombreuses sont celles qui comportent un avantage environnemental, d'hygiène ou de sécurité.

## Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie

### Minéraux pour Céramiques

Inauguré en avril 2009 à Limoges, le Ceramic Centre regroupe en un seul lieu l'ensemble des compétences auparavant dispersées. Une équipe de 20 personnes dont six scientifiques titulaires d'un doctorat – spécialistes de la géologie, de la caractérisation des minéraux et de leur traitement, des savoir-faire céramique et de la connaissance des marchés – concentre ses travaux sur le développement de solutions minérales nouvelles pour les applications existantes et sur la mise au point d'applications ou de produits nouveaux.

Les travaux du Ceramic Centre portent en particulier sur la baisse des besoins thermiques lors de la cuisson des céramiques et sur la mise au point de produits plus légers permettant des économies de matière première et d'énergie. C'est en poursuivant le même objectif, qu'a été introduite sur le marché en 2009 une nouvelle pâte de porcelaine pour vaisselle de table permettant de réduire significativement la température de cuisson et d'économiser des réfractaires d'enfournement.

Parmi les innovations de l'année, les équipes des Minéraux pour Céramiques ont lancé un additif minéral utilisé comme adjuvant dans les centrales thermiques ou les incinérateurs. En réagissant avec les cendres, cet additif réduit leur agressivité chimique. Il permet ainsi de limiter la corrosion et d'éviter la formation de dépôts solides dans les échangeurs de chaleur et les conduits de gaz chaud. Au total, il diminue le besoin d'entretien des installations et améliore le rendement de récupération d'énergie.

### Minéraux pour Réfractaires

Le C.A.R.R.D. (Centre de Recherche et Développement pour les Abrasifs, les Réfractaires et Fonderie – Villach, Autriche) a mis au point en 2008 de nouvelles suspensions stables à base d'alumine électro fondue permettant la réalisation de carapaces destinées aux applications de haute performance de la fonderie de précision (alliages titane ou cobalt/nickel). Elles ont été testées avec succès à l'échelle industrielle en 2009. Utilisées pour fabriquer, entre autres pièces, les moules des ailettes de turbines de grandes dimensions, ces suspensions aqueuses permettent des économies très significatives. Les performances obtenues permettent d'envisager la substitution des carapaces à base d'oxyde d'yttrium, traditionnellement utilisées par les fondeurs, et bien plus onéreuses que les solutions en alumine. Entièrement aqueuses, elles affranchissent également les industriels de contraintes santé/environnement liées à l'emploi de solvants organiques.

### Minéraux Fondus

Les nouveaux produits lancés par le C.A.R.R.D. ont été bien accueillis par le marché.

- Les nouveaux abrasifs frittés Alodur™ Rod 92 and 96 sont notamment utilisés pour les meules de dégrossissage des lingots à la sortie des fours de sidérurgie. La structure microcristalline de ces grains abrasifs améliore la durée de vie des meules ainsi que leurs performances. Des tonnages significatifs ont été vendus en 2009.
- Le nouveau grain abrasif FRSK AFC est enrobé par un additif minéral qui améliore les échanges thermiques entre la meule et les pièces usinées. Ce traitement du grain augmente le rendement abrasif de 40 à 80 %, permettant une augmentation encore plus sensible de la productivité.
- Dans la magnésie, une coopération technique a été engagée avec un important client pour améliorer les propriétés de conductivité thermique à température élevée de la magnésie électro fondue utilisée pour l'application d'éléments chauffants.

Une part importante des activités de recherche du C.A.R.R.D. continuent d'être dédiés aux programmes de la Direction de l'Innovation dans le domaine des céramiques techniques, en étroite collaboration avec les autres équipes de R&D du Groupe. Ce partenariat interne a débouché sur deux nouvelles applications en cours de test industriel.

### Graphite & Carbone

Les équipes de R&D de l'activité ont développé de nouvelles qualités de graphite et noir de carbone pour des applications innovantes :

- les carbones C-THERM™ viennent compléter la gamme des carbones pour polymères thermiquement conducteurs. Ces produits de nouvelle génération sont utilisés pour la fabrication de tubes polymères conducteurs de chaleur pour ses propriétés de conductivité thermique. Dans l'industrie géothermique, ces tubes remplacent le cuivre, plus cher et plus difficile à mettre en forme. Les carbones C-THERM™ sont également utilisés pour la fabrication des nouveaux corps de Diodes Electro-Luminescentes (LED) où leurs propriétés de dissipation thermique permettent de remplacer les solutions conventionnelles en aluminium par des polymères thermiquement conducteurs ;
- C-ENERGY™ sont des additifs à base graphite et de noir de carbone de très haute pureté. Ils sont utilisés pour leur conductivité dans la production des électrodes pour les batteries Lithium Ion de nouvelle génération destinées à l'industrie automobile.

### Minéraux de Performance & Filtration

Les innovations ont été nombreuses dans le domaine des additifs fonctionnels pour des applications très diversifiées : filtration, peinture, plastiques et caoutchouc, industrie pétrolière, ciment et béton, cosmétiques,... Un grand nombre de ces nouveaux produits offre un bénéfice environnemental et commercial.

Dans les marchés des Minéraux de Performance :

- Imercure™X10, un additif pour vernis bois à durcissement sous ultraviolets, a été lancé en 2009. Le contrôle strict de la taille et de la forme de particules permet d'accroître la résistance et la dureté du vernis tout en assurant transparence, clarté et netteté ;

- la gamme des carbonates de calcium FiberLink™ pour la production de fibres non tissées a été renforcée. Utilisés dans la production des lingettes jetables pour la cosmétique, l'hygiène et les détergents ménagers, ces nouveaux carbonates accroissent la productivité et réduisent l'impact environnemental du produit ;
- un nouveau support de catalyse a été mis au point pour l'industrie pétrolière. À base de silice et d'alumine naturelles, il remplace des solutions techniques synthétiques ;
- le portefeuille de produits a également été étendu avec la fourniture de suspensions minérales aqueuses pour peinture. Ces nouvelles suspensions sont bien adaptées aux besoins des producteurs de peinture disposant de capacités de séchage limitées ou de formulations peu nombreuses. Elles permettent également une meilleure maîtrise des contraintes logistiques, d'hygiène et de sécurité ;
- lancés en 2008, ImerFill® 15 et 20 (États-Unis) ont connu un bon développement commercial. Ces carbonates de calcium utilisés comme charge dans les applications cimentières, améliorent les propriétés physiques des bétons prêts à l'emploi tout en réduisant la quantité d'eau requise pour leur mise en œuvre. Nécessitant beaucoup moins d'énergie pour sa production que le ciment, ImerFill® améliore sensiblement l'empreinte carbone globale du produit fini ;
- les efforts de réduction de l'impact environnemental des produits Imerys ont également conduit à l'utilisation des stériles de production de carbonates de calcium de l'usine de Sylacauga aux États-Unis (Alabama) sur le marché des matériaux de construction reconnus comme innovants en matière environnementale (certification américaine LEED). Un premier produit LEED a été mis au point pour le marché des revêtements de sols résistants à base de résine. De nouvelles opportunités de développement sur ce segment de marché prometteur (dalles de sols, moquettes, revêtements de murs,...) sont à l'étude.

Les innovations suivantes ont été lancées en 2009 sur les marchés de la filtration.

- Pour l'industrie de la bière, Cynergy® combine les propriétés de stabilisation et de filtration de la boisson en un seul produit pour des performances améliorées. Ce nouvel agent de filtration permet en effet aux brasseurs de remplacer des agents de stabilisation dont l'utilisation dégradait les propriétés mécaniques de filtration.
- L'amélioration des techniques de contrôle de la taille des particules d'alumino-silicate naturel utilisé sur le marché cosmétique améliore les fonctionnalités des produits et simplifie la mise point des formulations cosmétiques.
- Un nouveau type de perlite expansée, requérant moins d'énergie pour sa production, a également été mis au point.

## Pigments pour Papier

L'expertise technique d'Imerys et ses capacités de R&D, combinées avec la gamme très étendue de pigments de l'activité, font du Groupe un partenaire idéal pour les papetiers et les producteurs d'emballages dans le monde entier. Les spécifications techniques requises par les papetiers, de plus en plus pointues et contraignantes, doivent non seulement répondre à des critères de qualité du papier ou du

support d'emballage mais également améliorer la performance opérationnelle des machines à papier. Le choix du pigment – ou du mélange de pigments – a un impact majeur sur la qualité du papier et sur l'efficacité de la machine.

D'importants travaux techniques sont menés pour remplacer les fibres de papier – plus coûteuses – par des pigments dans des qualités de papier variées. Outre l'économie de coûts directe, le remplacement des fibres par des charges minérales permet de substantielles économies d'énergie. Les minéraux retiennent moins d'eau que les fibres permettant un séchage du papier plus rapide et moins intensif en énergie. Une gamme complète – FibreLean™ – de carbonates et de kaolins de couchage a été mise au point par les équipes de recherche d'Imerys et permet de remplacer jusqu'à 5 % de fibres.

Par ailleurs, les équipes techniques ont mis au point une nouvelle gamme de kaolins hyper-plats – E-Type™ – tirant parti des caractéristiques uniques des kaolins nord-américains (Géorgie) du Groupe. La structure cristalline des kaolins E-Type™ se caractérise par son rapport entre le diamètre maximum des particules et leur épaisseur. Elle leur confère ainsi des propriétés très couvrantes. Mis au point pour une large variété d'applications papetières, ces kaolins sont particulièrement adaptés au couchage des papiers légers. Mélangés avec des carbonates de calcium, ils améliorent les propriétés de pré-couchage pour les papiers plus haut de gamme.

## Matériaux & Monolithiques

### Matériaux de Construction

Les efforts d'innovation portent essentiellement sur la mise au point de produits toujours plus fonctionnels et esthétiques, alliant performance technique et rapidité de pose, ainsi que sur l'amélioration des services apportés aux clients. Par ailleurs, Imerys Terre Cuite étend et complète régulièrement sa gamme de produits pour proposer une offre globale, compatible avec les nouvelles normes en matière d'économie d'énergie et de respect de l'environnement, et pour anticiper leurs évolutions.

Dans les tuiles, comme chaque année, de nouveaux modèles et coloris ont été introduits sur le marché. Cette "nouvelle génération" de tuiles vise notamment à accompagner les constructeurs de maisons individuelles ; elle est également bien adaptée au marché de la rénovation, grâce à des modèles qui respectent les spécificités architecturales locales.

- La gamme des tuiles destinées au Nord de la France a été élargie avec la Panne S. Ce modèle est disponible en 8 coloris. La Double Panne S, une tuile "2 en 1", réduit quant à elle considérablement le temps de pose. Cette gamme conserve également un rendu esthétique respectueux des traditions régionales.
- Plus globalement, une gamme de tuiles double a été créée avec la Double HP 20, l'Artoise, l'Auxoise et la Double Panne S. Ces nouveaux modèles combinent les avantages des tuiles grand format 10 au m<sup>2</sup> (rapidité de pose et très bon rapport qualité prix) à l'esthétique des tuiles traditionnelles de petite taille (22 tuiles au m<sup>2</sup>).

Dans les briques, l'optimisation des performances thermiques, la facilité et la rapidité de pose, la simplification des solutions, l'amélioration des conditions de travail et de productivité sur les

chantiers sont les principaux axes de travail pour la brique de structure et la cloison terre cuite.

En 2009, de nombreuses solutions innovantes ont été introduites sur le marché, parmi lesquelles :

- L'Optibric PV 4G : avec un gain d'isolation de 40 % par rapport au bloc béton, ce nouveau produit devient la référence thermique pour les murs à isolation rapportée. Il permet de proposer économiquement des maisons basse consommation, répondant dès aujourd'hui à la réglementation thermique applicable en France à partir de 2012. Ce produit a obtenu la médaille de bronze au Trophée de l'Innovation Batimat 2009.
- Le demi-coffre de volet roulant en terre cuite de 20 cm : ce nouvel accessoire de la gamme des briques de murs permet l'intégration aisée des volets roulants dans l'épaisseur de la maçonnerie. Il divise par trois les déperditions thermiques autour des coffres de volets roulants grâce à la maîtrise de l'étanchéité et à l'isolation rapportée en face arrière du volet roulant.

Ces deux produits manifestent la volonté d'Imerys Terre Cuite de proposer des solutions favorisant un habitat énergétiquement plus performant, en luttant contre les ponts thermiques à tous les niveaux (murs, planchers et ouvertures).

Dans la brique de cloison, un nouveau système constructif, Intuitys®, combine les atouts d'un montage universel sur ossatures aux qualités de la terre cuite, des parements fins en terre cuite étant fixés sur une ossature métallique standard. Le montage, très intuitif, permet une mise en œuvre simple et rapide. Ce système constructif innovant améliore significativement les performances acoustiques, mais également l'inertie thermique par rapport à la plaque de plâtre.

### Solutions Réfractaires

En 2009, l'effort d'innovation de Calderys a tout particulièrement porté sur le développement et le lancement de solutions réfractaires combinant souvent plusieurs avantages pour ses clients :

- l'innovation technique, pour répondre à l'évolution de leurs procédés, à l'émergence de nouveaux marchés ou permettre une amélioration notable des performances ;
- la réduction des coûts ;
- la plus grande disponibilité des équipements, l'accent étant ici mis sur la rapidité d'installation, la diminution de la fréquence et des temps d'arrêt nécessaires au remplacement des revêtements réfractaires ;
- la réduction des impacts environnementaux, par l'utilisation de matières recyclées et la réalisation d'économies d'énergie lors de la mise en place du réfractaire et de l'exploitation de l'équipement.

Enfin, l'amélioration de gammes locales de produits (principalement pour la filiale indienne ACE Calderys), par le développement de solutions combinant les technologies Calderys et les contraintes

d'approvisionnement en matières locales, a également constitué un axe important de travail des équipes scientifiques et techniques.

Parmi les très nombreux développements ou lancements de l'année, les innovations suivantes sont à noter :

- adaptée aux marchés de la sidérurgie, de la fonderie ou de l'aluminium, la nouvelle gamme de réfractaires à séchage rapide et sans ciment "Quick Dry-out No Cement Castable" (QDNCC) rend l'installation des bétons plus facile, plus sûre. Elle réduit jusqu'à 50 % le temps de séchage du nouveau revêtement sur site grâce à un nouveau liant minéral. Au total, cette nouvelle gamme de produits permet des économies d'énergie, diminue les émissions, améliore la sécurité et réduit les coûts globaux des clients ;
- utilisé dans les cubilots de fonderie, CALDE™ RAM CC 60 S25 permet d'allonger la durée de vie du revêtement réfractaire de 50 % tout en réduisant le temps d'immobilisation des équipements lors de son remplacement. Cette nouvelle solution technique simplifie significativement le procédé client ;
- mise au point pour les marchés thermiques (incinération ; production d'électricité), CALDE™ CAST HR 45 AR est la première solution 100 % réfractaires monolithiques répondant aux exigences de résistance aux acides requises par ces marchés. L'intégralité des tours de lavage des gaz peut désormais être équipée d'un revêtement de réfractaires monolithiques (se substituant aux solutions précédentes combinant briques et bétons réfractaires), permettant ainsi aux industriels de se conformer aux nouvelles réglementations en matière de rejets. Sur ce même marché, Calderys a également développé deux produits à couche mince : utilisé dans l'incinération des déchets ménagers, CALDE™ ACLG 5307 permet de diviser par quatre le coût global du revêtement réfractaire (grâce notamment à la réduction des quantités de réfractaires installées et à la rapidité de mise en œuvre) et améliore les performances. CALDE™ PATCH PT 90 HR permet quand à lui la protection de surfaces soumises à une forte abrasion, avec l'installation d'une couche mince de béton.

### ■ PROCÉDÉS

En matière de procédés, le Groupe a entrepris de dresser l'inventaire de ses procédés industriels et mis en place une équipe dédiée, "Imerys Minerals Processing Group" (IMP). Cet inventaire, aujourd'hui réalisé sur une quarantaine des sites du Groupe, permet de décrire chaque usine selon une structure identique, quels que soient le pays, le minéral et le procédé. Il vise également à référencer les fournisseurs d'équipements et à identifier les experts internes. L'équipe joue aussi un rôle de conseil et aide les ingénieurs opérationnels à optimiser le fonctionnement de leurs équipements. La mise en place des indicateurs de performance des procédés permet de mesurer le potentiel d'amélioration des lignes de production.

## 1.8.2 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le capital d'innovation d'Imerys est essentiel à sa performance. Sa protection juridique est donc pleinement intégrée au processus de développement produits de chaque activité.

Les experts internes en propriété intellectuelle de la Direction Juridique mènent une campagne active pour sensibiliser tous les collaborateurs concernés au strict respect de la confidentialité des travaux et informations générés par les équipes de recherche et d'assistance technique. La politique en matière de propriété intellectuelle consiste à enrichir et étendre continuellement la protection des actifs essentiels du Groupe. Imerys dispose d'un large portefeuille de marques et de brevets ou demandes de brevets : il est titulaire de plus de 3 300 marques enregistrées ou en cours d'enregistrement, de 810 brevets et demandes de brevets et de plus de 190 modèles industriels et d'utilité.

Afin de conférer une protection efficace à sa dénomination sociale, le Groupe a déposé la marque "Imerys" dans 90 pays.

Le Groupe continue à évaluer et optimiser le ratio coûts/avantages de son portefeuille de droits de propriété intellectuelle. Il procède

régulièrement à la rationalisation de son portefeuille de brevets, de dessins ou modèles industriels et de marques afin de veiller à la protection efficace des technologies, modèles et marques génératrices de valeur pour Imerys. Le nombre des brevets du Groupe a ainsi été réduit en 2009. Les moyens de protection intellectuelle les plus appropriés et les plus adaptés économiquement par rapport à la technologie concernée sont sélectionnés pour tirer un avantage compétitif maximum des innovations (dépôt de brevet, publication, secret, etc.).

Imerys entend également assurer une défense active de ses droits de propriété intellectuelle pour conserver les avantages compétitifs qu'ils lui confèrent. Il s'attache à protéger la propriété industrielle dans tous les domaines et sur tous les continents lorsque cela s'avère pertinent.

À la connaissance d'Imerys, aucun brevet, licence, marque, dessin ou modèle ne présente un risque susceptible de peser sur l'activité et la rentabilité globales du Groupe. De même, Imerys n'a connaissance d'aucun litige en matière de propriété intellectuelle, d'aucune opposition formée en ce domaine, susceptible d'avoir un effet négatif significatif sur ses activités ou sa situation financière.

## 1.9 DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 1.9.1 L'APPROCHE D'IMERYS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### ■ STRATÉGIE ET APPLICATION

La dimension internationale du Groupe lui confère des responsabilités particulières vis-à-vis de ses salariés, des communautés au sein desquelles il est implanté, de ses actionnaires et de l'environnement. Il a ainsi identifié différents engagements auxquels ces parties prenantes sont attachées :

- Environnement : veiller à gérer les activités en respectant l'environnement, ce qui suppose d'exploiter les réserves minérales de façon responsable ;
- Santé, Sécurité : promouvoir santé et sécurité aux collaborateurs sur leur lieu de travail ;
- Ressources Humaines : offrir aux collaborateurs les moyens de se développer professionnellement et leur assurer une couverture sociale satisfaisante ;
- Relations avec les communautés : agir en tant que membre à part entière des communautés au sein desquelles le Groupe est implanté ;
- Innovation : développer et fabriquer des produits et des technologies de qualité, respectueux de l'environnement ;
- Gouvernance : appliquer et améliorer constamment les pratiques de Gouvernement d'Entreprise du Groupe.

La satisfaction de ces attentes est aujourd'hui une condition indispensable à la poursuite de l'exploitation des gisements de minéraux. En conséquence, la performance environnementale et sociale constitue un élément clé des résultats du Groupe.

La stratégie de Développement Durable du Groupe est arrêtée par un Comité de Pilotage qui se réunit chaque trimestre et regroupe différentes fonctions de l'entreprise. Trois membres du Comité Exécutif d'Imerys siègent à ce Comité qui intègre, depuis 2009, un Responsable opérationnel ayant une longue expérience du Groupe et de ses activités. Cette stratégie est préparée par un groupe de travail composé de professionnels de l'Environnement, Hygiène & Sécurité, du Développement Durable et des Ressources Humaines. Représentatifs des différentes unités opérationnelles et des zones géographiques dans lesquelles Imerys est présent, ils proposent les objectifs à moyen terme (2009-2011) du Groupe en matière de Développement Durable. Le Directeur Environnement, Hygiène & Sécurité (EHS) du Groupe en coordonne le déploiement. Le Conseil d'Administration accorde une attention croissante aux risques et aux enjeux de Développement Durable. Il confie au Comité des Comptes la revue annuelle des structures, politiques, objectifs et résultats en la matière.

À travers un dialogue suivi, le Groupe reste attentif aux observations des agences de notation qui évaluent le risque de non-profitabilité lié à des critères de Développement Durable et s'appuie notamment sur

leurs remarques pour ajuster ses plans d'actions. Imerys rencontre régulièrement les investisseurs qui pratiquent l'investissement socialement responsable et déploie un important effort de communication, sur le site Internet du Groupe, ainsi qu'à travers la vue d'ensemble qu'il donne dans son rapport de Développement Durable, publié tous les deux ans.

#### ■ INDICATEURS ET PÉRIMÈTRE DE REPORTING

Depuis 2005, le périmètre de reporting Développement Durable du Groupe englobe toutes les activités sur lesquelles il exerce un contrôle opérationnel. Chacun des indicateurs publiés a été sélectionné au regard de ses axes clés d'intervention et de sa pertinence par rapport aux activités du Groupe. Ils sont élaborés en concertation avec les responsables compétents en interne et sont cohérents avec les Directives du GRI<sup>(1)</sup> et le "Green House Gas Protocol", reporting mondial de l'énergie et des émissions de CO<sub>2</sub> (la méthodologie adoptée pour la définition de chacun des indicateurs est présentée sur le site internet [www.imerys.com/section Développement Durable](http://www.imerys.com/section/Dveloppement_Durable)).

Les données 2007 et 2008 présentées dans cette section diffèrent – pour ce qui concerne l'Environnement, l'Hygiène & la Sécurité – de celles publiées dans le Rapport Annuel 2008 : la prise en compte de quelques variations de périmètre et la correction de quelques erreurs mineures de reporting sont les principales sources de différence.

Les processus utilisés pour recueillir les données ont été contrôlés par les Commissaires aux comptes du Groupe (Ernst & Young Audit et Deloitte & Associés) pour les données 2007, et par le Département Contrôle Interne du Groupe pour les données 2008 et 2009.

Imerys publie un rapport Développement Durable tous les deux ans. L'édition 2009 de ce document est en ligne sur le site internet ([www.imerys.com](http://www.imerys.com)) et donne accès à des informations complémentaires sur la stratégie, les plans d'action et les réalisations du Groupe en matière de Développement Durable.

#### ■ DROITS DE L'HOMME

L'augmentation des activités d'Imerys dans les pays en développement est susceptible de modifier le niveau des risques associés aux enjeux en matière d'Environnement, Hygiène & Sécurité et de respect des Droits de l'Homme. Afin d'assurer l'alignement des sociétés récemment acquises dans ces pays aux normes appliquées par le Groupe dans ces domaines essentiels, des séminaires d'orientation sont systématiquement organisés dès la première année d'intégration. Ils permettent de définir les axes d'amélioration à poursuivre. En 2009, l'accent a plus particulièrement été mis sur la problématique du travail des enfants dans l'ensemble des sites d'Asie-Pacifique : les responsables opérationnels de l'ensemble des sites d'Imerys dans la région ont été formés sur les règles à respecter

(1) Le GRI, ou Global Report Initiative a pour but d'encourager une évolution permettant "d'ancrer le reporting économique, environnemental et social dans les pratiques des sociétés au même titre que le reporting financier et d'en assurer la comparabilité".

en matière de travail des enfants ; les plus importants fournisseurs de ces sites ont été invités à certifier qu'ils se conformaient à la convention de l'Organisation Internationale du Travail relative au travail des enfants ; enfin, les équipes d'auditeurs internes vérifient désormais l'application du protocole à l'occasion de leurs missions dans les pays jugés sensibles. Aucun cas de non-conformité n'a été relevé en 2009. Le programme se poursuivra en 2010 sur les sites du Groupe situés en Afrique et en Amérique latine.

Plus globalement, le Groupe souhaite associer ses fournisseurs à sa démarche de Développement Durable, notamment au travers de son processus de qualification. Engagé en 2008, le programme SQF ("Système de Qualification des Fournisseurs") vise à minimiser les risques d'approvisionnement et à qualifier les fournisseurs.

## ■ CONSOMMATION D'EAU

Imerys prélève des eaux souterraines pour maintenir ses carrières en bon état d'exploitation et utilise de l'eau pour transformer ses minéraux. Ces eaux sont ensuite stockées dans des bassins de rétention pour être réutilisées ou relâchées dans les cours d'eau après décantation et traitement. Par ailleurs, les produits du Groupe sont parfois livrés sous forme de suspension aqueuse.

Imerys recense depuis 2007 ses consommations d'eau (hors eaux souterraines prélevées pour maintenir les carrières en état) et améliore chaque année la précision des données collectées. Le tableau ci-après en présente l'évolution au cours des trois dernières années :

(en millions de litres)	2009	2008	2007 <sup>(1)</sup>
<b>Consommation totale d'eau dont :</b>	<b>50 515</b>	<b>62 660</b>	<b>76 991</b>
Eau obtenue auprès de fournisseurs d'eau	12,0 %	13,1 %	11,9 %
Eau prélevée dans les eaux souterraines	56,6 %	47,8 %	51,8 %
Eau prélevée dans l'eau de surface	21,4 %	22,7 %	23,4 %
Eau obtenue auprès d'autres sources	10,0 %	16,4 %	12,9 %

En 2009, le Groupe a réalisé l'inventaire de ses sites les plus fortement consommateurs d'eau et confirmé qu'aucun d'entre eux n'était situé dans une zone susceptible de souffrir de pénurie en eau <sup>(1)</sup>. L'objectif pour 2010 est de favoriser l'échange des bonnes pratiques entre ces sites pour réduire leur consommation et améliorer les systèmes de recyclage lorsque nécessaire. À cet effet, les quantités d'eau recyclées par les sites seront identifiées.

## ■ DÉCHETS

Les activités du Groupe produisent de faibles quantités de déchets industriels, les procédés de transformation des minéraux utilisés étant principalement mécaniques (tel le broyage) et physiques (telle la séparation par densité). L'objectif est de séparer les minéraux ayant une valeur pour les clients de ceux n'ayant aucune valeur marchande. Ces derniers sont généralement stockés sur les sites ou à proximité, car ils pourront être éventuellement utilisés à l'avenir grâce à des avancées technologiques ou de nouvelles opportunités

Après la formation des responsables achats du Groupe en 2008, le déploiement du programme a été engagé.

## ■ PLAN D'ACTION POUR L'ENVIRONNEMENT

Depuis 2008, Imerys concentre son action sur les cinq protocoles associés aux impacts potentiellement les plus élevés pour son activité en matière d'environnement : contrôle des rejets atmosphériques ; gestion de la qualité des eaux ; gestion des produits chimiques ; restauration après exploitation minière ; stabilité des digues et terrils. Depuis 2008, une auto-évaluation du déploiement de ces protocoles est présentée tous les trimestres à la Direction Générale par chacune des activités du Groupe. En 2010, cette approche sera relayée par le développement des systèmes de management environnementaux.

de marché. Dans de nombreux cas, ces minéraux servent de matériaux de remblai lors des travaux de réhabilitation des sites arrivés en fin d'exploitation. Ils ne sont donc pas comptabilisés en tant que "déchets".

Imerys recense depuis 2007 la production de déchets et leur recyclage et améliore chaque année la précision des données collectées. Le tableau ci-après en présente l'évolution au cours des trois dernières années :

(en tonnes)	2009	2008	2007
<b>Déchets totaux dont :</b>	<b>330 706</b>	<b>437 920</b>	<b>348 774</b>
Déchets industriels dangereux	3,2 %	0,4 %	0,6 %
Déchets industriels dangereux recyclés	0,1 %	0,1 %	1,0 %
Déchets industriels non dangereux	35,6 %	37,7 %	44,2 %
Déchets industriels non dangereux recyclés	61,1 %	61,8 %	54,2 %

(1) À partir de la cartographie mise à disposition par le WBCSD (World Business Council for Sustainable Development).

## ■ RÉHABILITATION DE SITES

L'activité minière n'entraîne qu'une occupation temporaire du sol. Afin de maîtriser les retombées environnementales de l'activité d'extraction, les entités du Groupe préparent un plan de réhabilitation des sites, en fin de vie de la carrière. Ce plan décrit les méthodes de réhabilitation appliquées pendant l'exploitation du site et au moment de sa fermeture. À fin décembre 2009, l'auto-évaluation du déploiement des protocoles environnementaux prioritaires montre que près des trois-quarts des sites du Groupe concernés disposent d'un plan de réhabilitation formalisé.

Imerys s'efforce de réduire les impacts négatifs sur la biodiversité en minimisant la superficie de la zone affectée, en la réhabilitant en continu lorsque cela est possible et en mettant en place des mesures compensatoires. L'étude sur la biodiversité réalisée en 2009 sur l'ensemble des sites européens montre qu'environ 20 % d'entre eux se situent sur ou à moins de 10 km de zones reconnues pour leur intérêt en matière de biodiversité. En 2010, l'évaluation sera étendue aux États-Unis et au Brésil et le partage des bonnes pratiques favorisé.

## ■ SYSTÈMES DE MANAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT (SME)

Après avoir mis l'accent sur les programmes de conformité, l'objectif est désormais que toutes les activités du Groupe soient à terme dotées d'un Système de Management Environnemental (SME) permettant la prise en charge des risques et enjeux afférents à la protection de l'environnement. Une procédure d'auto-évaluation autour des 8 piliers d'un SME efficace a été développée et fait, depuis 2008, l'objet d'un nouveau protocole environnemental (E8) pleinement intégré au programme d'audit EHS. Le manquement à l'un des 8 aspects du protocole est signalé dans les rapports d'audit interne depuis mi-2009 et sera plus strictement suivi à compter de 2010. Outre l'auto-évaluation réalisée selon ces huit piliers, l'obtention des certifications ISO 14001 ou EMAS est encouragée et considérée comme une réalisation du plus haut niveau au sein d'Imerys. Elle n'est cependant pas exigée.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de sites Imerys disposant d'un système de management environnemental (SME).

(nombre de sites)	2009	2008	2007
Certifiés ISO 14001 ou EMAS <sup>(1)</sup>	59	61	54
Site disposant des 8 piliers d'un bon SME	48	42	37
<b>Total</b>	<b>107</b>	<b>103</b>	<b>91</b>

(1) EMAS : Eco Management and Audit Scheme (Norme Européenne).

## ■ CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET ÉMISSIONS DANS L'AIR

L'origine principale des émissions de gaz à effet de serre du Groupe est l'utilisation de combustibles. L'énergie est utilisée principalement pour la transformation des matières premières ou des produits (concassage, chauffage, séchage, broyage, raffinage, fusion, frittage, calcination, etc.). En outre, certaines opérations sont elles-mêmes à l'origine d'émissions de CO<sub>2</sub> (notamment par décarbonatation).

Une vingtaine de sites industriels du Groupe participe au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre mis en place au sein de l'Union Européenne. Pour la deuxième année d'application de la Phase 2 de ce système d'échange (2008-2012), les émissions issues de ces sites industriels demeurent inférieures aux quotas d'émission attribués. Elles sont en baisse par rapport à l'année précédente.

Imerys s'est fixé pour objectif d'améliorer de 3 % par an son efficacité énergétique et de 4 % par an son efficacité carbone grâce à une gestion coordonnée de l'énergie et au développement de plans d'actions "énergie & carbone" par les entités opérationnelles.

Après l'amélioration de 6,3 % de l'efficacité énergétique obtenue sur la période 2006-2008, le Groupe a enregistré une dégradation de ses performances en 2009 (- 2,6 %) liée à l'impact mécanique de la baisse du taux d'utilisation des capacités de production sur le rendement énergétique. Celle-ci a toutefois été modérée par les efforts réalisés au cours des deux dernières années pour mettre en œuvre des procédés et des matériels plus économes en énergie ou récupérant l'énergie thermique.

En parallèle, les émissions spécifiques de CO<sub>2</sub> liées à l'énergie fossile ont augmenté de 3,1 % par rapport à 2008 (- 9,3 % au cours des 2 années précédentes), traduisant une dégradation du mix énergétique. La part relative de biomasse consommée a augmenté (4,2 % de la consommation totale d'énergie, contre 4 % en 2008), mais la baisse des consommations énergétiques a été plus sensible sur le gaz que sur les autres énergies primaires fossiles plus émettrices de CO<sub>2</sub> et l'électricité.

## Consommation d'énergie

### Evolution de la consommation totale d'énergie <sup>(1)</sup> du Groupe sur trois ans (nette de l'électricité revenue)

(en milliers de Gj)	2009	2008	2007
<b>Total</b>	<b>27 582</b>	<b>40 512</b>	<b>43 359</b>

### Répartition par source d'énergie

(en %)	2009
Électricité	30 %
Gaz naturel	39 %
Autres combustibles fossiles	27 %
Biomasse	4 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

## Émissions de CO<sub>2</sub>

### Évolution des émissions totales de CO<sub>2</sub> du Groupe liées à la consommation d'énergie biomasse comprise et au process <sup>(1)</sup>

(en milliers de tonnes)	2009	2008	2007
<b>Total</b>	<b>2 340</b>	<b>3 429</b>	<b>3 605</b>

### Répartition 2009 par source d'émission

(en %)	2009
Énergie <sup>(2)</sup>	90,0 %
Process	5,8 %
Biomasse	4,2 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>

(2) Hors biomasse.

## ■ ÉMISSIONS DE SO<sub>x</sub> ET DE NO<sub>x</sub>

Évolution des émissions d'oxyde de soufre (SO<sub>x</sub>) et d'azote (NO<sub>x</sub>) du Groupe :

(en tonnes <sup>(3)</sup> )	2009	2008	2007
Oxyde de soufre (SO <sub>x</sub> )	3 193	4 709	4 984
Oxyde d'azote (NO <sub>x</sub> )	4 613	6 687	7 201

(3) Les émissions de SO<sub>x</sub> et de NO<sub>x</sub> sont estimées en appliquant des facteurs de conversion spécifiques à chacune des sources de combustibles consommés. Les émissions de SO<sub>x</sub> et de NO<sub>x</sub> liées au process ne sont pas encore intégrées.

(1) En termes de reporting des consommations d'énergie et des émissions de CO<sub>2</sub> :

- Seuls les sites de production du Groupe sont pris en compte dans le périmètre. Les activités commerciales, les bureaux de vente et les bureaux administratifs, pour lesquels la majorité des indicateurs sélectionnés serait inadaptée, ont été exclus du champ d'application du reporting. Cette exclusion constitue un impact mineur sur la consommation d'énergie et les émissions de CO<sub>2</sub>.
- Imerys sous-traite, sur quelques sites, certaines activités, essentiellement le transport et l'extraction minière. Quand les données relatives au carburant utilisé sont disponibles, en particulier quand Imerys achète ce carburant, celui-ci a été pris en compte. En revanche, dans le cas où le carburant est acheté par les sous-traitants, les données correspondantes n'ont pas été prises en compte car elles ne pouvaient pas être saisies avec la rigueur et la fiabilité requises. Seules les données concernant les sociétés dont Imerys détient le contrôle opérationnel ont été prises en compte.
- La méthodologie du GHG Protocol a été appliquée aux données 2008 et 2007 afin de fournir une information comparable au périmètre 2009. Pour les États-Unis, les facteurs d'émission de l'électricité sont ceux de la e-grid.



## 1.9.2 SÉCURITÉ

L'exploitation minière et le traitement des minéraux requièrent une solide culture de la sécurité afin d'éviter tout accident. Les sites industriels d'Imerys ont toujours accordé une grande importance à la sécurité et mis en œuvre des programmes d'amélioration de leur performance. Depuis 2005, une série d'initiatives stratégiques

a été lancée en matière de sécurité pour accompagner ces efforts et fournir aux sites les outils et la formation nécessaires à l'amélioration continue et durable de la sécurité sur le lieu de travail. Depuis le lancement de ces programmes, le taux d'accidents avec arrêt de travail du Groupe a été réduit de plus de 75 %.

Le tableau ci-dessous présente les taux de fréquence et de gravité des accidents dans le Groupe au cours des trois dernières années :

	2009	2008	2007
<b>Taux de fréquence <sup>(1)</sup></b>			
Employés Imerys	2,88	4,68	5,67
Autres employés <sup>(2)</sup>	3,97	4,22	8,10
<b>Taux de gravité <sup>(3)</sup></b>			
Employés Imerys	0,19	0,20	0,18
Autres employés <sup>(2)</sup>	0,04	0,11	0,14

(1) Taux de fréquence : (nombre d'accidents avec arrêt de travail x 1 000 000)/nombre d'heures travaillées.

(2) Salariés d'une société sous contrat avec Imerys, tels que sous-traitants ou intérimaires, en charge d'une opération spécifique sur site ou fournissant un service.

(3) Taux de gravité : (nombre de jours perdus x 1 000)/nombre d'heures travaillées.

2009 a été marquée par une nouvelle et forte amélioration du taux de fréquence des accidents du travail. De plus, aucun accident mortel n'a été à déplorer tant pour les salariés du Groupe que pour ses sous-traitants. Pour 2010, l'objectif est de renouveler ce résultat et de mettre en œuvre les actions nécessaires à la baisse du taux de gravité. Pour prévenir les accidents graves, le Groupe a lancé en 2007 les "Six Protocoles Critiques" ; ils recouvrent les activités qui génèrent les risques les plus importants de blessures graves ou de décès dans l'exploitation minière : la sécurité électrique ; la consignation des énergies dangereuses ; la protection des machines et convoyeurs ; le travail en hauteur ; les équipements mobiles (bulldozers, chariots élévateurs, engins de levage, etc.) et la stabilité des sols. Toutes les activités d'Imerys ont ainsi été amenées à évaluer leur niveau de conformité aux standards définis dans ces protocoles et à mettre en place les mesures correctives appropriées. Depuis 2008, un "Challenge Sécurité" vise à consolider en Asie-Pacifique et en Amérique latine la culture de sécurité au sein du Groupe.

### ■ SANTÉ

Imerys met en place des mesures destinées à l'amélioration continue de l'environnement de travail de ses employés. Engagé depuis 2005 pour vérifier la conformité avec les réglementations locales applicables, le programme global d'hygiène industrielle du Groupe se poursuit.

De nombreux salariés du Groupe sont exposés à des poussières minérales et à des produits chimiques. Le Groupe a donc mis en place un protocole visant à identifier, évaluer et maîtriser ou supprimer les sources potentielles d'exposition aux produits dangereux dans l'environnement de travail.

La plupart des implantations européennes du Groupe participent depuis 2006 à l'accord européen sur la "Protection de la Santé des Travailleurs par l'observation de Bonnes Pratiques dans le cadre de la manipulation et de l'utilisation de la silice cristalline et des produits qui en contiennent". Le deuxième rapport sur l'application de l'accord paraîtra en juin 2010. Par ailleurs, à l'initiative de l'Association Européenne des Minéraux Industriels (IMA-Europe), Imerys participe depuis 2000 à la constitution d'une base de données des emplois/expositions à partir de mesures de la fraction alvéolaire des poussières minérales. L'objectif est désormais d'établir des indicateurs permettant la définition de priorités d'actions, de contrôle et de suivi des progrès sur le long terme.

La prévention de l'exposition au bruit et aux vibrations comme l'amélioration de l'ergonomie et des conditions globales de travail font également partie des objectifs du Groupe en matière de santé au travail.

### ■ REACH<sup>(1)</sup>

Imerys s'implique dans l'identification et la gestion de l'impact de ses produits sur la santé, la sécurité et l'environnement tout au long du cycle de vie. Le Groupe met en œuvre le règlement européen REACH. Les "minéraux présents dans la nature" sont exemptés d'enregistrement, ce qui réduit considérablement l'impact de ces nouvelles réglementations sur Imerys. Un petit nombre des produits du Groupe reste toutefois soumis à enregistrement et les démarches nécessaires pour se conformer au règlement ont été engagées. Le Groupe suit par ailleurs avec attention et prépare la mise en œuvre du Système Global Harmonisé (SGH), qui vise à harmoniser les systèmes internationaux de classification et de communication des dangers.

(1) REACH : Réglementation européenne sur les produits chimiques (enRegistration, Evaluation, Autorisation de substances Chimiques).

### 1.9.3 CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE ET AUDITS

Dans chaque pays où il exerce ses activités, Imerys est soumis à différentes réglementations en matière d'Environnement, Hygiène et Sécurité. Pour veiller à leur respect, des audits périodiques des sites sont réalisés. Le plan d'audit EHS est fixé en fonction d'un barème de risques intégrant des critères tels : que la taille des

sites, l'existence de structures de stockage de minéraux solides, l'apparition d'incidents environnementaux ou le taux d'accidents avec arrêt de travail. 2009 a été marquée par une baisse – en partie liée à la conjoncture économique – du nombre d'audits : 31 missions ont été réalisées contre 37 l'année précédente.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de poursuites dont le Groupe a fait l'objet au cours des dernières années ainsi que le montant des amendes (en euros) :

	Nombre de poursuites			Montant des amendes (en euros)		
	2009	2008	2007 <sup>(1)</sup>	2009	2008	2007 <sup>(1)</sup>
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>20 172</b>	<b>45 496</b>	<b>64 483</b>

(1) Hors décision du Gouvernement brésilien suite à un rejet accidentel de kaolin en juin 2007 chez Imerys Rio Capim Caulim.

### 1.9.4 RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS

La prise en compte des attentes des communautés proches des sites industriels et miniers du Groupe est indispensable à la pérennité de son métier. Partout dans le monde, il s'agit pour Imerys d'accroître les retombées positives de ses activités et d'en réduire les éventuels aspects négatifs. Ceci passe par un dialogue constructif avec les parties prenantes locales et conduit à une plus grande implication d'Imerys dans le développement économique local.

Les communautés au sein desquelles le Groupe est implanté sont d'une grande diversité. Le mode de gestion décentralisé du Groupe est dès lors particulièrement adapté pour traiter des relations avec ces communautés. Cette souplesse permet en effet à chaque entité de s'adapter aux valeurs, aux contraintes locales et aux possibilités de la communauté où elle est implantée. Dans le cadre d'un nouveau protocole des relations avec les communautés adopté depuis 2007,

Imerys délègue officiellement sur chaque site la responsabilité des relations avec les communautés au salarié le plus élevé dans la hiérarchie, en charge de la gestion du site au quotidien. Dans tous les sites d'extraction minière et de production, cette fonction est assurée par le Directeur d'usine, le Directeur de la mine ou équivalent. Dans le cadre du protocole de relations avec les communautés, ce Responsable doit dresser la liste des partenaires concernés et créer un plan d'amélioration continue des relations avec ses eux.

Finalisée début 2009, l'évaluation du niveau de déploiement du protocole auprès des vingt principaux sites du Groupe montre l'importance accordée par l'ensemble des responsables opérationnels à la qualité des relations qu'ils entretiennent avec leurs parties prenantes et à la prise en compte de leurs attentes.

### 1.9.5 RESSOURCES HUMAINES

La mission de la Direction des Ressources Humaines est de créer les conditions pour que le Groupe dispose des moyens humains nécessaires à son développement et que son organisation progresse de manière efficace et coordonnée.

Dans ce cadre, elle élabore et met en œuvre des principes et des processus globaux en adéquation avec le mode de gestion décentralisé du Groupe, dans le respect des différentes réglementations nationales.

Les professionnels de la fonction Ressources Humaines sont responsables dans leur entité de l'intégralité de la fonction, sous la responsabilité hiérarchique du manager opérationnel de cette entité. La fonction est également coordonnée au niveau des grandes zones géographiques dans lesquelles le Groupe opère.

#### ■ PRINCIPES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES & DOMAINES CLÉS D'INTERVENTION

Le Groupe a élaboré une politique de ressources humaines articulée autour des principes suivants :

- répondre aux attentes de ses salariés, notamment en matière de conditions de travail et de sécurité, de couverture sociale et de développement professionnel ;
- fournir à l'encadrement des règles de gestion conformes à l'esprit et à l'éthique du Groupe, en particulier en matière de comportement exemplaire, de dialogue et de respect d'autrui ;
- favoriser une intégration harmonieuse de ses activités dans leur environnement en s'impliquant activement auprès des communautés locales.

Le Groupe s'engage à respecter les réglementations en vigueur dans les pays où il est implanté, en particulier en matière d'hygiène et de

sécurité, de non-discrimination, de respect de la vie privée, de travail des enfants, de rémunérations et de temps de travail.

Les processus soutenant ces principes s'appliquent ainsi à un certain nombre de domaines clés tels :

- **le recrutement** : attirer les profils les plus appropriés, propres à soutenir la croissance interne comme le déploiement de nouvelles activités. Le contexte économique dégradé en 2009 a contribué à raréfier le nombre de postes ouverts. Cependant, le Groupe a mené quelques recrutements ciblés et lancé en fin d'année une initiative visant à accueillir plus de cent étudiants stagiaires de grandes écoles ou universités ;
- **la mobilité** : pourvoir les postes disponibles par les compétences existantes dans le Groupe. À cette fin, Imerys s'est doté d'outils communs à toutes les activités et fonctions, comme l'évaluation individuelle annuelle et les plans de succession des principaux responsables. Cet objectif de mobilité interne est une priorité des équipes Ressources Humaines et des Comités spécialisés se tiennent donc régulièrement à ce sujet ;
- **la formation** : permettre à chacun de développer ses talents et favoriser les échanges des meilleures pratiques. Parallèlement aux actions initiées par les activités, le Groupe élabore des actions plus ciblées pour les dirigeants, ainsi que pour approfondir certaines expertises métiers (finance, géologie, marketing, gestion de projet...) ;
- **les rémunérations et avantages sociaux** : déployer des dispositifs coordonnés, compétitifs, tenant compte des résultats de l'entité dans laquelle travaillent les salariés et de la performance individuelle. Si la compétitivité nationale est privilégiée, certains systèmes mis en place visent à fonder une approche commune de la performance, en particulier pour les dirigeants et cadres supérieurs (système de bonus annuels comportant des critères financiers et des poids relatifs identiques entre activités). Enfin, l'initiative de certains projets comme les modifications des régimes de protection sociale sont du ressort de la Direction des Ressources Humaines du Groupe ;
- **les relations sociales** : le Groupe entend développer des relations constructives avec son personnel et ses représentants dans le respect des règles locales.

Créé en 2001, le Comité d'Entreprise Européen (CEE) se réunit une fois par an en séance plénière. Quinze pays européens (Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Suède) y sont représentés par une délégation salariale de quinze membres. Son bureau, composé de cinq membres, se réunit au moins deux fois par an. L'année 2009 s'est conclue par un avis favorable des représentants du CEE sur un nouvel accord concernant notamment son champ territorial, la désignation de ses membres, ses attributions, son

fonctionnement. Il entrera en application dès ratification par les membres actuels du Comité.

La nécessité d'améliorer l'efficacité et la productivité des activités du Groupe peut conduire à des restructurations internes et à des suppressions de postes. Dans de telles situations, la politique du Groupe requiert que les activités donnent la priorité à la recherche de solutions de reclassement interne et mettent en place des formations de reconversion et des formules d'accompagnement pour la recherche d'un emploi ou la réalisation d'un projet personnel ;

- **la communication interne** : elle s'efforce de mettre à disposition de chacun l'information qui pourra lui être utile pour comprendre l'environnement et les activités du Groupe. Un réseau de correspondants locaux assure la transmission de l'information et la diffusion de l'actualité Groupe :
  - des sessions d'accueil sont régulièrement organisées pour les managers,
  - les annonces de nomination ou d'organisation sont, jusqu'à un certain niveau hiérarchique, assurées par la Communication Interne Groupe, grâce à l'intranet Imerys,
  - le journal d'entreprise "Imerys News" a pour principaux objectifs le développement du sentiment d'appartenance, le partage d'expériences et l'apport d'informations. Des numéros hors série sont édités lors d'événements majeurs, tel que le challenge Développement Durable,
  - le Groupe publie également des brochures dédiées à des sujets spécifiques comme "Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires" ou "La Gestion & Communication de Crise" ;
- **le Reporting sur les Ressources Humaines** : un reporting mensuel couvrant l'ensemble du périmètre du Groupe est en place depuis 2005 ; il comporte des indicateurs très détaillés (traduits en cinq langues) concernant notamment les effectifs par pays, par type de contrat et par activité, la formation professionnelle, le handicap, la structure d'âge et l'ancienneté.

Un organigramme du Groupe, publié régulièrement, mentionne les principales liaisons hiérarchiques et fonctionnelles au sein d'Imerys. Il comporte l'indication d'environ 700 fonctions avec les noms et localisations de leurs titulaires. Sa diffusion reste volontairement limitée à un strict usage interne.

En 2008, la Direction des Ressources Humaines a mis en place une base de données cadres conforme aux réglementations applicables en matière d'échange et de protection des données personnelles. À la fin de l'année 2009, plus de 1 000 profils de dirigeants et cadres seniors y étaient intégrés. Cet outil permet d'accéder rapidement au parcours des salariés concernés du Groupe et aux composantes de leur rémunération, est une aide incontestable à la mobilité interne.

## ■ LES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE DES RESSOURCES HUMAINES

### Effectifs

	31/12/2009	31/12/2008
Total Groupe au 31/12	14 592	17 016
Effectif moyen annuel	15 368	17 913

Au 31 décembre 2009, l'effectif directement administré par le Groupe est de 14 592 salariés, dont 512 contrats à durée déterminée (CDD) soit 3,5 % des effectifs totaux. L'effectif était de 17 016 au 31 décembre 2008, dont 903 CDD (soit 5 %).

Pour évaluer l'effectif global du Groupe, il convient de tenir compte du recours à l'intérim et à la sous-traitance "métier" in situ (2 387 personnes au 31 décembre 2009). Les pays faisant le plus appel à cette force de travail externe sont l'Inde (766), les États-Unis (418), le Brésil (349), la France et le Vietnam. À cela s'ajoutent 88 stagiaires au 31 décembre 2009 (81 au 31 décembre 2008). Au total, l'effectif global d'Imerys (y compris intérim, sous-traitance in situ et stagiaires) s'établit donc à 17 067 personnes au 31 décembre 2009, contre 19 171 au 31 décembre 2008.

Au cours de l'année 2009, les effectifs ont régulièrement diminué du fait de réorganisations dans les activités affectées par la crise économique mondiale. Dans un premier temps, ces réductions ont surtout concerné la main-d'œuvre telle que l'Intérim ou les CDD. Des méthodes de réduction temporaire d'activité ont ensuite été mises en place (chômage partiel, solde des congés payés, etc.), notamment en Europe de l'Ouest. À ces mesures se sont ajoutés des licenciements économiques ayant affecté 2 000 salariés pour l'ensemble du Groupe.

L'effectif moyen du Groupe pour l'année 2009 était de 15 368 salariés, contre 17 913 en 2008 (dont respectivement 649 et 1 150 en CDD).

### Effectifs par branche

	31/12/2009	31/12/2008
Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie	5 330	6 471
Minéraux de Performance & Filtration	2 865	3 157
Pigments pour Papier	2 108	2 517
Matériaux & Monolithiques	4 048	4 627
Holding	241	244
<b>Total</b>	<b>14 592</b>	<b>17 016</b>

La répartition des effectifs par branche d'activité est restée stable entre 2008 et 2009. La branche "Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie" reste celle qui emploie le plus de salariés (36,5 % des effectifs du Groupe).

### Effectifs par zone géographique

	31/12/2009	31/12/2008
Europe occidentale	6 207	7 055
dont France	3 078	3 429
dont Grande-Bretagne	1 215	1 431
Europe Centrale	1 119	1 422
Amérique du Nord (Mexique compris)	2 387	2 726
dont États-Unis	2 014	2 345
Amérique du Sud	1 237	1 306
dont Brésil	806	855
Asie-Pacifique	2 934	3 623
dont Chine	1 592	2 227
dont Inde	636	626
Afrique	708	884
<b>Total</b>	<b>14 592</b>	<b>17 016</b>

La répartition des effectifs par zone géographique est restée stable entre 2008 et 2009 ; 50 % des effectifs sont situés en Europe (43 % en Europe de l'Ouest) et 20 % en Asie Pacifique.

Les pays les plus affectés par les restructurations ont été la Chine avec une baisse de 29 % de ses effectifs salariés (635 postes), et les États-Unis, avec une baisse de 14 % de ses effectifs salariés (331 postes).

## Effectifs par famille d'emplois

	31/12/2009		31/12/2008	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Opérations – Production – Fabrication	10 198	69,9 %	12 131	71,3 %
Logistique – Achats	654	4,5 %	723	4,3 %
Recherche & Développement – Géologie	458	3,1 %	514	3,0 %
Ventes & Marketing	1 152	7,9 %	1 294	7,6 %
Fonctions Support & Administration	2 130	14,6 %	2 354	13,8 %
<b>Total</b>	<b>14 592</b>	<b>100,0 %</b>	<b>17 016</b>	<b>100,0 %</b>

La répartition des effectifs du Groupe par famille d'emplois est d'une grande stabilité dans le temps.

## Taux de rotation du personnel (turnover)

Le taux de rotation du personnel tel qu'indiqué ci-dessous s'analyse comme le nombre de départs volontaires sur l'année, rapporté aux effectifs de l'année précédente (au 31/12/2008), pour les seuls contrats à durée indéterminée.

En 2009, ce taux est de 4,6 % sur l'ensemble du périmètre du Groupe (9 % en 2008). En raison de l'impact de la crise économique sur le marché du travail, ce taux est bas en 2009 pour toutes les régions et toutes les branches d'activité du Groupe.

Toutes causes de départ confondues, hors fin de CDD, 3 235 personnes ont quitté le Groupe en 2009 – dont 62 % de licenciements pour motifs économiques, 13 % de démissions, et 8 % de départs à la retraite – contre 2 998 en 2008 (dont 43 % de licenciements pour motifs économiques et 35 % de démissions).

## Diversité

### Pourcentage de femmes par zone géographique

	31/12/2009		31/12/2008	
	Ensemble des salariés	Cadres et employés	Ensemble des salariés	Cadres et employés
Europe Occidentale	15,5 %	29,5 %	15,2 %	29,5 %
Europe Centrale	19,3 %	36,0 %	19,6 %	35,9 %
Amérique du Nord	14,2 %	33,8 %	14,3 %	33,6 %
Amérique du Sud	11,0 %	31,4 %	11,1 %	31,9 %
Asie-Pacifique	15,4 %	26,5 %	17,1 %	28,5 %
Afrique	8,3 %	10,3 %	8,1 %	14,8 %
<b>Total</b>	<b>14,8 %</b>	<b>29,8 %</b>	<b>15,1 %</b>	<b>30,2 %</b>

La proportion de femmes dans le total des effectifs du Groupe est en très légère baisse par rapport à 2008, notamment en Asie-Pacifique. Cependant, la proportion de femmes dirigeants (membres des Directions fonctionnelles et opérationnelles) est en hausse, à 9,2 % en 2009 contre 8 % en 2008 ; du fait de la nature des activités industrielles du Groupe, cette proportion est encore marginale dans la catégorie "ouvriers".

### Nombre de handicapés

Selon la définition retenue par Imerys <sup>(1)</sup>, le Groupe emploie 209 salariés souffrant d'un handicap et l'ayant déclaré auprès de leur Direction des Ressources Humaines (242 en 2008).

## Recrutement et mobilité interne

L'effort de recrutement en 2009 a concerné 1 581 personnes (2 431 en 2008), dont 806 recrutements de CDI et 775 recrutements de CDD. Les pays qui ont le plus recruté de CDI sont la Chine (198 postes) et les États-Unis (119 postes). Par ailleurs, la Chine et la Suède ont plutôt recruté des CDD (respectivement 168 et 128 postes). Les branches ayant le plus contribué à cet effort de recrutement sont les Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie avec 731 postes (dont 345 en CDI) ainsi que les Matériaux & Monolithiques avec 426 postes (dont 134 en CDI).

Dans le même temps 362 mouvements internes ont permis de pourvoir des postes libres dans le Groupe, dont 197 en Europe Occidentale et 70 dans les postes d'encadrement des entités opérationnelles ou fonctionnelles.

## Âge et ancienneté

Si 61 % de l'effectif du Groupe se trouve dans la tranche d'âge "plus de 40 ans", de fortes disparités géographiques existent. Ainsi, dans les zones en développement ou les régions où le Groupe s'est implanté plus récemment (Amérique du sud, Asie-Pacifique et Afrique), Imerys emploie essentiellement des salariés dont l'âge se situe entre 30 et 40 ans (36 % des salariés).

La répartition globale par ancienneté est équilibrée (29 % de l'effectif a une ancienneté de 4 à 10 ans et 28 % a une ancienneté de plus de 20 ans). Néanmoins, les différences entre zones géographiques sont également importantes : en Amérique du Sud, 43 % des salariés ont une ancienneté de moins de trois ans ; elle est également assez faible en Asie-Pacifique et en Afrique où 67 % des salariés ont moins de 10 ans d'ancienneté ; en revanche, en Amérique du Nord et en Europe, plus d'un tiers des effectifs a une ancienneté de plus de 20 ans et 60 % de plus de 10 ans.

(1) Application de la réglementation du pays ou le cas échéant référence à la définition de l'Organisation Internationale du Travail.

## Relations industrielles et sociales

En 2009, 4 872 heures travaillées ont été perdues pour faits de grève du personnel (5 019 en 2008 et 12 065 en 2007).

En 2009, 147 accords ont été signés avec les différents représentants du personnel ou syndicaux des sociétés du Groupe (158 en 2008 et 146 en 2007).

## Formation

Plus de 197 000 heures de formation effective (correspondant à un programme et un contenu précis) ont été dispensées en 2009 contre 250 000 en 2008. Cette baisse s'explique naturellement par la diminution de l'effectif moyen du Groupe. Les formations de sensibilisation aux procédures et mesures d'hygiène et de sécurité représentent 47 % du total des heures de formation, l'expertise technique 44 %, et les formations de management 9 %.

9 300 salariés ont été formés au moins une fois au cours de l'année 2009, soit 61 % de l'effectif moyen annuel du Groupe. Ce taux, plus élevé qu'en 2008 (58 %), montre l'attention portée à la formation des équipes en place malgré les difficultés économiques.

## Actionnariat salarié

Le Groupe n'a pas déployé de nouveau plan d'actionnariat salarié en 2009. Néanmoins, Imerys a mis en place une communication spécifique à l'attention de ses salariés actionnaires pour leur permettre de souscrire à l'augmentation de capital en mai 2009. Ainsi, l'ensemble des détenteurs de parts du fonds commun de placement "Imerys Actions" ont participé à l'augmentation de capital à due concurrence de leurs droits. Les salariés actionnaires au nominatif ont, quant à eux, reçu une communication spécifique à leur domicile et ont utilisé leurs droits pour 36,8 % d'entre eux.

Au 31 décembre 2009, le nombre de salariés actionnaires est de 2 924, soit 20 % de l'effectif du Groupe, répartis dans 23 pays. En 2008, ils étaient 3 375, soit 19,8 %.

# RAPPORTS SUR L'EXERCICE 2009

<b>2.1</b>	<b>RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>54</b>
2.1.1	L'exercice 2009	54
2.1.2	Commentaire détaillé des résultats du Groupe	55
2.1.3	Commentaires par branche d'activité	57
2.1.4	Perspectives 2010	60
2.1.5	Activité et résultats de la Société en 2009	60
<b>2.2</b>	<b>RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>64</b>
2.2.1	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	64
2.2.2	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	66
2.2.3	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	67

## 2.1 RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 2.1.1 L'EXERCICE 2009

En 2009, les marchés du Groupe ont poursuivi leur recul après la chute brutale enregistrée depuis novembre 2008 ; le second semestre de l'année 2009 a montré une lente amélioration. Le phénomène de déstockage, qui avait significativement accentué la baisse des niveaux de production industrielle dans les pays matures, a ralenti au second semestre ; certaines filières ont ainsi bénéficié d'un début de restockage par leurs clients en fin d'année. L'activité est restée soutenue dans les pays émergents qui représentent 24 % des débouchés du Groupe.

Le recul de l'investissement et de la consommation de biens durables a pesé sur les secteurs industriels ; la production d'acier en Europe et en Amérique du Nord (29 % de l'acier mondial) est en repli de - 26 % en 2009. Sur les derniers mois de 2009, la baisse n'est plus que de - 15 % par rapport aux bons niveaux enregistrés au troisième trimestre 2008 dans ces deux zones et marque la fin progressive du déstockage.

La production mondiale de papiers d'impression et d'écriture, entraînée par le dynamisme des économies émergentes, demeure néanmoins affectée par le recul de la publicité et la poursuite des restructurations destinées à diminuer les surcapacités en Europe et en Amérique du Nord. En 2009, elle a baissé de - 11 %.

En France, le nombre de mises en chantiers de logements individuels neufs a reculé d'environ - 20 % en 2009. La fin de l'année montre toutefois une inflexion de tendance dans le nombre d'autorisations accordées. La rénovation de toitures fait preuve d'une meilleure résistance. En Amérique du Nord, les mises en chantiers de logements restent à des niveaux historiquement faibles.

Après une période de déstockage, les secteurs liés à la consommation courante ont retrouvé leurs niveaux de fin 2008.

Dès 2008, Imerys a donné la priorité à la génération de cash flow libre et démarré les plans d'actions permettant de faire face à la détérioration rapide de la conjoncture mondiale. Ces efforts ont été accentués en 2009, avec des résultats supérieurs aux objectifs que le Groupe s'était fixés :

- les stocks ont été réduits de - 171 millions d'euros et le besoin en fonds de roulement représente, à données comparables (hors affacturage), 24,9 % du chiffre d'affaires annualisé du dernier trimestre 2009 ;
- l'outil industriel a été adapté au niveau de la demande ; les coûts fixes de production et frais généraux ont baissé de - 157,8 millions d'euros (la base de coûts fixes et frais généraux cash diminuant de - 15 %). La marge opérationnelle s'élève à 9,0 % (contre 12 % en 2008), alors que les volumes chutent de - 23,8 % ;
- les investissements industriels comptabilisés ont été réduits de - 50 %, à 118,7 millions d'euros ; ils ont porté principalement sur des opérations de maintenance.

Imerys a ainsi dégagé un cash flow libre opérationnel courant exceptionnellement élevé de 450,3 millions d'euros à comparer à 257,8 millions d'euros en 2008, permettant un désendettement organique substantiel. Au 31 décembre 2009, la dette financière nette est inférieure à 1 milliard d'euros, à 964,3 millions d'euros contre 1 566,1 millions d'euros un an plus tôt. Cette diminution d'un tiers est également la conséquence du programme d'affacturage déconsolidant initié au troisième trimestre 2009 (83 millions d'euros de créances cédées au 31 décembre 2009) et de l'augmentation de capital de 251 millions d'euros réalisée avec succès en juin dernier.



(en millions d'euros)	2009	2008 <sup>(6)</sup>	% variation courante
<b>Résultats consolidés</b>			
Chiffre d'affaires	2 773,7	3 449,2	- 19,6 %
Résultat opérationnel courant <sup>(1)</sup>	248,9	414,6	- 40,0 %
Marge opérationnelle	9,0 %	12,0 %	- 3,0 points
Résultat courant net, part du Groupe <sup>(2)</sup>	119,3	267,1	- 55,3 %
Résultat net, part du Groupe	41,3	161,3	n.s.
<b>Financement</b>			
Cash flow opérationnel courant <sup>(3)</sup>	347,1	462,8	- 25,1 %
Cash flow libre opérationnel courant <sup>(4)</sup>	450,3	257,8	+ 74,6 %
Investissements comptabilisés	118,7	238,1	- 50,5 %
Capitaux propres	1 855,8	1 546,3	+ 20,3 %
Dette financière nette	964,3	1 566,1	- 38,4 %
<b>Données par action <sup>(5)</sup></b>			
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	72 054 523	67 486 365	+ 6,8 %
Résultat courant net, part du Groupe <sup>(2)</sup>	1,66 €	3,96 €	- 58,3 %
Dividende proposé	1,00 €	1,00 €	Stable

(1) Résultat opérationnel, avant autres produits et charges opérationnels.

(2) Résultat net, part du Groupe, avant autres produits et charges opérationnels nets.

(3) EBITDA moins impôts notionnels sur le résultat opérationnel courant.

(4) Cash flow opérationnel courant après variation de BFR (incluant 83 millions d'euros d'affacturage) et investissements payés.

(5) Les nombres moyens pondérés d'actions en circulation ont été ajustés suite à l'augmentation de capital du 2 juin 2009.

(6) Les résultats de 2008 ont été retraités suite aux deux changements de présentation appliqués au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et détaillés en note 2 aux états financiers consolidés.

## 2.1.2 COMMENTAIRE DÉTAILLÉ DES RÉSULTATS DU GROUPE

### ■ CHIFFRE D'AFFAIRES

À 2 773,7 millions d'euros en 2009, le **chiffre d'affaires** est en recul de - 19,6 % par rapport à l'année 2008.

Cette baisse prend en compte :

- un effet de change positif de + 17,4 millions d'euros reflétant principalement le renforcement du dollar américain par rapport à l'euro. Favorable sur les 9 premiers mois de l'année, l'effet de change est devenu négatif de - 25,9 millions d'euros au quatrième trimestre 2009 ;
- un impact de périmètre <sup>(1)</sup> de - 5,7 millions d'euros.

L'effondrement des volumes (- 23,8 %) a été amplifié par la poursuite du déstockage dans de nombreuses chaînes de valeur dans lesquelles s'intègrent les produits du Groupe, en particulier au premier semestre. Au second semestre, le chiffre d'affaires à périmètre et changes comparables est en hausse de + 7,4 % par rapport au semestre précédent.

L'effet prix et le mix produits s'améliorent dans toutes les branches d'activité. Ils progressent au total de + 3,9 % pour l'ensemble du Groupe.

### ■ RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

Le **résultat opérationnel courant** est de 248,9 millions d'euros en 2009 (- 40,0 %) et prend en compte :

- un effet positif de change (+ 5,7 millions d'euros), avec un impact défavorable au quatrième trimestre 2009 ;
- un impact limité de périmètre <sup>(1)</sup> (- 1,6 million d'euros).

À périmètre et changes comparables, le recul de - 169,8 millions d'euros par rapport à 2008 est dû à la baisse des volumes (- 372,1 millions d'euros), amplifiée par la diminution des stocks d'en-cours et produits finis.

Les plans d'économies menés depuis la fin de l'année 2008 ont permis de réduire de - 157,8 millions d'euros les coûts fixes de production et les frais généraux ; ils ont notamment porté sur :

- des diminutions de capacités ou fermetures temporaires d'unités, avec recours conjoncturel au chômage partiel ;
- des fermetures de sites de production ;

(1) Acquisitions réalisées en 2008 : Astron China (Chine, février 2008), Svenska Silika Verken AB (Suède, avril 2008), Kings Mountain Minerals, Inc. (États-Unis, octobre 2008) et Suzorite Mining, Inc. (Canada, octobre 2008), déconsolidation de Xinlong (Chine, janvier 2009) et cessions réalisées en 2009, essentiellement Planchers Fabre (France, mai 2009).

- la réduction conjoncturelle sensible des dépenses considérées comme non prioritaires (maintenance, déplacements, frais généraux).

L'amélioration du prix et du mix produits s'élève à 129,2 millions d'euros et compense largement la hausse limitée des coûts variables concentrée au premier semestre.

La marge opérationnelle du Groupe s'établit à 9,0 %.

## RÉSULTAT COURANT NET

Le **résultat courant net** est de 119,3 millions d'euros (- 55,3 % par rapport à 2008). Son évolution reflète la baisse du résultat opérationnel et tient compte des éléments suivants :

- un alourdissement du résultat financier à - 83,4 millions d'euros (contre - 47,1 millions d'euros au 31 décembre 2008), imputable aux facteurs suivants :
  - en 2008, le résultat financier avait bénéficié de gains non récurrents d'opérations de change et instruments financiers de taux pour un total d'environ 25 millions d'euros. En 2009, le résultat de change est négatif de - 5,8 millions d'euros,
  - la charge financière nette des pensions est en hausse de + 6,0 millions d'euros sur l'exercice ;
- une charge d'impôts de - 46,2 millions d'euros (- 98,0 millions d'euros en 2008), soit un taux effectif d'imposition de 27,9 %.

## CASH FLOW

(en millions d'euros)	2009	2008
<b>EBITDA</b>	<b>416,6</b>	<b>573,4</b>
<b>Cash flow opérationnel courant</b>	<b>347,1</b>	<b>462,8</b>
Variation du BFR opérationnel	235,3	32,3
Investissements payés	(138,4)	(248,8)
<b>Cash flow libre opérationnel courant*</b>	<b>450,3</b>	<b>257,8</b>
Résultat financier (net d'impôt)	(50,4)	(29,7)
Autres éléments de BFR	42,1	(48,3)
<b>Cash flow libre courant</b>	<b>442,0</b>	<b>179,8</b>

\* y compris subventions, valeurs des actifs cédés et divers.

6,3

11,5

Dans le cadre de l'optimisation des coûts et de la structure financière, un contrat d'affacturage a été signé le 23 juillet 2009. Au 31 décembre 2009, 83 millions d'euros de créances clients ont ainsi été cédées et déconsolidées, les risques et avantages associés aux créances ayant été transférés à la banque "factor". En 2009, la baisse des comptes clients amplifiée par l'affacturage et la substantielle diminution des stocks de 171,0 millions d'euros, ont permis une amélioration du besoin en fonds de roulement opérationnel de 235,3 millions d'euros.

Au 31 décembre 2009, le besoin en fonds de roulement opérationnel représente donc 21,9 % du chiffre d'affaires annualisé du quatrième trimestre (hors affacturage, ce ratio serait de 24,9 %).

## RÉSULTAT NET

Les **autres produits et charges opérationnels nets d'impôts** s'élèvent à - 78,0 millions d'euros.

Leur montant brut (- 87,1 millions d'euros) se décompose en :

- une charge cash de - 53,0 millions d'euros relative aux charges de restructurations liées aux programmes de réductions de coûts engagés sur la période, notamment aux fermetures de sites ;
- un montant non cash de - 45,4 millions d'euros (dépréciations d'actifs industriels sur les sites restructurés et perte de valeur sur les écarts d'acquisition) ;
- une plus-value nette de cessions pour 11,3 millions d'euros (correspondant principalement à la cession, en mai 2009, de Planchers Fabre, activité de fabrication et de commercialisation de poutrelles et poutres en béton précontraint et béton armé).

Après prise en compte des autres produits et charges opérationnels nets, le **résultat net, part du Groupe**, de l'exercice s'élève à 41,3 millions d'euros (161,3 millions d'euros en 2008).

Les investissements comptabilisés ont baissé de plus de 50,2 % par rapport à l'année précédente. Portant principalement sur des opérations de maintenance, ils s'élèvent à 118,7 millions d'euros et représentent 65 % des amortissements<sup>(1)</sup> (contre 123 % en 2008).

Tenant compte de l'affacturage, le **cash flow libre opérationnel courant**<sup>(2)</sup> s'établit donc à 450,3 millions d'euros, à comparer aux 257,8 millions d'euros dégagés en 2008.

(1) Investissements comptabilisés divisés par dotations aux amortissements d'immobilisations.

(2) Cash flow opérationnel courant moins investissements industriels payés et variation du besoin en fonds de roulement opérationnel.

## ■ STRUCTURE FINANCIÈRE

(en millions d'euros)	31 décembre 2009	30 juin 2009	31 décembre 2008
Dette nette	964,3	1 148,2	1 566,1
Capitaux propres	1 855,8	1 808,1	1 546,3
EBITDA	416,6	204,1	573,4
Dette nette/capitaux propres	52,0 %	63,5 %	101,3 %
Dette nette/EBITDA	2,3	2,5	2,7

La **dette financière nette** consolidée est en forte baisse à 964,3 millions d'euros au 31 décembre 2009. Ce désendettement de plus de 600 millions d'euros en un an s'explique par :

- le cash flow libre opérationnel courant de 450,3 millions d'euros généré par les activités du Groupe, incluant l'affacturage ;
- le produit de l'augmentation de capital de 251,2 millions d'euros (soit 247,5 millions d'euros après déduction des frais d'émission), perçu le 2 juin dernier. Il a été intégralement affecté au désendettement ;

- le versement de 62,8 millions d'euros de dividendes au cours du second semestre 2009, au titre de l'exercice 2008.

Au 31 décembre 2009, les ressources financières d'Imerys s'élèvent à plus de 2,3 milliards d'euros (dont 1,4 milliard d'euros de ressources financières disponibles) ; aucun remboursement significatif ne doit intervenir avant la fin de l'année 2012. Imerys dispose désormais de toute la flexibilité financière pour reprendre son développement et saisir des opportunités de croissance.

## 2.1.3 COMMENTAIRES PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

### ■ MINÉRAUX POUR CÉRAMIQUES, RÉFRACTAIRES, ABRASIFS & FONDERIE

(28 % du chiffre d'affaires consolidé)

(en millions d'euros)	2009	2008 <sup>(1)</sup>	Variation courante	Variation à PCC <sup>(2)</sup>
Chiffre d'affaires	794,5	1 159,8	- 31,5 %	- 32,2 %
Résultat opérationnel courant <sup>(3)</sup>	44,0	127,8	- 65,6 %	- 67,0 %
Marge opérationnelle	5,5 %	11,0 %		
Investissements industriels comptabilisés	46,0	70,4	- 34,6 %	

(1) Les résultats 2008 ont été retraités suite aux deux changements de présentation appliqués au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et détaillés en note 2 aux états financiers consolidés.

(2) À périmètre et changes comparables.

(3) Résultat opérationnel, avant autres produits et charges opérationnels.

#### Marchés

Depuis le quatrième trimestre 2008, la baisse de la demande en équipements industriels, automobiles et infrastructures explique le recul significatif des principaux débouchés des Minéraux pour Réfractaires, des Minéraux Fondus et des Graphite & Carbone. Le phénomène de déstockage, qui avait significativement accentué ce repli dans les économies matures, s'est progressivement éteint au cours du second semestre 2009 ; un effet de restockage a même été observé en fin d'année dans les métiers qui avaient été les plus touchés. Ainsi, la production d'acier reprend lentement en Europe depuis le troisième trimestre 2009 ; le redémarrage est un peu plus soutenu en Amérique du Nord. Dans les autres secteurs d'activité (aluminium, verre, ciment), certains projets de nouvelles installations ont été reportés.

L'activité est toujours bien orientée dans les pays émergents et le marché chinois a, en particulier, bénéficié des plans de relance nationaux.

Affectés tout au long de l'année par le repli marqué de la construction neuve et de la rénovation, aux États-Unis et en Europe, les marchés

des Minéraux pour Céramiques ont enregistré un nouveau recul dans ces zones, accentué par des arrêts de production en fin de période.

#### Faits marquants

Toutes les activités de la branche ont réduit leurs productions afin de diminuer les stocks et de s'adapter au niveau de la demande. Le chômage partiel et la réduction du temps de travail ont été privilégiés ; des interruptions périodiques, voire définitives, de plusieurs lignes ou sites de production ont conduit à des diminutions significatives d'effectifs dans les pays où la branche est présente.

Certains projets de développement ont été finalisés. Les Minéraux pour Réfractaires ont renforcé leur portefeuille de réserves minérales, au premier semestre, avec l'acquisition d'actifs de qualité aux États-Unis et ont continué d'investir dans l'outil de production d'andalousite en Afrique du Sud et en Chine. Imerys Technologie Limoges (Haute-Vienne, France), centre de recherche dédié aux minéraux pour céramiques haut de gamme et de spécialités, a été inauguré au deuxième trimestre pour créer et mettre au point des céramiques d'avenir.

## Résultats

Le **chiffre d'affaires**, à 794,5 millions d'euros pour 2009, est en baisse de - 31,5 % mettant en évidence :

- un effet de périmètre limité<sup>(1)</sup> de - 5,5 millions d'euros ;
- un effet positif de change (dollar américain) de + 13,7 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel courant**, à 44,0 millions d'euros, diminue de - 83,8 millions d'euros par rapport à 2008. Il intègre un effet périmètre de - 3,0 millions d'euros et un effet de change favorable de + 4,8 millions d'euros.

L'impact de la baisse des volumes de ventes, amplifié par le déstockage d'en-cours et produits finis, n'a été que partiellement compensé par le résultat des actions énergiques de réduction de coûts fixes de production et de frais généraux et par une évolution positive du prix et du mix produits.

## MINÉRAUX DE PERFORMANCE & FILTRATION

(18 % du chiffre d'affaires consolidé)

(en millions d'euros)	2009	2008 <sup>(1) (2)</sup>	Variation courante	Variation à PCC <sup>(3)</sup>
Chiffre d'affaires	500,7	571,5	- 12,4 %	- 14,5 %
Résultat opérationnel courant <sup>(4)</sup>	26,9	46,1	- 41,7 %	- 48,9 %
Marge opérationnelle	5,4 %	8,1 %		
Investissements industriels comptabilisés	10,7	47,7	- 77,6 %	

(1) Les résultats 2008 ont été retraités suite aux deux changements de présentation appliqués au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et détaillés en note 2 aux états financiers consolidés.

(2) Passage de certaines activités en Asie et en Amérique du Sud du périmètre Pigments pour Papier au périmètre Minéraux de Performance & Filtration.

(3) À périmètre et changes comparables.

(4) Résultat opérationnel, avant autres produits et charges opérationnels.

## Marchés

Les marchés des Minéraux de Performance - destinés aux peintures, revêtements de surface, polymères, plastiques, adhésifs, etc. - continuent de suivre les tendances du secteur de la construction. En Europe, la baisse d'activité observée au second semestre 2008 s'est poursuivie en 2009. Aux États-Unis, 2009 a marqué un nouveau recul sur ce marché, avec des signes de stabilisation à un niveau historiquement bas. La croissance se poursuit en Amérique du Sud et en Asie.

La demande en produits de filtration a baissé temporairement fin 2008 et début 2009, reflétant le déstockage opéré par les clients du Groupe et les distributeurs. La tendance s'est améliorée au second semestre, dans un marché globalement stable.

## Faits marquants

L'adaptation de la base de coûts s'est poursuivie tout au long de l'année 2009. La diminution des niveaux de production s'est accompagnée de l'arrêt des campagnes d'extraction et de fermetures prolongées de sites industriels. La réorganisation géographique des activités Minéraux de Performance et Minéraux de Filtration, en Europe, Asie-Pacifique et Amérique du Sud a conduit à des économies de frais généraux de structure.

## Résultats

Le **chiffre d'affaires**, à 500,7 millions d'euros baisse de - 12,4 %. Cette évolution prend en compte :

- un effet de périmètre<sup>(2)</sup> de + 5,3 millions d'euros ;
- un impact de change de + 7,0 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel courant** s'établit à 26,9 millions d'euros, en baisse de - 19,2 millions d'euros. Il intègre un effet périmètre de + 2,8 millions d'euros s'ajoutant à un effet de change favorable de + 0,5 million d'euros. À périmètre et changes comparables, la baisse est donc de - 22,5 millions d'euros, les économies de coûts et l'amélioration du prix/mix n'ayant pas suffi à absorber la chute des volumes de vente.

(1) Acquisition d'Astron China (Chine, février 2008) et cession d'Iberpasta (Espagne, janvier 2009).

(2) Acquisitions de Kings Mountain Minerals, Inc. (États-Unis, octobre 2008) et Suzorite Mining, Inc. (Canada, octobre 2008) et déconsolidation de Xinlong (Chine, janvier 2009).

## ■ PIGMENTS POUR PAPIER

(23 % du chiffre d'affaires consolidé)

(en millions d'euros)	2009	2008 <sup>(1) (2)</sup>	Variation courante	Variation à PCC <sup>(3)</sup>
Chiffre d'affaires	631,9	719,2	- 12,1 %	- 14,0 %
Résultat opérationnel courant <sup>(4)</sup>	41,6	60,2	- 30,9 %	- 34,2 %
Marge opérationnelle	6,6 %	8,4 %		
Investissements industriels comptabilisés	32,5	63,5	- 48,8 %	

(1) Les résultats 2008 ont été retraités suite aux deux changements de présentation appliqués au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et détaillés en note 2 aux états financiers consolidés.

(2) Passage de certaines activités en Asie et en Amérique du Sud du périmètre Pigments pour Papier au périmètre Minéraux de Performance & Filtration.

(3) À périmètre et changes comparables.

(4) Résultat opérationnel, avant autres produits et charges opérationnels.

### Marchés

Depuis le point bas observé en début d'année 2009, la production de papier d'impression et d'écriture progresse lentement, trimestre après trimestre. Sur l'année, elle est en retrait de - 11 %, le dynamisme des pays émergents ne compensant pas le repli dans les économies développées : affecté par la baisse des dépenses de publicité en Europe et en Amérique du Nord, elle-même accentuée par le phénomène de déstockage du début de l'année, le secteur y poursuit ses restructurations afin de limiter les surcapacités de production.

### Faits marquants

Pour faire face à la baisse de la production, la branche a procédé à des fermetures temporaires dans la plupart de ses unités de production en Europe, en Amérique du Nord et au Brésil. Des réductions de capacités ont parallèlement été menées dans l'usine de kaolin de Sandersville (États-Unis) et le site de carbonate de calcium de Salisbury (Royaume Uni) a fermé.

La branche a poursuivi son développement stratégique en Asie avec la mise en service de deux nouvelles usines en Inde (Amritsar et Bhadrachalam) qui lui permettront de tirer parti de la croissance des carbonates de calcium dans cette zone, en accompagnant des clients domestiques majeurs.

### Résultats

Le **chiffre d'affaires**, à 631,9 millions d'euros au 31 décembre 2009 est en baisse de - 12,1 %. Il intègre un impact de change de + 13,7 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel courant** s'élève à 41,6 millions d'euros en 2009, en baisse de - 18,6 millions d'euros. Ce résultat intègre un effet de change de + 2,0 millions d'euros. À périmètre et changes comparables, la performance opérationnelle de la branche est en baisse de - 20,6 millions d'euros. Les efforts de réduction de coûts ont permis de limiter le recul de la marge opérationnelle. Une provision pour dépréciation de créance a été enregistrée suite à la faillite d'un grand client nord-américain. Cette provision affecte d'environ - 0,5 % la marge de la branche en 2009.

## ■ MATÉRIAUX ET MONOLITHIQUES

(31 % du chiffre d'affaires consolidé)

(en millions d'euros)	2009	2008 <sup>(1)</sup>	Variation courante	Variation à PCC <sup>(2)</sup>
Chiffre d'affaires	875,6	1 041,4	- 15,9 %	- 13,9 %
Résultat opérationnel courant <sup>(3)</sup>	168,0	228,3	- 26,4 %	- 25,5 %
Marge opérationnelle	19,2 %	21,9 %		
Investissements industriels comptabilisés	27,3	52,0	- 47,5 %	

(1) Les résultats 2008 ont été retraités suite aux deux changements de présentation appliqués au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et détaillés en note 2 aux états financiers consolidés.

(2) À périmètre et changes comparables.

(3) Résultat opérationnel, avant autres produits et charges opérationnels.

### Marchés

En 2009, les mises en chantier de logements individuels neufs ont baissé d'environ - 20 % <sup>(1)</sup> par rapport à 2008, en France. Dans ce contexte, le segment de la tuile en terre cuite fait preuve d'une meilleure résistance (- 11 %), en raison de la bonne tenue de la rénovation qui représente plus de la moitié des débouchés du secteur. Le segment de la brique en terre cuite, est, bien sûr,

directement affecté par le recul du marché, les briques en terre cuite s'adressant essentiellement au marché de la construction individuelle neuve. Dans ce segment, leur part de marché atteint désormais plus de 30 % et progresse régulièrement en raison de la facilité de pose et de leurs qualités environnementales (H.Q.E.). Par ailleurs, la brique en terre cuite entre désormais dans la construction de logements collectifs et dans le tertiaire depuis le récent lancement de produits adaptés aux besoins spécifiques de ces bâtiments.

(1) Mises en chantier de logements individuels neufs (purs et groupés), hors constructions sur bâtiments existants. Sources : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer : mises en chantier de logements individuels neufs ; Imerys : retraitement des mises en chantier sur constructions de bâtiments existants.

Dans les Réfractaires Monolithiques, l'année 2009 a été marquée par la baisse importante de la demande dans le secteur de l'acier, avec de nombreux arrêts de fabrication. La production a toutefois repris depuis la mi-année entraînant des opérations spécifiques de maintenance préalable au redémarrage des hauts-fourneaux ; l'activité est restée dynamique en Asie tout au long de l'année. Le segment de la fonderie a enregistré une évolution similaire. Les industries de haute température (ciment, verre, incinération, pétrochimie) ont fait preuve d'une meilleure résistance en raison du niveau récurrent de la maintenance et de la mise en service, au premier semestre principalement, de projets de construction de fours lancés en 2008. L'effet positif de ces projets a progressivement diminué depuis lors, avec un repli du nombre de nouvelles commandes.

### Faits marquants

Dans les Matériaux de Construction, les capacités de production ont été peu à peu adaptées à la baisse du niveau de la demande avec des arrêts temporaires de fabrication, accompagnés de fermetures de lignes de production (en tuiles, à Pargny sur Saulx - Marne et en briques à Colomiers - Haute-Garonne) et du site de briques de Bessens (Tarn-et-Garonne). La modernisation de l'usine de tuiles de Wardrecques (Nord) et l'optimisation de l'usine de briques de La Boissière-du-Doré (Loire-Atlantique) ont été menées à leur terme en 2009, pour une meilleure efficacité industrielle.

Fin mai 2009, l'activité de fabrication et de commercialisation de poutrelles en béton, Planchers Fabre, située à Pibrac (Haute-Garonne) a été cédée. Cette activité avait réalisé un chiffre d'affaires proche de 20 millions d'euros en 2008.

Dans les Réfractaires Monolithiques, l'adaptation s'est traduite par le regroupement de la production allemande sur le site de Neuwied et la fermeture de l'usine d'Hangelar, au second semestre. Au cours des 3 premiers trimestres, les rythmes de production ont été réduits dans tous les sites, à l'exception notable de l'Inde où l'activité est restée très dynamique.

### Résultats

À 875,6 millions d'euros, le **chiffre d'affaires** de la branche (- 15,9 % par rapport à 2008) intègre :

- un effet périmètre<sup>(1)</sup> de - 5,5 millions d'euros ;
- un impact négatif de change de - 15,7 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel courant**, à 168,0 millions d'euros, est en baisse de - 60,3 millions d'euros par rapport à 2008. Retraitée des effets de périmètre (- 1,4 million d'euros) et de change (- 0,8 million d'euros), la performance opérationnelle de la branche diminue de - 58,1 millions d'euros. La réduction des niveaux de production, destinée à accélérer le déstockage, et le contrôle strict de la base de coûts fixes ont permis de maintenir un très bon niveau de profitabilité malgré la baisse des volumes.

## 2.1.4 PERSPECTIVES 2010

Par son ampleur sans précédent, la crise économique que le monde traverse depuis fin 2008 a conduit le Groupe à prendre des mesures difficiles pour adapter son outil de production à l'effondrement des volumes de ventes. Les actions engagées ont eu des résultats supérieurs aux attentes. Dans des conditions de marché extrêmes, Imerys a prouvé sa réactivité et la solidité de son modèle d'entreprise, qui lui permettent de prévoir le retour à une marge opérationnelle à

deux chiffres et de s'appuyer sur un bilan renforcé. Avec une marge opérationnelle de 9,9 % au second semestre 2009, le Groupe est ainsi en ligne avec l'objectif de 10 % de marge opérationnelle prévu pour le début de l'année 2010. Dans un environnement économique incertain, Imerys maintient ses priorités de gestion opérationnelle rigoureuse et bénéficiera pleinement, le moment venu, de la reprise de la croissance.

## 2.1.5 ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ EN 2009

La Société réalise, en 2009, un bénéfice net de 71,9 millions d'euros, en baisse de - 15,2 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

La perte d'exploitation s'établit à - 32,5 millions d'euros, soit une variation de + 3,3 millions d'euros par rapport à l'exercice 2008. Cette évolution est le résultat d'une légère augmentation des charges d'exploitation de + 0,6 million d'euros s'élevant à 62,4 millions d'euros. Parallèlement, les produits d'exploitation augmentent de + 3,9 millions d'euros, pour passer à 29,9 millions d'euros.

Le résultat financier s'établit à 73,6 millions d'euros en 2009 contre un résultat financier de 68,8 millions d'euros en 2008. En effet, la Société a perçu 102,6 millions d'euros de dividendes en 2009 ; ces derniers s'élevaient à 171,2 millions d'euros en 2008. Par ailleurs, la Société

a enregistré en 2009, un gain net de change de + 69,2 millions d'euros contre une perte de - 38,1 millions d'euros comptabilisés en 2008. Enfin, les charges financières nettes baissent légèrement de - 0,4 million d'euros.

Il est ici rappelé, qu'en application de la procédure de gestion des risques en vigueur au sein du Groupe, la Société met en œuvre des instruments financiers à terme ou optionnels pour se couvrir contre les risques inhérents aux variations de taux de change, d'intérêt et de prix de l'énergie.

Le résultat courant s'établit à 41,1 millions d'euros en 2009 contre 32,9 millions d'euros en 2008.

Le résultat exceptionnel s'élevait à - 2,1 millions d'euros en 2008. Pour l'exercice 2009, il s'établit à + 0,1 million d'euros.

(1) Acquisition de Svenska Silika Verken AB (Suède, avril 2008) ; cession de Planchers Fabre (France, mai 2009).

Au titre de l'exercice 2009, Imerys SA a comptabilisé un produit d'impôt de + 30,8 millions d'euros, résultant de l'intégration fiscale de sociétés françaises dont Imerys SA est la tête de groupe.

Suite à l'augmentation du capital de la société Imerys d'un montant total net de 247,5 millions d'euros, les dettes financières diminuent de 344,2 millions d'euros.

Parallèlement les créances rattachées aux participations et autres filiales baissent de - 125,8 millions.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 29 avril 2010 le maintien du dividende à 1,00 euro par action, en dépit du recul des résultats du Groupe. La mise en paiement interviendrait à compter du 11 mai 2010 pour un montant total d'environ 75,4 millions d'euros, représentant 63,2 % du résultat courant net consolidé, part du Groupe (concernant la proposition d'affectation de résultat, voir note 34 aux Etats financiers sociaux).

Au 31 décembre 2009, la dette financière de la Société était composée des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	Montant	Échéance à moins d'1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance supérieure à 5 ans
Dettes financières	1 986 001	1 012 445	397 182	576 374
Autres dettes	29 516	29 516	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Écarts de conversion passif	40 842	40 842	-	-
<b>Total</b>	<b>2 056 359</b>	<b>1 082 803</b>	<b>397 182</b>	<b>576 374</b>

## ■ INVENTAIRE DES TITRES DE PARTICIPATION ET DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Pour les renseignements concernant les filiales et participations au 31 décembre 2009, voir note 35 aux Etats financiers sociaux.

Pour les renseignements concernant les valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2009, voir note 18 aux Etats financiers sociaux.

## ■ INFORMATIONS SUR LE CAPITAL ET LES DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES RÉALISÉES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Pour les renseignements concernant le capital au 31 décembre 2009, voir notes 19 et 29 aux Comptes sociaux, ainsi que le paragraphe 6.3.1 du chapitre 6 du Document de Référence.

Au 31 décembre 2009, la répartition du capital de la Société s'établissait comme suit :

	Nombre d'actions	% d'intérêt	% des droits de vote <sup>(1)</sup>
Pargesa Netherlands BV	19 702 842	26,14 %	33,64 %
Belgian Securities BV <sup>(2)</sup>	23 114 711	30,66 %	36,33 %
M & G Investment Management Ltd <sup>(3)</sup>	4 402 883	5,84 %	4,01 %
Vanguard Precious Metals and Mining Funds <sup>(4)</sup>	3 380 000	4,48 %	3,08 %
Salariés du Groupe	223 793	0,30 %	0,29 %
Auto-détention	250	ns	-
Public	24 565 017	32,58 %	22,65 %
<b>Total au 31 décembre 2009</b>	<b>75 389 496</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>

(1) Total des droits de vote nets : 109 709 020.

(2) Filiale à 100 % de la société Groupe Bruxelles Lambert.

(3) M&G Investment Management Limited est une société appartenant au groupe Prudential Plc (Grande Bretagne).

(4) Vanguard Precious Metal and Mining Funds est une société appartenant au groupe The Vanguard Group, Inc. (États-Unis).

Le 2 juin 2009, le Directeur Général, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par le Conseil d'Administration en sa séance du 29 avril 2009, a constaté que 12 557 518 actions nouvelles avaient été souscrites dans le cadre de l'augmentation du capital de la Société décidée le 4 mai 2009, augmentant ainsi le capital de la Société d'un montant nominal de 25 115 036 euros.

Par ailleurs, la Société détient au 31 décembre 2009, 250 actions propres au prix moyen unitaire de 22,22 euros.

Le montant des dividendes versés au cours des trois derniers exercices a été égal à :

	2009 Au titre de l'exercice 2008	2008 Au titre de l'exercice 2007	2007 Au titre de l'exercice 2006
Dividende brut par action	1,00 €	1,90 €	1,80 €
Dividende net par action	1,00 €	1,90 €	1,80 €
<b>Distribution Nette Totale</b>	<b>62,8 M€</b>	<b>118,9 M€</b>	<b>114,2 M€</b>

## ■ CAPITAL, AUTRES TITRES, RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications (en euros)	2009	2008	2007	2006	2005
<b>I - Capital et autres titres à la fin de l'exercice</b>					
Capital social	150 778 992	125 573 180	126 253 712	126 669 240	127 943 730
Nombre d'actions ordinaires à la fin de l'exercice	75 389 496	62 786 590	63 126 856	63 334 620	63 971 865
Nominal par action	2 €	2 €	2 €	2 €	2 €
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions ordinaires potentielles par exercice d'options	3 953 269	3 448 082	3 103 391	2 989 870	2 987 703
<b>II - Opérations et résultat de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	19 196 891	23 164 643	23 535 868	25 059 348	25 664 553
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	83 085 219	43 655 864	37 035 044	92 329 448	67 707 841
Impôts sur les bénéfices	30 755 302	56 232 494	27 399 525	22 162 068	24 236 094
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	71 934 964	87 063 223	50 239 678	113 398 743	99 995 690
Résultat distribué (hors précompte)	62 787 810	118 974 880	114 185 084	104 823 279	94 961 064
<b>III - Résultat par action <sup>(1)</sup></b>					
Résultat après impôts, participation des salariés et avant dotations aux amortissements et provisions	1,51	1,59	1,02	1,81	1,44
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,95	1,39	0,80	1,79	1,56
Dividende net attribué à chaque action	1,00 <sup>(2)</sup>	1,00	1,90	1,80	1,65
<b>IV - Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	125,58	130,33	105,33	98,83	87,50
Montant de la masse salariale de l'exercice	11 839 442	11 619 474	10 525 905	8 564 526	7 616 359
Montant des sommes versées au titre des charges sociales de l'exercice	7 335 249	5 782 541	5 926 112	5 030 033	5 212 818
dont intéressement	356 971	900 000	1 128 996	1 010 532	882 542

(1) Sur la base du nombre d'actions à chaque fin d'exercice.

(2) Proposition soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale du 29 avril 2010.

## ■ AUTRES INFORMATIONS

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice 2009.

## ■ ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2009 ET PRÉVISIONS D'ACTIVITÉ 2010

En 2010, la Société poursuivra son activité de prestations de services à l'égard de ses filiales et continuera de gérer les risques financiers pour l'ensemble du Groupe.



## ■ DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS DANS LE CADRE DE LA "LOI DE MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE" DU 4 AOÛT 2008 (DITE LOI "LME")

En application de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, le montant des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	Dettes à la clôture de l'exercice 2009	< 30 jours	de 31 à 60 jours	> 61 jours
Fournisseurs Groupe	2 447	2 159	42	246
Fournisseurs hors Groupe	1 202	1 155	18	28
<b>Total dettes fournisseurs</b>	<b>3 649</b>	<b>3 314</b>	<b>61</b>	<b>274</b>

Sont incorporées au présent Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, les informations détaillées dans les chapitres suivants du présent Document de Référence, notamment :

- Développement Durable, données environnementales, sociales et risques (chapitre 1 - Activité du Groupe).
- Activités en matière de Recherche & Développement (chapitre 1 - Activité du Groupe).
- Composition et fonctionnement du Conseil d'Administration ; liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux ; montant des rémunérations et avantages des mandataires sociaux, options de souscription d'actions et actions gratuites ; opérations réalisées sur les titres de la Société par les mandataires sociaux (chapitre 3 - Gouvernement d'Entreprise).
- Facteurs de risques (chapitre 4 - Facteurs de risques et contrôle interne).
- Liste des principales filiales et participations (chapitre 5 - États financiers).
- Changement de méthode comptable (chapitre 5 - États financiers).
- Utilisation des instruments financiers (chapitre 5 - États financiers).
- Événements postérieurs à la clôture (chapitre 5 - États financiers).
- Renseignements sur le capital social (y compris la participation des salariés au capital de la Société ; tableau résumé des autorisations financières existantes et programmes de rachats d'actions) et éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (chapitre 6 - Renseignements de caractère général).

## 2.2 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG Audit  
Faubourg de l'Arche - 11, allée de l'Arche  
92037 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. à capital variable  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie régionale de Versailles

Deloitte & Associés  
185, avenue Charles-de-Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

S.A. au capital de 1 723 040 €  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie régionale de Versailles

### 2.2.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

#### Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Imerys, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 des états financiers consolidés relative aux changements de méthode de l'exercice.

#### II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société procède annuellement à des tests de perte de valeur des goodwill et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 4.9, 4.13 et 19 aux états financiers consolidés. Nos travaux ont consisté, à examiner les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et à vérifier que les notes 4.9, 4.13 et 19 aux états financiers consolidés donnent une information appropriée.
- Votre société doit faire face à un ensemble de litiges et de risques de gestion, environnementaux, juridique et sociaux. Comme indiqué dans la note 24.2 aux états financiers consolidés, votre société procède avec le concours de ses conseils externes à une évaluation des montants et des probabilités de règlement de l'ensemble des litiges et risques identifiés. Nous avons pris connaissance des différents éléments d'estimation et de la documentation disponible. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 30 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Roch VARON

Deloitte & Associés

Arnaud de PLANTA

## 2.2.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

### Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Imerys, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation sont évalués en tenant compte non seulement de la quote-part de la situation nette qu'ils représentent, mais également des perspectives de rentabilité future comme indiqué dans la note des principes et méthodes comptables de l'annexe sur les immobilisations financières. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par votre société. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, la sincérité et l'exactitude de ces informations appellent de notre part l'observation suivante :

Comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations ont été établies conformément à la recommandation de l'AMF du 22 décembre 2008. Elles n'incluent donc pas les rémunérations et avantages versés par les sociétés contrôlant votre société aux mandataires sociaux concernés au titre des autres mandats, fonctions ou missions que ceux exercés, au sein, ou pour le compte du groupe Imerys.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 30 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Roch VARON

Deloitte & Associés

Arnaud de PLANTA

## 2.2.3 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

### CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### Modification du régime collectif de retraite à prestations définies

Votre société a mis en place, en 1985, un régime collectif de retraite à prestations définies dont bénéficient notamment aujourd'hui M. Gérard Buffière, Directeur Général et Administrateur, et M. Jérôme Pecresse, Directeur Général Délégué.

Ce régime, autorisé pour la première fois en vertu de la loi TEPA et modifié le 7 mars 2008, a été modifié de nouveau le 15 octobre 2009, après autorisation du conseil d'administration lors de sa séance du 29 juillet 2009, afin de porter de 8 à 22 plafonds annuels de la Sécurité sociale le plafond du salaire de référence retenu pour le calcul du montant maximal de la rente viagère, le plafond de versement de cette rente restant fixé à 25 % du salaire de référence précité. Le conseil d'administration a également autorisé la faculté de reversion de 60 % de la rente au(x) conjoint(s) survivant(s), au prorata du temps d'union.

Le montant global de l'engagement estimé pour MM. Gérard Buffière et Jérôme Pecresse s'élève à 4 857,2 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

#### Instauration d'un régime de retraite à cotisations définies

Après autorisation du conseil d'administration du 29 juillet 2009, votre société a mis en place, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009, un régime de retraite supplémentaire à cotisations définies, dont bénéficie, en qualité de salarié de la Société, M. Jérôme Pecresse, Directeur Général délégué.

Ce régime, géré en capitalisation, a été mis en place afin de :

- procurer à ses bénéficiaires un supplément aux pensions de retraite servies par les régimes obligatoires de Sécurité sociale et de retraite complémentaire ; et ;
- réduire la charge comptable engendrée par le régime de retraite à prestations définies.

Il prévoit une cotisation de 8 % de la rémunération des salariés éligibles, plafonnée à 8 plafonds annuels de la Sécurité sociale et est alimenté conjointement par le salarié à hauteur de 3 % et par votre société à hauteur de 5 %. Sa gestion a été confiée à une compagnie d'assurance externe.

### CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de l'engagement suivant, déjà approuvé par votre assemblée générale s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

#### Avenant au contrat de travail de M. Gérard Buffière, Directeur Général et Administrateur

Cet avenant, conclu afin de le mettre en conformité avec la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat ("loi TEPA"), prévoit notamment de conditionner à un critère de performance l'octroi de l'indemnité de fin de contrat en cas de départ à l'initiative de votre société, égale à deux années de salaire brut. Le critère retenu est la croissance du résultat courant net de votre société année par année pendant la durée des mandats successifs de M. Gérard Buffière depuis sa nomination en qualité de président du directoire, avec deux exceptions annuelles possibles.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 30 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Roch VARON

Deloitte & Associés

Arnaud de PLANTA



# GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

<b>3.1</b>	<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>70</b>
3.1.1	Pouvoirs	70
3.1.2	Composition	71
3.1.3	Informations et renseignements sur les Administrateurs	73
3.1.4	Fonctionnement	82
3.1.5	La mise en œuvre des meilleures pratiques de Gouvernement d'Entreprise	83
<b>3.2</b>	<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b>	<b>89</b>
3.2.1	Pouvoirs	89
3.2.2	Composition	90
3.2.3	Autres informations et mandats des membres de la Direction Générale	90
3.2.4	Comité Exécutif	90
<b>3.3</b>	<b>RÉMUNÉRATIONS</b>	<b>91</b>
3.3.1	Conseil d'Administration	91
3.3.2	Direction Générale	93
<b>3.4</b>	<b>OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS</b>	<b>96</b>
3.4.1	Plans d'options en vigueur	96
3.4.2	Options attribuées par la Société à ses dirigeants mandataires sociaux	97
3.4.3	Détails des plans d'options en vigueur	98
<b>3.5</b>	<b>ACTIONS GRATUITES</b>	<b>100</b>
3.5.1	Plans d'actions gratuites conditionnelles en vigueur	100
3.5.2	Actions gratuites conditionnelles attribuées en 2009 par la Société à ses dirigeants mandataires sociaux	101
<b>3.6</b>	<b>CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET RESTRICTIONS APPLICABLES AUX ATTRIBUTIONS AUX DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX</b>	<b>102</b>
<b>3.7</b>	<b>TRANSACTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ</b>	<b>103</b>

Depuis le 3 mai 2005, la Société est organisée en Société Anonyme à Conseil d'Administration et a opté, à compter de cette même date, pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, exercées respectivement par MM. Aimery Langlois-Meurinne et Gérard Buffière. Cette structure permet de préserver la séparation des organes de contrôle et de gestion et de poursuivre l'application des meilleurs principes de Gouvernement d'Entreprise, tout en simplifiant la structure et le fonctionnement interne des organes de gestion de la Société.

La Société se conforme aux réglementations françaises en matière de Gouvernement d'Entreprise auxquelles elle est soumise. Le Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, tel que complété par les nouvelles recommandations du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, est celui auquel se réfère Imerys pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006 (ce code est disponible sur le site Internet [www.imerys.com](http://www.imerys.com), rubrique "Développement Durable/Gouvernement d'Entreprise").

## 3.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 3.1.1 POUVOIRS

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'Administration :

- nomme et, le cas échéant, révoque le Président et le Directeur Général ainsi que, le cas échéant et sur proposition de ce dernier, un ou plusieurs Directeur(s) Général(aux) délégué(s) ;
- exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par la Direction Générale.

À l'effet de ce contrôle et conformément à l'article 16 des statuts :

- le Conseil d'Administration opère, à toute époque de l'année, les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns. Il peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission ;
- la Direction Générale présente périodiquement au Conseil un rapport sur l'état et la marche des affaires sociales, établi dans les conditions demandées par le Conseil. Il inclut la présentation des comptes trimestriels et semestriels du Groupe ;
- dans le délai de trois mois après la clôture de l'exercice social, la Direction Générale présente au Conseil, aux fins de vérification et de contrôle, les comptes annuels de la Société et les comptes consolidés du Groupe, ainsi que son rapport d'activité pour l'exercice clos. Le Conseil arrête ces comptes ainsi que les termes de son Rapport de Gestion qui sera présenté à l'Assemblée Générale annuelle ;
- la Direction Générale soumet au Conseil d'Administration ses objectifs annuels d'exploitation pour l'année à venir et, périodiquement, ses projets stratégiques à long terme.

En outre, en application des dispositions de la Charte Intérieure du Conseil d'Administration, le Conseil examine et approuve préalablement à leur mise en œuvre par la Direction Générale dans le cadre des pouvoirs généraux qui lui sont reconnus par la loi :

- les orientations stratégiques de la Société et du Groupe ainsi que toutes opérations susceptibles d'influencer significativement ces orientations ; il procède en outre à l'examen périodique du plan,

établi ou révisé par la Direction Générale, de la stratégie à long terme du Groupe (plan pluriannuel) ;

- les opérations suivantes dont le montant est supérieur au seuil fixé par le Conseil d'Administration qui est actuellement de 75 millions d'euros par opération :
  - toutes opérations susceptibles de modifier la structure financière et le périmètre d'activité de la Société et du Groupe et tous accords commerciaux ou industriels engageant l'avenir de la Société ou du Groupe,
  - la prise de participation, l'acquisition ou la disposition - ainsi que toute opération économiquement assimilable, notamment l'apport ou l'échange - de tout élément d'actif immobilisé ;
- le cas échéant, la répartition proposée par le Directeur Général des tâches de Direction entre les différents Directeurs Généraux délégués ;
- la subdélégation permanente par le Directeur Général d'une partie de ses pouvoirs en faveur d'un tiers au Conseil d'Administration en vue d'accomplir une ou plusieurs opérations déterminées ;
- plus généralement, tout engagement pris par la Société ou le Groupe et constitutif d'une convention réglementée, conformément à la loi.

Enfin, le Conseil d'Administration consent des délégations éventuelles spécifiques de ses pouvoirs à la Direction Générale, dans les limites et conditions fixées par la loi, en vue :

- de l'octroi de garanties personnelles (telles que cautions et avals de tiers) par la Société, ou de sûretés sur ses actifs, dans la limite d'un montant global en principal fixé annuellement ;
- de procéder, en vertu des autorisations conférées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration, au rachat par la Société de ses propres actions ou à certaines opérations d'augmentation de capital ;
- de réaliser des émissions d'obligations ordinaires, en une ou plusieurs fois.



## 3.1.2 COMPOSITION

Le Conseil d'Administration est actuellement composé de treize membres. Leur mandat est d'une durée de trois ans, le renouvellement du Conseil d'Administration intervenant à raison d'un tiers tous les ans.

La composition du Conseil d'Administration est conçue pour faire bénéficier le Groupe de l'expérience professionnelle diversifiée et internationale de ses membres et associer à la définition de la stratégie du Groupe, et à sa mise en œuvre, les représentants des actionnaires de contrôle d'Imerys.

### ■ COMPOSITION

À la date du présent Document de Référence, la composition du Conseil d'Administration est la suivante :

Nom	Âge	Nationalité	Fonction	Date de 1 <sup>re</sup> nomination	Année de renouvellement du mandat exercé <sup>(1)</sup>	Nombre d'actions détenues au 31/12/2009	Membre indépendant
Aimery LANGLOIS-MEURINNE	66 ans	Française	Président	22/09/1987	2011	80 000	Non <sup>(2)</sup>
Gérard BUFFIÈRE	65 ans	Française	Administrateur et Directeur Général	03/05/2005	2011	35 902 <sup>(3)</sup>	Non <sup>(4)</sup>
Aldo CARDOSO	54 ans	Française	Administrateur	03/05/2005	2011	1 680	Oui
Jacques DRIJARD	67 ans	Française	Administrateur	25/09/1996	2012	720	Non <sup>(2) (6)</sup>
Jocelyn LEFEBVRE	52 ans	Franco-Canadienne	Administrateur	16/06/1994	2012	1 080	Non <sup>(2)</sup>
Eric LE MOYNE de SÉRIGNY	63 ans	Française	Administrateur	12/06/1996	2012	795	Non
Maximilien de LIMBURG STIRUM	38 ans	Franco-Belge	Administrateur	03/05/2005	2011	720	Non <sup>(2)</sup>
Gilbert MILAN	57 ans	Française	Administrateur	02/05/2006	2012	720	Oui
Jean MONVILLE	65 ans	Française	Administrateur	02/05/2007	2010	720	Oui
Robert PEUGEOT	59 ans	Française	Administrateur	04/11/2002	2010	704	Oui
Thierry de RUDDER	60 ans	Franco-Belge	Administrateur	13/03/2000	2010	1 200	Non <sup>(2)</sup>
Amaury de SÈZE	64 ans	Française	Administrateur	30/07/2008	2010	8 016	Non <sup>(2)</sup>
Jacques VEYRAT	47 ans	Française	Administrateur	03/05/2005	2011	600	Oui
<b>Total des membres : 13</b>						<b>132 857 <sup>(6)</sup></b>	<b>5</b>

(1) La date exacte de renouvellement sera celle de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de la Société de l'exercice précédent.

(2) Administrateur représentant un actionnaire majoritaire de la Société.

(3) Gérard Buffière détient en outre 56,287 parts du FCPE Imerys Actions, créé dans le cadre des plans d'actionnariat salarié (voir paragraphe 6.2.5 du chapitre 6 du Document de Référence) et dont les actifs sont principalement investis en actions Imerys.

(4) Directeur Général de la Société.

(5) Ancien dirigeant de la Société.

(6) Soit 0,18 % du capital et 0,18 % des droits de vote au 31 décembre 2009.

Le nombre minimum d'actions requis pour être membre du Conseil d'Administration est statutairement fixé à 100. La Charte Intérieure du Conseil a porté ce chiffre à 600. Il est à cet égard utile de rappeler que les groupes actionnaires de contrôle de la Société, représentés au Conseil par 6 membres, détenaient ensemble au 31 décembre 2009 : 42 817 553 actions (voir paragraphe 6.3.1 du chapitre 6 du Document de Référence).

En vertu des dispositions statutaires, les fonctions de Président, de Vice-Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur prennent fin de plein droit à l'issue de l'Assemblée Générale statuant

### ■ CHANGEMENTS INTERVENUS EN 2009

Les actionnaires de la Société réunis en Assemblée Générale Mixte le 29 avril 2009 ont approuvé le renouvellement du mandat d'Administrateur, pour une nouvelle période de 3 ans, de MM. Jacques Drijard, Jocelyn Lefebvre, Eric Le Moyne de Sérigny et Gilbert Milan.

sur les comptes et la gestion de l'exercice au cours duquel le titulaire de l'une ou l'autre de ces fonctions a atteint l'âge de 70 ans.

Par ailleurs, à la date du présent Document de Référence, 3 membres du Conseil d'Administration ne sont pas de nationalité uniquement française et 5 sont reconnus comme "indépendants". Cette proportion de membres indépendants dans la composition du Conseil d'Administration (5 sur 13) est supérieure à celle du tiers recommandée par le Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF pour les sociétés pourvues d'actionnaires de contrôle.

La définition d'indépendance retenue par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 3 mai 2005, sur proposition de son Comité des Nominations et des Rémunérations, et confirmée depuis lors chaque année, prévoit : "l'absence de relation du membre du Conseil d'Administration avec Imerys, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement".

Conformément aux recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, le Conseil a tenu à rappeler dans sa Charte Intérieure que les critères d'application ainsi retenus\* n'étaient ni exclusifs de la qualité d'indépendance si l'un d'entre eux n'était pas rempli, ni nécessairement suffisants pour se voir conférer cette qualité. L'indépendance d'un membre doit en effet être appréciée en fonction de sa situation particulière personnelle ou de celle de la Société, eu égard à son actionnariat ou pour tout autre motif.

## ■ CHANGEMENTS ENVISAGÉS EN 2010

Après examen et avis rendu par le Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil proposera à l'Assemblée Générale du 29 avril 2010 de :

- renouveler les mandats d'Administrateurs de MM. Jean Monville, Robert Peugeot et Amaury de Sèze pour une nouvelle période de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée en 2013 à statuer sur les comptes de l'exercice 2012 ;
- nommer, pour la même durée statutaire de 3 ans, quatre nouveaux administrateurs : Madame Fatine Layt, Messieurs Ian Gallienne et Pierre-Jean Sivignon ainsi que Monsieur Olivier Pirotte en remplacement de Monsieur Thierry de Rudder dont le mandat vient à expiration, et qui n'a pas sollicité son renouvellement.

### Informations sur les nouveaux candidats :

- Diplômé en Gestion et Administration, spécialisation Finance, de l'E.S.D.E. de Paris et titulaire d'un Master of Business Administration de l'INSEAD de Fontainebleau, **Ian Gallienne** débute sa carrière en 1992, en Espagne, en tant que co-fondateur d'une société commerciale. De 1995 à 1997, il est membre de la direction d'une société de conseil spécialisée dans le redressement de sociétés en difficultés en France. De 1998 à 2005, il est Directeur des fonds de "private equity" Rhône Capital LLC à New York et à Londres. Depuis 2005, il est co-fondateur et Administrateur-Délégué des fonds de "private equity" Ergon Capital Partners I et II (Belgique). Ian Gallienne exerce différents mandats au sein des sociétés dans lesquelles Ergon Capital Partners I et II détiennent des participations ; il est également administrateur de Groupe Bruxelles Lambert.

- Diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de la Société Française des Analystes Financiers (SFAF), **Fatine Layt** rejoint le groupe Euris à sa création en 1989 ; elle y exerce diverses responsabilités jusqu'en 1992 où elle est nommée Directeur Général d'EPA et administrateur de Glénat et d'Actes Sud ; elle dirige également deux sociétés de droits audiovisuels créées en partenariat avec Canal +. En 1993, elle devient Directeur Financier du fonds d'investissement Oros puis Directeur Général de Sygma Presse en 1995. De 1996 à 1998, Fatine Layt est Président Directeur Général du groupe de presse spécialisé CEPP et administrateur du syndicat de la presse professionnelle. En 2000, elle crée Intermezzo, société spécialisée dans le secteur des médias avant de devenir, en 2003, associée de Messier Partners, banque d'affaires basée à Paris et à New York. En 2007, elle fonde la banque d'affaires Partanée, cédée fin 2008 au groupe Oddo et Cie dont elle devient membre du Comité Exécutif ; elle est également associée-gérant et Président de Oddo Corporate Finance.

- Ingénieur diplômé de l'École de Commerce Solvay de l'Université Libre de Bruxelles, **Olivier Pirotte** débute sa carrière en 1989 au sein du cabinet Arthur Andersen où il occupe des responsabilités de direction tant pour les divisions de "Business Consulting" que d'"Audit". Il rejoint en 1995 Groupe Bruxelles Lambert où il assume, depuis 2000, la fonction de Directeur des Participations et des Investissements. Olivier Pirotte est également administrateur de Suez Environnement et membre du Comité d'Investissements de Sagard Equity Partners. Il exerce par ailleurs différents mandats au sein des sociétés contrôlées par Groupe Bruxelles Lambert.

- Diplômé de l'École Supérieure des Sciences Économiques (ESSEC) de Paris, **Pierre-Jean Sivignon** débute sa carrière en 1979 au sein du cabinet Peat Marwick Mitchell. En 1982, il rejoint le groupe Schlumberger où il assume diverses fonctions au sein de la Direction Financière de la division Dowell Schlumberger Oilfield Services (en Europe et en Afrique), puis devient Directeur Général de la division Banque et Industrie (à Paris) et enfin Trésorier du Groupe à Paris et New York. De 2001 à 2005, il est Directeur Financier de Faurecia. Pierre-Jean Sivignon rejoint le groupe Philips le 1<sup>er</sup> mai 2005 où il exerce, depuis cette date, les fonctions de Directeur Financier et membre du Comité Exécutif du groupe Philips.

Conformément aux principes retenus par la Société quant à la qualification d'indépendance de ses Administrateurs, et après examen de leur situation personnelle, le Comité des Nominations et des Rémunérations a reconnu cette qualité à Madame Layt et à Messieurs Monville, Peugeot et Sivignon, et ne l'a pas reconnue à M. Gallienne, en tant que personne liée à un actionnaire de contrôle, ni à MM. Pirotte et de Sèze en tant que représentants d'actionnaires de contrôle de la Société.

\* Pour son application, le Conseil retient les situations suivantes comme susceptibles de compromettre cette liberté de jugement :

- salarié, mandataire social, Administrateur (ou assimilé) des filiales d'Imerys, de ses actionnaires de contrôle ou de ses actionnaires importants (détenant plus de 10 % de son capital) ou l'avoir été au cours des cinq dernières années ;
- mandataire social, Administrateur (ou assimilé) d'une société dans laquelle Imerys, un de ses salariés, ou un autre mandataire social d'Imerys (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) est Administrateur (ou assimilé) ;
- administrateur (ou assimilé) de la Société depuis plus de 12 ans ;
- client, fournisseur ou banquier significatif d'Imerys ou de son Groupe ;
- lien familial proche avec un mandataire social d'Imerys ;
- auditeur d'Imerys au cours des cinq années précédentes.

### 3.1.3 INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUR LES ADMINISTRATEURS\*

#### ■ PRINCIPALE ACTIVITÉ ET AUTRES MANDATS EXERCÉS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2009

##### AIMERY LANGLOIS-MEURINNE

###### Président du Conseil d'Administration

Né le 27 mai 1943

Adresse professionnelle :

**Pargesa Holding S.A. - 11, Grand-Rue - 1204 Genève (Suisse)**

Docteur en droit et diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de l'École Nationale d'Administration (promotion Robespierre), Aimery Langlois-Meurinne débute sa carrière en 1971 chez Paribas où il exerce successivement, pendant 11 années, les fonctions d'Ingénieur-Conseil, Délégué Industriel au Japon, sous-directeur puis Directeur Adjoint, en charge de la Direction Asie-Pacifique et enfin Directeur Adjoint au sein de la Direction des Opérations Financières Internationales. Il rejoint ensuite AG Becker Paribas à New York en qualité de Managing Director et membre du Comité Exécutif, puis Merrill Lynch Capital Markets (New York) où il occupe la fonction de Managing Director. En 1987, il entre chez Parfinance en qualité de Directeur Général avant d'en devenir en 1990 le Vice-Président Directeur Général, date à laquelle il a également été nommé Directeur Général de Pargesa Holding S.A., jusqu'en janvier 2010.

###### Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés françaises et étrangères en 2009 :

###### Activités principales :

- Administrateur-Directeur Général : Pargesa Holding S.A. (Holding financier - Suisse).
- Président du Conseil d'Administration : Imerys.

###### Autres mandats :

- Administrateur-Président : Pargesa Luxembourg S.A. (Luxembourg), Pargesa Netherlands BV (Pays-Bas).
- Administrateur : Groupe Bruxelles Lambert (Belgique) ; Club Méditerranée - jusqu'en juillet 2009, IDI, Société Française Percier Gestion "SFPG", Société de la Tour Eiffel - depuis octobre 2009 (France).

##### GÉRARD BUFFIÈRE

###### Administrateur et Directeur Général

Né le 28 mars 1945

Adresse professionnelle :

**Imerys - 154, rue de l'Université - 75007 Paris**

Ancien élève de l'École Polytechnique de Paris et titulaire d'un Master of Sciences de l'Université de Stanford (États-Unis), Gérard Buffière débute sa carrière en 1969 dans le groupe français Banexi. Après avoir exercé diverses responsabilités au sein du groupe américain Otis Elevator, il rejoint en 1979 le groupe international Schlumberger dans lequel il assure diverses fonctions de Direction avant de devenir en 1989 Président de la branche Transactions Électroniques. Sa carrière se poursuit en tant que Directeur Général de la branche des Équipements Industriels du groupe français Cegelec en 1996. Il rejoint le groupe Imerys en mars 1998 où il est nommé responsable de la branche Matériaux de Construction puis, en 1999, responsable des branches Matériaux de Construction & Céramiques & Spécialités ; il prend en 2000 la responsabilité de la branche Pigments & Additifs puis celle de la branche Pigments pour Papier jusqu'en 2003. Président du Directoire du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 3 mai 2005, Gérard Buffière a été nommé à compter de cette date Administrateur et Directeur Général d'Imerys.

###### Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés françaises et étrangères en 2009 :

###### Activité principale :

- Administrateur et Directeur Général : Imerys.

###### Autres mandats :

- Président du Conseil d'Administration : Financière du Parc Duquesne (France).
- Gérant : Société Immobilière Buffière (France).

##### ALDO CARDOSO

###### Administrateur

Né le 7 mars 1956

Adresse :

**45, boulevard de Beauséjour - 75016 Paris**

Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris et titulaire d'une maîtrise de Droit, Aldo Cardoso débute sa carrière en 1979 chez Arthur Andersen dont il devient associé en 1989. Directeur Européen de l'Audit et du Conseil Financier en 1996, puis Président d'Andersen France de 1998 à 2002, il est nommé Président du Conseil de Surveillance d'Andersen Worldwide de 2000 à 2002, avant d'en devenir Président du Directoire de 2002 à 2003. À ce titre, Aldo Cardoso a assuré la gestion de l'arrêt des activités d'Andersen dans le monde.

\* Tels que communiqués individuellement à la Société par chacun des membres du Conseil d'Administration concerné, en fonction au 31 décembre 2009.

### Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés françaises et étrangères en 2009 :

#### Mandats exercés :

- Administrateur : Mobistar (Belgique) ; Accor - jusqu'en février 2009, Bureau Veritas - depuis juin 2009, GDF Suez, Gecina, Imerys, Rhodia (France).
- Censeur : Axa Investment Managers (France).

## JACQUES DRIJARD

### Administrateur

Né le 29 mars 1943

Adresse professionnelle :

#### PGB S.A. - 1, Rond-Point des Champs-Élysées - 75008 Paris

Ingénieur Civil de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris, Jacques Drijard débute sa carrière en 1966 chez DBA Groupe Bendix Corp pour rejoindre en 1970 le groupe Le Nickel Penarroya Mokta. Il entre chez Imetal (devenu Imerys) en 1974 pour en devenir, en 1988, Directeur Financier et Membre du Comité Exécutif jusqu'en 1996. Depuis janvier 2010, Jacques Drijard est Directeur Général de Pargesa Holding SA ; il en était Directeur Général adjoint depuis 1997.

### Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés françaises et étrangères en 2009 :

#### Activité principale :

- Directeur Général adjoint : Pargesa Holding S.A. (Holding financier - Suisse).

#### Autres mandats :

- Président Directeur Général : PGB S.A. (France).
- Président du Conseil d'Administration : Société Française Percier Gestion "SFPG" (France).
- Administrateur Délégué : Pargesa Compagnie S.A. (Suisse).
- Administrateur : Imerys (France) ; Pargesa Netherlands B.V. (Pays-Bas).

## JOCELYN LEFEBVRE

### Administrateur

Né le 22 décembre 1957

Adresse professionnelle :

#### Power Corporation du Canada - 751, Square Victoria - Montréal (Québec) - Canada H2Y 2J3

Diplômé en Administration des Affaires des Hautes Études Commerciales (HEC) de Montréal (Canada), membre de l'Ordre des Comptables Agréés du Québec, Jocelyn Lefebvre débute sa carrière en 1980 chez Arthur Andersen & Co. à Montréal puis à Bruxelles. En 1986, il rejoint la Société Générale de Financement du Québec ainsi que le groupe industriel canadien M.I.L. Inc., où il occupe successivement les fonctions d'Adjoint au Président, Vice-Président à l'administration et aux projets spéciaux puis aux

affaires corporatives tout en occupant le poste de Président de l'une de ses principales filiales (Vickers Inc.), jusqu'en 1991. En 1992, Jocelyn Lefebvre entre dans le groupe Power Corporation du Canada où il assume différentes responsabilités en Europe.

### Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés françaises et étrangères en 2009 :

#### Activité principale :

- Directeur : Power Corporation du Canada (Holding financier - Canada).

#### Autres mandats :

- Président : Sagard S.A.S. (France).
- Membre du Directoire : Parjointco N.V., Power Financial Europe B.V. (Pays-Bas).
- Administrateur : Suez-Tractebel S.A. (Belgique) ; Imerys (France).

## ERIC LE MOYNE DE SÉRIGNY

### Administrateur

Né le 7 avril 1946

Adresse professionnelle :

#### Alternative Leaders France - 43, avenue Marceau - 75116 Paris

Titulaire d'un Diplôme d'Études Supérieures de Droit de la Faculté de Droit de Paris, Eric le Moyné de Sérigny débute sa carrière en 1968 à la Banque Rothschild où il occupe pendant 15 ans divers postes de Direction avant de rejoindre en 1984 Chase Manhattan Bank dont il est Vice-Président Administrateur. En 1988, il intègre Lloyds Bank S.A. en France, où il exerce successivement les fonctions de Directeur Général puis Président Directeur Général jusqu'en 2002. Depuis 2003, Eric le Moyné de Sérigny est Président du Directoire d'Alternative Leaders France S.A.

### Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés françaises et étrangères en 2009 :

#### Activité principale :

- Président du Directoire : Alternative Leaders France S.A. (Société de gestion de portefeuille - France).
- Senior Advisor : KBL Richelieu (Banque - France).

#### Autres mandats :

- Administrateur : Imerys (France).

## MAXIMILIEN DE LIMBURG STIRUM

### Administrateur

Né le 29 avril 1971

Adresse professionnelle :

#### Compagnie Nationale à Portefeuille - 12, rue de la Blanche Borne - 6280 Loverval (Belgique)

Diplômé de l'École de Commerce Solvay de l'Université Libre de Bruxelles (Belgique), Maximilien de Limburg Stirum débute sa carrière

en 1995 à la Compagnie Nationale à Portefeuille où il assume depuis 2003 la fonction de Directeur des participations et est Membre du Management Exécutif.

### Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés françaises et étrangères en 2009 :

#### Activité principale :

- Directeur des participations et Membre de la Direction de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (Holding financier - Belgique).

#### Autres mandats :

- Président-Administrateur : Distriplus (Belgique).
- Administrateur : Carpar, Centre de Coordination de Charleroi, Corné Port Royal Chocolatier, Distripar, Fibelpar, Fidentia Real Estate Investments, Financière Trasys, Fingen, Finimpress, GB-INNO-BM, Goinvest, Groupe Jean Dupuis, Investor, Solvay Alumni, Trasys Group (Belgique) ; Entremont Alliance, Financière Flo, Groupe Flo, Imerys, Lyparis, Tikehau Capital Advisors, Unifem (France) ; Erbe Finance, Kermadec (Luxembourg) ; Pargesa Holding S.A. (Suisse).
- Membre du Conseil de Surveillance : Agesca Nederland (Pays-Bas).
- Représentant permanent de Compagnie Immobilière de Roumont (Belgique) au Conseil d'Administration de : Belgian Icecream Group "BIG", Belgian Sky Shops, GIB Corporate Services, Starco Tielen (Belgique).

## GILBERT MILAN

### Administrateur

Né le 19 avril 1952

Adresse professionnelle :

#### Fnac Éveil & Jeux - 2, rue Alfred de Vigny - 78112 Fourqueux

Ancien élève de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, Ingénieur civil, et titulaire d'un MBA de l'Harvard Business School (États-Unis), Gilbert Milan débute sa carrière chez Boston Consulting Group en 1979 où il assure diverses missions de conseil avant d'en devenir en 1984 Directeur Associé, jusqu'en 1994. En 1995, il fonde avec son épouse la société Éveil et Jeux dont il assure la Direction Générale jusqu'en 2001, date de sa cession à la Fnac. En 2003, il fonde Deventis Conseil et Milinvest Ventures dont il assure outre la Direction Générale, des missions de conseil auprès de fonds de private equity et co-investissements. En 2007, il devient Président de Fnac Éveil & Jeux.

### Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés françaises et étrangères en 2009 :

#### Activité principale :

- Président de Fnac Éveil & Jeux SAS (Jeux, Jouets & Loisirs Créatifs - France).

#### Autres mandats :

- Président : Milinvest Ventures SAS (France).
- Directeur Général : Deventis Conseil (France).
- Administrateur : Imerys.
- Gérant : Milinvest (France).

## JEAN MONVILLE

### Administrateur

Né le 7 novembre 1944

Adresse professionnelle :

#### SPIE SA - Parc Saint Christophe - 95863 Cergy-Pontoise Cedex

Ancien élève de l'École Polytechnique et licencié ès Sciences Économiques, Jean Monville débute sa carrière en 1969 à la Direction Financière de Société Générale, en charge du secteur BTP et des projets de concession. Il rejoint en 1974 la société Isochem, spécialisée dans le domaine de la chimie et de l'ingénierie chimique. En 1978, il intègre le groupe Spie Batignolles en tant que Directeur du Département Finances Export du Groupe. De 1984 à 1992, il assume les fonctions de Directeur Général adjoint puis Directeur Général de Spie Capag, filiale spécialisée dans les projets pétroliers. En 1992, il devient Directeur du marketing du groupe Spie Batignolles avant d'être nommé en 1995 Administrateur et Directeur Général. Depuis 1997, Jean Monville assume la Présidence du groupe Spie Batignolles, devenu AMEC Spie puis, en 2006, Spie SA.

### Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés françaises et étrangères en 2009 :

#### Activité principale :

- Président du Conseil d'Administration : Spie (Groupe d'ingénierie électrique - France).

#### Autres mandats :

- Président du Conseil d'Administration : Spie 4 (France).
- Gérant : Spie Management (France).
- Représentant permanent de Spie Management : Président de Euro Spie, Spie 12, Spie CDF, Spie OPS (France).
- Membre du Conseil de Surveillance : Financière Atalian (France).
- Administrateur : Imerys, SBTP, Spie International (France).
- Vice-Président : Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), Groupement des Industries de l'équipement électrique, du contrôle commande et des services associés (GIMELEC) (France).
- Président : Comité "Déontologie internationale et principes directeurs" du MEDEF.

## ROBERT PEUGEOT

### Administrateur

Né le 25 avril 1950

Adresse professionnelle :

**PSA Peugeot Citroën - 75, avenue de la Grande Armée - 75116 Paris**

Diplômé de l'École Centrale de Paris et titulaire d'un MBA de l'INSEAD de Fontainebleau, Robert Peugeot débute sa carrière en 1975 chez Peugeot où il assume diverses responsabilités tant en France qu'à l'étranger. En 1985, il rejoint Citroën dont il devient en 1993 Directeur de la Qualité et de l'Organisation jusqu'en 1998, date à laquelle il est nommé Directeur Innovation et Qualité de PSA Peugeot Citroën et membre du Comité Exécutif. À compter de février 2007, il devient membre du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A. et membre du Comité Financier et du Comité Stratégique du groupe PSA Peugeot Citroën, qu'il préside depuis décembre 2009. Robert Peugeot est également depuis 2002 Président Directeur Général de FFP.

### Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés françaises et étrangères en 2009 :

#### Activités principales :

- Président-Directeur Général : F.F.P. (Société Foncière, Financière et de Participations - France).
- Membre du Conseil de Surveillance : Peugeot S.A. (Constructeur automobile - France) ; IDI Emerging Markets SA (Luxembourg).
- Membre du Comité Stratégique et du Comité Financier : groupe PSA Peugeot Citroën.

#### Autres mandats :

- Président-Directeur Général : Simante, SL (Espagne).
- Membre du Conseil de Surveillance : Hermès International (France).
- Administrateur : Alpine Holding (Autriche) ; Sofina SA (Belgique) ; B-1998, SL, Fomentos de Construcciones y Contratas, S.A. "FCC", FCC Construcción, S.A. (Espagne) ; E.P.F. (Établissements Peugeot Frères), Faurecia, Holding Reinier, Imerys, Immeubles et Participations de l'Est, L.F.P.F. (La Française de Participations Financières), Sanef (France), Waste Recycling Group Limited (Grande-Bretagne) ; DKSH Holding AG (Suisse).
- Gérant : CHP Gestion, Rodom (France).
- Représentant permanent de F.F.P. au Conseil de Surveillance de Zodiac (France).
- Représentant statutaire de F.F.P. : Président de Financière Guiraud S.A.S. (France).

## THIERRY DE RUDDER

### Administrateur

Né le 3 septembre 1949

Adresse professionnelle :

**Groupe Bruxelles Lambert - 24, avenue Marnix - 1000 Bruxelles (Belgique)**

Titulaire d'une licence en Mathématiques de l'Université de Genève (Suisse), d'une licence spéciale en Mathématiques appliquées à la Gestion de l'Université Libre de Bruxelles (Belgique) et d'un MBA de la Wharton School à Philadelphie (États-Unis), Thierry de Rudder débute sa carrière aux États-Unis à la First National Bank of Chicago avant de rejoindre en 1975 la Citibank où il exerce diverses fonctions à New York puis en Europe. En 1986, il rejoint Groupe Bruxelles Lambert dont il devient Administrateur Délégué en 1993.

### Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés françaises et étrangères en 2009 :

#### Activité principale :

- Administrateur Délégué : Groupe Bruxelles Lambert (Holding financier - Belgique).

#### Autres mandats :

- Administrateur : Compagnie Nationale à Portefeuille S.A., Suez-Tractebel (Belgique) ; GDF Suez, Imerys, Lafarge, Total (France).

## AMAURY DE SÈZE

### Administrateur

Né le 7 mai 1946

Adresse professionnelle :

**PGB S.A. - 1, Rond-Point des Champs-Élysées - 75008 Paris**

Diplômé du Centre de Perfectionnement dans l'Administration des Affaires et de la Stanford Graduate School of Business (États-Unis), Amaury de Sèze débute sa carrière en 1968 chez Bull General Electric. En 1978, il rejoint le groupe Volvo où il exerce diverses fonctions avant de devenir en 1986 Président Directeur Général de Volvo France puis Président de Volvo Europe et membre du Comité Exécutif du Groupe en 1990. En 1993, il rejoint le groupe Paribas en tant que membre du Directoire de Compagnie Financière de Paribas et de Banque Paribas en charge des participations et des affaires industrielles. De 2002 à octobre 2007, il est Président de PAI Partners. En avril 2008, il est nommé Vice-Président de Power Corporation du Canada, en charge des investissements européens.

### Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés françaises et étrangères en 2009 :

#### Activité principale :

- Vice-Président du Conseil d'Administration : Power Corporation du Canada (Holding financier - Canada).

**Autres mandats :**

- Président du Conseil d'Administration : Carrefour S.A. (France).
- Membre du Conseil de Surveillance : Gras Savoye S.C.A., Publicis Groupe (France).
- Administrateur : BW Group, Erbe SA, Groupe Bruxelles Lambert (Belgique) ; Groupe Industriel Marcel Dassault S.A.S., Imerys, Suez Environnement, Thales (France) ; Pargesa Holding S.A. (Suisse).

**JACQUES VEYRAT****Administrateur**

Né le 4 novembre 1962

*Adresse professionnelle :*

**Louis Dreyfus SAS - 7, rue Képler - 75116 Paris**

Ancien élève de l'École Polytechnique et de l'École des Ponts et Chaussées de Paris, Jacques Veyrat débute sa carrière à la Direction du Trésor puis exerce différentes fonctions au sein de cabinets ministériels. En 1995, il rejoint le groupe Louis Dreyfus où il assume diverses responsabilités de Direction, notamment au sein de la société Louis Dreyfus Armateurs. De 1998 à 2005, Jacques Veyrat est Président-Directeur Général de Neuf Telecom avant de devenir en 2005 Président-Directeur Général du groupe Neuf Cegetel (issu du rapprochement de Neuf Telecom et Cegetel) jusqu'en avril 2008. Il prend alors la Direction du groupe Louis Dreyfus.

**Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés françaises et étrangères en 2009 :****Activité principale :**

- Président : Louis Dreyfus SAS (Groupe de négoce et transformation de produits agricoles et énergétiques - France).

**Autres mandats :**

- Président : Kurosawa BV (Pays-Bas).
- Administrateur : Direct Énergie, Neoen - depuis avril 2009, HSBC France - depuis mai 2009, Imerys (France).
- Membre du Conseil de Surveillance : Eurazeo (France).

## LISTE DES MANDATS EXERCÉS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 2005 À 2008

	2008	2007	2006	2005
<b>Aimery LANGLOIS-MEURINNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur-Directeur Général : Pargesa Holding S.A. (Suisse).</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Imerys.</li> <li>■ Administrateur-Président : Pargesa Luxembourg S.A. (Luxembourg) ; Pargesa Netherlands BV (Pays-Bas).</li> <li>■ Administrateur : Groupe Bruxelles Lambert S.A. (Belgique) ; Club Méditerranée, IDI (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur-Directeur Général : Pargesa Holding S.A. (Suisse).</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Imerys.</li> <li>■ Administrateur-Président : Pargesa Luxembourg S.A. (Luxembourg) ; Pargesa Netherlands BV (Pays-Bas).</li> <li>■ Administrateur : Groupe Bruxelles Lambert S.A. (Belgique) ; Club Méditerranée, Eiffage (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur-Directeur Général : Pargesa Holding S.A. (Suisse).</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Imerys.</li> <li>■ Administrateur-Président : Pargesa Luxembourg S.A. (Luxembourg) ; Pargesa Netherlands BV (Pays-Bas).</li> <li>■ Administrateur et Vice-Président du Comité d'Investissement et du Comité de Gestion : Sagard Private Equity Partners (France).</li> <li>■ Administrateur : Groupe Bruxelles Lambert S.A. (Belgique) ; Club Méditerranée, PAI Management (France) ; Pascal Investment Advisers SA (Suisse).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur-Directeur Général : Pargesa Holding S.A. (Suisse).</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Imerys.</li> <li>■ Administrateur-Président : Pargesa Luxembourg S.A. (Luxembourg) ; Pargesa Netherlands BV (Pays-Bas).</li> <li>■ Administrateur et Vice-Président du Comité d'Investissement et du Comité de Gestion : Sagard Private Equity Partners (France).</li> <li>■ Administrateur : Groupe Bruxelles Lambert S.A. (Belgique) ; Eiffage, PAI Management (France).</li> </ul>
<b>Gérard BUFFIÈRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur et Directeur Général : Imerys.</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Financière du Parc Duquesne (France)</li> <li>■ Gérant : Société Immobilière Buffière (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur et Directeur Général : Imerys.</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Financière du Parc Duquesne (France)</li> <li>■ Gérant : Société Immobilière Buffière (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur et Directeur Général : Imerys.</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Financière du Parc Duquesne (France).</li> <li>■ Gérant : Société Immobilière Buffière (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur et Directeur Général : Imerys.</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Financière du Parc Duquesne (France).</li> <li>■ Gérant : Société Immobilière Buffière (France).</li> </ul>
<b>Aldo CARDOSO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur : Mobistar (Belgique) ; Accor, GDF Suez, Gecina, Imerys, Rhodia (France).</li> <li>■ Censeur : Axa Investment Managers, Bureau Veritas (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur : Mobistar (Belgique) ; Accor, Gaz de France, Imerys, Orange, Rhodia (France).</li> <li>■ Censeur : Axa Investment Managers, Bureau Veritas (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur : Mobistar (Belgique) ; Accor, Gaz de France, Imerys, Orange, Rhodia (France).</li> <li>■ Censeur : Axa Investment Managers, Bureau Veritas (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur : Mobistar (Belgique) ; Axa Investment Managers, Gaz de France, Imerys, Orange, Rhodia (France).</li> <li>■ Censeur : Bureau Veritas (France).</li> </ul>
<b>Jacques DRIJARD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur Général adjoint : Pargesa Holding S.A. (Suisse).</li> <li>■ Président Directeur Général : P.G.B. S.A. (France).</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Société Française Percier Gestion "SFPG" (France).</li> <li>■ Administrateur Délégué : Pargesa Compagnie S.A. (Suisse).</li> <li>■ Administrateur : Imerys (France) ; Pargesa Netherlands BV (Pays-Bas).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur Général adjoint : Pargesa Holding S.A. (Suisse).</li> <li>■ Président Directeur Général : P.G.B. S.A. (France).</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Société Française Percier Gestion "SFPG" (France).</li> <li>■ Administrateur Délégué : Pargesa Compagnie S.A. (Suisse).</li> <li>■ Administrateur : Imerys (France) ; Pargesa Netherlands BV (Pays-Bas).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur Général adjoint : Pargesa Holding S.A. (Suisse).</li> <li>■ Président Directeur Général : P.G.B. S.A. (France).</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Société Française Percier Gestion "SFPG" (France).</li> <li>■ Administrateur Délégué : Pargesa Compagnie S.A. (Suisse).</li> <li>■ Administrateur : Imerys (France) ; Pargesa Netherlands BV (Pays-Bas).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur Général adjoint : Pargesa Holding S.A. (Suisse).</li> <li>■ Président Directeur Général : P.G.B. S.A. (France).</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Société Française Percier Gestion "SFPG" (France).</li> <li>■ Administrateur Délégué : Orior Holding S.A. (Suisse).</li> <li>■ Administrateur : Imerys (France), Pargesa Netherlands BV (Pays-Bas) ; Orior Food S.A. (Suisse).</li> </ul>



	2008	2007	2006	2005
<b>Jocelyn LEFEBVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur : Power Corporation du Canada (Canada).</li> <li>■ Président : Sagard S.A.S. (France).</li> <li>■ Membre du Directoire : Partjoinco N.V., Power Financial Europe B.V. (Pays-Bas).</li> <li>■ Administrateur : Suez-Tractebel S.A. (Belgique) ; Imerys (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur : Power Corporation du Canada (Canada).</li> <li>■ Président : Sagard S.A.S. (France).</li> <li>■ Membre du Directoire : Partjoinco N.V., Power Financial Europe B.V. (Pays-Bas).</li> <li>■ Administrateur : Suez-Tractebel S.A. (Belgique) ; Imerys (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur : Power Corporation du Canada (Canada).</li> <li>■ Président : Sagard S.A.S. (France).</li> <li>■ Membre du Directoire : Partjoinco N.V., Power Financial Europe B.V. (Pays-Bas).</li> <li>■ Administrateur : Suez-Tractebel S.A. (Belgique) ; Imerys (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur : Power Corporation du Canada (Canada).</li> <li>■ Président : Sagard S.A.S. (France).</li> <li>■ Membre du Directoire : Partjoinco N.V., Power Financial Europe B.V. (Pays-Bas).</li> <li>■ Administrateur : Suez-Tractebel S.A. (Belgique) ; AFE, Imerys (France) ; RTL Group (Luxembourg) ; Project Sloane (Grande-Bretagne).</li> </ul>
<b>Eric LE MOYNE de SÉRIGNY</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président du Directoire : Alternative Leaders France S.A. (France).</li> <li>■ Administrateur : Imerys, Richelieu Finance (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président du Directoire : Alternative Leaders France S.A. (France).</li> <li>■ Administrateur : Imerys, Istac S.A., Richelieu Finance (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président du Directoire : Alternative Leaders France S.A. (France).</li> <li>■ Administrateur : Imerys, Istac S.A., Richelieu Finance (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président du Directoire : Alternative Leaders France S.A. (France).</li> <li>■ Administrateur : Imerys, Istac S.A., Richelieu Finance (France).</li> </ul>
<b>Maximilien de LIMBURG STIRUM</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur des Participations et Membre du Management Exécutif : Compagnie Nationale à Portefeuille (Belgique).</li> <li>■ Président-Administrateur : Distriplus (Belgique).</li> <li>■ Administrateur : Corné Port Royal, Distripar, Fidentia Real Estate Investments, Financière Trasys, GB-INNO-BM, Goinvest, Solvay Business School Alumni, Trasys (Belgique) ; Entremont Alliance, Financière Flo, Imerys, Lyparis, Tikehau Capital Advisors, Unifem (France) ; Erbe Finance, Swifin (Luxembourg).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Groupe Flo (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Compagnie Immobilière de Roumont (Belgique) au Conseil d'Administration de : Belgian Icecream Group "BIG", Belgian Sky Shops, GIB Corporate Services, Starco Tielen (Belgique).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur des Participations et Membre du Management Exécutif : Compagnie Nationale à Portefeuille (Belgique).</li> <li>■ Administrateur : Distripar, Distriplus, Fidentia Real Estate Investments, GB-INNO-BM, Goinvest, MESA (Molignée Energie), Solvay Business School Alumni, Trasys, Financière Trasys (Belgique) ; Entremont Alliance, Financière Flo, Imerys, Lyparis, Tikehau Capital Advisors, Unifem (France) ; Erbe Finance, Swifin (Luxembourg).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Groupe Flo (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Compagnie Immobilière de Roumont (Belgique) au Conseil d'Administration de : Belgian Sky Shops, GIB Corporate Services, Ijsboerke Ice Cream International, Starco Tielen (Belgique).</li> <li>■ Représentant permanent de Fibelpar (Belgique) au Conseil d'Administration de : Château Rieusesec (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur des Participations et Membre du Management Exécutif : Compagnie Nationale à Portefeuille (Belgique).</li> <li>■ Administrateur : Distripar, GB-INNO-BM, MESA (Molignée Energie), Quick Restaurants, Solvay Business School Alumni, Trasys, Financière Trasys (Belgique) ; Entremont Alliance, Financière Flo, Imerys, Tikehau Capital Advisors, Unifem (France) ; Erbe Finance, Swifin (Luxembourg).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Groupe Flo (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Compagnie Immobilière de Roumont (Belgique) au Conseil d'Administration de : Belgian Sky Shops, GIB Corporate Services, Ijsboerke Ice Cream International, Starco Tielen (Belgique).</li> <li>■ Représentant permanent de Fibelpar (Belgique) au Conseil d'Administration de : Château Rieusesec (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur des Participations : Compagnie Nationale à Portefeuille (Belgique).</li> <li>■ Administrateur : Distripar, GB-INNO-BM, MESA (Molignée Energie), Quick Restaurants, Safe Insurance, Solvay Business School Alumni (Belgique) ; Imerys, Société du Louvre, Unifem (France) ; Swifin (Luxembourg).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Groupe Entremont (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Compagnie Immobilière de Roumont (Belgique) au Conseil d'Administration de : Belgian Sky Shops, GIB Corporate Services, Ijsboerke Ice Cream International, Starco Tielen (Belgique).</li> <li>■ Représentant permanent de Fibelpar (Belgique) au Conseil d'Administration de : Château Rieusesec (France).</li> </ul>
<b>Gilbert MILAN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président : Fnac Éveil &amp; Jeux, Milinvest Ventures (France).</li> <li>■ Administrateur : Imerys.</li> <li>■ Gérant : Milinvest (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président : Fnac Éveil &amp; Jeux, Milinvest Ventures (France).</li> <li>■ Administrateur : Imerys.</li> <li>■ Gérant : Milinvest (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président : Milinvest Ventures (France).</li> <li>■ Administrateur : Imerys.</li> <li>■ Gérant : Milinvest (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président : Milinvest Ventures (France).</li> <li>■ Directeur Général : Deventis Conseil (France).</li> <li>■ Gérant : Milinvest (France).</li> </ul>

	2008	2007	2006	2005
<b>Jean MONVILLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Spie, Spie 4 (France).</li> <li>■ Gérant : Spie Management (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Spie Management : Président de Euro Spie, Spie 12, Spie CDF, Spie OPS (France).</li> <li>■ Administrateur : Imerys, SBTP, Spie International, (France).</li> <li>■ Vice-Président : FNTP, GIMELEC (France).</li> <li>■ Président : Comité "Internationalisation de l'Entreprise" du MEDEF (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Financière Spie, Spie 4 (France).</li> <li>■ Gérant : Spie Management (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Spie Management : Président de Euro Spie, Spie 12, Spie CDF, Spie OPS (France).</li> <li>■ Administrateur : Financière Spie, Imerys, SBTP, Spie International, Spie Rail (France).</li> <li>■ Vice-Président : FNTP, GIMELEC (France).</li> <li>■ Président : Comité "Internationalisation de l'Entreprise" du MEDEF (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Financière Spie, Spie (France).</li> <li>■ Gérant : Spie Management (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Spie Management : Président de Euro Spie, Spie 12, Spie CDF, Spie OPS (France).</li> <li>■ Administrateur : Spie International, Spie Rail (France).</li> <li>■ Vice-Président : FNTP, GIMELEC (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Amec Spie (France).</li> <li>■ Administrateur-Directeur Général : Amec (Grande-Bretagne).</li> </ul>
<b>Robert PEUGEOT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président-Directeur Général : F.F.P. (France).</li> <li>■ Membre du Comité Stratégique et du Comité Financier : PSA Peugeot Citroën (France).</li> <li>■ Président Directeur Général : Simante, SL (Espagne).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Hermès International, Peugeot S.A. (France) ; IDI Emerging Markets SA (Luxembourg).</li> <li>■ Administrateur : Alpine Holding (Autriche) ; Sofina SA (Belgique) ; B-1998, SL, Fomentos de Construcciones y Contratas, S.A. "FCC", FCC Construcción, S.A. (Espagne) ; E.P.F. (Établissements Peugeot Frères), Faurecia, Holding Reinier, Imerys, Immeubles et Participations de l'Est, L.F.P.F. (La Française de Participations Financières), Sanef (France) ; Waste Recycling Group Limited (Grande-Bretagne) ; DKSH Holding AG (Suisse).</li> <li>■ Gérant : CHP Gestion, Rodom (France).</li> <li>■ Représentant permanent de F.F.P. au Conseil de Surveillance : Zodiac (France).</li> <li>■ Représentant statutaire de F.F.P. : Président de Financière Guiraud (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président-Directeur Général : F.F.P. (France).</li> <li>■ Membre du Comité Stratégique et du Comité Financier : PSA Peugeot Citroën (France).</li> <li>■ Président Directeur Général : Simante, SL (Espagne).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Hermès International, Peugeot S.A. (France).</li> <li>■ Administrateur : Alpine Holding (Autriche) ; B-1998, SL, Fomentos de Construcciones y Contratas, S.A. "FCC", FCC Construcción, S.A. (Espagne) ; E.P.F. (Établissements Peugeot Frères), Faurecia, Holding Reinier, Imerys, Immeubles et Participations de l'Est, L.F.P.F. (La Française de Participations Financières), Sanef (France) ; Waste Recycling Group Limited (Grande-Bretagne).</li> <li>■ Gérant : CHP Gestion, Rodom (France).</li> <li>■ Représentant permanent de F.F.P. au Conseil de Surveillance : Zodiac (France).</li> <li>■ Représentant statutaire de F.F.P. : Président de Financière Guiraud (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président-Directeur Général : F.F.P. (France).</li> <li>■ Membre du Comité Exécutif et Directeur Innovation &amp; Qualité : PSA Peugeot Citroën (France).</li> <li>■ Président Directeur Général : Simante, SL (Espagne).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Citroën Deutschland AG (Allemagne) ; Aviva France (France).</li> <li>■ Administrateur : Citroën Danemark A/S (Danemark) ; B-1998, SL, Fomentos de Construcciones y Contratas, S.A. "FCC", FCC Construcción, S.A. (Espagne) ; Aviva Participations, E.P.F. (Établissements Peugeot Frères), GIE Recherches et Études PSA Renault, Imerys, Immeubles et Participations de l'Est, L.F.P.F. (La Française de Participations Financières), Sanef (France) ; Citroën UK Ltd (Grande-Bretagne).</li> <li>■ Gérant : CHP Gestion, Rodom (France).</li> <li>■ Représentant permanent de F.F.P. au Conseil de Surveillance : Zodiac (France).</li> <li>■ Représentant statutaire de F.F.P. : Président de Financière Guiraud (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président-Directeur Général : F.F.P. (France).</li> <li>■ Membre du Comité Exécutif et Directeur Innovation &amp; Qualité : PSA Peugeot Citroën (France).</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Simante, SL (Espagne).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Citroën Deutschland AG (Allemagne) ; Aviva France, Groupe Taittinger (France).</li> <li>■ Administrateur : Citroën Danemark A/S (Danemark) ; B-1998, SL, Fomentos de Construcciones y Contratas, S.A. "FCC", FCC Construcción, S.A. (Espagne) ; Aviva Participations, E.P.F. (Établissements Peugeot Frères), GIE Recherches et Études PSA Renault, Imerys, Immeubles et Participations de l'Est, I.F.P. (Institut Français du Pétrole), L.F.P.F. (La Française de Participations Financières), Société du Louvre (France) ; Citroën UK Ltd, Peugeot Automobiles United Kingdom Limited (Grande-Bretagne).</li> <li>■ Gérant : CHP Gestion, Rodom (France).</li> </ul>

	2008	2007	2006	2005
<b>Thierry de RUDDER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur Délégué : Groupe Bruxelles Lambert S.A. (Belgique).</li> <li>■ Administrateur : Compagnie Nationale à Portefeuille S.A., Suez-Tractebel (Belgique) ; GDF Suez, Imerys, Lafarge, Total (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur Délégué : Groupe Bruxelles Lambert S.A. (Belgique).</li> <li>■ Administrateur : Compagnie Nationale à Portefeuille S.A., Suez-Tractebel (Belgique) ; Imerys, Suez, Total (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur Délégué : Groupe Bruxelles Lambert S.A. (Belgique).</li> <li>■ Administrateur : Compagnie Nationale à Portefeuille S.A., Suez-Tractebel (Belgique) ; Imerys, Suez, Total (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur Délégué : Groupe Bruxelles Lambert S.A. (Belgique).</li> <li>■ Administrateur : Compagnie Nationale à Portefeuille S.A., Suez-Tractebel (Belgique) ; Imerys, Suez, Total (France).</li> </ul>
<b>Amaury de SÈZE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Vice-Président du Conseil d'Administration : Power Corporation du Canada (Canada).</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Carrefour SA (France).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Gras Savoye, Publicis Groupe (France).</li> <li>■ Administrateur : BW Group, Erbe SA, Groupe Bruxelles Lambert (Belgique) ; Imerys, Suez Environnement (France) ; Pargesa Holding SA (Suisse).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président du Conseil de Surveillance : PAI Partners SAS (France).</li> <li>■ Président : PAI Partners UK Ltd (Grande-Bretagne).</li> <li>■ Vice-Président du Conseil de Surveillance : Carrefour SA (France).</li> <li>■ Administrateur : Erbe SA, Groupe Bruxelles Lambert (Belgique) ; Power Corporation du Canada (Canada) ; Eiffage, Groupe Industriel Marcel Dassault (France) ; PAI Europe IV UK General Partner Ltd (Grande-Bretagne) ; PAI Europe III General Partner N.C., PAI Europe IV General Partner N.C., PAI Europe V General Partner N.C. (Guernesey) ; PAI Partners Srl, Saeco SpA (Italie) ; Pargesa Holding SA (Suisse).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Gras Savoye SCA, Publicis Groupe (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président du Conseil de Surveillance : PAI Partners SAS (France)</li> <li>■ Président : PAI Partners UK Ltd (Grande-Bretagne).</li> <li>■ Vice-Président du Conseil de Surveillance : Carrefour SA (France).</li> <li>■ Administrateur : Erbe SA, Gepeco SA, Groupe Bruxelles Lambert (Belgique) ; Power Corporation du Canada (Canada) ; Eiffage, Groupe Industriel Marcel Dassault, Novalis SAS, Novasaur SAS, Vivarte SA (France) ; PAI Europe IV UK General Partner Ltd (Grande-Bretagne) ; PAI Europe III General Partner N.C., PAI Europe IV General Partner N.C. (Guernesey) ; PAI Partners Srl, Saeco SpA (Italie) ; Pargesa Holding SA (Suisse).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Gras Savoye SCA, Publicis Groupe (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président : Financière PAI Partners SAS, Financière PAI SAS, PAI Partner SAS (France) ; PAI Partners UK Ltd (Grande-Bretagne).</li> <li>■ Administrateur : Erbe SA, Gepeco SA, Groupe Bruxelles Lambert (Belgique) ; Power Corporation du Canada (Canada) ; Carrefour SA, Eiffage, Groupe Industriel Marcel Dassault, Novalis SAS, Novasaur SAS, Vivarte SA (France) ; PAI Europe IV UK General Partner Ltd (Grande-Bretagne) ; PAI Europe III General Partner N.C., PAI Europe IV General Partner N.C. (Guernesey) ; PAI Partners Srl, Saeco SpA (Italie) ; Pargesa Holding SA (Suisse).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Gras Savoye SCA, Publicis Groupe (France).</li> </ul>
<b>Jacques VEYRAT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président-Directeur Général : Neuf Cegetel (France).</li> <li>■ Président : Louis Dreyfus SAS (France).</li> <li>■ Directeur Général : Louis Dreyfus Technologies (France) ; Kurosawa BV (Pays-Bas).</li> <li>■ Administrateur : Direct Energie, Imerys, Tajan (France).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Altair Amboise, Eurazeo (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président-Directeur Général : Neuf Cegetel (France).</li> <li>■ Directeur Général : Louis Dreyfus SAS, Louis Dreyfus Technologies (France) ; Kurosawa BV (Pays-Bas).</li> <li>■ Administrateur : Imerys, Irise, SHD, Tajan (France).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Amboise Investissement, Jet Multimédia (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Neuf Cegetel : Président de Wengo, Administrateur de LD Collectivités (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président-Directeur Général : Neuf Telecom (France).</li> <li>■ Directeur Général : Louis Dreyfus Technologies (France).</li> <li>■ Administrateur : Imerys, Irise, SHD, Tajan (France).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Amboise Investissement, Jet Multimédia (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Neuf Telecom : Président de Wengo, Administrateur de LD Collectivités (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président-Directeur Général : Neuf Telecom (France).</li> <li>■ Directeur Général : Louis Dreyfus Technologies (France).</li> <li>■ Administrateur : Imerys, Irise (France) ; Louis Dreyfus Communications Italie SpA (Italie).</li> <li>■ Vice-Président du Conseil de Surveillance, puis Administrateur : Tajan (France).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Jet Multimédia (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Neuf Telecom : Président de Wengo (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Louis Dreyfus Communications : Administrateur de Louis Dreyfus Collectivités (France).</li> </ul>

### Expertise et expérience en matière de gestion des membres du Conseil d'Administration

Parmi les critères retenus pour la sélection des Administrateurs, figurent leur expertise et leur expérience en matière de gestion. Les membres du Comité des Comptes sont en outre choisis pour leur compétence financière. Le Comité des Nominations et des Rémunérations s'attache tout particulièrement, ainsi que le Conseil d'Administration, à l'appréciation de ces critères.

L'activité et les mandats exercés par chacun des Administrateurs (voir paragraphe 3.1.3 du présent chapitre) attestent de leur expertise et expérience individuelle dans des domaines différents, tels que la finance, l'industrie ou les services, contribuant ainsi à la qualité des travaux du Conseil et à un juste équilibre dans sa composition.

### Liens familiaux entre les membres du Conseil d'Administration

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun lien familial entre les membres du Conseil d'Administration.

### Conflits d'intérêts potentiels entre les membres du Conseil d'Administration

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun conflit d'intérêt potentiel existant entre les devoirs des Administrateurs à l'égard de la Société et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs. Il est précisé que certains Administrateurs de la Société occupent également des fonctions dirigeantes dans des entités du groupe d'actionnaires de contrôle de la Société (voir paragraphe 3.1.3 du présent chapitre).

Il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres, en vertu duquel un Administrateur de la Société a été sélectionné.

### Contrats de services entre la Société et ses administrateurs

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun contrat de services conclu entre ses Administrateurs et la Société ou l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi de quelconques avantages au terme d'un tel contrat.

### Absence de condamnation pour fraude

À la connaissance de la Société, aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du Conseil d'Administration au cours des cinq dernières années.

### Faillite, mise sous séquestre ou liquidation de sociétés à laquelle un administrateur a été associé en qualité de dirigeant au cours des cinq dernières années

À la connaissance de la Société, aucun de ses Administrateurs n'a été associé en qualité de dirigeant à une quelconque faillite, mise sous séquestre ou liquidation de société au cours des cinq dernières années.

### Incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre un administrateur par des autorités statutaires ou réglementaires

À la connaissance de la Société, aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre d'un de ses Administrateurs au cours des cinq dernières années.

## 3.1.4 FONCTIONNEMENT

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, et au moins 3 fois par an. Sa convocation par son Président est faite par tout moyen écrit en respectant un préavis de 5 jours au moins, sauf accord unanime des membres du Conseil pour qu'il en soit autrement.

2009	
Nombre de séances	6
Taux moyen de présence effective des membres	76 %
2010	
Nombre prévisionnel de séances	5

Le calendrier prévisionnel des réunions du Conseil d'Administration pour l'année à venir est arrêté au plus tard lors de la dernière séance de chaque année. Le Président du Conseil d'Administration arrête généralement l'ordre du jour de chaque réunion du Conseil après avoir recueilli les propositions de la Direction Générale et l'avis du Secrétaire du Conseil. Il organise son déroulement, en anime les débats et en rend compte conformément à la loi, aux statuts de la Société et aux principes et pratiques de Gouvernement d'Entreprise

que le Conseil a lui-même adoptés, tels qu'ils sont exposés au paragraphe suivant.

La convocation aux réunions, adressée à chacun des Administrateurs, est accompagnée du projet de procès-verbal de la séance précédente préparé par le Secrétaire et approuvé par le Président, ainsi que de l'ensemble des informations et documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour qui sont nécessaires pour assurer une participation efficace des membres aux débats. Ces informations et documents peuvent ainsi inclure, selon le cas, les comptes (prévisionnels ou définitifs) annuels, semestriels ou trimestriels du Groupe, ainsi que la présentation de la marche des affaires des différentes branches du Groupe ou tous autres sujets spécifiques qui seront abordés. Certains documents complémentaires peuvent également être remis en séance aux Administrateurs, comme par exemple les projets de communiqués relatifs aux comptes périodiques du Groupe ou encore l'information sur l'évolution du cours de bourse de l'action de la Société.

De manière à leur permettre d'exercer leur mandat dans des conditions appropriées, le Président et, sur sa demande, la Direction Générale, adressent également aux Administrateurs entre deux

séances du Conseil d'Administration : toute information importante publiée, y compris critique, concernant le Groupe (notamment sous forme d'articles de presse et de rapports d'analyse financière) et, si l'importance ou l'urgence l'exigent, toute autre information pertinente relative à la situation du Groupe, à ses projets ou à son environnement économique ou concurrentiel.

Les travaux effectués par chacun des Comités spécialisés font périodiquement l'objet d'un compte rendu au Conseil, de la part de leur Président ou, en leur absence, d'un autre membre du Comité concerné.

Le Secrétaire du Conseil est le Directeur Juridique du Groupe. Sa nomination et, le cas échéant, sa révocation, relèvent de la compétence exclusive du Conseil. Tous les membres du Conseil peuvent le consulter et bénéficier de ses services ; il assiste le Conseil et lui fait toutes recommandations utiles sur les procédures et règles applicables à son fonctionnement, leur mise en œuvre et leur respect. Le Secrétaire est habilité à certifier les copies ou extraits de procès-verbaux des délibérations du Conseil.

### 3.1.5 LA MISE EN ŒUVRE DES MEILLEURES PRATIQUES DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

#### Charte Intérieure du Conseil d'Administration

Dans le cadre du respect des meilleures pratiques de Gouvernement d'Entreprise, le Conseil d'Administration a adopté une Charte Intérieure qui contient le recueil des principes de conduite de ses membres et de fonctionnement du Conseil et de ses Comités spécialisés. Cette Charte, dont la première version a été adoptée dès 2002, est régulièrement mise à jour en vue d'y intégrer : les évolutions légales et réglementaires applicables à la Société ; les recommandations de l'AMF en matière de Gouvernement d'Entreprise ainsi que celles des associations et instances professionnelles représentatives des sociétés françaises cotées (AFEP, MEDEF, ANSA...) ; et enfin les modifications apportées par le Conseil à l'issue des auto-évaluations de son fonctionnement auxquelles il se livre annuellement en vue de se conformer aux meilleures pratiques.

Il est remis à chacun des Administrateurs de la Société le recueil ("Vade-mecum de l'Administrateur") des principaux textes et dispositions régissant leurs devoirs et obligations, tels que les statuts de la Société, la Charte Intérieure du Conseil d'Administration, la Politique de prévention de l'utilisation ou de la communication d'informations privilégiées au sein du Groupe ainsi que divers documents et formulaires utiles permettant aux Administrateurs de se conformer à leurs obligations.

La dernière version de la Charte Intérieure du Conseil d'Administration est disponible sur le site Internet du Groupe ([www.imerys.com](http://www.imerys.com)), rubrique "Développement Durable/Gouvernement d'Entreprise".

#### Auto-évaluation du Conseil d'Administration

Conformément à la Charte Intérieure, "le Conseil d'Administration se livre à la revue et l'évaluation chaque année de son mode de fonctionnement et de son activité au cours de l'exercice précédent, les résultats de cet examen ayant vocation à apparaître dans le rapport du Conseil à inclure dans le Document de Référence du Groupe. En outre, suivant une périodicité décidée par son Président, le Conseil d'Administration procède à son auto-évaluation formalisée à l'aide d'un questionnaire adressé préalablement aux administrateurs."

En vue de se conformer aux meilleures pratiques, le Conseil d'Administration a décidé de procéder désormais à l'évaluation formelle de son fonctionnement et celui de ses Comités de façon annuelle. Ainsi, il a été remis en début d'année à chacun de ses membres un questionnaire individuel portant sur le rôle et la

performance du Conseil et de ses Comités, leur composition et fonctionnement, l'organisation et la tenue de leurs réunions et, enfin, l'information des Administrateurs. Les conclusions de cette évaluation ont été présentées et débattues lors de la réunion du Conseil d'Administration du 15 février 2010.

De façon générale, le fonctionnement du Conseil et des Comités est jugé très satisfaisant par leurs membres. Les Administrateurs apprécient en particulier la qualité des informations qui leur sont transmises à l'occasion de chacune des réunions ainsi que la qualité et l'efficacité des débats au sein du Conseil et de ses Comités. Les Administrateurs ont pu constater, à leur satisfaction, que les principales recommandations issues de l'auto-évaluation menée par le Conseil d'Administration en février 2009, visant à améliorer son fonctionnement et sa performance ainsi que ceux de ses Comités, ont été mises en application. En particulier : le Comité des Comptes a examiné, puis présenté au Conseil, la politique de Développement Durable du Groupe ; la Société a également poursuivi ses efforts d'amélioration du contenu et de la qualité des informations accompagnant les dossiers de convocation aux séances du Conseil et de ses Comités.

Afin d'améliorer encore son efficacité et celle de ses Comités, le Conseil a également estimé utile de retenir et mettre en œuvre à l'avenir les suggestions suivantes émises par ses membres à l'occasion de cette évaluation :

- promouvoir la nomination de femme(s) en qualité de futures(s) membre(s) du Conseil, en vue de se conformer par anticipation aux dispositions de la récente proposition de loi française visant à assurer une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration des sociétés cotées ;
- dans le cadre de la présentation périodique au Conseil de la politique de Développement Durable du Groupe, aborder plus particulièrement les challenges environnementaux ;
- encourager ceux des Administrateurs qui le souhaitaient à demander au Directeur Général de l'accompagner (ou un membre du Comité Exécutif) dans l'une de ses visites régulières des sites clés du Groupe afin de mieux en appréhender les activités.

Enfin, le Conseil a estimé que les termes de sa Charte restaient conformes, après quelques légers amendements pour tenir compte des évolutions réglementaires ou de place, avec les meilleures pratiques de Gouvernement d'Entreprise des sociétés cotées françaises. Ces termes intègrent en particulier les recommandations

issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF. Une version actualisée du "Vade-mecum de l'Administrateur" sera préparée sur ces bases et remise à chacun des Administrateurs de la Société lors de la prochaine séance du Conseil.

## ■ COMITÉS SPÉCIALISÉS

Le Conseil d'Administration a confirmé lors de la transformation du mode de Direction de la Société en Conseil d'Administration, le 3 mai 2005, l'utilité des trois Comités spécialisés constitués préalablement par son Conseil de Surveillance. Ces Comités exercent leurs activités sous la responsabilité du Conseil qui en fixe les missions, compositions et rémunérations.

Les membres des Comités spécialisés sont choisis parmi ceux du Conseil. Le Directeur Général et, le cas échéant, les Directeurs Généraux délégués, qui seraient également Administrateurs de la Société, ne peuvent être membres d'un de ces Comités. La durée des fonctions des membres des Comités coïncide avec celle de leur mandat d'Administrateur.

Les Comités spécialisés n'ont qu'un rôle consultatif et n'ont pas de pouvoir décisionnel.

Chacun des Comités détermine les règles internes applicables à la conduite de ses travaux. Les réunions des Comités font l'objet d'un procès-verbal. Il est communiqué aux membres du Comité concerné et, sur demande formulée auprès du Président de ce Comité, aux autres membres du Conseil d'Administration. Le Président du Comité concerné, ou un membre du Comité désigné à cet effet, rend compte au Conseil d'Administration des travaux de ce Comité.

Chacun des Comités procède en outre, chaque année, à la revue de son activité ainsi qu'à l'évaluation de sa composition et de son fonctionnement au cours de l'exercice précédent, dont les résultats ont vocation à apparaître dans le Document de Référence du Groupe.

## ■ COMITÉ STRATÉGIQUE

*(créé le 17 juin 1993 sous la dénomination Comité Permanent)*

### Mission

La Charte Intérieure du Conseil d'Administration définit les missions du Comité comme suit :

"Le Comité Stratégique a notamment pour mission d'examiner et de fournir au Conseil d'Administration son avis et ses recommandations dans les domaines suivants :

### 1. Stratégie

- l'élaboration et l'arrêté des orientations de la stratégie industrielle, commerciale et financière du Groupe ;

- le contrôle de la conformité de la stratégie mise en œuvre par la Direction Générale aux orientations arrêtées par le Conseil d'Administration.

À cet effet, il examine en détail et formule, le cas échéant, ses recommandations au Conseil concernant :

- le budget du Groupe préparé par la Direction Générale ;
- tous les projets majeurs du Groupe :
  - susceptibles de modifier sa structure financière ou son périmètre d'activité,
  - portant sur des opérations d'investissement ou de désinvestissement, ou
  - relatifs à la conclusion ou la réalisation d'accords commerciaux ou industriels engageant son avenir.

Sont considérés comme "majeurs" les projets visés ci-dessus dont la mise en œuvre par la Direction Générale nécessite l'approbation préalable du Conseil d'Administration (*voir paragraphe 3.1.1 du présent chapitre*) ou ceux, parce qu'ils sont supérieurs au seuil de 20 millions d'euros par opération fixé par le Conseil, qui doivent être impérativement portés à la connaissance préalable du Comité.

Le Comité présente chaque année aux Administrateurs son programme prévisionnel d'étude des questions stratégiques, importantes pour l'avenir du Groupe, qu'il envisage pour l'année en cours.

### 2. Risques

- les questions relatives à l'identification, la mesure et la surveillance par la Direction Générale des principaux risques éventuels pour le Groupe dans les domaines suivants :
  - environnement externe : relations avec les investisseurs, positions concurrentielles du Groupe,
  - processus internes : gestion des ressources financières, potentiel de Ressources Humaines, développements de nouveaux produits, potentiel de réserves et ressources minérales, dépendance et continuité de l'exploitation d'activités industrielles ou commerciales clés, politique de prix de vente,
  - informations de gestion : contrôle de gestion et reporting financier, contrôle a posteriori de la réalisation des projets d'investissements."

## Composition

Le Comité Stratégique est composé des 8 membres suivants, incluant nécessairement le Président du Conseil d'Administration, qui assure également la Présidence du Comité :

Nom	Date de 1 <sup>re</sup> nomination au Comité	Qualité de membre indépendant
Aimery LANGLOIS-MEURINNE, Président	17 juin 1993	Non
Jacques DRIJARD, Vice-Président	26 mars 1998	Non
Aldo CARDOSO	2 mai 2007	Oui
Jocelyn LEFEBVRE	27 mars 1996	Non
Eric LE MOYNE de SÉRIGNY	26 juillet 2004	Non
Jean MONVILLE*	12 février 2009	Oui
Thierry de RUDDER	9 mai 2000	Non
Amaury de SÈZE	30 juillet 2008	Non
<b>Nombre de membres : 8</b>		<b>2</b>

\* M. Jean Monville a été désigné le 12 février 2009, en remplacement de M. Gilbert Milan.

## Fonctionnement

Le Comité délibère en présence de la majorité de ses membres et se réunit aussi souvent que son Président le juge utile, ou encore à la demande du Directeur Général. Il consacre en principe une réunion par an à la stratégie du Groupe et à son environnement concurrentiel, à laquelle tous les Administrateurs sont conviés.

2009	
Nombre de séances	7
Taux moyen de présence effective des membres	84 %
2010	
Nombre prévisionnel de séances	7

Pour l'accomplissement de sa mission, le Comité entend le Directeur Général, le Directeur Général délégué, le Directeur Financier du Groupe et le Responsable Stratégie & Développement, ainsi que, à l'initiative du Directeur Général ou à la demande qui lui en est faite par le Comité, en fonction des points inscrits à l'ordre du jour de la réunion du Comité, les responsables fonctionnels ou opérationnels du Groupe compétents. Le Comité peut également procéder à des visites ou à l'audition de responsables opérationnels ou fonctionnels du Groupe, utiles à la réalisation de sa mission.

Le Secrétaire du Comité est le Responsable Stratégie & Développement du Groupe ; il établit les comptes rendus des séances du Comité.

## Activité en 2009

Le Comité Stratégique a tout d'abord revu en début d'année, comme de coutume, les éléments initiaux de clôture des comptes consolidés du Groupe pour 2008 et s'est tout particulièrement penché sur les conséquences financières et opérationnelles en 2009 d'un déclin brutal et marqué de la demande finale des marchés servis.

Il s'est attaché à suivre tout au long de l'année, dans le plus grand détail, la marche des affaires du Groupe ainsi que la capacité de ce dernier à mettre en place les mesures appropriées, pour s'adapter à des ventes dont les volumes se sont fortement dégradés depuis le quatrième trimestre 2008. Le Comité a ainsi pu apprécier l'envergure et la rapidité des mesures opérationnelles mises en place par Imerys afin de réduire ses coûts fixes et préserver sa capacité de génération de cash flow libre.

Le Comité Stratégique s'est également attaché à analyser la structure financière du Groupe et à s'assurer de la robustesse de cette dernière. Le Comité a ainsi étudié en détail les options de financement disponibles et en particulier l'opportunité, les bénéfices attendus ainsi que les conditions d'une éventuelle augmentation de capital en vue d'optimiser sa structure financière et conserver ses marges de manœuvre. Le Comité a ensuite examiné et suivi dans le détail les conditions de la mise en œuvre de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, décidée par le Conseil d'Administration, ainsi que sa réalisation en juin 2009, et procédé à l'évaluation de son succès.

Le Comité a aussi suivi avec intérêt le projet "Clay Vision" de reconversion des anciens sites industriels du Groupe en Cornouailles dans le cadre d'une joint-venture à créer avec le groupe international Orascom Holding AG (spécialisé dans les projets immobiliers à long terme similaires). Le projet envisagé figure parmi les quatre seuls s'étant vus décerner le label "éco-village" par le gouvernement central britannique en juillet 2009.

Le Comité s'est également livré à une revue initiale du portefeuille d'activités d'Imerys afin d'en évaluer le potentiel de croissance future sur les marchés considérés et envisager les stratégies possibles en fonction de ces perspectives. Au cours du second semestre de l'exercice, le Comité Stratégique a également examiné certaines opportunités potentielles de croissance externe.

Enfin, le Comité Stratégique a revu, lors de sa dernière séance de l'année, le budget 2010 du Groupe, accompagné d'une présentation détaillée de celui de chacune des quatre branches d'activité du Groupe par leurs dirigeants respectifs.

## ■ COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS

(créé le 3 novembre 1987 sous la dénomination Comité Spécial des Options)

### Mission

La Charte Intérieure du Conseil d'Administration définit les missions du Comité comme suit :

“Le Comité des Nominations et des Rémunérations a pour mission d'examiner et de fournir au Conseil d'Administration son avis et ses éventuelles recommandations dans les domaines suivants :

#### 1. Nominations

- la sélection des candidats aux fonctions d'Administrateurs ainsi que les propositions de nomination du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et, le cas échéant, des Directeurs Généraux délégués ainsi que des Présidents de Comité lors de leur renouvellement ;
- la présentation d'un plan de succession des Administrateurs et du Directeur Général en cas de vacance imprévisible ;
- la qualification d'indépendant de chacun des Administrateurs, au regard de la définition d'“indépendance” adoptée par le Conseil et sur les éventuelles modifications (ou explications de critères) à apporter à cette définition.

### Composition

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est composé des 3 membres suivants, parmi lesquels figure nécessairement le Président du Conseil d'Administration qui assure également la Présidence du Comité :

Nom	Date de 1 <sup>re</sup> nomination au Comité	Qualité de membre indépendant
Aimery LANGLOIS-MEURINNE, Président	3 novembre 1987	Non
Robert PEUGEOT	3 mai 2005	Oui
Jacques VEYRAT	14 février 2007	Oui
<b>Nombre de membres : 3</b>		<b>2</b>

La composition de ce Comité respecte la proportion des 2/3 de membres indépendants recommandée par le Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF.

### Fonctionnement

Le Comité délibère en présence d'au moins deux de ses membres et se réunit aussi souvent que son Président le juge utile, ou encore à la demande du Directeur Général.

2009	
Nombre de séances	4
Taux moyen de présence effective des membres	100 %
2010	
Nombre prévisionnel de séances	3

Pour l'accomplissement de sa mission, le Comité entend le Directeur Général et le Directeur des Ressources Humaines du Groupe ; il prend également l'avis d'experts indépendants.

### 2. Rémunérations

- la rémunération individuelle du Directeur Général et, le cas échéant, des Directeurs Généraux délégués et leurs accessoires (tels que régimes de retraite et de prévoyance ou avantages en nature) ainsi que toutes les autres dispositions relatives à leur statut et/ou contrat de travail ;
- la politique générale de rémunération des cadres dirigeants du Groupe ;
- la politique générale d'attribution d'options de souscription ou d'achat ou d'attributions gratuites d'actions de la Société, de détermination des attributions à la Direction Générale et de détermination des bénéficiaires des plans d'options ou d'attributions gratuites proposées par le Directeur Général ;
- la politique d'actionnariat salarié du Groupe et ses conditions de mise en œuvre proposées par la Direction Générale ;
- le montant et le mode d'attribution des jetons de présence (parties fixe et variable) alloués aux Administrateurs.”

Le Secrétaire du Comité est le Directeur des Ressources Humaines du Groupe ; il établit les comptes rendus des séances.

### Activité en 2009

Le Comité des Nominations et des Rémunérations a tout d'abord été consulté au cours de ses deux premières réunions de l'année sur la composition du Conseil d'Administration et celle de ses Comités, au regard en particulier des mandats des administrateurs venant à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires et des candidatures proposées. À cette occasion, le Comité a examiné la situation de chacun des membres du Conseil au regard de la définition d'“indépendance” adoptée par le Conseil lors de sa séance du 3 mai 2005. Le Comité s'est assuré que la composition du Comité des Comptes et de celui des Nominations et des Rémunérations respecte la proportion des 2/3 de membres



indépendants conformément au Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations a, comme habituellement, procédé à l'évaluation de la performance du Directeur Général et du Directeur Général délégué. Dans ce cadre, il a arrêté le montant de la part variable de leur rémunération individuelle due au titre de l'exercice 2008, payable en 2009, en fonction des objectifs notamment financiers qui leur avaient été assignés. Il a aussi émis ses recommandations sur la fixation des objectifs quantitatifs et qualitatifs du Directeur Général et du Directeur Général délégué, en vue de déterminer la part variable de leur rémunération pour 2009.

Le Comité a également procédé à l'examen approfondi des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF en matière de rémunération des dirigeants mandataires sociaux, auquel la Société avait déclaré, le 18 décembre 2008, vouloir se reporter. Il a ainsi pu constater qu'Imerys se conformait à la très grande majorité de ces recommandations. Il a en outre donné son avis au Conseil quant à la quantité d'actions à détenir par ses dirigeants mandataires sociaux, dans le cadre d'attributions d'options de souscription d'actions et d'actions de performance.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations a par ailleurs présenté au Conseil les conclusions de l'étude entreprise en 2008, avec l'appui de consultants extérieurs, relative au positionnement des retraites des cadres dirigeants d'Imerys par rapport aux pratiques du marché. Sur cette base, le Comité a formulé ses propositions visant à améliorer la compétitivité du régime collectif de retraite supplémentaire d'Imerys.

Enfin, le Comité des Nominations et des Rémunérations a examiné et émis ses recommandations concernant, d'une part, le programme individuel de rétention du Directeur Général et du Directeur Général délégué et, d'autre part, le programme général applicable aux autres cadres clé du Groupe, l'accent ayant été mis pour ces derniers sur une répartition équilibrée entre options de souscriptions d'actions et actions de performance. Compte tenu de la réalisation de l'augmentation de capital en juin 2009, le Comité a recommandé de retarder au mois d'août les attributions d'options et d'actions de performance aux conditions envisagées et a examiné les modalités d'ajustement des options et actions de performance précédemment attribuées par la Société.

## ■ COMITÉ DES COMPTES

(créé le 27 mars 1996)

### Mission

La Charte Intérieure du Conseil d'Administration définit les missions du Comité comme suit :

«Le Comité des Comptes a pour mission d'examiner et de fournir au Conseil d'Administration son avis et ses éventuelles recommandations dans les domaines suivants :

#### 1. Comptes

- les comptes annuels sociaux et consolidés devant être arrêtés par le Conseil d'Administration, accompagnés d'une présentation du Directeur Financier du Groupe, ainsi que des comptes consolidés semestriels (estimés et définitifs) ;
- le périmètre des sociétés consolidées ;

- la pertinence et la permanence des méthodes comptables retenues, en vérifiant notamment la fiabilité des procédures internes de collecte et de contrôle des informations, dans le but de s'assurer de la sincérité des comptes et de la fidélité de l'image qu'ils donnent de la situation financière de la Société et du Groupe ;
- la méthode et les estimations retenues dans les tests de perte de valeur pratiqués par le Groupe ;
- la situation de l'endettement du Groupe, incluant la structure ainsi que la politique de couverture de taux ou de change et son résultat ;
- les litiges et engagements hors-bilan significatifs et leur impact comptable pour le Groupe ;
- le processus de production et de diffusion de l'information comptable et financière, en s'assurant de sa conformité aux exigences légales, aux recommandations des autorités de régulation ainsi qu'aux procédures internes.

#### 2. Information financière

- la politique et les procédures applicables en matière de communication financière destinées à assurer la conformité par le Groupe à ses obligations réglementaires ;
- les principaux éléments de communication financière relative aux comptes du Groupe et de la Société, notamment :
  - la concordance entre ces comptes et l'état qui en est fait dans la communication financière ;
  - la pertinence des éléments retenus dans cette communication.

#### 3. Contrôle externe

- les propositions de nomination ou de renouvellement des Commissaires aux comptes. Le Comité examine et approuve le contenu du cahier des charges, le calendrier et l'organisation de l'appel d'offres en vue de leur nomination et, le cas échéant, de leur renouvellement, et contrôle le bon déroulement de cet appel d'offres ;
- le programme de travail des Commissaires aux comptes et les éventuelles missions complémentaires qui sont confiées à ceux-ci ou à d'autres membres de leur réseau, ainsi que le montant des rémunérations correspondantes, en s'assurant de leur compatibilité avec leurs obligations d'indépendance ;
- les recommandations des Commissaires aux comptes et les suites qui y sont données ;
- les conclusions des diligences des Commissaires aux comptes ;
- la supervision des règles de recours aux Commissaires aux comptes pour les travaux autres que le contrôle des comptes et, plus généralement, du respect des principes garantissant l'indépendance des Commissaires aux comptes.

#### 4. Risques & Contrôle interne

- les programmes annuels d'audit interne et d'évaluation des contrôles internes ainsi que les moyens de leur mise en œuvre ;
- le résultat des travaux des auditeurs externes et internes et du Département Contrôle Interne, le suivi de leurs éventuelles recommandations, notamment, en matière d'analyse, de contrôle des risques et engagements hors-bilan significatifs, ainsi que l'organisation des équipes d'audit interne ;

- l'établissement et le contenu du Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne du Groupe.

## 5. Risques

- l'état des contentieux importants ;
- l'identification, la mesure et la surveillance par la Direction Générale des principaux risques éventuels pour le Groupe dans les domaines suivants :
  - environnement externe : évolutions légales ou réglementaires, gestion de crise ou survenance de catastrophe,
  - processus internes : litiges et conformité aux réglementations existantes (notamment Environnement, Hygiène & Sécurité et Développement Durable), déontologie et éthique.

- les orientations et la mise en œuvre par la Direction Générale de la politique générale de Développement Durable, de contrôle interne et de prévention des risques (organisation, politiques et procédures, systèmes...) et d'assurance du Groupe ;
- les programmes et résultats des travaux des auditeurs internes et, le cas échéant, des experts externes auxquels il serait fait appel sur l'analyse, le contrôle ou la mesure de la performance du Groupe dans les domaines précités ;
- tout autre sujet susceptible d'avoir une incidence financière et comptable significative."

## Composition

Le Comité des Comptes est composé des 3 membres suivants, choisis pour leur compétence financière, comme l'atteste leur notice biographique respective ci-dessus ; son Président doit nécessairement être un Administrateur indépendant :

Nom	Date de 1 <sup>re</sup> nomination au Comité	Qualité de membre indépendant
Aldo CARDOSO, Président	3 mai 2005	Oui
Jocelyn LEFEBVRE	27 mars 1996	Non
Jean MONVILLE	2 mai 2007	Oui
<b>Nombre de membres : 3</b>		<b>2</b>

La composition de ce Comité respecte la proportion des 2/3 de membres indépendants recommandée par le Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF.

## Fonctionnement

Le Comité délibère en présence de la majorité de ses membres et se réunit aussi souvent que son Président le juge utile et, dans la mesure du possible, au moins 2 jours avant l'arrêté définitif par le Conseil d'Administration des comptes consolidés annuels et semestriels. Il peut également se réunir à la demande de deux de ses membres ou du Président du Conseil d'Administration.

2009	
Nombre de séances	6
Taux moyen de présence effective des membres	89 %
2010	
Nombre prévisionnel de séances	5

Pour l'accomplissement de sa mission, le Comité entend les Commissaires aux comptes et le Directeur Financier du Groupe, ainsi que, à l'initiative de celui-ci ou à la demande qui lui en est faite par le Comité, en fonction des points inscrits à l'ordre du jour de la réunion du Comité, les autres personnes qui participent à l'élaboration des comptes ou à leur contrôle ainsi qu'à la gestion ou la prévention des risques (Direction Financière, Direction de l'Audit Interne, Direction du Développement Durable, Environnement, Hygiène & Sécurité, Direction Juridique & Contrôle Interne).

Le Comité bénéficie d'un accès illimité à toutes les informations disponibles au sein du Groupe ; il peut également procéder à des visites ou à l'audition de responsables opérationnels du Groupe ou

responsables de la gestion de risques fonctionnels ou opérationnels du Groupe compétents. Le Comité peut également demander la réalisation de tout audit interne ou externe sur tout sujet qu'il estime relever de sa mission. Le Président du Comité en informe le Conseil d'Administration.

Le Secrétaire du Comité est le Directeur Financier du Groupe ; il établit les comptes rendus des séances du Comité qui sont tenus à la disposition des Commissaires aux comptes.

## Activité en 2009

Le Comité des Comptes a, comme traditionnellement, procédé à la revue approfondie des comptes sociaux et consolidés annuels de l'exercice 2008 et semestriels de l'exercice 2009 ; il a également examiné les principaux éléments anticipés de clôture des comptes de l'exercice 2009. Dans le cadre de ces travaux, il s'est notamment penché sur les différents postes du compte de résultat, notamment la composition des "Autres produits et charges", du bilan et du tableau de financement. Il s'est également assuré à cette occasion, après avoir entendu les Commissaires aux comptes, de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables retenues par le Groupe. Le Comité s'est montré satisfait de la qualité des travaux de clôture des comptes et en a recommandé au Conseil l'approbation, sans réserve.

Dans le cadre de sa revue périodique des procédures comptables appliquées par le Groupe, le Comité s'est penché sur celle relative aux immobilisations.

Le Comité des Comptes a par ailleurs examiné les résultats du Groupe en matière d'Environnement, Hygiène & Sécurité et de Développement Durable et s'est félicité pour l'exercice 2008 de la nouvelle réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, ainsi que de la poursuite de l'amélioration du taux de fréquence des arrêts de travail. Le Comité a également procédé à la revue des principaux contentieux ou risques de litiges et a revu la politique d'assurance du Groupe, les principaux programmes de couverture souscrits ainsi que les conditions d'indemnisation des principaux sinistres survenus.

En complément de la revue détaillée de ces différents risques, le Comité a examiné la cartographie complète des principaux risques auxquels le Groupe est exposé, ainsi que le programme d'actions à mener pour 2009 en vue de poursuivre l'amélioration de l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe et de sa démarche d'auto-évaluation de son dispositif de contrôle interne sur ses processus clés. Enfin, le Comité a estimé, par rapport aux pratiques suivies par des groupes de taille similaire à celle d'Imerys, que la politique mise en œuvre par le Groupe en matière de contrôle interne était adaptée aux objectifs à atteindre.

Le Comité des Comptes a également examiné, sous l'aspect de leur traitement comptable, les projets suivants : le projet "Clay Vision" de développement immobilier des sites devenus non-opérationnels en Cornouailles ; ainsi que le projet d'affacturage de certaines créances commerciales destiné à procurer au Groupe une nouvelle source de financement.

Le Comité a étudié la proposition de renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes actuels de la Société qui arrivera à échéance lors de l'Assemblée Annuelle de 2010, au regard tant de l'amélioration de leurs missions (identifiée lors d'une enquête qualité menée à l'intérieur du Groupe) que de la réduction de leurs honoraires. Le Comité s'est assuré que les mesures qualitatives proposées permettraient d'améliorer l'animation des réseaux en vue d'assurer un meilleur contrôle du traitement technique des sujets de clôture au sein des bureaux locaux ainsi qu'une plus grande transparence dans les objectifs des missions d'audit locales. Eu égard aux efforts financiers et qualitatifs proposés, le Comité a pu recommander au Conseil de ne pas procéder à un appel d'offres plus structuré et de soumettre le renouvellement de l'ensemble de ces mandats à la prochaine Assemblée Générale.

Le Comité a également revu en début d'année, avant son approbation par le Conseil d'Administration, le projet de rapport du Président du Conseil sur le contrôle interne pour l'exercice 2008 et entendu à cet effet les Commissaires aux comptes. Enfin, les principaux événements de 2009 ayant un impact potentiel sur les plans de retraite et autres avantages des salariés ont été également revus par le Comité.

Les examens et revues auxquels le Comité s'est livré au cours de l'exercice 2009 lui ont permis de faire part au Conseil de ses observations et recommandations ; ils n'ont pas révélé de sujet majeur de préoccupation.

## 3.2 DIRECTION GÉNÉRALE

### 3.2.1 POUVOIRS

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Directeur Général et le Directeur Général délégué sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Ils exercent leurs pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration ; ils représentent la Société à l'égard des tiers.

En application de l'article 18 des statuts, le Conseil d'Administration peut limiter leurs pouvoirs ; cette limitation est néanmoins inopposable aux tiers.

*Le paragraphe 3.1.1 du présent chapitre* décrit les modalités internes de fonctionnement du Conseil d'Administration et, notamment, énonce les opérations qui requièrent l'autorisation du Conseil d'Administration préalablement à leur mise en œuvre par la Direction Générale.

### 3.2.2 COMPOSITION

À la date du présent Document de Référence, la Direction Générale est assurée par Gérard Buffière, Directeur Général, assisté de Jérôme Pecresse, Directeur Général délégué, nommé à cette fonction par le Conseil d'Administration sur proposition du Directeur Général lors de sa réunion du 13 février 2008. Précédemment à cette date, aucun Directeur Général délégué n'avait été désigné.

Nom	Âge	Nationalité	Fonction	Date de 1 <sup>re</sup> Nomination	Année de renouvellement du mandat exercé	Nombre de titres détenus
Gérard BUFFIÈRE	65 ans	Française	Administrateur et Directeur Général	03/05/2005	2011	35 902 actions 56,287 parts FCPE Imerys Actions*
Jérôme PECRESSE	43 ans	Française	Directeur Général délégué	13/02/2008	2011	816 actions 4,948 parts FCPE Imerys Actions*

\* FCPE Imerys Actions, créé dans le cadre des plans d'actionnariat salarié (voir paragraphe 6.2.5 du chapitre 6 du Document de Référence) et dont les actifs sont principalement investis en actions Imerys.

### 3.2.3 AUTRES INFORMATIONS ET MANDATS DES MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les autres informations relatives à **Gérard Buffière** ainsi que les mandats qu'il exerce ou qu'il a exercés au cours des cinq dernières années figurent au [paragraphe 3.1.3 du présent chapitre](#).

**Jérôme Pecresse** n'a exercé aucun mandat en dehors du groupe Imerys au cours des cinq dernières années.

Ancien élève de l'École Polytechnique de Paris, Ingénieur des Ponts & Chaussées, Jérôme Pecresse débute sa carrière en exerçant diverses responsabilités à Londres et Paris au sein de la banque

d'affaires internationale Crédit Suisse First Boston (filiale du groupe Crédit Suisse) dont il dirige les activités Fusions & Acquisitions pour le marché français. Il rejoint le groupe Imerys en septembre 1998 en tant que responsable de la stratégie et du développement, il est nommé membre du Directoire d'Imerys le 25 juillet 2002. Le 1<sup>er</sup> janvier 2003, il prend en charge la Direction Finance & Stratégie du Groupe jusqu'en avril 2006 lorsqu'il devient Directeur de la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie.

### 3.2.4 COMITÉ EXÉCUTIF

Depuis 2005, Gérard Buffière a décidé, avec le soutien du Conseil d'Administration, de faire assister la Direction Générale du Groupe pour l'exercice de ses missions, d'un Comité Exécutif qui regroupe les principaux responsables opérationnels et fonctionnels du Groupe.

#### ■ MISSION

Le Comité Exécutif est principalement chargé, sous la responsabilité de la Direction Générale :

- de mettre en œuvre la stratégie du Groupe ainsi que toutes les mesures arrêtées par le Conseil d'Administration ;
- d'assurer le suivi des activités opérationnelles de chacune des branches du Groupe et de veiller, en définissant les éventuelles mesures correctives nécessaires, au respect de leurs budgets et à la réalisation de leurs plans d'actions approuvés par la Direction Générale ;
- de définir les objectifs d'amélioration de la performance du Groupe en matière de protection et de sécurité des personnes sur leur lieu de travail, d'en assurer le suivi et, le cas échéant, définir les éventuelles mesures correctrices ;
- de définir les politiques et actions transversales applicables à l'ensemble du Groupe (Développement Durable, y compris Environnement, Hygiène & Sécurité ; Ressources Humaines ; Communication Interne ; Contrôle Interne et Gestion des Risques ; Innovation et Recherche & Technologie ; Achats) et contrôler leur déploiement ;
- d'encourager les échanges et la diffusion des meilleures pratiques entre les branches d'activité du Groupe, dans tous les domaines ;
- et, plus généralement, d'émettre des avis et recommandations sur tous projets, opérations ou mesures qui lui seraient soumis par la Direction Générale, notamment en vue de leur présentation ultérieure au Conseil d'Administration ou à ses Comités spécialisés.

## COMPOSITION

Au 31 décembre 2009, le Comité Exécutif était composé de 9 membres, regroupant, outre le Directeur Général :

Responsables opérationnels	Responsables fonctionnels
<b>Jérôme Pecresse</b> , Directeur Général délégué (Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie)	<b>Michel Delville*</b> (Finance)
<b>Christian Schenck</b> , Directeur Général adjoint (Matériaux & Monolithiques)	<b>Denis Musson</b> (Juridique & Corporate Support)
<b>Olivier Hautin</b> (Pigments pour Papier)	<b>Thierry Salmona</b> (Innovation, Recherche & Technologie & Support Business)
<b>Daniel Moncino</b> (Minéraux de Performance & Filtration)	<b>Bernard Vilain</b> (Ressources Humaines)

\* Depuis le 12 octobre 2009.

## FONCTIONNEMENT

Le Comité Exécutif se réunit aussi souvent que l'intérêt du Groupe le nécessite ou encore à la demande de la Direction Générale. Il s'est réuni 11 fois en 2009.

## 3.3 RÉMUNÉRATIONS

### 3.3.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### MONTANT

Le montant annuel maximum des jetons de présence pouvant être alloués aux membres du Conseil d'Administration, tel que fixé par l'Assemblée Générale du 3 mai 2005, s'élève à 800 000 euros.

Les règlements sont faits semestriellement, à terme échu. En conséquence, le montant brut des jetons de présence effectivement versés durant un exercice considéré comprend (i) le montant des jetons au titre du second semestre de l'exercice précédent et (ii) le montant des jetons au titre du premier semestre dudit exercice.

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, le montant brut individuel versé à chacun des membres du Conseil en fonction au cours de l'exercice 2009 a été le suivant :

(en euros)	2008	2009
A. LANGLOIS-MEURINNE, Président	208 500	214 000
P. DESMARAIS, Jr., Vice-Président <sup>(1)</sup>	25 500	1 600
G. BUFFIÈRE <sup>(2)</sup>	-	-
A. CARDOSO	71 000	69 500
J. DRIJARD	44 500	42 500
J. LEFEBVRE	44 500	39 000
E. Le MOYNE de SÉRIGNY	41 000	36 500
M. de LIMBURG STIRUM	24 000	26 000
G. MILAN	28 000	31 000
J. MONVILLE	42 500	43 000
G. OLIVIER <sup>(3)</sup>	24 000	9 400
R. PEUGEOT	24 000	31 000
T. de RUDDER	33 000	33 000
A. de SÈZE <sup>(4)</sup>	-	33 900
J. VEYRAT	24 500	31 000
<b>Total</b>	<b>635 000</b>	<b>641 400</b>

(1) Administrateur jusqu'au 30 juillet 2008.

(2) Directeur Général, ne percevant aucun jeton de présence.

(3) Administrateur jusqu'au 3 novembre 2008.

(4) Administrateur à compter du 30 juillet 2008.

Il est précisé, en application de la Recommandation publiée par l'AMF le 22 décembre 2008 et confirmée le 10 décembre 2009, que :

- ces montants représentent la totalité des rémunérations versées en 2009 à chacun des membres du Conseil d'Administration par le groupe Imerys ainsi que par les sociétés qui le contrôlent, au titre des mandats, fonctions ou autres missions qu'ils exercent au sein ou pour le compte du groupe Imerys ;
- la rémunération versée à Gérard Buffière en sa qualité de Directeur Général d'Imerys est détaillée ci-après (*voir paragraphe 3.3.2 du présent chapitre*).

Conformément à la réglementation fiscale applicable, les montants versés aux membres du Conseil d'Administration non-résidents français donnent lieu à une retenue à la source en France.

## ■ BARÈME DE RÉPARTITION

Le barème de répartition des jetons de présence en vigueur a été arrêté par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 14 février 2007, sur les recommandations faites par le Comité des Nominations et des Rémunérations.

Ce barème de répartition, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, s'établit comme suit :

Montants bruts (en euros)		
Conseil d'Administration	Président	150 000 fixe par an
	Tous les membres	20 000 fixe par an - 1 000 par séance avec présence
Comité Stratégique	Président	25 000 fixe par an
	Tous les membres et autres Administrateurs	1 500 par séance avec présence
Comité des Comptes	Président	25 000 fixe par an
	Tous les membres	2 000 par séance avec présence
	Autres Administrateurs	1 500 par séance avec présence
Comité des Nominations et des Rémunérations	Président	15 000 fixe par an
	Tous les membres et autres Administrateurs	1 500 par séance avec présence

Afin d'encourager la participation des Administrateurs, qui n'en sont pas membres, aux travaux des Comités, le Conseil a décidé de les faire bénéficier pour chacune des séances de Comités à laquelle ils participeraient d'un jeton de présence fixé à 1 500 euros par séance.

### 3.3.2 DIRECTION GÉNÉRALE

Les informations présentées ci-après concernent, en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce et des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise

AFEP-MEDEF, les rémunérations versées aux seuls dirigeants mandataires sociaux. Elles concernent, pour la Société, le Directeur Général et le Directeur Général délégué.

#### ■ TABLEAU DE SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION

(en euros)	Exercice 2008	Exercice 2009
<b>Nom et fonction du Dirigeant mandataire social</b>		
<b>Gérard Buffière, Directeur Général</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	720 624	632 661*
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	na	Na
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	1 920 643	2 972 550
<b>Total</b>	<b>2 641 267</b>	<b>3 605 211</b>
<b>Jérôme Pecresse, Directeur Général délégué</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	450 538	362 468*
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	219 300	na
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	93 990	563 220
<b>Total</b>	<b>763 828</b>	<b>925 688</b>

\* Ce montant n'inclut pas la rémunération variable due au titre de l'exercice 2009 et qui sera versée en 2010, après détermination par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 29 avril 2010.

#### ■ CONDITIONS DE DÉTERMINATION

La rémunération du Directeur Général et du Directeur Général délégué est fixée par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations. Cette proposition vise à assurer une compétitivité vis-à-vis du marché externe et le Comité s'appuie, pour formuler ses recommandations, sur des évaluations et des comparaisons effectuées périodiquement par des consultants spécialisés.

La rémunération du Directeur Général et du Directeur Général délégué comprend une partie fixe et une partie variable.

Le calcul de la partie variable est fondé sur des critères de performance économique et d'objectifs personnels arrêtés par le Conseil d'Administration sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations. L'atteinte de ces objectifs est mesurée et constatée annuellement par le Conseil d'Administration, sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations. La partie variable de la rémunération due au titre d'un exercice n'est versée que l'année suivante, lorsque tous les éléments de son calcul sont connus, notamment après l'arrêté des comptes définitifs du Groupe de l'exercice considéré.

Pour le Directeur Général, ces critères de performance étaient liés en 2009 à l'atteinte d'un objectif de cash flow généré par le Groupe pendant l'exercice et d'autres objectifs plus ciblés. Le calcul du montant en résultant pourra être affecté d'un coefficient compris entre 0,8 et 1,2 en fonction de la réalisation d'objectifs spécifiques à l'exercice considéré dont le caractère confidentiel n'en permet pas la publication. La partie variable de la rémunération du Directeur Général est plafonnée à 120 % du montant fixe de son salaire.

Il est rappelé que le Directeur Général ne perçoit aucun jeton de présence au titre de son mandat d'Administrateur de la Société.

Pour le Directeur Général délégué, les critères de détermination de sa rémunération variable étaient liés en 2009, d'une part, à des objectifs financiers du Groupe pendant l'exercice identiques à ceux fixés pour le Directeur Général (à hauteur de 35 %), et d'autre part, à l'atteinte d'objectifs financiers spécifiques à la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie qu'il dirige (à hauteur de 35 %), et enfin, à l'atteinte d'objectifs personnels (à hauteur de 30 %) dont le caractère confidentiel n'en permet pas la publication. La partie variable de la rémunération du Directeur Général délégué est plafonnée à 70 % du montant fixe de son salaire.

## MONTANTS

### Montants versés en 2009 et 2008

Les montants des rémunérations et avantages en nature dus (parties fixe et variable de l'exercice considéré) et versés (parties fixe de l'exercice considéré et variable de l'exercice précédent, versé au cours de l'exercice considéré) par le Groupe à la Direction Générale au titre des exercices 2009 et 2008, ainsi que leur décomposition, sont les suivants :

(en euros) Nom et fonction du Dirigeant mandataire social	Exercice 2008		Exercice 2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
<b>Gérard Buffière, Directeur Général</b>				
Rémunération fixe	630 000	630 000	630 000	630 000
Rémunération variable	87 600	724 500	nc <sup>(3)</sup>	87 600
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature <sup>(1)</sup>	3 024	3 024	2 661	2 661
Intéressement <sup>(2)</sup>	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>720 624</b>	<b>1 357 524</b>	<b>632 661 <sup>(3)</sup></b>	<b>720 261</b>
<b>Jérôme Pecresse, Directeur Général délégué</b>				
Rémunération fixe	360 000	360 000	360 000	360 000
Rémunération variable	78 120	160 000	nc <sup>(3)</sup>	78 120
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature <sup>(1)</sup>	2 514	2 514	2 468	2 468
Intéressement <sup>(2)</sup>	9 904	15 807	nc	9 904
<b>Total</b>	<b>450 538</b>	<b>538 321</b>	<b>362 468 <sup>(3)</sup></b>	<b>450 492</b>

(1) Ces avantages consistent exclusivement en la mise à disposition d'une voiture de fonction.

(2) En application de l'accord d'intéressement conclu par la Société.

(3) Le montant de la rémunération variable due au titre de l'exercice 2009 et qui sera versée en 2010 n'est pas fixé à ce jour. Il sera déterminé par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 29 avril 2010.

Les montants ci-dessus comprennent toutes les rémunérations dues ou versées par le Groupe à Gérard Buffière et à Jérôme Pecresse au titre des exercices concernés, ainsi que la valeur des avantages en nature dus ou perçus au titre des exercices considérés.

L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordés aux principaux dirigeants du Groupe (Comité Exécutif, y compris le Directeur Général et le Directeur Général délégué), comptabilisés en charges sur les exercices concernés, est indiqué à la note 29 aux états financiers consolidés.

Le montant des 5 rémunérations les plus élevées versées par la Société au titre de l'exercice 2009 a par ailleurs fait l'objet d'une certification des Commissaires aux comptes.

### Montants à verser en 2010

Le Conseil d'Administration appréciera lors de sa prochaine réunion du 29 avril 2010, sur les recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations, l'atteinte par le Directeur Général et le Directeur Général délégué des objectifs économiques et personnels qui leur avaient été respectivement fixés au titre de l'année 2009. Il déterminera, en conséquence, le montant de la rémunération variable due au titre dudit exercice, qui leur sera versée en 2010.

Le Conseil examinera et arrêtera également au cours de cette même séance les critères et objectifs applicables à la détermination de la rémunération variable du Directeur Général et du Directeur Général délégué au titre de l'exercice 2010.

Ces décisions feront l'objet d'une publication à titre d'information permanente, conformément au Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF.



## ■ CONTRAT DE TRAVAIL, INDEMNITÉS, RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES

	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non-concurrence
Gérard Buffière, Directeur Général	Oui	Oui	Oui	Non
Jérôme Pecresse, Directeur Général délégué	Oui	Oui	Non	Non

### Contrat de travail

Gérard Buffière a conclu en 1998 avec la Société un contrat de travail dont les effets ont été suspendus sur décision du Conseil d'Administration le jour de sa nomination et ce, pendant tout l'exercice de son mandat de Directeur Général de la Société, et reprendront de plein droit à la cessation de ce mandat. En application des recommandations AFEP-MEDEF, publiées en octobre 2008, qui établissent le principe du non-cumul du mandat social avec un contrat de travail, le Conseil d'Administration sera appelé à se prononcer sur la fin du contrat de travail de Gérard Buffière à l'occasion du prochain renouvellement de son mandat, en 2011.

Lors de la nomination de Jérôme Pecresse en qualité de Directeur Général délégué le 13 février 2008, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir le contrat de travail qui le liait avec la Société depuis 1998 compte tenu des fonctions opérationnelles qu'il conservait au sein du Groupe en qualité de Directeur de la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie. Suivant la Recommandation de l'AMF du 22 décembre 2008, confirmée le 10 décembre 2009, le principe du non-cumul du mandat social avec un contrat de travail ne s'applique pas aux Directeurs Généraux délégués.

### Indemnité de fin de contrat

Le contrat de travail de Gérard Buffière mentionné ci-dessus prévoyait, notamment, une indemnité en cas de départ à l'initiative de la Société, égale à deux années de salaire brut, incluant celle due au titre du régime légal et conventionnel applicable. En vue de se conformer aux dispositions de la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite "Loi TEPA", du 21 août 2007, ce contrat a été amendé par voie d'avenant, notamment pour conditionner l'octroi de l'indemnité de fin de contrat à l'initiative de la Société à des critères de performance. Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 13 février 2008, a retenu comme critère la croissance du résultat courant net d'Imerys année par année pendant la durée des mandats successifs de Gérard Buffière depuis sa nomination en qualité de Président du Directoire (1<sup>er</sup> janvier 2003), avec deux exceptions annuelles possibles. En application des dispositions légales, cette modification a été communiquée aux Commissaires aux comptes pour l'établissement de leur rapport spécial sur les engagements réglementés, puis soumise et approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008. En dehors de ces dispositions, la Société n'a pas pris d'autres engagements au bénéfice de Gérard Buffière à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ses actuelles fonctions.

Le contrat de travail de Jérôme Pecresse ne prévoit, en dehors du régime légal et conventionnel applicable, aucune indemnité ou autres avantages spécifiques en raison de la cessation ou du changement de ses fonctions actuelles.

### Engagements de retraite

Imerys a mis en place à compter de 1985 un régime collectif de retraite supplémentaire à prestations définies pour les principaux cadres dirigeants d'Imerys qui remplissent des conditions restrictives et objectives d'éligibilité. La gestion de ce régime est assurée par une compagnie d'assurance externe.

Le Directeur Général, le Directeur Général délégué ainsi qu'un Administrateur (Jacques Drijard), en raison de sa qualité d'ancien dirigeant du Groupe, figurent parmi les bénéficiaires de ce régime.

Le montant maximum de la rente viagère pouvant être versé aux bénéficiaires de ce régime à compter de la liquidation de leurs droits à la retraite est calculé pour leur garantir :

- une rente viagère d'un montant brut annuel total (après prise en compte des pensions issues des régimes de retraite obligatoires et complémentaires y inclus le régime de retraite à cotisations définies décrit ci-dessous) de 60 % de leur salaire de référence, ce salaire étant limité à un multiple du plafond annuel de la Sécurité Sociale française, porté de 8 à 22 en 2009 ;
- sous réserve d'un plafond de versement égal à 25 % dudit salaire de référence.

Suivant le dernier calcul actuariel réalisé, la valeur actuelle de la part estimée des trois mandataires sociaux précités dans le montant total des engagements du Groupe liés aux services passés de l'ensemble des bénéficiaires de ce régime supplémentaire de retraite s'élève à 6 961 900 euros à fin 2009 (contre 1 648 000 euros à fin 2008).

Le Comité des Nominations et des Rémunérations a entrepris depuis 2008 une étude relative au positionnement des retraites des cadres dirigeants d'Imerys par rapport aux pratiques du marché, avec l'appui de consultants extérieurs ; il a présenté au Conseil les conclusions de cette étude visant à améliorer la compétitivité du régime collectif actuel de retraite supplémentaire d'Imerys.

Sur ces recommandations, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion du 29 juillet 2009 de porter de 8 à 22 plafonds annuels de Sécurité Sociale la limitation du salaire de référence (moyenne des deux dernières années de rémunération - fixe et variable - du bénéficiaire) applicable au calcul de la rente précitée. Le Conseil a également décidé d'aménager la faculté de réversion du montant de la rente au(x) conjoint(s) survivant(s), au prorata du temps d'union. La catégorie des bénéficiaires de ce régime comprend, notamment, le Directeur Général et le Directeur Général délégué.

Par ailleurs, afin de réduire la charge comptable engendrée par le régime de retraite à prestations définies (voir ci-dessus) et se rapprocher des pratiques de marché, il a été décidé de mettre en place, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009, un régime de retraite supplémentaire à cotisations définies bénéficiant à certains cadres dirigeants d'Imerys.

Ce régime, qui prévoit une cotisation de 8 % de la rémunération des salariés éligibles plafonnée à 8 PASS (plafond annuel de la sécurité sociale), est alimenté conjointement par le salarié (à hauteur de 3 %) et par la Société (à hauteur de 5 %). La gestion de ce régime a été confiée à une compagnie d'assurance externe. Le Directeur Général délégué figure parmi les bénéficiaires de ce régime au titre de son contrat de travail avec la Société.

L'ensemble de ces engagements pris par la Société au bénéfice de ses dirigeants mandataires sociaux a été, conformément aux dispositions légales, publié sur le site Internet de la Société et communiqué aux Commissaires aux comptes pour l'établissement de leur rapport spécial sur les engagements réglementés, qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2010 (voir paragraphe 2.2.3 du chapitre 2 du Document de Référence).

## 3.4 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS\*

### 3.4.1 PLANS D'OPTIONS EN VIGUEUR

#### ■ POLITIQUE D'ATTRIBUTION

La politique générale d'attribution d'options sur les actions de la Société est arrêtée par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations.

Ses principales caractéristiques sont, en dehors des attributions effectuées dans le cadre d'opérations d'actionnariat salarié du Groupe, les suivantes :

- les attributions ont lieu sous la forme d'options de souscription d'actions. Cette forme est jugée préférable à celle des options d'achat d'actions car elle évite à la Société d'immobiliser des capitaux, avant même l'ouverture de la période d'exercice des options, en vue d'acquérir sur le marché le nombre d'actions nécessaire pour répondre aux éventuelles levées d'options ;
- la périodicité des plans est annuelle depuis 1999 et le nombre total d'options attribuées chaque année est modulé en fonction de la performance globale du Groupe ou d'événements particuliers ; l'attribution est traditionnellement effectuée le jour de l'Assemblée annuelle des actionnaires. A titre exceptionnel, l'attribution au titre du Plan 2009 n'a pu être réalisée que le 14 août 2009 afin de tenir compte, au mieux, des périodes d'abstention ou de restriction applicables et consécutives à l'augmentation de capital de la Société du 2 juin 2009 et à la mise en paiement du dividende le 7 juillet 2009 ;
- les personnes bénéficiaires d'options de souscription, ou susceptibles de le devenir, sont les cadres dirigeants du Groupe (Directeur Général, Directeur Général délégué, membres du Comité Exécutif, des Comités de Direction des branches et divisions opérationnelles, principaux responsables fonctionnels du Groupe) ainsi que les cadres à très haut potentiel et les salariés qui contribuent de façon remarquable aux performances de la Société.

En 2008, sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil d'Administration a souhaité faire évoluer la politique de rétention à long terme du Groupe afin de prendre en compte l'élargissement de son périmètre ainsi que les pratiques de marché les plus récentes, en combinant l'attribution traditionnelle d'options de souscription d'actions à celle d'actions gratuites conditionnelles (voir paragraphe 3.5.1 du présent chapitre).

Conformément à l'article L. 225-186-1 du Code de commerce introduit par la loi française du 3 décembre 2008 en faveur des revenus du travail, l'attribution d'options aux dirigeants mandataires sociaux sera soumise, suivant la décision qu'arrêtera le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations, à : une attribution de telles options au bénéfice de l'ensemble des salariés de la Société concernée et d'au moins 90 % de l'ensemble des salariés de ses filiales françaises ; la conclusion, le cas échéant, d'un accord d'intéressement ou de participation au sein de la Société et au bénéfice d'au moins 90 % de l'ensemble des salariés de ses filiales françaises ; ou encore, à un versement supplémentaire lorsque de tels accords existent déjà. Il est précisé que ces nouvelles dispositions légales s'appliquent aux attributions autorisées par les Assemblées Générales Extraordinaires réunies postérieurement au 4 décembre 2008, date de publication de la loi. Pour mémoire, les autorisations actuellement en vigueur chez Imerys ont été consenties par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008 pour une durée de 38 mois (voir paragraphe 6.2.3 du chapitre 6 du Document de Référence).

#### ■ CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES OPTIONS ATTRIBUÉES

Le prix d'exercice des options exclut, depuis 1999, toute décote et est égal à la moyenne des vingt derniers cours d'ouverture de séance de bourse de l'action Imerys ayant précédé la date d'attribution soit traditionnellement le jour de l'Assemblée Générale annuelle (concernant l'attribution effectuée en 2009, voir paragraphe ci-dessus).

La durée des options attribuées dans le cadre des plans mis en place depuis 2001 est de 10 ans.

Les options attribuées depuis 1996 sont définitivement acquises ("vesting") à leurs bénéficiaires (hormis les cas de licenciement, démission ou départ du Groupe du bénéficiaire) à l'expiration de la troisième année suivant la date de leur attribution ou, si elle est antérieure, à la date de départ à la retraite du bénéficiaire après 63 ans (âge de référence introduit dans le plan de 2009), de sa cessation d'activité pour invalidité ou de son décès. La seule exception concerne les attributions effectuées dans le cadre des

\* Tous les chiffres indiqués dans la présente section sont exprimés, par souci d'homogénéité, en tenant compte de la division du nominal de l'action Imerys par 4, réalisée le 1<sup>er</sup> juin 2004.

opérations d'actionnariat salarié où les options sont conditionnées à l'investissement par le salarié en actions Imerys avec un "vesting" immédiat.

### Conditions d'exercice des options

Les options définitivement acquises par leurs bénéficiaires sont exerçables à tout moment, hormis les cas de décès ou, depuis le plan d'options 2004, les cas de départ du Groupe du bénéficiaire.

Toutefois, le bénéficiaire devra assumer l'intégralité des coûts et charges fiscales supplémentaires supportés par le Groupe au cas où la réglementation locale applicable prévoirait une période d'"indisponibilité fiscale" plus longue que 3 ans (fixée à 4 ans en France pour les plans adoptés à compter d'avril 2001).

L'exercice par un bénéficiaire doit respecter certaines quotités minimales d'options (fixées actuellement pour tous les plans adoptés à compter de 2008 à 500 options, tout multiple entier de ce nombre ou l'intégralité du nombre d'options à exercer s'il est inférieur à 500).

### Perte ou maintien des options

Les options non exercées à l'expiration de leur durée sont automatiquement annulées.

Le départ du Groupe du bénéficiaire, quelle qu'en soit la cause (y compris, en principe, la sortie du périmètre du Groupe de la société qui l'emploie et à l'exception des cas de décès, d'invalidité ou de départ à la retraite du bénéficiaire) entraîne :

- si ce départ a lieu avant la date de "vesting" des options, leur annulation immédiate ;
- si ce départ a lieu après la date de "vesting" des options et seulement pour les plans adoptés à compter de 2004, l'annulation desdites options en l'absence d'exercice par le bénéficiaire à l'expiration du troisième mois suivant son départ du Groupe.

### Date de jouissance des actions issues de l'exercice d'options

Toutes les actions Imerys issues de levées d'options de souscription jouissent dès leur création de l'intégralité des droits attachés aux actions existantes auxquelles elles sont immédiatement assimilées.

En conséquence, les actions nouvelles et anciennes sont cotées auprès de NYSE Euronext sur une même ligne, quelle que soit la date d'émission desdites actions. Les actions nouvelles bénéficient des mêmes droits aux dividendes que les actions anciennes, y compris au regard de ceux décidés et versés au cours de leur année de création au titre des résultats de l'année antérieure.

### ■ PLAN D'OPTIONS ADOPTÉ EN 2009

464 000 options de souscription d'actions, exerçables au prix de 34,54 euros par action, ont été attribuées le 14 août 2009 à 166 cadres et dirigeants du Groupe résidant en France ou à l'étranger (contre 183 en 2008), dont 206 750 aux 10<sup>(1)</sup> bénéficiaires du plus grand nombre d'options.

Aucune option de souscription d'actions n'a été consentie en 2009 aux dirigeants mandataires sociaux.

### ■ VARIATIONS DU NOMBRE D'OPTIONS EN 2009 <sup>(2)</sup>

Le Directeur Général, sur délégation du Conseil d'Administration, a décidé consécutivement à l'augmentation de capital de la Société réalisée le 2 juin 2009, et conformément aux dispositions de l'article L. 228-99 du Code de commerce, de procéder aux ajustements du prix d'exercice et du nombre des options de souscription d'actions consenties par la Société, et en vigueur à cette date. Le Conseil a retenu, d'une part, la formule d'ajustement du prix d'exercice dite "ex-post", telle que prévue à l'article R. 228-91, 1°, a) du Code de commerce, et appliqué, d'autre part, un coefficient d'ajustement du nombre en résultant de sorte que l'investissement initial par chaque bénéficiaire demeure constant, avant et après l'augmentation de capital. Les chiffres indiqués ci-dessous tiennent compte de ces ajustements.

Le nombre total d'options de souscription d'actions existantes au 31 décembre 2009 est de 3 953 269, représentant 4,98 % du capital social d'Imerys à cette date après dilution ; leur prix moyen pondéré d'exercice est de 48,89 euros.

Au cours de l'exercice 2009, 170 111 options de souscription d'actions ont été annulées ; 45 388 ont été exercées par 40 bénéficiaires à un prix moyen pondéré de 29,15 euros.

## 3.4.2 OPTIONS ATTRIBUÉES PAR LA SOCIÉTÉ À SES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX <sup>(3)</sup>

### ■ ATTRIBUTIONS EN 2009

Aucune option de souscription d'actions n'a été attribuée au Directeur Général ou au Directeur Général délégué au cours de l'exercice 2009.

### ■ DÉTENTION ET VARIATIONS

Le nombre total d'options de souscription d'actions détenu par les dirigeants mandataires sociaux (Directeur Général et Directeur Général délégué) est de 841 898 au 31 décembre 2009, contre 798 870 au 31 décembre 2008, soit 1,06 % du capital social d'Imerys à cette date après dilution ; leur prix moyen pondéré d'exercice est de 47,72 euros.

(1) Ce nombre peut être supérieur à dix en raison de l'attribution d'un nombre égal d'options à plusieurs des bénéficiaires concernés.

(2) Y compris les options au titre des Plans d'Actionnariat Salarié.

(3) Il est précisé que ces informations concernent uniquement les options consenties par la Société et n'incluent pas en conséquence d'éventuelles options d'achat d'actions Imerys qui pourraient être attribuées à des mandataires sociaux par des actionnaires de contrôle qu'ils représentent.

Au cours de l'exercice 2009, 16 660 options de souscription d'actions ont été exercées par le Directeur Général, à un prix moyen pondéré de 29,94 euros. Aucune option de souscription d'actions n'a été exercée par le Directeur Général délégué.

Les chiffres indiqués ci-dessus tiennent compte des ajustements réalisés à l'issue de l'augmentation de capital de la Société le 2 juin 2009 (voir paragraphe 3.4.1 du présent chapitre).

## ■ CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET RESTRICTIONS

Les conditions spécifiques et restrictions applicables aux attributions effectuées aux dirigeants mandataires sociaux d'options de souscription d'actions, et communes à celles d'actions gratuites, sont exposées à la [section 3.6 du présent chapitre](#).

### 3.4.3 DÉTAILS DES PLANS D'OPTIONS EN VIGUEUR

Le tableau ci-après donne, dans une présentation synthétique, l'historique, l'état et les principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2009 :

	Août 2009	Avril 2008	Mai 2007	Nov. 2006 <sup>(1)</sup>	Mai 2006
<b>Attribution initiale</b>					
Autorisation : date de l'Assemblée Générale	30/04/08	30/04/08	03/05/05	03/05/05	03/05/05
Date du Conseil d'Administration/de Surveillance ou du Directoire	29/07/09	30/04/08	02/05/07	07/11/06	02/05/06
Date d'ouverture de la période d'exercice des options <sup>(2)</sup>	14/08/12	30/04/11	03/05/10	01/02/07	03/05/09
Date d'expiration des options	13/08/19	29/04/18	01/05/17	06/11/16	01/05/16
Prix de souscription des actions <sup>(3)</sup>	34,54 €	54,19 €	65,61 €	62,31 € <sup>(4)</sup>	63,53 €
Nombre total de bénéficiaires initiaux	166	183	160	2 932	171
Nombre total d'options attribuées initialement, dont :	464 000	497 925	560 000	38 770	640 000
- à G. Buffière <sup>(5)</sup>	-	-	60 000	15	90 000
- à J. Pecresse <sup>(7)</sup>	-	28 000	23 000	15	22 500
- aux dix <sup>(8)</sup> salariés du Groupe auxquels a été consenti le plus grand nombre d'options	206 750	198 150	154 000	150	157 500
<b>Variation de l'exercice</b>					
Nombre d'options restant à exercer au 01/01/2009	n.a.	494 425	504 700	38 625	573 200
Nombre d'actions souscrites de janvier à mai 2009 (avant augmentation du capital)	n.a.	n.a.	n.a.	-	-
Nombre d'actions annulées <sup>(9)</sup> de janvier à mai 2009 (avant augmentation du capital)	n.a.	(7 875)	(14 500)	-	(5 100)
Nombre d'options restant à exercer avant augmentation du capital	n.a.	486 550	490 200	38 625	568 100
Nombre d'options restant à exercer après ajustement	n.a.	522 988	526 889	43 780	610 551
Nombre d'actions souscrites de juin à décembre 2009 (post-augmentation de capital)					
dont :	n.a.	n.a.	n.a.	-	-
- par G. Buffière <sup>(5)</sup>	n.a.	n.a.	n.a.	-	-
- par J. Pecresse <sup>(7)</sup>	n.a.	n.a.	n.a.	-	-
- par les dix <sup>(8)</sup> salariés du Groupe ayant exercé le plus grand nombre d'options	n.a.	n.a.	n.a.	-	-
Nombre d'options annulées <sup>(9)</sup> de juin à décembre 2009 (post-augmentation de capital)	-	(7 148)	(26 332)	-	(18 162)
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2009 <sup>(10)</sup> dont :	464 000	515 840	500 557	43 780	592 389
- par G. Buffière <sup>(5)</sup>	-	-	64 482	17	96 714
- par J. Pecresse <sup>(7)</sup>	-	30 092	24 719	17	24 179

(1) Plans d'actionnariat salarié.

(2) Sans prise en compte d'une éventuelle période d'"indisponibilité fiscale" plus longue, applicable localement.

(3) Tenant compte de l'ajustement réalisé à l'issue de l'augmentation de capital de la Société le 2 juin 2009.

(4) Sauf prix de souscription différent, applicable localement.

(5) Administrateur, Directeur Général.

(6) Dont 200 000 acquises en totalité suite à l'atteinte par le Groupe de résultats économiques et financiers au cours des exercices 2004 à 2006.

(7) Directeur Général délégué.

(8) Ce nombre peut être inférieur ou supérieur à dix certaines années.

(9) À la suite du départ du Groupe des bénéficiaires.

(10) Après annulation, exercice du nombre cumulé d'options depuis l'adoption du plan concerné, et réintégrations éventuelles.

Mai 2005	Mai 2004	Oct. 2003 <sup>(1)</sup>	Mai 2003	Oct. 2002 <sup>(1)</sup>	Mai 2002	Oct. 2001 <sup>(1)</sup>	Mai 2001	Nov. 2000 <sup>(1)</sup>	Mai 2000	
03/05/05	06/05/02	06/05/02	06/05/02	06/05/02	06/05/02	09/05/00	09/05/00	09/05/00	09/05/00	
03/05/05	03/05/04	21/10/03	05/05/03	21/10/02	06/05/02	19/10/01	09/05/01	06/11/00	09/05/00	
04/05/08	03/05/07	22/10/06	05/05/06	22/10/05	06/05/05	20/10/04	09/05/04	07/11/03	09/05/03	
02/05/15	02/05/14	21/10/13	05/05/13	21/10/12	05/05/12	19/10/11	08/05/11	06/11/10	31/01/10	
53,58 €	45,49 €	37,80 €	26,34 €	27,39 €	30,47 €	23,01 €	26,52 €	25,25 €	29,94 €	
171	166	925	201	1 474	181	1 416	169	1 961	145	
635 000	840 000	37 424	747 720	68 328	652 000	73 784	711 240	72 808	570 520	Totaux 6 609 519
80 000	260 000 <sup>(6)</sup>	60	80 000	60	30 000	60	32 000	40	28 500	660 735
20 000	36 000	60	21 400	60	9 000	60	8 560	40	5 700	174 395
140 000	109 600	360	145 580	720	90 000	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	1 202 810
566 500	615 500	31 344	297 830	36 450	121 000	28 356	72 780	24 812	42 560	3 448 082
-	-	-	1 000	-	-	-	-	-	-	1 000
(29 800)	(2 400)	-	-	-	-	-	-	-	-	(59 675)
536 700	613 100	31 344	296 830	36 450	121 000	28 356	72 780	24 812	42 560	3 387 407
576 860	658 952	34 019	319 061	39 526	130 062	30 708	78 224	26 719	45 754	3 644 093
-	-	113	7 362	386	-	533	-	410	35 584	44 388
-	-	-	-	-	-	-	-	-	16 660	16 660
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	13	8 362	91	-	230	-	155	12 474	21 325
(45 895)	(12 899)	-	-	-	-	-	-	-	-	(110 436)
530 965	646 053	33 906	311 699	39 140	130 062	30 175	78 224	26 309	10 170	3 953 269
85 976	279 422	65	85 984	65	32 244	65	34 391	43	-	679 468
21 494	38 690	65	23 001	65	-	65	-	43	-	162 430

## 3.5 ACTIONS GRATUITES

### 3.5.1 PLANS D'ACTIONS GRATUITES CONDITIONNELLES EN VIGUEUR

#### ■ POLITIQUE D'ATTRIBUTION

Suivant la recommandation favorable émise par le Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil d'Administration a procédé pour la première fois en 2006 à l'attribution gratuite d'actions conditionnelles de la Société. Le Conseil entendait à l'époque réserver cette attribution à des cas exceptionnels, au profit d'un nombre limité de dirigeants du Groupe (qui ne pouvait inclure le Directeur Général), chargés de conduire des plans spécifiques d'actions à moyen terme, jugés prioritaires pour l'avenir du Groupe.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations a examiné en 2008, avec l'appui d'un consultant extérieur spécialisé, l'opportunité d'un éventuel élargissement de cette politique d'attribution à un plus grand nombre de bénéficiaires en la combinant à celle existante d'attribution d'options de souscription d'actions dans une stratégie unique de rétention à long terme par le Groupe de leurs bénéficiaires. Conformément aux recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations, la nouvelle politique générale arrêtée par le Conseil prévoit en principe l'attribution à chaque bénéficiaire d'un nombre global de droits donnant accès au capital comprenant un ratio combiné d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites conditionnées à l'atteinte d'objectifs de performance économique.

En application de cette politique, le Conseil a décidé, en 2009, d'attribuer à chaque bénéficiaire un nombre global de droits donnant accès au capital composé, en principe : à hauteur de 50 % d'options de souscription d'actions, le solde (soit 50 %) étant traduit en actions gratuites conditionnelles, à raison d'une action gratuite pour quatre options de souscription d'actions.

Conformément à l'article L. 225-197-6 du Code de commerce introduit par la loi française du 3 décembre 2008 en faveur des revenus du travail, l'attribution d'actions gratuites aux dirigeants mandataires sociaux sera soumise, suivant la décision qu'arrêtera le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations, à : une attribution au bénéfice de l'ensemble des salariés de la société concernée et d'au moins 90 % de l'ensemble des salariés de ses filiales françaises ; la conclusion, le cas échéant, d'un accord d'intéressement ou de participation au sein de la Société et au bénéfice d'au moins 90 % de l'ensemble des salariés de ses filiales françaises ; ou encore, à un versement supplémentaire lorsque de tels accords existent déjà. Il est précisé que ces nouvelles dispositions légales s'appliquent aux attributions autorisées par les Assemblées Générales Extraordinaires réunies postérieurement au 4 décembre 2008, date de publication de la loi. Pour mémoire, les autorisations actuellement en vigueur chez Imerys ont été consenties par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008 pour une durée de 38 mois (*voir paragraphe 6.2.3 du chapitre 6 du Document de Référence*).

#### ■ CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES ACTIONS GRATUITES CONDITIONNELLES

##### Acquisition des actions

Les actions attribuées gratuitement sont définitivement acquises à l'expiration d'une période qui, conformément aux dispositions légales en vigueur, ne peut être inférieure à deux ans suivant la date de leur attribution, sous réserve, en principe, de l'atteinte de certains objectifs de performance économique et financière ne pouvant s'apprécier sur une année seulement. Le nombre d'actions définitivement acquises est conditionné, et proportionné, à l'atteinte de ces objectifs.

##### Perte des actions

Le départ du Groupe du bénéficiaire, avant l'expiration de la période d'acquisition, lui fait perdre tout droit à l'acquisition définitive des actions gratuites conditionnelles, à l'exception des cas de décès, d'invalidité ou de départ à la retraite du bénéficiaire, dans lesquels ses droits seront préservés selon des conditions spécifiques prévues par le règlement de chaque plan.

##### Conservation des actions acquises

La durée minimale de conservation des actions par les bénéficiaires ne peut être inférieure à deux ans à compter de la date de leur attribution définitive. À l'issue de cette période, ils peuvent disposer librement de ces actions, sauf dans les cas où la période d'acquisition a une durée égale à quatre ans, la durée de conservation étant alors supprimée.

#### ■ PLAN D'ACTIONS GRATUITES CONDITIONNELLES ADOPTÉ EN 2009

247 006 actions conditionnées à l'atteinte d'objectifs de performance économique, ("actions de performance"), ont été attribuées en 2009 à 169 cadres du Groupe résidant en France ou à l'étranger (contre 184 en 2008).

L'acquisition définitive des actions de performance attribuées au titre du plan adopté par le Conseil en juillet 2009, ainsi que leur nombre, sont conditionnés et proportionnés à l'atteinte d'un objectif de progression du cash flow libre opérationnel courant du Groupe en 2009 et à celle du ratio EBIT\*/Chiffre d'affaires du Groupe en 2010.

En dehors de celles consenties à la Direction Générale, 68 750 actions de performance ont été attribuées aux 10\*\* bénéficiaires du plus grand nombre de ces actions.

\* EBIT désigne le résultat opérationnel courant du Groupe, tel qu'il ressort de ses comptes annuels consolidés, approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société.

\*\* Ce nombre peut être supérieur à dix en raison de l'attribution d'un nombre égal d'actions gratuites conditionnelles à plusieurs des bénéficiaires concernés.

## VARIATIONS EN 2009 DU NOMBRE D' ACTIONS GRATUITES CONDITIONNELLES

Le Directeur Général, sur délégation du Conseil d'Administration, et conformément aux dispositions de l'article L. 228-99 du Code de commerce, a décidé consécutivement à l'augmentation de capital de la Société réalisée le 2 juin 2009, de procéder à l'ajustement du nombre d'actions gratuites conditionnelles consenties au titre du Plan 2008, le seul qui était en cours de période d'acquisition à cette date. L'ajustement a été effectué de telle sorte que la quote-part

du capital à laquelle pouvait avoir droit chaque bénéficiaire de ces actions gratuites conditionnelles reste constante, avant et après l'augmentation de capital. Les chiffres indiqués ci-dessous tiennent compte de cet ajustement.

Le nombre total d'actions gratuites conditionnelles existantes au 31 décembre 2009 est de 348 424, représentant 0,44 % du capital social d'Imerys à cette date après dilution.

Au cours de l'exercice 2009, 1 862 actions gratuites ont été annulées et 5 000 définitivement acquises.

## DÉTAILS DES PLANS D' ACTIONS GRATUITES CONDITIONNELLES ("AGA") EN VIGUEUR

	Date d'attribution	Nombre de bénéficiaires initiaux	Nombre d'AGA initialement attribués	Nombre d'AGA restantes au 01/01/2009	Nombre d'AGA annulées en 2009	Nombre d'AGA définitivement acquises en 2009	Nombre d'AGA au 31/12/2009	Date d'acquisition définitive des actions	Date de fin de période d'incessibilité des actions
Plan AGA 2006	2 mai 2006	2	9 750	5 250	250	5 000	0	13 mars 2009	15 mars 2011
Plan AGA 2008	30 avril 2008	184	96 232	95 857	1 612	0	101 418 <sup>(1)</sup>	30 avril 2011 <sup>(2)</sup>	30 avril 2013 <sup>(2)</sup>
Plan AGA 2009	14 août 2009	169	247 006	0	0	0	247 006	14 août 2013 <sup>(3)</sup>	14 août 2013 <sup>(4)</sup>

(1) Ce nombre tient compte de l'ajustement réalisé à l'issue de l'augmentation de capital de la Société le 2 juin 2009.

(2) Dates applicables à tous les bénéficiaires, excepté le Directeur Général pour lequel le plan prévoit une date d'acquisition définitive des actions au 30 avril 2010 et une date de fin de période d'incessibilité des actions au 30 avril 2012.

(3) Pour les AGA consenties aux salariés résidents hors de France ; 14 août 2011, pour celles consenties aux membres de la Direction Générale et 14 août 2012 pour les autres salariés résidents français.

(4) Pour les AGA consenties aux salariés résidents hors de France et aux membres de la Direction Générale ; 14 août 2014, pour celles consenties aux salariés résidents français.

## 3.5.2 ACTIONS GRATUITES CONDITIONNELLES ATTRIBUÉES EN 2009 PAR LA SOCIÉTÉ À SES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

	Date du Plan	Nombre d'AGA attribuées en 2009	Valorisation des AGA <sup>(1)</sup> (en euros)	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Gérard Buffière, Directeur Général	14 août 2009	95 000 <sup>(2)</sup>	2 972 550	14 août 2011	14 août 2013	Oui
Jérôme Pecresse, Directeur Général délégué	14 août 2009	18 000	563 220	14 août 2011	14 août 2013	Oui

(1) Valorisation des AGA lors de leur attribution telle que retenue dans le cadre de l'application IFRS 2, avant étalement de la charge sur la période d'acquisition.

(2) Incluant les 65 000 AGA attribuées à titre exceptionnel.

Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 29 juillet 2009, a décidé sur les recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations, d'attribuer en 2009 uniquement des actions gratuites conditionnelles (dites "actions de performance") à ses dirigeants mandataires sociaux, à la différence des autres cadres dirigeants pour qui cet octroi a été associé à celui d'options de souscription d'actions.

Le Conseil a par ailleurs demandé à Gérard Buffière, dans l'intérêt de la Société et celui de l'ensemble de ses actionnaires et de son personnel, de bien vouloir poursuivre son mandat de Directeur Général afin que le Groupe continue à bénéficier de son expérience pour traverser au mieux la période de crise économique actuelle. Dans ce cadre, Gérard Buffière a accepté de reporter la date de son départ à la retraite au-delà de 65 ans. Eu égard à ces circonstances particulières et en reconnaissance de ses services passés à la

tête du Groupe, le Conseil a décidé d'attribuer 65 000 actions de performance, à titre exceptionnel, au Directeur Général.

L'ensemble des actions attribuées au Directeur Général et au Directeur Général délégué sont conditionnées à l'atteinte des mêmes objectifs de performance économique que ceux prévus dans le cadre du plan général d'actions gratuites conditionnelles 2009 destiné aux autres cadres dirigeants du Groupe ; ces objectifs sont liés à la progression du cash flow libre opérationnel courant du Groupe en 2009 et à celle du ratio EBIT/Chiffre d'affaires du Groupe en 2010.

Ces actions de performance seront définitivement acquises par le Directeur Général et le Directeur Général délégué, suivant l'atteinte des objectifs économiques auxquels elles sont soumises, à l'expiration d'une période de 2 ans suivant leur date d'attribution. Les actions devront être conservées pendant une durée de 2 ans à compter de leur acquisition définitive.

## ■ DÉTENTION ET VARIATIONS

Le nombre total d'actions gratuites conditionnelles détenues par les dirigeants mandataires sociaux (Directeur Général et Directeur Général délégué) est de 159 208 au 31 décembre 2009, contre 43 000 au 31 décembre 2008, soit 0,20 % du capital social d'Imerys à cette date après dilution. Ces chiffres tiennent compte des ajustements réalisés à l'issue de l'augmentation de capital de la Société le 2 juin 2009 (*voir paragraphe 3.5.1 du présent chapitre*).

Aucune des actions gratuites conditionnelles attribuées aux membres de la Direction Générale n'est devenue disponible au cours de l'exercice 2009.

## ■ CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET RESTRICTIONS

Les conditions spécifiques et restrictions applicables aux attributions effectuées aux dirigeants mandataires sociaux d'actions gratuites conditionnelles, et communes à celles d'options de souscription d'actions, sont exposées à la *section 3.6 ci-après*.

# 3.6 CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET RESTRICTIONS APPLICABLES AUX ATTRIBUTIONS AUX DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

En application des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, et suivant la recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil a décidé lors de sa séance du 29 juillet 2009 de fixer le montant maximal des attributions annuelles d'options de souscription d'actions et d'actions de performance, valorisées en IFRS, pouvant être effectuées à chacun des membres de la Direction Générale à une année de leur rémunération annuelle brute respective maximum (part fixe + maximum de la part variable). Le Conseil a précisé que l'attribution des 65 000 actions de performance consentie au Directeur Général en 2009 pour des motifs particuliers, n'est pas, en raison de son caractère exceptionnel, prise en compte pour la détermination de cette proportion.

Le Conseil d'Administration, en application des recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations, et conformément aux dispositions des articles L. 225-185 et L. 225-197-2 du Code de commerce, a décidé lors de cette même séance que le Directeur Général et le Directeur Général délégué seront chacun tenus de conserver au nominatif, jusqu'à la date de cessation de leurs fonctions de mandataire social d'Imerys :

- en cas d'attribution d'options de souscription : un nombre d'actions, issues de chaque levée d'options, correspondant à au moins 25 % de la plus-value nette d'acquisition réalisée à l'occasion de cette levée (nette du montant nécessaire au financement de cette levée, ainsi que des impôts et contributions obligatoires y relatifs) ;
- en cas d'attribution d'actions de performance : un nombre d'actions au moins égal à 25 % du nombre total des actions définitivement acquises à l'issue de la période d'acquisition (vesting) applicable.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs décidé que cette règle de conservation s'applique :

- aux attributions effectuées au titre des plans d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites mis en œuvre par la Société à compter : pour Gérard Buffière, du 1<sup>er</sup> janvier 2007 ; pour Jérôme Pecresse, du 13 février 2008 (date de sa nomination en qualité de Directeur Général délégué) ;
- jusqu'à ce que le montant total<sup>(1)</sup> des actions détenues<sup>(2)</sup> par chacun d'entre eux atteigne, lors de l'exercice d'options de souscription d'actions et de la disponibilité d'actions gratuites, un certain coefficient de leur dernière rémunération annuelle fixe. Ce coefficient a été fixé par le Conseil d'Administration, réuni le 15 février 2010, à 300 % de rémunération fixe pour le Directeur Général et 125 % pour le Directeur Général délégué. Le montant total d'investissement en actions de la Société tiendra compte de toutes les actions détenues respectivement par le Directeur Général et le Directeur Général délégué à la date considérée, sans distinction de leur origine (achat sur le marché, exercice d'options de souscription et actions acquises au titre de plans d'attributions d'actions gratuites).

Compte tenu de l'ensemble de ces règles de détention et de conservation imposées aux dirigeants mandataires sociaux, le Conseil d'Administration a estimé qu'il n'était pas nécessaire de conditionner en outre l'attribution d'actions gratuites à l'achat d'actions supplémentaires sur le marché lors de leur disponibilité.

Le Conseil examinera lors du prochain renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil par l'Assemblée Générale du 30 avril 2008 de consentir des options de souscription d'actions et des actions de performance, celle-ci expirant le 29 juin 2011, le pourcentage maximum d'options et d'actions pouvant être attribuées aux dirigeants mandataires sociaux par rapport à l'enveloppe globale qui sera votée par les actionnaires.

En application des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, l'ensemble de ces conditions ont été publiées, à titre d'information permanente, sur le site Internet de la Société.

(1) Estimé sur la base du cours de l'action à la date de chaque levée d'options ou de disponibilité des actions gratuites concernées.

(2) Après cession de celles nécessaires au financement, le cas échéant, de la levée d'options, au règlement des impôts, prélèvements sociaux et frais relatifs à la transaction.



## 3.7 TRANSACTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

Le Conseil d'Administration a adopté une Politique de prévention de l'utilisation ou de la communication d'informations privilégiées au sein du groupe Imerys. Adoptée dans sa première version en juillet 2002, cette politique est annexée à la Charte Intérieure du Conseil d'Administration.

Cette politique définit la qualité d'Initié, permanent ou occasionnel ; énonce l'obligation pour la Société d'établir une liste des Initiés du Groupe et en fixe les modalités ; rappelle également les règles relatives aux transactions réalisées par les mandataires sociaux sur l'action Imerys ou, le cas échéant, toute autre valeur mobilière émise par le Groupe ou instruments financiers (F.C.P.E. "Imerys Actions", MONEP, warrants, obligations échangeables...) qui leur sont liés (les "titres Imerys").

Suivant le principe général applicable aux Initiés, qu'ils soient permanents ou occasionnels, tout mandataire social et les personnes qui leur sont liées doivent s'abstenir en cas de détention d'une information privilégiée de réaliser, directement ou indirectement, avant que le public ait connaissance de cette information, toute transaction, y compris à terme, sur des titres Imerys.

Cette obligation d'abstention s'étend par ailleurs à toute transaction sur les titres Imerys (y compris en couverture), pendant les quinze jours calendaires qui précèdent l'annonce des résultats périodiques (annuels, semestriels ou trimestriels) consolidés du Groupe ou de leur estimé, ainsi que le jour de cette annonce, dite "période de fenêtres négatives" ; elle concerne les mandataires sociaux, mais également d'autres Initiés permanents et occasionnels, tels que les principaux responsables fonctionnels ou opérationnels du Groupe ou salariés participant directement à l'élaboration de ses comptes consolidés qui sont considérés comme exposés de manière régulière ou périodique à la détention d'informations privilégiées, en raison de leurs fonctions et responsabilités.

Le Conseil d'Administration a examiné la recommandation issue du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF imposant aux mandataires d'une société cotée de s'abstenir d'effectuer toute opération sur les titres de cette dernière. Le Conseil a confirmé et maintenu l'obligation d'abstention qu'il avait précédemment retenue, en précisant qu'elle continuerait à ne pas s'appliquer à la souscription ou l'achat d'actions Imerys par exercice d'options. En effet, le Conseil a estimé que le seul exercice d'options ne peut revêtir un caractère spéculatif, le prix d'exercice étant préalablement établi et que l'interdiction de cession des actions issues de l'exercice d'options pendant la période de fenêtres négatives était seule nécessaire. La transparence de ces opérations est par ailleurs pleinement assurée par l'obligation de déclarer à l'AMF les transactions effectuées sur les titres de la Société, y compris par exercice d'options, en application des dispositions légales et réglementaires.

La politique du Groupe interdit par ailleurs aux Initiés d'effectuer toute transaction à effet de levier sur les titres Imerys ou à caractère spéculatif (opérations par achat/vente à découvert d'actions, prorogation d'ordres à service de règlement et de livraison différés, opérations d'achat/revente dans un laps de temps très court...). Afin de se conformer à la recommandation du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF qui interdit aux dirigeants mandataires sociaux, bénéficiaires d'options et/ou d'actions de performance, de réaliser des opérations de couverture de leur risque, Gérard Buffière et Jérôme Pecresse ont exprimé devant le Conseil, lors de sa réunion du 3 novembre 2009, leur engagement de ne pas recourir à l'utilisation d'instruments de couverture sur l'ensemble des options et des actions de performance qui leur sont attribuées pendant toute la durée de leur mandat respectif.

Le calendrier annuel des annonces de résultats consolidés du Groupe pour l'année à venir est communiqué aux Administrateurs à la fin de l'année précédente ; il est consultable à tout moment sur le site Internet du Groupe, communiqué périodiquement dans la lettre trimestrielle du Directeur Général aux actionnaires et disponible à première demande auprès du Service de Communication Financière du Groupe.

Ces mêmes règles imposent enfin à chacun des mandataires sociaux et, sous leur responsabilité personnelle, aux personnes qui leur sont liées :

- de détenir les actions Imerys qu'ils possèdent sous la forme nominative, soit au nominatif pur auprès de la Société ou de son gestionnaire de titres, soit au nominatif administré auprès d'un intermédiaire (banque, établissement financier ou société de bourse) de leur choix ;
- de déclarer individuellement à l'AMF ainsi qu'au Secrétaire du Conseil d'Administration, dans les cinq jours de bourse suivant leur réalisation, toutes les transactions opérées sur les titres Imerys.

En application des dispositions de l'article 223-26 du Règlement général de l'AMF, le tableau ci-après présente le récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la Société par les mandataires sociaux et, le cas échéant, les personnes qui leur sont liées, au cours de l'exercice 2009, déclarées à l'AMF et disponibles sur son site Internet ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

## Transactions des mandataires sociaux sur les titres de la Société

Déclarant ou personne liée	Qualité	Instrument financier	Nombre	Nature de l'opération	Nombre d'opérations	Montant des opérations
Aimery Langlois-Meurinne	Président du Conseil	Actions	16 000	Souscription*	1	320 000 €
		Actions	16 000	Cession	2	635 584 €
Gérard Buffière	Administrateur et Directeur Général	Actions	5 542	Souscription*	1	110 840 €
		Stock options	16 660	Levée	5	498 800 €
		Actions	13 300	Cession	5	506 616 €
Jérôme Pecresse	Directeur Général délégué	Actions	136	Souscription*	1	2 720 €
Aldo Cardoso	Administrateur	Actions	300	Souscription*	1	6 000 €
Jacques Drijard	Administrateur	Actions	120	Souscription*	1	2 400 €
Jocelyn Lefebvre	Administrateur	Actions	180	Souscription*	1	3 600 €
Eric Le Moyne de Sérigny	Administrateur	Actions	120	Souscription*	1	2 400 €
Maximilien de Limburg Stirum	Administrateur	Actions	120	Souscription*	1	2 400 €
Gilbert Milan	Administrateur	Actions	120	Souscription*	1	2 400 €
Jean Monville	Administrateur	Actions	120	Souscription*	1	2 400 €
Robert Peugeot	Administrateur	Actions	104	Souscription*	1	2 080 €
Indivision Robert Peugeot	Enfants de M. R. Peugeot	Actions	14	Souscription*	1	280 €
Thierry de Rudder	Administrateur	Actions	200	Souscription*	1	4 000 €
Amaury de Sèze	Administrateur	Actions	1 336	Souscription*	1	26 720 €
Jacques Veyrat	Administrateur	Droits préférentiels de souscription	600	Cession*	1	1 428 €

\* Dans le cadre de l'augmentation du capital de la Société, réalisée le 2 juin 2009.

# FACTEURS DE RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

<b>4.1</b>	<b>FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>106</b>
4.1.1	Risques liés à l'activité d'Imerys	106
4.1.2	Risques industriels et environnementaux	108
4.1.3	Risques juridiques	109
4.1.4	Risques relatifs aux marchés financiers	109
4.1.5	Assurances et couverture des risques	109
<b>4.2</b>	<b>CONTRÔLE INTERNE</b>	<b>111</b>
4.2.1	Rapport du Président du Conseil d'Administration	111
4.2.2	Rapport des Commissaires aux comptes	118

## 4.1 FACTEURS DE RISQUES

Depuis 2003, un processus d'analyse des risques majeurs est régulièrement réalisé au sein du Groupe et donne lieu à l'élaboration d'une cartographie qui présente l'impact potentiel estimé de chaque risque identifié ainsi que son niveau de maîtrise. Ce processus d'analyse et de gestion des risques est détaillé dans le Rapport du Président du Conseil d'Administration à la [section 4.2 du présent chapitre](#).

Les principaux risques et facteurs de risques auxquels le Groupe est confronté ainsi que leurs méthodes de gestion et de contrôle sont présentés ci-après par ordre d'importance dans chacune de leur catégorie.

### 4.1.1 RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ D'IMERYS

#### ■ ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

La diversité de ses minéraux, marchés finaux, clients et zones d'implantation offre au Groupe des positions stratégiques fortes en réduisant son profil de risques global. L'activité du Groupe reste toutefois sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques. Si l'effet de cette évolution varie le plus souvent en fonction des marchés finaux et des zones géographiques au sein desquelles le Groupe opère, une dégradation concomitante de la conjoncture sur plusieurs marchés et plusieurs zones géographiques peut néanmoins avoir un impact combiné défavorable sur son activité, ses résultats et sa situation financière.

Les équipes d'Imerys ont pour objectif d'optimiser constamment la gestion des activités existantes en cherchant notamment à développer des innovations à forte valeur ajoutée, pénétrer de nouveaux marchés et maîtriser, sinon diminuer, les coûts de production et les frais fixes en s'adaptant aux évolutions conjoncturelles ou structurelles. Chaque activité cherche à établir et renforcer ses positions de leader sur ses marchés principaux et, plus généralement, à accroître tous les avantages concurrentiels du Groupe dans les domaines tels que l'exploration et l'exploitation minières, le marketing, la technologie, la logistique et les ressources humaines.

L'ensemble de ces éléments est revu périodiquement par le Comité Exécutif, le Comité Stratégique et le Conseil d'Administration au travers des processus budgétaires et des revues trimestrielles de résultat ([voir section 4.2 du présent chapitre](#)).

#### ■ OPÉRATIONS DE CROISSANCE EXTERNE

Partout dans le monde et dans toutes ses activités, Imerys met en œuvre une stratégie de croissance alliant développement interne et externe ([voir section 1.2 du chapitre 1 du Document de Référence](#)). Dans ce cadre, le Groupe procède fréquemment à des acquisitions d'activités ou de sociétés ainsi qu'à la création de joint ventures. Par nature, ces opérations comportent des risques liés notamment à l'évaluation des actifs et passifs correspondants, à l'intégration du personnel, des activités, des technologies et des produits acquis ou à l'évolution des relations avec les partenaires concernés.

Imerys a mis en place des procédures internes rigoureuses de contrôle destinées à couvrir l'analyse des cibles potentielles (avec l'application de critères stricts de rentabilité des investissements et l'accomplissement de due diligences approfondies), la revue

et l'acceptation des conditions contractuelles de réalisation des opérations (avec notamment des engagements d'indemnisation de la part des vendeurs contre les passifs cachés) ainsi que l'intégration des activités ou sociétés acquises. Ces procédures impliquent, en fonction des montants en jeu, une approbation préalable par la Direction Générale, le Comité Stratégique et/ou le Conseil d'Administration ([voir section 3.1 du chapitre 3 du Document de Référence](#)).

#### ■ RÉSERVES ET RESSOURCES MINÉRALES

Les réserves et ressources minérales constituent l'un des principaux actifs du Groupe et le fondement d'une majeure partie de ses activités. Leur correcte évaluation est critique pour la gestion et le développement de ses activités.

Les tonnages et valeurs des réserves et ressources minérales sont des estimations de l'importance et de la qualité des gisements fondées sur des paramètres géologiques, techniques, économiques et commerciaux disponibles à un instant donné. En raison de changements non prévisibles dans ces paramètres et de l'incertitude naturellement associée à l'évaluation des ressources, aucune garantie absolue ne peut être donnée quant à ces estimations.

Imerys s'est doté d'un réseau interne d'experts, responsables de l'évaluation des ressources et réserves minérales du Groupe pour chacune de ses activités opérationnelles. Sous la responsabilité du Chef Géologue Groupe, ces experts procèdent une fois par an à une évaluation consolidée des réserves et ressources minérales du Groupe selon les principes présentés en [section 1.3 du chapitre 1 du Document de Référence](#).

Cette évaluation est présentée chaque année au Comité Exécutif. Le processus et les moyens mis en œuvre pour fiabiliser cette évaluation sont examinés par le Comité des Comptes.

Les méthodes d'estimation utilisées et les calculs effectués par chaque site sont audités sur un cycle de 3 ans, soit par des experts indépendants pour les sites miniers principaux du Groupe, soit par des spécialistes internes pour les autres sites. Le processus d'évaluation de certaines des entités les plus significatives du Groupe fait par ailleurs l'objet, depuis 2007, d'une revue fondée sur des questionnaires d'autoévaluation de contrôle interne ([voir section 4.2 du présent chapitre](#)).

## ■ PAYS

Du fait de leur activité minière et de la variété de leurs marchés finaux, les activités du Groupe sont présentes aujourd'hui dans de nombreux pays dont plusieurs présentent un intérêt stratégique pour le Groupe. Les évolutions futures de l'environnement politique, social, juridique ou réglementaire de certains pays, notamment des pays émergents (Afrique du Sud, Brésil, Chine et Inde, Ukraine, Venezuela), pourraient affecter les actifs du Groupe, ses flux de trésorerie, sa rentabilité et sa capacité à poursuivre ses opérations et son développement dans les pays concernés.

Imerys utilise pour l'identification des pays à risques la notation pays @rating de la Coface, la principale compagnie d'assurance française spécialisée dans l'assurance-crédit à l'exportation. Cette notation permet de mesurer le degré d'exposition des engagements économiques et financiers d'une entité dans les pays concernés (*pour plus d'informations sur ces notations, voir note 31 aux états financiers consolidés*).

En parallèle, Imerys développe dans ces pays ses relations avec les autorités et les communautés locales afin de créer et entretenir une confiance réciproque sur la base d'échanges périodiques et transparents sur les activités et les méthodes du Groupe. Ces relations doivent permettre par ailleurs de mieux anticiper les changements locaux majeurs qui pourraient avoir un impact sur les activités du Groupe.

Enfin, Imerys a initié une revue des risques pays. Une synthèse des risques inhérents à certains d'entre eux sera dorénavant examinée par le Comité Exécutif et présentée au Comité des Comptes.

## ■ RESSOURCES HUMAINES

La gestion et le développement des activités du Groupe nécessitent l'emploi et le recrutement d'un nombre important de techniciens et de managers hautement qualifiés. Le succès des plans de développement du Groupe dépend en partie de sa capacité à conserver ses salariés, à recruter et intégrer de nouvelles compétences, y compris dans les zones géographiques les plus reculées.

C'est pourquoi Imerys a élaboré une politique de Ressources Humaines visant à attirer, conserver et renouveler les expertises, talents et compétences managériales nécessaires à l'exercice de ses activités partout dans le monde ainsi qu'au soutien de sa croissance interne et externe. Cette politique est présentée en *section 1.9 du chapitre 1 du Document de Référence*.

## ■ MATIÈRES PREMIÈRES

Les matières premières représentent environ 13,8 % des charges opérationnelles courantes du Groupe en 2009. L'évolution du coût de ces matières et leurs conditions d'approvisionnement peuvent ainsi affecter sa marge opérationnelle.

Dans ce contexte, la stratégie du Groupe est d'intégrer, chaque fois que cela est économiquement et techniquement possible, la propriété ou l'exploitation des ressources minérales nécessaires à la conduite de ses activités (*voir le portefeuille des minerais du Groupe présenté en section 1.3 du chapitre 1 du Document de Référence*). Pour les autres matières premières critiques, la sécurité des approvisionnements est assurée par des contrats à long terme et/ou

une diversité des fournisseurs. Ainsi, en 2009, les achats auprès des 10 principaux fournisseurs d'Imerys (transport et énergie inclus) ne représentent que 9,3 % du montant total des achats du Groupe, aucun d'entre eux n'atteignant individuellement le seuil de 2 %.

Une politique d'analyse systématique des risques liés aux achats a été développée afin de maîtriser ces approvisionnements. Dans ce cadre, le programme SQF ("Système de Qualification Fournisseurs") qui vise à minimiser les risques d'approvisionnement et à qualifier les fournisseurs a été initié en 2008. Par ailleurs, le Groupe tend dorénavant à désigner les responsables Achats par catégorie d'achat afin d'assurer une spécialisation propice à la négociation de meilleures conditions d'achats.

## ■ TRANSPORTS

### Transport maritime

Compte tenu de la dispersion géographique de ses réserves minérales, de ses installations industrielles et des marchés servis ainsi que de la nature de ses produits, le Groupe a largement recours à la voie maritime pour optimiser le coût de ses transports, en vrac ou en container.

Le Groupe estime que sa principale exposition concerne le transport maritime de kaolin en vrac en provenance du Brésil et des États-Unis, et les transports au sein du bassin méditerranéen. Pour ces flux importants, le Groupe maintient sa politique de contrats de longue durée, en partenariat avec certains armateurs, afin de lisser au mieux l'impact des variations de prix sur le marché du fret maritime et d'optimiser l'utilisation des bateaux affectés à l'activité de transport des minéraux.

Par ailleurs, le transport maritime fait l'objet d'un travail de coordination dans le Groupe qui permet d'optimiser les flux et de proposer à toutes les activités les meilleures pratiques en vigueur.

### Transport ferroviaire

L'ouverture progressive du marché européen du transport ferroviaire participe à la maîtrise du risque d'inflation des coûts de ce mode de transport.

D'une manière générale, l'exposition d'Imerys à ce risque est limitée, en raison de la fréquente prise en charge contractuelle par les clients des frais de livraison des produits du Groupe, depuis les usines jusqu'à leur point de destination.

## ■ PRIX DE L'ÉNERGIE

*(Voir note 25.5 aux états financiers consolidés)*

## ■ RISQUE CRÉDIT CLIENTS

*(Voir note 22.4 aux états financiers consolidés)*

Le niveau de risque des crédits clients est plutôt limité grâce à la diversité des activités et des implantations géographiques du Groupe ainsi qu'au nombre important des clients. En 2009, les ventes aux 10 principaux clients d'Imerys représentent 17,5 % du chiffre d'affaires du Groupe, aucun d'entre eux n'atteignant individuellement le seuil de 4 %. Aussi, le Groupe estime n'avoir à ce jour aucun risque significatif de dépendance vis-à-vis de ses clients.

Par ailleurs, les créances clients font l'objet en interne de suivis rigoureux dans chaque activité et des assurances crédit sont mises en place en Europe en fonction des circonstances propres à chacune d'entre elles.

Cependant, la crise économique récente a significativement accru le risque de crédit de certains clients du Groupe. La défaillance simultanée de plusieurs clients significatifs pourrait avoir un impact combiné défavorable sur les résultats et la situation financière du Groupe. Le montant provisionné au titre des dépréciations de créances clients s'élève à 37,8 millions d'euros au 31 décembre 2009 (19,5 millions d'euros au 31 décembre 2008).

## 4.1.2 RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

### ■ ENVIRONNEMENT, HYGIÈNE & SÉCURITÉ

La plupart des activités industrielles d'exploitation minière et de transformation des minéraux, qui constituent le cœur de métier d'Imerys, peuvent avoir un impact sur leur environnement, même si celui-ci est limité. Par ailleurs, ces activités nécessitent l'exécution quotidienne de tâches qui comportent des risques et qui exigent donc une formation des employés adaptée notamment à l'utilisation de produits chimiques ou d'explosifs, à la conduite d'équipements mobiles lourds et au travail en hauteur.

Aussi, Imerys constitue des provisions destinées à couvrir les risques environnementaux résultant de l'activité industrielle du Groupe ainsi que des provisions pour réhabilitation des sites miniers en fin d'exploitation. Ces provisions s'élèvent à 92,7 millions d'euros au 31 décembre 2009 (91,3 millions d'euros au 31 décembre 2008).

Le Groupe dispose d'une Direction centrale Environnement, Hygiène & Sécurité ("Direction EHS") qui a pour mission d'orienter et d'assister les activités opérationnelles et le Groupe dans leurs efforts de développement et de maintien d'un niveau adéquat de protection des personnes (salariés d'Imerys ou personnel extérieur), des biens et de l'environnement.

Dans le cadre de sa mission, la Direction EHS effectue un audit des programmes mis en œuvre par les activités opérationnelles afin d'en vérifier la conformité avec les réglementations locales et avec les standards de sécurité, d'hygiène et d'environnement internes à Imerys lorsqu'ils sont plus exigeants. La politique EHS prévoit de 25 à 35 audits par an afin de pouvoir vérifier les sites les plus importants du Groupe tous les trois ans.

Un programme de formation interne est assuré par la Direction EHS. Depuis 2005, les "Universités de la Sécurité Imerys" permettent de former les participants à l'évaluation des risques professionnels et favorisent l'amélioration de la culture sécurité. Ces Universités contribuent au partage des expériences au sein du Groupe et à la constitution de réseaux internes solides et dynamiques en matière de sécurité. En 2008, un plan régional de formation à l'Environnement a été engagé sur le même principe. Quatre sessions de formation devraient être organisées chaque année.

Le Comité Exécutif examine périodiquement les indicateurs de performance EHS et le résultat des audits dans les différentes activités. Par ailleurs, le Comité des Comptes revoit les processus et les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. Une présentation générale de ces éléments est effectuée au moins une fois par an au Conseil d'Administration.

Le détail de ces informations est présenté en [section 1.9 du chapitre 1 du Document de Référence](#).

### ■ OPÉRATIONS INDUSTRIELLES ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Comme tous les groupes industriels, les sites de production d'Imerys sont exposés à la survenance d'incidents imprévus (de natures ou origines diverses, tels qu'accidents, catastrophes naturelles, bris de machine, etc.) pouvant entraîner des arrêts temporaires d'exploitation dont certains sont susceptibles d'affecter significativement l'activité des sites opérationnels concernés.

Le risque de survenance de tels événements et leur incidence éventuelle sur l'activité du Groupe dans son ensemble se trouvent limités par l'ensemble des facteurs et mesures suivants : un nombre et une dispersion géographique de sites industriels de taille souvent modeste dans chacune des activités opérationnelles ; des montants d'investissement suffisants consacrés régulièrement par chacune des activités à la modernisation et à l'entretien de son outil industriel ; une politique active de prévention des risques industriels instaurée par le Groupe, intégrant notamment l'élaboration de plans de continuité d'activité et/ou de plans de gestion de crise pour les sites les plus stratégiques ainsi qu'un programme de revue de la solidité des digues pour les sites concernés.

Par ailleurs, l'impact financier potentiel pouvant résulter des dommages aux actifs industriels ou d'arrêts temporaires d'exploitation est couvert auprès d'un assureur de réputation et de solidité financière internationalement reconnues dans le cadre d'un programme de couverture auquel est associé un vaste programme de prévention des risques ([voir paragraphe 4.1.5 du présent chapitre](#)).

Une présentation de la politique du Groupe en matière d'assurance, de couverture de ses risques et des programmes de prévention associés est effectuée par le Directeur Juridique au Comité des Comptes dans le cadre de son examen annuel des risques du Groupe.

### 4.1.3 RISQUES JURIDIQUES

#### ■ AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES

La disponibilité des réserves et ressources minérales du Groupe est un facteur essentiel pour la continuité de ses opérations. Celles-ci nécessitent l'obtention, le maintien et le renouvellement d'autorisations administratives et de permis, notamment de permis d'exploitation. Si ces autorisations ou permis n'étaient pas obtenus ou renouvelés ou s'ils étaient renouvelés à des conditions moins favorables que les conditions initiales, cette situation pourrait avoir une incidence défavorable sur les opérations, les résultats ou la situation financière du Groupe.

Aussi, les activités du Groupe organisent un suivi rigoureux de ces autorisations administratives et permis d'exploitation et des procédures sont en place pour assurer une correcte anticipation des démarches à effectuer pour l'obtention ou le renouvellement des diverses autorisations et permis.

À la connaissance d'Imerys, il n'existe pas de risque significatif particulier sur ce sujet à la date du présent Document de Référence.

#### ■ LITIGES

*(Voir note 24.2 aux états financiers consolidés)*

Le Groupe est exposé à des risques de contentieux et réclamations survenant dans le cours normal de ses activités. Les plus fréquents concernent des allégations de préjudices (personnels ou financiers) mettant en cause la responsabilité des sociétés du Groupe au titre : de l'exploitation de leurs activités commerciales ou industrielles (notamment des réclamations de clients concernant la livraison de produits défectueux - le plus souvent couvertes par les programmes d'assurance du Groupe - ou de tiers concernant des troubles de voisinage) ou résultant d'une éventuelle violation de certaines obligations contractuelles ; du non-respect de certaines dispositions légales ou réglementaires applicables en matière sociale, immobilière ou environnementale.

Par ailleurs, Imerys est également tenu à certaines obligations d'indemnisation - ou bénéficie de certains droits à être indemnisé - au titre des garanties de passif accordées dans le cadre des cessions - ou acquisitions - d'actifs intervenues dans le passé.

La Direction Juridique gère, avec l'assistance des avocats locaux qu'elle désigne, l'ensemble des réclamations contentieuses impliquant le Groupe. La synthèse des réclamations les plus significatives est revue avec la Direction Financière et les auditeurs du Groupe à l'issue de chaque semestre. Une présentation résumée en est faite par le Directeur Juridique au Comité des Comptes dans le cadre de son examen annuel des risques du Groupe.

Bien qu'il soit impossible de prévoir avec certitude l'issue de tous les litiges et réclamations en instance, leur règlement pris individuellement ou dans son ensemble ne devrait pas - même s'il était défavorable aux sociétés du Groupe concernées - avoir d'incidence significative sur les comptes de la Société ou du Groupe. Le montant provisionné au titre des risques de gestion s'élève à 38,6 millions d'euros au 31 décembre 2009 (37,4 millions d'euros au 31 décembre 2008). Ces provisions ont une échéance probable située entre 2010 et 2014.

Plus généralement, à la date du présent Document de Référence, aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage n'est susceptible, à la connaissance d'Imerys, d'affecter de façon significative l'activité, la situation financière ou le cash flow du Groupe.

#### ■ CONTRATS IMPORTANTS

À la connaissance d'Imerys, en dehors des contrats conclus (i) dans le cadre de la marche normale des affaires, y compris ceux relatifs aux droits d'exploiter les réserves et ressources minières, (ii) au titre des opérations d'acquisition ou de cession d'activités, ou encore des financements mentionnés dans le présent Document de Référence, il n'existe aucun autre contrat important qui ait été signé par les sociétés du Groupe dans les deux années précédant la date du présent Document de Référence, qui soit encore en vigueur à cette date et qui contiendrait des dispositions conférant une obligation ou un engagement susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, la situation financière ou le cash flow du Groupe.

Toutefois, dans le cadre de certains contrats, des engagements et garanties significatifs ont été accordés par Imerys ou ses filiales. Le montant des engagements donnés hors bilan s'élève à 544,3 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 569,9 millions d'euros au 31 décembre 2008 *(voir note 30 aux états financiers consolidés)*.

### 4.1.4 RISQUES RELATIFS AUX MARCHÉS FINANCIERS

*(Voir notes 22.4 et 25.5 aux états financiers consolidés)*

### 4.1.5 ASSURANCES ET COUVERTURE DES RISQUES

La politique du Groupe en matière de protection de ses actifs et de ses revenus contre les risques identifiables vise à rechercher sur le marché de l'assurance les solutions les plus adaptées, offrant le meilleur équilibre entre leur coût et l'étendue des couvertures proposées.

La couverture des risques majeurs, communs à toutes les activités opérationnelles, est intégrée dans des programmes internationaux d'assurance Groupe de type "Tous Risques Sauf", souscrits sur le marché par Imerys auprès d'assureurs de réputation et de solidité

financière internationalement reconnues. Cette intégration permet d'offrir des garanties étendues avec des limites élevées, tout en optimisant le coût. Dans le cadre de la stratégie de croissance externe du Groupe, les activités acquises sont soit immédiatement incluses dans les programmes d'assurance Groupe existants, soit bénéficient de conditions de couverture au moins équivalentes. Dans ce dernier cas, l'intégration est limitée aux seuls compléments de couverture offerts par les programmes Groupe par rapport aux polices locales d'assurance applicables aux activités acquises.

Les sociétés du Groupe recourent également au marché local pour couvrir, en utilisant le service des courtiers en charge de la gestion des programmes d'assurance Groupe, les risques spécifiques à certaines de leurs activités ou opérations ponctuelles, ou encore lorsque de telles assurances sont obligatoires du fait de la réglementation locale applicable.

Le Groupe estime bénéficier à ce jour de couvertures d'assurance adéquates, tant dans leur étendue qu'en termes de montants assurés, ou de limites de garanties pour les principaux risques liés à ses activités dans le monde.

Les deux principaux programmes d'assurance Groupe couvrent les risques de responsabilité civile ainsi que les dommages matériels et pertes d'exploitation.

## ■ RESPONSABILITÉ CIVILE

Ce programme a pour objet de couvrir la responsabilité délictuelle et contractuelle encourue par le Groupe à l'occasion des dommages corporels, matériels et immatériels, survenant tant en cours d'exploitation qu'après livraison des produits, ainsi que les dommages résultant de pollution accidentelle.

La couverture des activités du Groupe est assurée en premier lieu par des polices locales émises dans chaque pays (1<sup>re</sup> ligne), complétée par une police "Master" émise en France et par une police supplémentaire "Excess" en excédent de la limite de garantie de cette police "Master". La police "Master" est souscrite auprès de XL Insurance Company Ltd UK (notée A par AM Best et Standard & Poors) et la police "Excess" auprès d'AXA Corporate Solutions (notée NR5 par AM Best et AA par Standard & Poors).

Ces polices "Master" et "Excess" interviennent également en complément de limite et de garantie de plusieurs sous-programmes spécifiques, notamment en Amérique du Nord, pour couvrir la Responsabilité Civile Automobile et Employeur, et en complément de la police d'assurance obligatoire Responsabilité Civile Employeur émise en Grande-Bretagne.

Le niveau de couverture offert par le Programme Groupe en Responsabilité Civile s'élevé, sous réserve des exclusions communément pratiquées sur le marché de l'assurance pour ce type de risques, et des sous-limites appliquées à certains événements dénommés, à 100 millions d'euros par sinistre et par an.

L'actuel programme Groupe en Responsabilité Civile a son échéance de renouvellement fixée au 31 décembre 2010. Sauf exceptions, les franchises standards applicables sont de 15 000 euros par sinistre, mais peuvent atteindre 10 % du sinistre (plafonnés à 200 000 euros par sinistre) pour les sinistres supérieurs à 150 000 euros, en dehors du Canada et des États-Unis où elles s'élevaient respectivement à 100 000 et 250 000 dollars américains.

La poursuite des efforts déployés par les activités opérationnelles en matière de prévention des risques et de contrôle de la qualité de leurs produits a permis de maîtriser le coût de l'assurance en Responsabilité Civile pour la dernière période de renouvellement, avec néanmoins un rehaussement de la franchise pour les sinistres importants ou pour certaines activités.

## ■ DOMMAGES MATÉRIELS ET PERTES D'EXPLOITATION

Ce programme a notamment pour objet de couvrir les dommages matériels directs d'origine soudaine et accidentelle atteignant les biens assurés, ainsi que les pertes d'exploitation consécutives ("DDPE").

La couverture des activités du Groupe en DDPE est assurée par une police "Master" émise en France qui s'applique directement dans la plupart des pays européens et en complément des polices locales émises dans les autres pays, lorsque la réglementation le permet.

La tendance générale des assureurs à durcir leurs conditions de souscription pour la couverture des grands risques industriels a conduit Imerys, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, à ne plus transférer aux assureurs que les seuls risques d'intensité. Les risques dits de fréquence sont retenus dans une captive de réassurance, consolidée dans les comptes du Groupe, pour un montant plafonné à 700 000 euros par sinistre et 2 millions d'euros en cumulé annuel.

La police "Master" offre au Groupe, sous réserve des exclusions communément pratiquées sur le marché de l'assurance pour ce type de risque et des sous-limites appliquées à certains événements dénommés, une garantie en DDPE à hauteur de 200 millions d'euros par sinistre.

L'actuel programme Groupe en matière de DDPE, souscrit auprès de la compagnie mutualiste FM Insurance Company Limited (notée A+ par AM Best et AA par Fitch), a été renouvelé le 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour un an.

La politique renforcée de prévention des risques menée par le Groupe lui a permis depuis 2004 de négocier des taux de primes à la baisse.

En confiant son programme DDPE à un assureur réputé pour son expertise en matière d'ingénierie de prévention, Imerys entend poursuivre ses efforts accentués de sensibilisation et de protection des risques dans les unités opérationnelles en les inscrivant dans sa démarche plus globale de Développement Durable. La quasi-totalité des sites industriels du Groupe fait ainsi l'objet de visites régulières par des ingénieurs de prévention. Les recommandations qui en résultent permettent à Imerys d'améliorer sa gestion des risques industriels. Plus de cent sites ont ainsi été visités en 2009. Depuis 2007, des séminaires de sensibilisation aux risques industriels (incendie, risque électrique, gaz, etc.) sont organisés dans le Groupe, animés par les ingénieurs de prévention de FM Global.

## ■ AUTRES RISQUES TRANSVERSAUX ASSURÉS

Les principaux autres programmes d'assurance Groupe visent à couvrir les risques suivants, communs à toutes les entités juridiques ou à plusieurs activités du Groupe : responsabilité civile des mandataires sociaux ; assurance de la flotte automobile (Europe et États-Unis) ; transport (marine cargo et affréteur) ; accidents du travail (notamment aux États-Unis et en Grande-Bretagne).



## 4.2 CONTRÔLE INTERNE

### 4.2.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### ■ INTRODUCTION

##### Le contexte

Conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce, tel que modifié par la loi française de sécurité financière ("LSF") du 1<sup>er</sup> août 2003, puis par les lois du 30 décembre 2006 et du 3 juillet 2008, le Président du Conseil d'Administration a établi le 15 février 2010 son rapport rendant compte de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ainsi que des procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par Imerys.

Une information détaillée sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et, plus généralement, sur sa composition et son fonctionnement, ainsi que sur les limitations apportées aux pouvoirs du Directeur Général par le Conseil, figure en *section 3.1 du chapitre 3 du Document de Référence*. Les principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux figurent en *section 3.3 du chapitre 3 du Document de Référence*. Ces informations sont accompagnées, le cas échéant, d'une note expliquant les raisons pour lesquelles le Groupe n'applique pas à ce jour certaines dispositions du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, auquel le Conseil d'Administration de la Société déclare se référer. Par ailleurs, les informations visées à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique ainsi que les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale sont présentées en *section 6.1 du chapitre 6 du Document de Référence*. L'ensemble de ces informations doit être considéré comme faisant partie intégrante du Rapport du Président du Conseil d'Administration.

La partie du rapport présentée ci-après décrit plus précisément les principales procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par le Groupe. Cette partie a été préparée sous la responsabilité du Département du Contrôle Interne Groupe et revue par la Direction Générale qui a confirmé la validité de son contenu. L'intégralité du rapport a par la suite été communiquée aux Commissaires aux comptes pour discussion et au Comité des Comptes pour revue avant son approbation définitive par le Conseil d'Administration.

##### Les objectifs du contrôle interne

Le Groupe s'appuie sur le cadre de référence et son guide d'application publiés en janvier 2007 par l'AMF pour définir son référentiel de contrôle interne et structurer son approche. Ce référentiel intègre notamment les objectifs et les composantes du cadre de référence.

Le dispositif de contrôle interne d'Imerys couvre l'ensemble des sociétés contrôlées entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe.

En assurant la mise en œuvre de ce dispositif dans l'ensemble de ses activités, Imerys vise à se doter des moyens d'actions nécessaires pour gérer les risques auxquels celles-ci sont soumises, assurer la fiabilité et l'intégrité de son information financière et organiser la correcte gestion de ses opérations conformément aux lois et règlements en vigueur, aux principes de gestion et à la stratégie du Groupe. Ce dispositif de contrôle interne contribue ainsi à protéger la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires et ses salariés et permettre au Groupe d'atteindre les objectifs qu'il se fixe.

Toutefois, par essence, un tel dispositif ne peut fournir aucune garantie absolue quant à la maîtrise globale des risques auxquels le Groupe est confronté et à la réalisation de ses objectifs.

##### Les principes du contrôle interne

En cohérence avec les objectifs fixés, le dispositif de contrôle interne d'Imerys repose sur les principes fondateurs suivants :

- une organisation choisie et maîtrisée, intégrant des hommes et des femmes compétents et responsables ;
- une communication interne ciblée ;
- une analyse périodique des risques principaux du Groupe ;
- des activités de contrôle adaptées ;
- une revue régulière des pratiques de contrôle interne dans le Groupe.

#### ■ UNE ORGANISATION CHOISIE ET MAÎTRISÉE

##### Le modèle organisationnel

Le contrôle interne d'Imerys s'appuie sur l'organisation opérationnelle et managériale du Groupe ainsi que sur les Directions fonctionnelles dédiées directement ou indirectement à la maîtrise des risques auxquels le Groupe est exposé.

Le dispositif de contrôle mis en place au sein du Groupe repose sur une structure de gouvernement resserrée qui garantit la transparence et la traçabilité des décisions, tout en préservant les principes de subsidiarité et de décentralisation considérés comme essentiels à la gestion optimale des activités industrielles et commerciales du Groupe. Il requiert une implication forte de la part de chaque responsable opérationnel ou fonctionnel en attendant d'eux qu'ils s'approprient les politiques et procédures définies au niveau du Groupe, contribuent à leur mise en œuvre et à leur respect et complètent leur contenu par des mesures adaptées aux spécificités des activités ou domaines dont ils ont la charge.

Ainsi, la gestion des opérations est encadrée d'une part par les politiques du Groupe et les délégations d'autorité aux responsables opérationnels qui en résultent, et d'autre part, par les contrôles spécifiques exercés par les Directions centrales fonctionnelles dans leur domaine de responsabilité et par des audits périodiques réalisés par la Direction de l'Audit Interne. Par ailleurs, le contrôle et le suivi de la gestion opérationnelle des activités sont effectués continuellement par les responsables d'activités, et périodiquement par le Directeur Général, le Directeur Général délégué et le Directeur Financier Groupe au travers des processus budgétaires, des revues trimestrielles de résultat ainsi que des reportings mensuels de gestion dont les principaux éléments et conclusions sont commentés lors des réunions mensuelles du Comité Exécutif. Les états financiers consolidés semestriels et annuels sont également revus par le Conseil d'Administration et approuvés par celui-ci après examen du Comité des Comptes.

Les orientations à plus long terme de chaque activité et les prévisions financières qui en résultent sont formalisées et suivies dans le cadre d'un plan stratégique pluriannuel. Son élaboration est supervisée et contrôlée par la Direction Générale, ses conclusions revues par le Comité Stratégique et présentées pour approbation au Conseil d'Administration.

## Les acteurs du contrôle interne

### Le Conseil d'Administration et ses Comités spécialisés

Le Conseil d'Administration exerce un contrôle permanent sur la gestion du Groupe menée par la Direction Générale. Dans ce cadre, il s'assure notamment de la correcte mise en place des dispositifs de contrôle interne dans le Groupe.

Pour l'assister dans sa mission, le Conseil a constitué trois Comités spécialisés : le Comité Stratégique, le Comité des Nominations et des Rémunérations et le Comité des Comptes. Les responsabilités du Comité Stratégique et du Comité des Comptes en matière d'identification et de gestion des risques ainsi qu'en matière de suivi des dispositifs de contrôles internes sont présentées à [la section 3.1 du chapitre 3 du Document de Référence](#). Le Comité des Comptes revoit notamment au moins une fois par an les processus mis en place et les résultats obtenus en matière d'analyse des risques et d'appréciation des dispositifs de contrôle interne.

Ces Comités spécialisés exercent leurs activités sous la responsabilité du Conseil d'Administration.

### La Direction Générale et le Comité Exécutif

Le Directeur Général et le Directeur Général délégué assurent la responsabilité opérationnelle et fonctionnelle de l'ensemble des activités du Groupe pour mettre en œuvre la stratégie arrêtée par le Conseil d'Administration. En particulier, ils sont responsables de la mise en œuvre effective des dispositifs de contrôle interne au sein du Groupe.

Le Directeur Général et le Directeur Général délégué sont assistés dans leur mission par un Comité Exécutif dont le Directeur Général désigne les membres. Ceux-ci représentent chacune des branches d'activité et principales Directions fonctionnelles du Groupe. Par délégation, les membres du Comité Exécutif sont responsables de la mise en place et du suivi des systèmes de contrôle interne sur leur périmètre de responsabilité.

### Les Directions opérationnelles

Conformément aux principes de décentralisation opérationnelle du Groupe, les responsables de chaque activité ont les pouvoirs nécessaires pour organiser, diriger et gérer les opérations dont ils ont la charge, et en assurer la délégation dans des conditions similaires aux responsables qui leur reportent.

Chaque activité privilégie l'organisation la mieux adaptée à ses marchés en tenant compte de ses caractéristiques commerciales, industrielles ou géographiques propres. Il est de sa responsabilité d'adopter des dispositifs de contrôle interne cohérents d'une part avec son organisation et d'autre part avec les principes et règles du Groupe.

### Les Directions fonctionnelles du Groupe

Les Directions fonctionnelles centrales (Finance, Stratégie, Juridique & Corporate Support, Ressources Humaines, Innovation, Recherche & Technologie & Support Business, Géologie et Environnement, Hygiène & Sécurité) assurent une double mission : organisation et contrôle des opérations du Groupe relevant de leur domaine respectif d'expertise et assistance technique aux activités opérationnelles dans ces domaines lorsque cela est nécessaire. Ce noyau fonctionnel central, complété des Départements fonctionnels transversaux (Achats et Systèmes d'Information), permet non seulement de bénéficier des effets d'échelle liés à la taille du Groupe et d'un meilleur partage des compétences, mais également de s'assurer que toutes les opérations relevant de leurs domaines se réalisent dans un cadre de gestion et de contrôle homogène et sécurisé.

La présence des fonctions centrales et leur organisation contribuent significativement aux dispositifs de contrôle interne du Groupe. Les responsables de ces fonctions disposent d'une autorité fonctionnelle sur tous les responsables qui exercent des missions relevant de leur domaine d'expertise dans les activités opérationnelles.

### La Direction de l'Audit Interne

La Direction de l'Audit Interne est une fonction d'appui au management, indépendante des activités opérationnelles et fonctionnelles qu'elle contrôle. Pour cela, le Directeur de l'Audit Interne a un double rattachement : il est rattaché hiérarchiquement au Directeur Général délégué et fonctionnellement au Comité des Comptes.

La Direction de l'Audit Interne a pour mission de vérifier les dispositifs de contrôle interne du Groupe et de s'assurer qu'ils sont conformes aux principes et aux règles qui les régissent. Elle se doit d'alerter le management sur les défaillances éventuelles de contrôle interne relevées et participe à l'élaboration des recommandations proposées afin de corriger ces défaillances.

L'organisation de la Direction est centralisée avec une équipe de 6 auditeurs à Paris (couverture de l'Europe, de l'Afrique et des Amériques), 1 auditeur basé à Pékin et 3 auditeurs à Shanghai (couverture de l'Asie-Pacifique et couverture globale des systèmes d'information).

### Le Département du Contrôle Interne

Le Département du Contrôle Interne reporte à la Direction Juridique & Corporate Support et travaille en étroite relation avec la Direction de l'Audit Interne, les autres Directions fonctionnelles du Groupe et les principaux responsables opérationnels de chacune des activités.

Le Responsable de ce département s'appuie sur le réseau des contrôleurs financiers locaux pour réaliser ses missions. Celles-ci ont pour objectif de coordonner l'amélioration continue des dispositifs de contrôle interne dans le Groupe et sont organisées autour de trois activités :

- l'analyse des risques ;
- l'administration des politiques et procédures Groupe (incluant leur diffusion dans l'ensemble du Groupe) ;
- la revue globale des pratiques de contrôle interne dans le Groupe.

## Le cadre de référence

### Les règles du Groupe

La politique de contrôle interne d'Imerys est formalisée par un certain nombre de chartes (Charte du Conseil d'Administration, Charte de Développement Durable, Charte Environnement, Hygiène & Sécurité, Charte d'Audit Interne) et de codes (Code d'Éthique et de Conduite des Affaires, politique de Gouvernement d'Entreprise) applicables à l'ensemble du Groupe. Ceux-ci visent à créer un environnement de contrôle favorable, fondé sur des principes solides et une pratique expérimentée du Gouvernement d'Entreprise, ainsi que sur des comportements respectueux des lois et règlements, intègres, éthiques et conformes aux objectifs stratégiques du Groupe.

Par ailleurs, des politiques Groupe ont été définies par les Directions et Départements fonctionnels centraux dans les domaines suivants : Finance, Stratégie, Fiscalité, Systèmes d'Information ; Juridique, Assurances, Contrôle Interne ; Ressources Humaines ; Achats, Géologie, Environnement, Hygiène & Sécurité, Recherche & Technologie. Ces Directions et Départements établissent des politiques Groupe qui définissent l'organisation, les responsabilités, les principes de fonctionnement et de reporting propres au domaine respectif d'expertise dont ils sont responsables.

Enfin, le manuel de contrôle interne Groupe définit les principes majeurs de contrôle interne et les principales activités de contrôle qui doivent être réalisées dans le cadre des processus opérationnels et financiers du Groupe. Ce manuel a été intégralement revu en 2008.

Les chartes, politiques et manuels du Groupe sont regroupés dans un recueil appelé le "Blue Book" disponible en ligne sur intranet et accessible à l'ensemble des salariés. Ce premier corps de règles constitue le cadre de référence dans lequel doivent s'inscrire les activités opérationnelles du Groupe. Il s'applique à l'ensemble des sociétés et activités du Groupe.

Dans les activités opérationnelles, un second corps de règles définit éventuellement leurs propres principes de fonctionnement et de reporting. Ces modalités sont, dans le respect des politiques Groupe, adaptées à leur propre mode interne d'organisation, à la gestion de leurs activités minières, industrielles et commerciales spécifiques et aux risques particuliers associés. Elles tiennent compte des spécificités relatives aux lois et règlements locaux.

### Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires

Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires d'Imerys résume les principes éthiques que le Groupe s'attend à voir respecter par l'ensemble de ses employés, et notamment ses dirigeants, ainsi que par ses sous-traitants, fournisseurs et autres partenaires avec lesquels sont établies d'étroites relations. Il est conçu de façon à ce que chacun adopte dans son travail quotidien une attitude conforme

aux législations locales et respecte les principes de responsabilité, d'intégrité, d'équité et d'ouverture qui sont les valeurs du Groupe.

Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires d'Imerys définit notamment les règles de conduite à suivre en matière de : protection de l'environnement et droits de l'homme, relations avec les communautés locales et traitement des différences ; sécurité des employés ; règles de confidentialité ; prévention des délits d'initiés, des conflits d'intérêts, des paiements et pratiques illicites ; protection des actifs du Groupe et loyauté de la concurrence.

Certains de ces sujets sont détaillés dans d'autres politiques du Groupe qui complètent le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires, notamment : la politique anti-fraude, les politiques de prévention contre le recours au travail des enfants et au travail forcé, la politique de conformité aux règles de la concurrence et la politique des relations avec les employés.

Des efforts importants sont conduits en matière de communication interne. Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires est présenté à l'occasion de séminaires internes, le journal interne lui consacre régulièrement des articles et une campagne spécifique de communication Groupe lui a été consacrée en 2009. Par ailleurs, une formation Internet, initialement créée aux États-Unis, a été suivie par l'ensemble des salariés américains en 2007 et par les principaux managers européens en 2009.

### Les systèmes d'information

L'efficacité des systèmes et outils d'information contribue à la fiabilité et à l'amélioration de la gestion des processus fonctionnels et opérationnels.

La politique du Groupe consiste à intégrer et suivre dans ses outils informatiques de gestion ("ERP") la portion la plus importante possible de la chaîne de valeur (notamment les ventes, la distribution, les achats, les stocks, les immobilisations, la production, la chaîne logistique, la finance). Imerys s'efforce d'utiliser les systèmes de contrôle intégrés aux ERP de manière à assurer un niveau de contrôle optimal tout en satisfaisant aux exigences propres à la meilleure conduite de ses activités opérationnelles. Cette utilisation est vérifiée régulièrement dans le cadre des missions spécialisées de la Direction de l'Audit Interne dans le domaine informatique.

Imerys est organisé autour d'un petit nombre d'ERP, sélectionnés par le Groupe afin de permettre à la fois des synergies en matière de support et de maintenance et un degré d'homogénéisation satisfaisant, mais aussi pour tenir compte de la taille des opérations et des zones géographiques où ils doivent être déployés.

Pour la consolidation et le reporting de ses informations comptables et financières, le Groupe utilise un logiciel unique déployé dans toutes ses entités.

Par ailleurs, des outils de consolidation et de suivi des données non financières les plus importantes ont été mis en place dans l'ensemble du Groupe. Ils permettent, suivant le cas :

- d'obtenir une meilleure vision sur la performance des différentes activités du Groupe, de prévenir ou remédier à d'éventuelles difficultés ainsi que d'encourager et mesurer les progrès (exemples : consolidation et reporting des indicateurs représentatifs en matière de gestion des ressources humaines et en matière de gestion de l'environnement, l'hygiène ou la sécurité) ;

- de fiabiliser la gestion de certaines données et contribuer au suivi de leur conformité au regard des obligations légales ou réglementaires applicables et des règles du Groupe (exemples : consolidation et reporting des informations juridiques et administratives relatives aux filiales et participations du Groupe et à leurs mandataires sociaux ; gestion des comptes bancaires et des flux de trésorerie intra-groupe).

## Les principes de gestion des Ressources Humaines

La gestion des Ressources Humaines s'inscrit dans le dispositif de contrôle interne d'Imerys en permettant au Groupe de s'assurer que ses salariés ont un niveau de compétence approprié au regard des responsabilités qui leur sont confiées, qu'ils sont conscients de ces responsabilités et de leurs limites, et qu'ils sont informés et respectueux des règles du Groupe.

À ce titre, un ensemble de règles a été élaboré pour assurer la conformité des décisions prises aux lois et conventions internationales applicables, contrôler l'intégrité des processus de fixation et de règlement des salaires, superviser la mise en place des avantages sociaux, recueillir et traiter les informations. D'autres politiques Ressources Humaines ont par ailleurs été élaborées et couvrent les domaines tels que les relations avec les employés, les relations industrielles, le développement organisationnel, la mobilité internationale, la gestion de crise.

### Le recrutement et le développement

Pour soutenir sa croissance, le Groupe recrute dans tous les pays et toutes les fonctions. Afin d'assurer la cohérence et la pertinence de ces recrutements, la Direction des Ressources Humaines définit des standards et vérifie les pratiques. En outre, aucun cadre dirigeant ne peut être recruté sans l'implication de la Direction des Ressources Humaines et, le cas échéant, des Directions fonctionnelles concernées.

La procédure de développement des carrières comporte deux volets : le P.A.D. ("Performance Appraisal and Career Development"), au travers duquel des objectifs individuels sont fixés et les réalisations annuelles évaluées par les responsables hiérarchiques ; l'O.P.R. ("Organisation and People Review"), dans le cadre duquel les situations individuelles (notamment l'identification de hauts potentiels ou de contributeurs exceptionnels...), les plans de succession et certaines questions organisationnelles clés sont examinés annuellement par chacune des activités, puis revus par le Comité Exécutif.

### Les rémunérations

La revue des rémunérations est effectuée annuellement. Elle porte notamment sur le salaire de base et les bonus individuels. Cette révision des rémunérations s'effectue suivant une politique globale visant à renforcer leur compétitivité, leur cohérence et leur évolution au sein du Groupe. Elle s'appuie sur une classification internationale des fonctions des principaux responsables opérationnels et fonctionnels d'Imerys. Les pratiques de bonus en vigueur dans le Groupe sont par ailleurs homogènes et reposent notamment sur des critères comparables en valeur et en nature. Le Comité des Nominations et des Rémunérations revoit la politique globale des rémunérations pour les principaux cadres du Groupe.

## UNE COMMUNICATION INTERNE CIBLÉE

La communication interne est organisée autour d'un service central intégré à la Direction des Ressources Humaines du Groupe et d'un réseau de correspondants locaux dans les activités opérationnelles. Sa mission est d'assurer l'intégration de chacun dans les activités du Groupe et construire une identité collective fondée sur sa diversité.

L'objectif poursuivi est triple :

- informer l'ensemble des salariés du Groupe ;
- partager les expériences afin de favoriser la diffusion de bonnes pratiques, y compris en matière de dispositifs de contrôle interne ;
- être à l'écoute du personnel, en particulier dans les activités opérationnelles, à travers le réseau des correspondants locaux.

Des outils de communication aident à atteindre ces objectifs. Le journal interne "Imerys News" ou l'intranet "Imerysnet" présentent les orientations générales d'Imerys, sa stratégie, son organisation, ses activités, ses projets. D'autres outils, tels que l'intranet "Blue Book", permettent la diffusion des politiques et procédures Groupe. Imerys s'efforce par ailleurs de donner à chacun des managers nouvellement recrutés une vision d'ensemble du Groupe, de son organisation, de ses principaux métiers et de sa stratégie. Des sessions d'accueil réunissant tous les ans une centaine de nouveaux arrivants participent à cet effort.

Enfin, en complément des formations organisées par les activités, des sessions de formation Groupe permettent aux salariés d'approfondir certaines expertises métiers (finance, géologie, marketing, gestion de projet, etc.) et favorisent les échanges des meilleures pratiques.

## UNE ANALYSE PÉRIODIQUE DES RISQUES PRINCIPAUX DU GROUPE

### Les objectifs

L'analyse des risques permet à Imerys d'identifier les événements dont l'éventuelle survenance pourrait représenter une menace majeure pour l'atteinte de ses objectifs stratégiques et financiers et la conformité de ses activités aux lois et réglementations locales applicables.

Grâce à un processus structuré, destiné à appréhender les principaux risques du Groupe et à les analyser, Imerys est en mesure d'apprécier l'adéquation des dispositifs de contrôle interne existants, de mettre en place des plans d'action pertinents de façon à en améliorer l'efficacité et, plus généralement, d'accroître la protection de la valeur d'entreprise du Groupe dans le respect de la conformité aux lois et réglementations en vigueur.

### L'organisation

Le processus d'analyse des risques, redéfini en 2006, est structuré de la manière suivante :

- chaque responsable fonctionnel et opérationnel se doit d'adopter dans le cadre de ses fonctions une démarche permanente d'identification, d'analyse et de gestion des risques dans ses domaines de responsabilité. L'identification et la gestion de ces risques sont périodiquement examinées et discutées avec le

Directeur Général, le Directeur Général délégué et le Directeur Financier Groupe dans le cadre du processus budgétaire, des revues trimestrielles de résultat ainsi que des reportings mensuels de gestion ;

- par ailleurs, le Groupe s'est engagé dans un processus formalisé et récurrent d'analyse de ses principaux risques à travers la réalisation d'une cartographie qui présente l'impact potentiel des risques identifiés ainsi que leur niveau de maîtrise. Cette démarche a été initiée dès 2003 au niveau du Comité Exécutif et des principaux responsables des Directions et Départements fonctionnels centraux, puis a été élargie en 2006 au niveau de chacune des activités, niveau considéré comme le plus approprié à la structure managériale et opérationnelle d'Imerys. Les résultats sont revus et approuvés par les membres du Comité Exécutif et présentés au Comité des Comptes. Au vu des résultats, de nouvelles actions sont définies pour renforcer le niveau de maîtrise par le Groupe de certains des risques identifiés. Cette cartographie des risques fait dorénavant l'objet tous les ans d'une mise à jour, plus ou moins détaillée, sur la base d'une revue par les responsables des fonctions centrales et/ou les principaux acteurs opérationnels du Groupe.

Le processus d'analyse des risques du Groupe est supervisé par le Conseil d'Administration. Il a confié à deux de ses Comités spécialisés, le Comité Stratégique et le Comité des Comptes, l'examen des questions relatives à l'analyse et au suivi par la Direction Générale des risques majeurs pour le Groupe. Ces Comités examinent les risques qui relèvent de leur domaine respectif de compétence et rendent compte régulièrement au Conseil d'Administration des travaux effectués sur le sujet et de leurs résultats.

## Les risques majeurs

La nature des principaux risques du Groupe, leurs méthodes de gestion et de contrôle sont détaillées à [la section 4.1 du présent chapitre](#).

## ■ DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE ADAPTÉES

### Les activités de contrôle opérationnelles et fonctionnelles

Les activités de contrôle sont destinées à s'assurer que les risques liés à un processus opérationnel ou fonctionnel donné sont correctement couverts. Elles sont adaptées aux objectifs fixés par le Groupe.

Les politiques Groupe, telles que présentées dans [la partie "Organisation" ci-dessus](#), structurent et encadrent l'environnement de contrôle du Groupe. Les procédures Groupe qui en découlent, et en particulier celles relatives à la fiabilité de l'information comptable et financière, décrivent de façon détaillée les activités de contrôle requises.

### Les activités de contrôle relatives à la fiabilité de l'information comptable et financière

Le dispositif de contrôle et les procédures de production de l'information comptable et financière sont uniformes à l'intérieur du Groupe. Ce dispositif est constitué d'une organisation comptable

transversale au Groupe, de normes comptables homogènes, d'un système de reporting consolidé unique et d'un contrôle qualité de l'information financière et comptable produite.

### L'organisation de la fonction comptable et financière

Les opérations comptables et financières sont pilotées par la Direction Financière du Groupe. Son organisation centrale comporte :

- une fonction comptabilité et consolidation, qui a la responsabilité d'assurer la préparation et la présentation des états financiers de la société Imerys et des états consolidés du Groupe ;
- une fonction contrôle de gestion et contrôle budgétaire, qui a la responsabilité d'assurer la préparation et la compilation des données du budget et des reportings mensuels de gestion du Groupe ainsi que l'analyse des performances des opérations par rapport aux objectifs budgétaires et aux périodes comparables de l'année antérieure ;
- une fonction trésorerie et financement, qui a notamment la responsabilité d'assurer la préparation et la consolidation des données relatives à la dette financière et au résultat financier du Groupe. Ses principales missions concernent la gestion centralisée et l'optimisation des dettes et ressources financières du Groupe ainsi que la gestion des risques de liquidité, de taux d'intérêt et de taux de change ;
- une fonction fiscalité, qui a notamment en charge le suivi des consolidations fiscales effectuées au sein du Groupe, l'estimation du montant des impôts qui en résultent et le contrôle de leur cohérence d'ensemble.

En raison de l'organisation décentralisée des fonctions comptables et financières, le contrôleur financier de chaque activité exerce un rôle clé. Il est notamment chargé de veiller sur le terrain, dans son domaine de responsabilité, à la bonne application de l'ensemble des procédures de contrôle interne comptable et financier. Chaque contrôleur est rattaché au responsable de l'entité opérationnelle concernée, mais reporte également fonctionnellement à la Direction Financière du Groupe.

### Le référentiel comptable

Les règles comptables décrites dans le "Blue Book" sont applicables à toutes les entités opérationnelles et juridiques du Groupe. En conformité avec les normes IFRS adoptées dans l'Union Européenne, elles incluent les éléments suivants :

- un rappel des principes et prescriptions comptables générales à respecter ;
- un plan de comptes détaillé ;
- une définition des méthodes comptables du Groupe applicables pour les postes et/ou les opérations les plus significatives ;
- des procédures de contrôle pour les catégories de comptes les plus importantes, et notamment les principaux rapprochements comptables à effectuer pour contrôler l'information produite ;
- les documents standards utiles pour réaliser ces contrôles.

Ces documents sont mis à jour régulièrement, à chaque modification ou application de nouvelles normes comptables, sous la responsabilité du Département Reporting et Consolidation.

### Le budget annuel et le reporting de gestion

Chaque année, Imerys met en œuvre un processus budgétaire et de reporting mensuel pour toutes les entités du Groupe afin de disposer d'un outil de pilotage et d'informations de gestion fiables et homogènes. La concordance entre les informations de gestion issues du reporting et les données comptables constitue le principe clé de contrôle visant à fiabiliser l'information comptable et financière.

La procédure de préparation du budget d'Imerys repose sur l'implication d'équipes pluridisciplinaires dans chaque activité et sur le contrôle de la cohérence d'ensemble des hypothèses et des méthodes effectués par le Département Reporting et Consolidation.

Le système de reporting permet de suivre avec précision les résultats mensuels (compte de résultat et cash flow) et les éléments financiers des activités opérationnelles et de les comparer avec le budget et les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent. Les indicateurs de gestion sont commentés par les responsables opérationnels locaux et les principales variations sont analysées par le Département Reporting et Consolidation.

### Le processus de consolidation

Un système de consolidation comptable unique traite l'ensemble des informations en provenance de chacune des entités opérationnelles et juridiques du Groupe.

Pour assurer la qualité et la fiabilité de ses informations financières, Imerys s'est doté d'un système de reporting unifié "Magnitude" permettant à la fois la remontée des informations de gestion et la production des états financiers consolidés. Ce système est déployé dans toutes les entités du Groupe. Il est alimenté par les données comptables locales, soit par interface, en puisant les données nécessaires dans les modules financiers des ERP dont ces entités disposent, soit par saisie manuelle.

Un planning détaillé est élaboré pour les clôtures comptables annuelles et intermédiaires (trimestrielles et semestrielles).

### La revue des résultats

Le Comité Exécutif examine chaque mois les synthèses les plus récentes ressortant du reporting de gestion, analyse les variations importantes par rapport à l'année précédente ou au budget ; il arrête et suit la mise en œuvre d'actions correctrices lorsqu'il le juge nécessaire.

Par ailleurs, une revue des résultats est effectuée à l'occasion de réunions trimestrielles au cours desquelles les responsables des activités opérationnelles présentent leurs résultats au Directeur Général, au Directeur Général délégué ainsi qu'au Directeur Financier Groupe. La synthèse de chacune de ces revues est également présentée au Comité Stratégique.

Enfin, une revue systématique des états financiers consolidés est effectuée par la Direction Générale assistée du Comité Exécutif. Ces états sont également revus par le Conseil d'Administration et, pour ceux semestriels et annuels, approuvés par celui-ci après examen de son Comité des Comptes.

## ■ LA REVUE DES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE INTERNE

Les processus de revue mis en place au sein d'Imerys permettent de s'assurer régulièrement de la qualité et de l'efficacité de ses contrôles internes et d'initier des actions d'amélioration si nécessaire.

Au-delà des contrôles effectués de façon continue par l'ensemble du management opérationnel et fonctionnel, les contrôles internes sont revus dans le cadre de deux processus Groupe complémentaires.

### L'audit des pratiques de contrôle interne dans les entités

La Direction de l'Audit Interne a une double mission : vérifier la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne dans les entités opérationnelles et s'assurer de leur conformité aux principes et aux règles définis par le Groupe ; aider à maîtriser les risques et enjeux opérationnels et stratégiques pour le Groupe.

Les équipes d'Audit Interne visitent l'ensemble des entités opérationnelles selon un cycle d'audit de 3 à 5 ans en moyenne, en fonction de leur caractère critique et significatif pour le Groupe. Le plan d'audit est validé annuellement par le Comité des Comptes et peut être modifié en fonction des circonstances.

Les rapports d'audit sont transmis au Directeur Général, au Directeur Général délégué et aux principaux responsables fonctionnels et opérationnels intéressés. Un rapport complet d'activité de la Direction de l'Audit Interne est présenté et débattu chaque semestre au Comité des Comptes, en présence des Commissaires aux comptes. À cette occasion, une copie de tous les rapports d'audit établis est remise aux participants.

### La revue globale des systèmes de contrôle interne dans le Groupe

Imerys s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue de l'efficacité de ses systèmes de contrôle interne. La mise en œuvre de cette démarche est pilotée par le Département du Contrôle Interne et les travaux sont réalisés en coordination avec les responsables opérationnels et fonctionnels concernés du Groupe. Cette démarche structurée et formalisée est fondée sur des questionnaires détaillés d'autoévaluation. Elle a pour objectif d'analyser les dispositifs de contrôle interne existants, au regard notamment de la matérialité des risques auxquels ils sont rattachés.

Cette démarche comprend cinq étapes principales :

- identification préalable des processus opérationnels et fonctionnels de l'organisation dans lesquels se situent les risques majeurs pour le Groupe ;
- identification des points de contrôle indispensables à la maîtrise des risques de ces processus ;
- évaluation de ces contrôles par les principaux responsables de processus ;
- identification des éventuelles insuffisances des contrôles internes existants ;
- consolidation des résultats obtenus, définition et mise en œuvre des actions potentielles d'amélioration ou de correction nécessaires.

Un outil informatique permet de consolider, traiter et synthétiser l'ensemble des informations issues de ces différentes étapes.

En 2009, Imerys a engagé sa troisième évaluation des dispositifs de contrôle interne du Groupe pour douze de ses processus les plus significatifs (Ventes, Stocks, Achats, Investissement, Gestion

des Actifs Immobilisés, Exploitation Minière, Paye, Gestion des Ressources Humaines, Trésorerie, Fiscalité, Clôture & Consolidation, Sécurité Informatique) dans vingt-neuf de ses principales entités, contribuant ainsi à près de 65 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

À l'exception du processus "Gestion opérationnelle des systèmes d'information", Imerys aura ainsi couvert de 2007 à 2009, conformément à son plan à trois ans, l'ensemble des principaux processus opérationnels et fonctionnels pouvant générer des risques matériels pour le Groupe.

Les questionnaires d'autoévaluations, renseignés par les responsables concernés, sont validés par les contrôleurs financiers et les directeurs généraux des activités évaluées. Ils sont revus et

discutés avec le Département du Contrôle Interne pour assurer la cohérence des réponses fournies et la pertinence des évaluations. Par ailleurs, la Direction de l'Audit Interne intègre dorénavant dans le champ de ses missions d'audit une validation des réponses apportées aux questionnaires de contrôle interne pour les entités auditées ayant réalisé une autoévaluation de leurs pratiques de contrôle.

Les résultats finaux de la revue globale des systèmes de contrôle interne du Groupe sont présentés annuellement aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'au Comité des Comptes.

La mise à jour de ces évaluations sera réalisée dorénavant tous les deux ou trois ans en fonction des entités sélectionnées.

## 4.2.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Imerys.

Exercice clos le 31 décembre 2009

ERNST & YOUNG Audit  
Faubourg de l'Arche - 11, allée de l'Arche  
92037 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. à capital variable  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie régionale de Versailles

Deloitte & Associés  
185, avenue Charles-de-Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A. au capital de 1 723 040 €  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie régionale de Versailles

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Imerys et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 30 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit  
Jean-Roch VARON

Deloitte & Associés  
Arnaud de PLANTA



# ÉTATS FINANCIERS

# 5

<b>5.1</b>	<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	<b>120</b>
5.1.1	Compte de résultat consolidé	120
5.1.2	État du résultat global consolidé	121
5.1.3	État de la situation financière consolidée	122
5.1.4	État de variation des capitaux propres consolidés	123
5.1.5	État des flux de trésorerie consolidés	124
5.1.6	Réconciliation de la dette financière nette	126
5.1.7	Information par secteurs	127
	<b>Notes aux états financiers consolidés</b>	<b>131</b>
<b>5.2</b>	<b>ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX</b>	<b>182</b>
5.2.1	Compte de résultat	182
5.2.2	Bilan	183
5.2.3	Flux de trésorerie	184
	<b>Notes aux états financiers sociaux</b>	<b>185</b>
<b>5.3</b>	<b>HONORAIRES D'AUDIT</b>	<b>203</b>

## 5.1 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### 5.1.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Notes	2009	2008
<b>Produits des activités ordinaires</b>	5	<b>2 773,7</b>	<b>3 449,2</b>
<b>Produits et charges courants</b>		<b>(2 524,8)</b>	<b>(3 034,6)</b>
Matières premières et achats consommés	6	(1 026,1)	(1 268,5)
Charges externes	7	(674,9)	(890,7)
Charges de personnel	8	(587,1)	(651,5)
Impôts et taxes		(42,6)	(53,0)
Amortissements et pertes de valeur		(181,4)	(193,2)
Autres produits et charges courants	9	(12,6)	11,9
Quote-part des résultats nets des entreprises associées	20	(0,1)	10,4
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>248,9</b>	<b>414,6</b>
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	10	<b>(87,1)</b>	<b>(114,9)</b>
Résultat de cessions d'actifs		4,3	0,1
Pertes de valeur, restructurations et litiges		(91,4)	(115,0)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>161,8</b>	<b>299,7</b>
<b>Charge d'endettement financier net</b>		<b>(69,1)</b>	<b>(57,0)</b>
Résultat des placements	12	2,2	4,1
Charge d'endettement financier brut	12	(71,3)	(61,1)
<b>Autres produits et charges financiers</b>		<b>(14,3)</b>	<b>9,9</b>
Autres produits financiers	12	121,1	282,9
Autres charges financières	12	(135,4)	(273,0)
<b>Résultat financier</b>		<b>(83,4)</b>	<b>(47,1)</b>
Impôts sur le résultat	13	(37,1)	(88,9)
<b>Résultat net</b>		<b>41,3</b>	<b>163,7</b>
Résultat net, part du Groupe	14	41,3	161,3
Résultat net des intérêts minoritaires		-	2,4
<b>Résultat net, part du Groupe</b>		<b>41,3</b>	<b>161,3</b>
Résultat courant net, part du Groupe	14	119,3	267,1
Autres produits et charges opérationnels nets, part du Groupe	10	(78,0)	(105,8)
<i>Résultat de base courant net par action (en euros)</i>	15	<i>1,66</i>	<i>3,96</i>
<i>Résultat de base net par action (en euros)</i>	15	<i>0,57</i>	<i>2,39</i>
<i>Résultat net dilué par action (en euros)</i>	15	<i>0,57</i>	<i>2,39</i>
<i>Taux de change moyen euro/USD</i>	28	<i>1,3945</i>	<i>1,4708</i>

## 5.1.2 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Notes	2009	2008
<b>Résultat net</b>		<b>41,3</b>	<b>163,7</b>
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>		<b>54,5</b>	<b>(71,5)</b>
Comptabilisation en capitaux propres	25.4	41,0	(73,6)
Reclassement en résultat	25.4	13,5	2,1
<b>Réserve de conversion</b>		<b>33,1</b>	<b>(106,7)</b>
Comptabilisation en capitaux propres		33,1	(106,7)
Reclassement en résultat		-	-
<b>Autres</b>		<b>-</b>	<b>(0,6)</b>
<b>Impôts sur le résultat</b>	13	<b>(4,6)</b>	<b>20,9</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>83,0</b>	<b>(157,9)</b>
<b>Résultat global total</b>		<b>124,3</b>	<b>5,8</b>
Résultat global total, part du Groupe		123,5	4,9
Résultat global total des intérêts minoritaires		0,8	0,9

Taux de change moyen euro/USD

28

1,3945

1,4708

### 5.1.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en millions d'euros)	Notes	2009	2008
<b>Actif non courant</b>		<b>2 740,5</b>	<b>2 839,9</b>
Goodwill	16	897,5	899,4
Immobilisations incorporelles	17	43,8	45,0
Actifs miniers	18	377,2	395,6
Immobilisations corporelles	18	1 224,1	1 314,0
Participations dans les entreprises associées	20	50,0	50,0
Actifs financiers disponibles à la vente	22.2	7,5	7,1
Autres actifs financiers	22.3	23,2	13,8
Autres créances	22.3	43,7	40,4
Instruments dérivés actif	25.4	17,6	18,7
Impôts différés actif	26	55,9	55,9
<b>Actif courant</b>		<b>1 190,8</b>	<b>1 508,0</b>
Stocks	21	440,5	611,0
Créances clients	22.3	364,4	523,3
Autres créances	22.3	110,7	154,2
Instruments dérivés actif	25.4	5,0	1,1
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers		5,6	4,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie		264,6	214,0
<b>Actif consolidé</b>		<b>3 931,3</b>	<b>4 347,9</b>
<b>Capitaux propres, part du Groupe</b>		<b>1 836,9</b>	<b>1 526,4</b>
Capital	23	150,8	125,6
Primes		339,4	115,8
Réserves		1 305,4	1 123,7
Résultat net, part du Groupe		41,3	161,3
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>18,9</b>	<b>19,9</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>1 855,8</b>	<b>1 546,3</b>
<b>Passif non courant</b>		<b>1 388,9</b>	<b>1 449,8</b>
Provisions pour avantages du personnel	24.1	103,9	133,2
Autres provisions	24.2	157,7	153,7
Emprunts et dettes financières	25.2	1 037,7	1 054,7
Autres dettes	25.3	9,5	13,6
Instruments dérivés passif	25.4	16,5	19,2
Impôts différés passif	26	63,6	75,4
<b>Passif courant</b>		<b>686,6</b>	<b>1 351,8</b>
Autres provisions	24.2	18,6	20,8
Dettes fournisseurs		260,7	337,9
Impôts exigibles sur le résultat		20,6	13,4
Autres dettes	25.3	185,7	199,7
Instruments dérivés passif	25.4	2,9	49,8
Emprunts et dettes financières	25.2	186,0	727,3
Concours bancaires	25.2	12,1	2,9
<b>Capitaux propres et passifs consolidés</b>		<b>3 931,3</b>	<b>4 347,9</b>
<i>Dettes financières nettes</i>	25.2	<i>964,3</i>	<i>1 566,1</i>
<i>Taux de change de clôture euro/USD</i>	28	<i>1,4406</i>	<i>1,3917</i>

## 5.1.4 ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Part du Groupe										Total
	Réserves							Résultat net, part du Groupe	Sous-total	Intérêts minoritaires	
	Capital	Primes	Actions propres	Couvertures de flux de trésorerie	Réserve de conversion	Autres réserves	Sous-total				
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>126,3</b>	<b>131,6</b>	<b>(11,3)</b>	<b>3,9</b>	<b>(164,7)</b>	<b>1 269,7</b>	<b>1 097,6</b>	<b>284,2</b>	<b>1 639,7</b>	<b>23,9</b>	<b>1 663,6</b>
<b>Résultat global total</b>	-	-	-	<b>(70,6)</b>	<b>(85,2)</b>	<b>(0,6)</b>	<b>(156,4)</b>	<b>161,3</b>	<b>4,9</b>	<b>0,9</b>	<b>5,8</b>
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>(0,7)</b>	<b>(15,8)</b>	<b>11,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>171,2</b>	<b>182,5</b>	<b>(284,2)</b>	<b>(118,2)</b>	<b>(4,9)</b>	<b>(123,1)</b>
Affectation du résultat net 2007	-	-	-	-	-	284,2	284,2	(284,2)	-	-	0,0
Dividende (1,90 € par action)	-	-	-	-	-	(119,0)	(119,0)	-	(119,0)	(0,7)	(119,7)
Augmentations de capital	-	0,9	-	-	-	-	-	-	0,9	-	0,9
Réductions de capital	(0,7)	(16,7)	-	-	-	-	-	-	(17,4)	-	(17,4)
Transactions sur actions propres	-	-	11,3	-	-	-	11,3	-	11,3	-	11,3
Paiements en actions	-	-	-	-	-	6,0	6,0	-	6,0	-	6,0
Transactions avec les intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4,2)	(4,2)
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>125,6</b>	<b>115,8</b>	<b>0,0</b>	<b>(66,7)</b>	<b>(249,9)</b>	<b>1 440,3</b>	<b>1 123,7</b>	<b>161,3</b>	<b>1 526,4</b>	<b>19,9</b>	<b>1 546,3</b>
<b>Résultat global total</b>	-	-	-	<b>53,6</b>	<b>28,6</b>	-	<b>82,2</b>	<b>41,3</b>	<b>123,5</b>	<b>0,8</b>	<b>124,3</b>
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>25,2</b>	<b>223,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>99,5</b>	<b>99,5</b>	<b>(161,3)</b>	<b>187,0</b>	<b>(1,8)</b>	<b>185,2</b>
Affectation du résultat net 2008	-	-	-	-	-	161,3	161,3	(161,3)	-	-	0,0
Dividende (1,00 € par action)	-	-	-	-	-	(62,8)	(62,8)	-	(62,8)	(0,8)	(63,6)
Augmentations de capital	25,2	223,6	-	-	-	-	-	-	248,8	0,2	249,0
Réductions de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transactions sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	6,4	6,4	-	6,4	-	6,4
Transactions avec les intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	(5,4)	(5,4)	-	(5,4)	(1,2)	(6,6)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2009</b>	<b>150,8</b>	<b>339,4</b>	<b>0,0</b>	<b>(13,1)</b>	<b>(221,3)</b>	<b>1 539,8</b>	<b>1 305,4</b>	<b>41,3</b>	<b>1 836,9</b>	<b>18,9</b>	<b>1 855,8</b>
Dividende proposé (1,00 € par action)	-	-	-	-	-	(75,4)	(75,4)	-	(75,4)	-	(75,4)
<b>Capitaux propres après affectation au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>150,8</b>	<b>339,4</b>	<b>0,0</b>	<b>(13,1)</b>	<b>(221,3)</b>	<b>1 464,4</b>	<b>1 230,0</b>	<b>41,3</b>	<b>1 761,5</b>	<b>18,9</b>	<b>1 780,4</b>

## 5.1.5 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Notes	2009	2008
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		<b>520,5</b>	<b>365,2</b>
Flux de trésorerie générés par les opérations courantes	Annexe 1	657,3	580,5
Intérêts payés		(67,2)	(46,6)
Impôts sur le résultat, payés sur résultat opérationnel courant et résultat financier		(26,1)	(127,1)
Dividendes reçus des actifs financiers disponibles à la vente		0,4	0,2
Flux de trésorerie générés par les autres produits et charges opérationnels	Annexe 2	(43,9)	(41,8)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>(115,5)</b>	<b>(366,1)</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(138,4)	(247,9)
Acquisitions de titres d'entités consolidées sous déduction de la trésorerie acquise	16	(10,9)	(142,6)
Acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente		-	-
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		18,8	20,9
Cessions de titres d'entités consolidées sous déduction de la trésorerie cédée		14,2	0,9
Cessions d'actifs financiers disponibles à la vente		0,1	0,3
Variation nette des immobilisations financières		(1,2)	(0,6)
Intérêts encaissés		1,9	2,9
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>(365,7)</b>	<b>145,8</b>
Augmentations de capital		249,0	0,9
Réductions de capital		-	(17,4)
Cessions (acquisitions) d'actions propres		-	11,5
Dividendes versés aux actionnaires		(62,8)	(119,0)
Dividendes versés aux intérêts minoritaires		(0,8)	(0,7)
Émissions d'emprunts		8,2	490,8
Remboursements d'emprunts		(402,4)	(15,2)
Variation nette des autres dettes		(156,9)	(205,1)
<b>Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>39,3</b>	<b>144,9</b>

(en millions d'euros)	2009	2008
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>211,2</b>	<b>70,8</b>
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	39,3	144,9
Incidence des variations de périmètre	(2,3)	-
Incidence de la variation des taux de change	4,5	(4,4)
Incidence des changements de principes comptables	(0,1)	(0,1)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>252,6</b>	<b>211,2</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	264,6	214,0
Concours bancaires	(12,1)	(2,8)

## Annexe 1 : flux de trésorerie générés par les opérations courantes

(en millions d'euros)	Notes	2009	2008
<b>Résultat net</b>		<b>41,3</b>	<b>163,7</b>
<b>Ajustements</b>		<b>367,2</b>	<b>408,0</b>
Impôts sur le résultat	13	37,1	88,9
Quote-part des résultats nets des entreprises associées	20	0,1	(10,4)
Dividendes reçus des entreprises associées		3,8	4,2
Pertes de valeur du goodwill	10 & 16	7,0	48,9
Autres produits et charges opérationnels hors pertes de valeur du goodwill		80,1	66,0
Dotations nettes opérationnelles aux amortissements		180,4	191,5
Dotations nettes opérationnelles aux pertes de valeur sur éléments de l'actif		18,1	7,5
Dotations nettes opérationnelles aux provisions		(24,9)	(29,7)
Dividendes à recevoir des actifs financiers disponibles à la vente		(0,3)	(0,3)
Produits et charges d'intérêts nets		71,4	56,5
Profits et pertes de réévaluation		5,5	(5,7)
Résultat des cessions courantes des immobilisations incorporelles et corporelles		(11,1)	(9,4)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>248,8</b>	<b>8,8</b>
Stocks		171,0	(94,6)
Clients, avances et acomptes reçus		144,2	105,1
Fournisseurs, avances et acomptes versés		(79,9)	21,8
Autres créances et dettes		13,5	(23,5)
<b>Flux de trésorerie générés par les opérations courantes</b>		<b>657,3</b>	<b>580,5</b>

## Annexe 2 : flux de trésorerie générés par les autres produits et charges opérationnels

(en millions d'euros)	Notes	2009	2008
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>		<b>(87,1)</b>	<b>(114,9)</b>
<b>Ajustements</b>		<b>43,2</b>	<b>73,1</b>
Pertes de valeur du goodwill	10 & 16	7,0	48,9
Autres dotations nettes opérationnelles aux amortissements	10	32,3	16,2
Autres dotations nettes opérationnelles aux provisions	10	6,1	(5,7)
Résultat des cessions non récurrentes d'immobilisations incorporelles et corporelles	10	-	-
Résultat des cessions des titres consolidés et des actifs financiers disponibles à la vente	10	(11,3)	(0,1)
Impôts sur le résultat, payés sur autres produits et charges opérationnels		9,1	13,8
<b>Flux de trésorerie générés par les autres produits et charges opérationnels</b>		<b>(43,9)</b>	<b>(41,8)</b>

## 5.1.6 RÉCONCILIATION DE LA DETTE FINANCIÈRE NETTE

La dette financière nette est la position nette d'Imerys vis-à-vis des établissements financiers, c'est-à-dire le total des passifs de financement diminués de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements financiers. La dette financière nette est utilisée dans le cadre de la gestion des ressources financières du Groupe. Cet indicateur intervient notamment dans le calcul de ratios financiers qu'Imerys est tenu de respecter dans le cadre d'accords de financement auprès des marchés financiers (*note 25.5 - Risque de liquidité de l'emprunteur*). Le lien entre cet indicateur et l'état de la situation financière est présenté dans la *note 25.2*. Les notes suivantes présentent la variation de la dette financière nette en deux étapes :

- du résultat opérationnel courant au cash flow libre opérationnel courant ;
- du cash flow libre opérationnel courant à la variation de la dette financière nette.

### Cash flow libre opérationnel courant

Le cash flow libre opérationnel courant est le flux de trésorerie résiduel provenant de l'activité opérationnelle courante et subsistant après décaissement des impôts sur le résultat opérationnel courant et des investissements opérationnels, encaissement des produits de cession d'actifs opérationnels et prise en compte des variations de trésorerie du besoin en fonds de roulement opérationnel.

(en millions d'euros)	2009	2008
Résultat opérationnel courant	248,9	414,6
Amortissements et pertes de valeur d'exploitation	181,4	193,2
Variation nette des provisions d'exploitation	(17,8)	(28,4)
Provisions pour actifs miniers	0,2	0,2
Quote-part des résultats nets des entreprises associées	0,1	(10,4)
Dividendes reçus des entreprises associées	3,8	4,2
<b>Capacité d'autofinancement d'exploitation avant impôts (EBITDA courant)</b>	<b>416,6</b>	<b>573,4</b>
Impôts notionnels sur le résultat opérationnel courant <sup>(1)</sup>	(69,5)	(110,6)
<b>Cash flow opérationnel courant net</b>	<b>347,1</b>	<b>462,8</b>
<b>Investissements payés <sup>(2)</sup></b>	<b>(138,4)</b>	<b>(248,8)</b>
Immobilisations incorporelles	(2,9)	(4,0)
Immobilisations corporelles <sup>(3)</sup>	(93,3)	(201,5)
Actifs miniers de découverte	(22,5)	(32,6)
Dettes sur acquisitions	(19,7)	(10,7)
<b>Valeur comptable des cessions courantes d'actifs</b>	<b>6,3</b>	<b>11,5</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel</b>	<b>235,3</b>	<b>32,3</b>
Stocks	171,0	(94,6)
Clients, avances et acomptes reçus	144,2	105,1
Fournisseurs, avances et acomptes versés	(79,9)	21,8
<b>Cash flow libre opérationnel courant</b>	<b>450,3</b>	<b>257,8</b>

(1) Taux effectif d'impôt sur le résultat courant

27,9 %

26,7 %

(2) Ratio de couverture des investissements comptabilisés

65,5 %

123,3 %

Le ratio de couverture des investissements comptabilisés est égal aux investissements payés (à l'exception des dettes sur acquisitions) divisés par les dotations aux amortissements

Dotations aux amortissements d'immobilisations

181,3

193,1

(3) Dont acquisition d'immobilisations en location financement

-

(0,9)



## Variation de la dette financière nette

(en millions d'euros)	2009	2008
<b>Cash flow libre opérationnel courant</b>	<b>450,3</b>	<b>257,8</b>
Résultat financier	(83,4)	(47,1)
Pertes de valeur financières et désactualisation	9,7	4,9
Impôts sur résultat financier	23,3	12,5
Variation de la dette d'impôts sur le résultat	26,7	(48,8)
Variation des impôts différés sur le résultat opérationnel courant	(6,6)	19,8
Variation des autres postes du besoin en fonds de roulement	13,6	(23,4)
Variation de juste valeur	8,3	4,2
Variation des dividendes à recevoir des actifs financiers disponibles à la vente	0,1	(0,1)
<b>Cash flow libre courant</b>	<b>442,0</b>	<b>179,8</b>
<b>Croissance externe</b>	<b>(11,0)</b>	<b>(155,8)</b>
Acquisitions de titres d'entités consolidées sous déduction de la dette nette acquise	(11,0)	(155,8)
Acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente	-	-
<b>Cessions</b>	<b>15,9</b>	<b>1,2</b>
Cessions de titres d'entités consolidées sous déduction de la dette nette cédée	14,5	0,9
Cessions d'actifs financiers disponibles à la vente	0,1	0,3
Cessions non récurrentes d'immobilisations corporelles et incorporelles	1,3	-
<b>Flux de trésorerie générés par les autres produits et charges opérationnels</b>	<b>(44,2)</b>	<b>(42,4)</b>
<b>Dividendes versés aux actionnaires et aux intérêts minoritaires</b>	<b>(63,6)</b>	<b>(119,7)</b>
<b>Besoin de financement</b>	<b>339,1</b>	<b>(136,9)</b>
Opérations sur capitaux propres	249,0	(5,0)
Variation nette des immobilisations financières	0,1	(0,3)
<b>Variation de la dette financière nette</b>	<b>588,2</b>	<b>(142,2)</b>

(en millions d'euros)	2009	2008
<b>Dette financière nette à l'ouverture</b>	<b>(1 566,1)</b>	<b>(1 343,0)</b>
Variation de la dette financière nette	588,2	(142,2)
Incidence de la variation des taux de change	14,0	(63,2)
Incidence de la variation de juste valeur des couvertures de taux d'intérêt	3,4	(20,0)
Incidence des changements de principes comptables et autres	(3,8)	2,3
<b>Dette financière nette à la clôture</b>	<b>(964,3)</b>	<b>(1 566,1)</b>

## 5.1.7 INFORMATION PAR SECTEURS

Les secteurs opérationnels présentés correspondent aux quatre branches d'activité d'Imerys : Minéraux de Performance & Filtration (PFM) ; Pigments pour Papier (PP) ; Matériaux & Monolithiques (M&M) et Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie (CRAF). Chacun de ces secteurs est engagé dans la production et la fourniture de produits et services présentant des synergies géologiques, industrielles et commerciales et résulte de

l'agrégation des Unités Génératrices de Trésorerie (*note 19*) suivies chaque mois par la Direction Générale dans son reporting de gestion. Les structures holding qui assurent le financement centralisé du Groupe ne constituent pas un secteur. Leurs agrégats sont donc présentés dans une colonne de rapprochement avec les éliminations inter-secteurs (IS&H).

## Compte de résultat consolidé

Les produits des activités ordinaires résultant des transactions d'Imerys avec chacun de ses clients externes ne franchissent jamais un seuil de 10,0 % des produits des activités ordinaires du Groupe.

Au 31 décembre 2009

(en millions d'euros)	PFM	PP	M&M	CRAF	IS&H	Total
<b>Produits externes</b>	<b>499,3</b>	<b>630,0</b>	<b>875,4</b>	<b>774,6</b>	<b>(5,6)</b>	<b>2 773,7</b>
Ventes de biens	442,3	506,5	791,5	716,4	(5,6)	2 451,1
Prestations de services	57,0	123,5	83,9	58,2	-	322,6
<b>Produits inter-secteurs</b>	<b>1,4</b>	<b>1,9</b>	<b>0,2</b>	<b>19,9</b>	<b>(23,4)</b>	<b>0,0</b>
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>500,7</b>	<b>631,9</b>	<b>875,6</b>	<b>794,5</b>	<b>(29,0)</b>	<b>2 773,7</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>26,9</b>	<b>41,6</b>	<b>168,0</b>	<b>44,0</b>	<b>(31,6)</b>	<b>248,9</b>
dont quote-part des résultats nets des entreprises associées	(0,1)	(0,1)	(0,2)	0,3	-	(0,1)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>13,8</b>	<b>26,6</b>	<b>159,1</b>	<b>(4,0)</b>	<b>(33,7)</b>	<b>161,8</b>
dont amortissements et pertes de valeur	(38,6)	(55,0)	(33,9)	(51,8)	(2,1)	(181,4)
dont dotations nettes opérationnelles aux provisions	(3,8)	(10,0)	(8,8)	(0,8)	1,5	(21,9)
<b>Résultat financier</b>	<b>(4,4)</b>	<b>2,1</b>	<b>(3,7)</b>	<b>(10,8)</b>	<b>(66,6)</b>	<b>(83,4)</b>
Produits d'intérêt	0,2	0,7	0,2	0,8	0,4	2,3
Charges d'intérêt	(0,4)	(0,7)	(1,4)	(2,1)	(69,0)	(73,6)
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>(5,7)</b>	<b>2,7</b>	<b>(55,2)</b>	<b>(2,6)</b>	<b>23,7</b>	<b>(37,1)</b>
<b>Résultat net</b>	<b>3,7</b>	<b>31,4</b>	<b>100,2</b>	<b>(17,4)</b>	<b>(76,6)</b>	<b>41,3</b>

Au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)	PFM	PP	M&M	CRAF	IS&H	Total
<b>Produits externes</b>	<b>559,2</b>	<b>717,3</b>	<b>1 040,7</b>	<b>1 132,0</b>	<b>0,0</b>	<b>3 449,2</b>
Ventes de biens	484,6	577,4	950,5	1 030,7	-	3 043,2
Prestations de services	74,6	139,9	90,2	101,3	-	406,0
<b>Produits inter-secteurs</b>	<b>12,3</b>	<b>1,9</b>	<b>0,7</b>	<b>27,9</b>	<b>(42,8)</b>	<b>0,0</b>
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>571,5</b>	<b>719,2</b>	<b>1 041,4</b>	<b>1 159,9</b>	<b>(42,8)</b>	<b>3 449,2</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>46,1</b>	<b>60,2</b>	<b>228,3</b>	<b>127,8</b>	<b>(47,8)</b>	<b>414,6</b>
dont quote-part des résultats nets des entreprises associées	-	7,2	1,3	1,9	-	10,4
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(20,6)</b>	<b>32,6</b>	<b>222,2</b>	<b>121,5</b>	<b>(56,0)</b>	<b>299,7</b>
dont amortissements et pertes de valeur	(33,7)	(56,9)	(38,4)	(61,8)	(2,4)	(193,2)
dont dotations nettes opérationnelles aux provisions	0,4	(3,6)	(0,3)	5,7	(0,9)	1,3
<b>Résultat financier</b>	<b>6,7</b>	<b>(13,6)</b>	<b>(5,2)</b>	<b>5,5</b>	<b>(40,5)</b>	<b>(47,1)</b>
Produits d'intérêt	0,3	0,5	0,6	1,4	1,3	4,1
Charges d'intérêt	(0,7)	(1,2)	(1,7)	(2,0)	(54,3)	(59,9)
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>(3,7)</b>	<b>(19,6)</b>	<b>(67,7)</b>	<b>(27,0)</b>	<b>29,1</b>	<b>(88,9)</b>
<b>Résultat net</b>	<b>(17,6)</b>	<b>(0,6)</b>	<b>149,3</b>	<b>100,0</b>	<b>(67,4)</b>	<b>163,7</b>

## État de la situation financière consolidée

Au 31 décembre 2009

(en millions d'euros)	PFM	PP	M&M	CRAF	IS&H	Total
<b>Capitaux investis - Actif</b>	<b>672,4</b>	<b>934,3</b>	<b>746,4</b>	<b>1 223,2</b>	<b>(24,4)</b>	<b>3 551,9</b>
Goodwill <sup>(1)</sup>	141,2	153,5	190,3	411,8	0,7	897,5
Immobilisations corporelles et incorporelles <sup>(2)</sup>	376,3	514,2	331,7	413,0	9,9	1 645,1
Stocks	45,1	81,3	100,1	214,0	-	440,5
Créances clients	79,5	77,2	76,0	138,9	(7,2)	364,4
Autres créances - courant et non courant	23,3	77,7	41,7	39,5	(27,8)	154,4
Participations dans les entreprises associées	7,0	30,4	6,6	6,0	-	50,0
<b>Actifs non alloués</b>						<b>379,4</b>
<b>Total actif</b>						<b>3 931,3</b>
<b>Capitaux investis - Passif</b>	<b>65,4</b>	<b>87,7</b>	<b>159,7</b>	<b>165,9</b>	<b>(2,2)</b>	<b>476,5</b>
Dettes fournisseurs	40,9	52,9	91,6	91,2	(15,9)	260,7
Autres dettes - courant et non courant	23,6	40,1	67,9	49,3	14,3	195,2
Dettes impôts sur le résultat	0,9	(5,3)	0,2	25,4	(0,6)	20,6
<b>Provisions</b>	<b>52,8</b>	<b>54,0</b>	<b>66,8</b>	<b>76,9</b>	<b>29,7</b>	<b>280,2</b>
<b>Passifs non alloués</b>						<b>1 318,8</b>
<b>Total passif non courant et courant</b>						<b>2 075,5</b>
<b>Total capitaux investis</b>	<b>607,0</b>	<b>846,6</b>	<b>586,7</b>	<b>1 057,3</b>	<b>(22,2)</b>	<b>3 075,4</b>
(1) Augmentations du goodwill	5,1	-	-	(0,8)	-	4,3
(2) Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	15,1	35,6	37,5	48,4	1,8	138,4

Au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)	PFM	PP	M&M	CRAF	IS&H	Total
<b>Capitaux investis - Actif</b>	<b>743,8</b>	<b>1 003,5</b>	<b>893,0</b>	<b>1 376,4</b>	<b>16,2</b>	<b>4 032,9</b>
Goodwill <sup>(1)</sup>	144,4	148,2	188,7	417,4	0,7	899,4
Immobilisations corporelles et incorporelles <sup>(2)</sup>	422,9	551,0	343,6	427,5	9,6	1 754,6
Stocks	71,8	108,1	136,7	294,4	-	611,0
Créances clients	86,6	83,2	186,5	180,7	(13,7)	523,3
Autres créances - courant et non courant	18,1	76,7	30,4	49,8	19,6	194,6
Participations dans les entreprises associées	-	36,3	7,1	6,6	-	50,0
<b>Actifs non alloués</b>						<b>315,0</b>
<b>Total actif</b>						<b>4 347,9</b>
<b>Capitaux investis - Passif</b>	<b>84,6</b>	<b>101,3</b>	<b>195,3</b>	<b>207,3</b>	<b>(23,9)</b>	<b>564,6</b>
Dettes fournisseurs	49,9	67,4	111,1	131,0	(21,5)	337,9
Autres dettes - courant et non courant	33,4	40,7	81,6	55,1	2,5	213,3
Dettes impôts sur le résultat	1,3	(6,8)	2,6	21,2	(4,9)	13,4
<b>Provisions</b>	<b>70,4</b>	<b>47,5</b>	<b>66,7</b>	<b>69,1</b>	<b>54,0</b>	<b>307,7</b>
<b>Passifs non alloués</b>						<b>1 929,3</b>
<b>Total passif non courant et courant</b>						<b>2 801,6</b>
<b>Total capitaux investis</b>	<b>659,2</b>	<b>902,2</b>	<b>697,7</b>	<b>1 169,1</b>	<b>40,1</b>	<b>3 468,3</b>
(1) Augmentations du goodwill	6,6	1,2	3,8	99,7	-	111,3
(2) Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	53,0	71,0	46,9	72,1	4,9	247,9

## Produits des activités ordinaires par localisation géographique

(en millions d'euros)	2009	2008
France	683,0	841,6
Autres pays d'Europe	994,7	1 327,7
Amérique du Nord	628,7	736,2
Asie - Océanie	327,2	394,6
Autres pays	140,2	149,1
<b>Produits des activités ordinaires par localisation géographique des activités du Groupe</b>	<b>2 773,7</b>	<b>3 449,2</b>
France	561,2	667,0
Autres pays d'Europe	1 014,5	1 368,5
Amérique du Nord	577,5	693,5
Asie - Océanie	398,7	482,8
Autres pays	221,9	237,4
<b>Produits des activités ordinaires par localisation géographique des clients</b>	<b>2 773,7</b>	<b>3 449,2</b>

## Actifs par localisation géographique

(en millions d'euros)	2009			2008		
	Goodwill	Immobilisations corporelles et incorporelles	Total	Goodwill	Immobilisations corporelles et incorporelles	Total
France	163,6	376,7	540,3	169,3	389,1	558,4
Autres pays d'Europe	325,2	380,8	706,0	318,9	404,9	723,8
Amérique du Nord	120,8	463,5	584,3	124,5	518,8	643,3
Asie - Océanie	215,5	145,5	361,0	225,3	150,4	375,7
Autres pays	72,4	278,6	351,0	61,4	291,4	352,8
<b>Total</b>	<b>897,5</b>	<b>1 645,1</b>	<b>2 542,6</b>	<b>899,4</b>	<b>1 754,6</b>	<b>2 654,0</b>

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

<b>■ PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b>	<b>132</b>	<b>■ NOTES SUR L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE</b>	<b>150</b>
<b>Note 1</b> Principes comptables	132	<b>Note 16</b> Goodwill	150
<b>Note 2</b> Changements de méthodes comptables	132	<b>Note 17</b> Immobilisations incorporelles	152
<b>Note 3</b> Textes en vigueur après la date de clôture	133	<b>Note 18</b> Immobilisations corporelles	153
<b>Note 4</b> Principales méthodes comptables	134	<b>Note 19</b> Pertes de valeur	155
<b>■ NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ</b>	<b>140</b>	<b>Note 20</b> Participations dans les entreprises associées	156
<b>Note 5</b> Produits des activités ordinaires	140	<b>Note 21</b> Stocks	157
<b>Note 6</b> Matières premières et achats consommés	140	<b>Note 22</b> Actifs financiers	157
<b>Note 7</b> Charges externes	140	<b>Note 23</b> Capital	160
<b>Note 8</b> Charges de personnel	141	<b>Note 24</b> Provisions	161
<b>Note 9</b> Autres produits et charges courants	143	<b>Note 25</b> Passifs financiers	166
<b>Note 10</b> Autres produits et charges opérationnels	143	<b>Note 26</b> Impôts sur le résultat	175
<b>Note 11</b> Instruments financiers	143	<b>■ AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>176</b>
<b>Note 12</b> Résultat financier	146	<b>Note 27</b> Principales entités consolidées	176
<b>Note 13</b> Impôts sur le résultat	148	<b>Note 28</b> Taux de change	179
<b>Note 14</b> Résultat net, part du Groupe	149	<b>Note 29</b> Parties liées	179
<b>Note 15</b> Résultat par action	150	<b>Note 30</b> Engagements	180
		<b>Note 31</b> Risques pays	181
		<b>Note 32</b> Événements postérieurs à la date de clôture	181

## Principes et méthodes comptables

### Note 1 Principes comptables

#### 1.1 Déclaration de conformité au Référentiel

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, Imerys, groupe du secteur des minéraux industriels, ayant son siège social à Paris, 154 rue de l'Université et dont l'action est admise à la négociation sur le compartiment A d'Euronext Paris, a établi ses états financiers consolidés au 31 décembre 2009 en conformité avec les IFRS (*International Financial Reporting Standards*) adoptés dans l'Union Européenne à la date de clôture (ci-après "le Référentiel"). Les états financiers consolidés ont été arrêtés le 15 février 2010 par le Conseil d'Administration d'Imerys SA, société mère du Groupe, selon le principe de continuité d'exploitation, en millions d'euros avec un chiffre après la virgule, arrondi à la centaine de milliers d'euros la plus proche.

#### 1.2 Différences entre le Référentiel et les IFRS

Le processus d'adoption dans l'Union Européenne peut temporairement créer des décalages à la date de clôture entre les IFRS et le Référentiel. Toutefois, Imerys n'étant pas concerné par l'intégralité de ces textes, les décalages temporaires au 31 décembre 2009 se limitent pour le Groupe aux améliorations des IFRS (avril 2009) (*note 3*). Ces textes représentent pour Imerys les seules différences avec les IFRS au 31 décembre 2009.

#### 1.3 Dispositions optionnelles

**Première adoption.** Lors de la première adoption du Référentiel, Imerys a présenté des états financiers au 1<sup>er</sup> janvier 2004 intégrant une application rétrospective limitée par certaines dérogations facultatives prévues par la norme IFRS 1 sur la première adoption

des IFRS et exercées par le Groupe. Les acquisitions d'activités antérieures à la première adoption n'ont pas été retraitées. La valeur comptable des immobilisations corporelles n'a pas été retraitée à l'exception des réserves et ressources minières qui ont été évaluées à la juste valeur. Les écarts actuariels non comptabilisés des régimes à prestations définies ont été inclus dans l'évaluation des actifs et provisions des régimes en contrepartie des réserves. Enfin, les écarts de conversion des activités à l'étranger ont été reclassés en réserves.

**Autres dispositions optionnelles.** Certaines normes du Référentiel présentent des options de comptabilisation et d'évaluation. Le coût historique amorti constitue la base d'évaluation des immobilisations incorporelles (*note 4.10*), des actifs miniers (*note 4.11*) et des immobilisations corporelles (*note 4.12*). Les stocks sont évalués en fonction de leurs caractéristiques selon la méthode du "Premier entré - Premier sorti" (FIFO : First-In, First-Out) ou du coût unitaire moyen pondéré (*note 4.15*). Les différences actuarielles des régimes d'avantages du personnel à prestations définies sont comptabilisées selon la méthode du corridor (*note 4.19*). Les règles de la comptabilité de couverture sont appliquées à la comptabilisation des dérivés de couverture des risques de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique (*note 4.21*).

#### 1.4 Traitements non précisés

En l'absence de texte applicable ou de précision suffisante des textes existants, la Direction Générale a défini des méthodes de comptabilisation et d'évaluation sur quatre sujets : engagement de rachat d'intérêts minoritaires d'une entité contrôlée par le Groupe (*note 4.6*), acquisition d'intérêts minoritaires d'une entité contrôlée par le Groupe (*note 4.6*), quotas d'émission de gaz à effet de serre (*note 4.10*) et actifs miniers (*note 4.11*).

### Note 2 Changements de méthodes comptables

#### 2.1 Nouveaux textes : application anticipée

Imerys n'applique aucun texte par anticipation en 2009. En 2008, Imerys avait appliqué par anticipation IFRS 8, Secteurs opérationnels et IFRIC 14, IAS 19 - Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction.

#### 2.2 Nouveaux textes : application en date d'entrée en vigueur

**Amendement à IFRS 2, Paiement fondé sur des actions : conditions d'acquisition des droits et annulations.** Cet amendement applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2009 limite explicitement

l'acquisition des droits aux conditions de service et de performance et précise que toutes les annulations suivent un traitement identique, qu'elles aient pour origine une décision du Groupe ou d'une autre partie. Cet amendement n'a pas d'impact sur le montant des paiements en actions inclus dans le poste "Salaires et traitements" de la *note 8*.

**IAS 1 révisée, Présentation des états financiers.** Cet amendement applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2009 scinde l'ancien tableau de variation des capitaux propres en deux états distincts : d'une part les transactions en capital avec les actionnaires (*état des variations des capitaux propres*) ; d'autre part les produits et charges directement comptabilisés en capitaux propres (*état du résultat global*).

**IAS 23 révisée, Coûts d'emprunt.** Cet amendement applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2009 requiert l'incorporation des coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production des actifs nécessitant une durée d'élaboration prolongée. Cet amendement n'a pas d'incidence significative sur l'évaluation des projets d'investissements industriels en cours (*note 18*).

**Amendement à IFRS 7, Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers.** Cet amendement applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2009 complète l'information sur la juste valeur dans les *notes 25.1 et 25.4 - Instruments dérivés dans les états financiers* et le risque de liquidité dans la *note 25.5 - Risque de liquidité de l'emprunteur*.

**Améliorations des IFRS (mai 2008).** Ce projet continu apporte une série d'amendements nécessaires aux textes existants.

Par ailleurs, Imerys n'est pas concerné par les textes suivants : Amendements à IFRS 1 et IAS 27 : Coût d'acquisition d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée ; Amendements à IAS 32 et IAS 1 : Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation ; Amendement à IAS 39 : Reclassement d'actifs financiers ; Amendements à IFRIC 9 et à IAS 39, Dérivés incorporés et IFRIC 13, Programmes de fidélisation des clients.

## 2.3 Changement de méthode volontaire : présentation des états financiers

Imerys procède aux deux changements suivants pour améliorer la présentation de ses états financiers.

**Composantes financières de la charge nette des régimes à prestations définies.** La majorité des grands émetteurs cotés à la bourse de Paris présente la désactualisation des engagements et le rendement attendu des actifs en résultat financier. Ces composantes, antérieurement présentées en résultat opérationnel courant, sont comptabilisées en résultat financier à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. L'information comparative a été retraitée. Au résultat, la composante financière classée en résultat financier s'élève à - 6,8 millions d'euros en 2009 (- 0,8 million d'euros en 2008) dont - 45,3 millions d'euros au titre de la désactualisation (- 51,8 millions d'euros en 2008) et 38,5 millions d'euros au titre du rendement attendu (51,0 millions d'euros en 2008).

**Quote-part des résultats nets des entreprises associées.** Antérieurement présentée après les impôts sur le résultat, cette quote-part est comptabilisée en résultat opérationnel courant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Ces entreprises ayant une activité opérationnelle, Imerys considère que le nouveau classement donne une image plus pertinente et fidèle du résultat de son activité. L'information comparative a été retraitée. Au résultat, la quote-part de résultat net classée en résultat opérationnel courant en 2009 s'élève à - 0,1 million d'euros (10,4 millions d'euros en 2008). Dans l'état des flux de trésorerie, les dividendes reçus des entreprises associées reclassés en flux de trésorerie générés par les opérations courantes s'élèvent à 3,8 millions d'euros en 2009 (4,2 millions d'euros en 2008). Dans l'information par secteurs opérationnels, les entreprises associées sont désormais classées dans les capitaux investis.

## Note 3 Textes en vigueur après la date de clôture

Selon le dernier calendrier prévisionnel d'adoption des IFRS dans l'Union Européenne publié en 2009 par l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group) le 17 décembre 2009, Imerys appliquera les textes suivants après le 31 décembre 2009.

### 3.1 Nouveaux textes : application en 2010

**IFRS 3 révisée, Regroupements d'entreprises.** Cette révision applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2010 placera le contrôle au centre du nouveau traitement. Ainsi, tout intérêt antérieurement détenu sera réévalué à la juste valeur en contrepartie du résultat lors de la prise de contrôle. Le goodwill sera comptabilisé à cette date. La norme révisée laissera l'option, pour chaque acquisition, de comptabiliser le goodwill comme un actif correspondant soit au seul intérêt du Groupe (méthode actuelle), soit aux intérêts du Groupe et des minoritaires (goodwill complet). Les honoraires d'acquisition, actuellement inclus dans le coût d'acquisition (*note 16*) seront immédiatement comptabilisés en charges. Symétriquement à la prise de contrôle, la perte de contrôle déclenchera la décomptabilisation des actifs

et passifs et la réévaluation à la juste valeur de l'intérêt résiduel en contrepartie du résultat.

**Amendement à IAS 27, États financiers consolidés et individuels.** Cet amendement applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2010 transcrit dans les règles de consolidation les conséquences de la révision de IFRS 3. Ainsi, le contrôle étant au centre du nouveau traitement, les variations d'intérêt sans incidence sur le contrôle seront comptabilisées en capitaux propres sans incidence sur le goodwill (*note 16*). Cet amendement n'aura pas d'incidence sur la méthode de comptabilisation et d'évaluation définie par la Direction Générale sur le traitement des engagements de rachat d'intérêts minoritaires d'une entité contrôlée par le Groupe (*note 4.6*).

**Amendement à IAS 39 : Éléments couverts éligibles.** Cet amendement applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2010 précise les principes de la comptabilité de couverture dans deux situations : risque de variation d'un élément couvert par rapport à un niveau spécifié et inflation sur un élément financier couvert. Cet amendement n'aura pas d'incidence sur la comptabilité de couverture (*note 25.4 - Principes de gestion des instruments dérivés*).

**IFRIC 16, Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger.** Cette interprétation applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2010 confirme principalement que le risque de change éligible à la comptabilité de couverture apparaît entre la monnaie fonctionnelle (et non la monnaie de présentation) d'une entité holding et la monnaie fonctionnelle d'une activité à l'étranger et que les instruments destinés à couvrir ce risque peuvent être détenus par une ou plusieurs entités du Groupe. Cette interprétation n'aura pas d'incidence sur la comptabilisation des couvertures d'investissements nets dans les activités à l'étranger (*note 25.5 - Risque de conversion des états financiers*).

**Améliorations des IFRS (avril 2009).** Ce projet continu apporte une série d'amendements nécessaires aux textes existants.

Par ailleurs, les textes suivants ne concernent pas les transactions, événements ou conditions existant dans le Groupe : Révision de IFRS 1, Première adoption des IFRS ; Amendement à IFRS 1 : exemptions supplémentaires pour les premiers adoptants ; Amendement à IFRS 2, Paiement fondé sur des actions réglées en trésorerie dans un Groupe ; Amendement à IAS 32 : classement des droits de souscription émis ; IFRIC 12, Accords de concession de services ; IFRIC 15, Accords pour la construction d'un bien immobilier ; IFRIC 17, Distributions en nature aux actionnaires et IFRIC 18, Transferts d'actifs des clients.

### 3.2 Nouveaux textes : application en 2011

**IAS 24 révisée, Information relative aux parties liées.** Cette révision applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2011 clarifie principalement les informations à fournir par les émetteurs contrôlés par un État. Cette révision n'aura pas d'incidence sur les informations communiquées dans la *note 29*.

**Amendement à IFRIC 14, Paiements anticipés des exigences de financement minimal.** Cet amendement applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2011 corrige une conséquence non intentionnelle de la version initiale d'IFRIC 14. Pour évaluer l'actif d'un régime d'avantages du personnel, cette interprétation interdisait dans certaines circonstances de tenir compte des cotisations versées par anticipation et pouvant être imputées en diminution des cotisations minimales futures. Imerys étudie l'incidence de cet amendement avec l'assistance de son actuaire, mais n'anticipe pas d'impact

significatif sur l'évaluation de ses actifs d'avantages du personnel (*note 24.1*).

**IFRIC 19, Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres.** Cette interprétation applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2011 clarifie la comptabilisation et l'évaluation des actions émises pour éteindre un passif financier. Ce type de financement qui consiste à échanger une dette contre une participation au capital ne fait pas partie des principes de gestion du capital d'Imerys (*note 23*).

### 3.3 Nouveaux textes : application en 2013

**IFRS 9 (phase 1), Instruments financiers : classement et évaluation.** Au 31 décembre 2009, le processus d'adoption de cet amendement est en cours dans l'Union Européenne et l'EFRAG n'a communiqué aucune date d'adoption indicative au 15 février 2010, date d'arrêt des états financiers par le Conseil d'Administration. Pour sa part l'IASB, émetteur du texte, requiert une application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Imerys appliquera donc cet amendement au plus tard à cette date, sous réserve de son adoption préalable dans l'Union Européenne. Sous cette même réserve, le Groupe pourrait décider de l'appliquer par anticipation avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Dans sa version actuelle telle que publiée le 12 novembre 2009, ce texte constitue la première étape d'une réforme destinée à simplifier la norme IAS 39. Ce premier amendement réduit le nombre de catégories d'instruments financiers en mettant l'accent sur les deux bases d'évaluation que sont la juste valeur et le coût amorti.

Anciennes catégories	Nouvelles catégories
Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur
Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Juste valeur
Prêts et créances	Coût amorti
Passifs financiers au coût amorti	Coût amorti

Cet amendement modifiera le classement des informations présentées dans les *notes 11, 12, 22.1 et 25.1* sans affecter les règles de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers. Ces règles seront toutefois modifiées par deux amendements ultérieurs non publiés : pertes de valeurs des actifs financiers évalués au coût amorti (phase 2) et comptabilité de couverture (phase 3).

## Note 4 Principales méthodes comptables

### 4.1 Méthodes comptables, erreurs et estimations

Les méthodes comptables sont identiques d'un exercice sur l'autre et sont modifiées soit sur une base obligatoire pour appliquer une nouvelle norme ou interprétation, soit sur une base volontaire pour améliorer la fiabilité ou la pertinence de l'information (*note 2*). Les changements de méthode comptable sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Les états financiers affectés par un changement de méthode comptable sont modifiés pour tous les

exercices présentés, comme si la nouvelle méthode avait toujours été appliquée. Les erreurs sont corrigées de manière rétrospective. Les estimations sont destinées à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles sur un élément incertain. Elles sont révisées pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets d'expérience. Les estimations significatives de la Direction Générale sont développées séparément dans chaque note concernée (*notes 17, 18, 19, 24.1 et 24.2*). Les changements d'estimations sont comptabilisés de manière prospective.



## 4.2 Événements postérieurs à la date de clôture

Les événements survenant entre la date de clôture et l'autorisation de leur publication par le Conseil d'Administration ne donnent lieu à ajustement que s'ils révèlent, précisent ou confirment des situations existant à la date de clôture (note 32).

## 4.3 États financiers

Imerys publie des états financiers annuels au 31 décembre et des états financiers semestriels au 30 juin conformément aux principes du Référentiel (note 1). Les principales conventions de présentation sont les suivantes :

- Regroupement par postes : par natures ou fonctions semblables selon le principe d'importance relative.
- Classement des actifs et passifs : par ordre croissant de liquidité et d'exigibilité en distinguant les éléments non-courants et courants, selon que leur réalisation ou exigibilité est à plus ou moins douze mois après la date de clôture.
- Classement des produits et charges : par nature et incorporation au coût d'un élément d'actif ou de passif en application d'une norme ou interprétation.
- Compensation : en application d'une norme ou interprétation pour les actifs et passifs d'une part et les produits et charges d'autre part.
- Information comparative : au titre de l'exercice N-1 ; l'information comparative au titre de l'exercice N-2 est incorporée par référence aux états financiers inclus dans le document de référence de l'exercice N-2 (voir Chapitre 7, section 7.4).

Le résultat opérationnel est constitué du résultat opérationnel courant et des autres produits et charges opérationnels. Le résultat opérationnel courant (notes 5 à 9) intègre la performance des activités ordinaires d'Imerys. Les autres produits et charges opérationnels (note 10) correspondent à des produits et charges résultant d'événements peu nombreux, bien identifiés, non récurrents et significatifs, tels qu'une restructuration, une cession d'activité, ou une perte de valeur ou litige significatif. Le résultat financier comprend principalement le coût de l'endettement, les différences de change, le rendement attendu des actifs des régimes à prestations définies, la désactualisation des provisions et les pertes de valeur sur actifs financiers (note 12).

## 4.4 Informations par secteurs

Les secteurs opérationnels présentés correspondent aux quatre branches d'activités suivantes :

- Minéraux de Performance & Filtration : minéraux pour les marchés des plastiques, caoutchouc, peintures et enduits, joints et adhésifs, santé, beauté et alimentation.
- Pigments pour Papier : produits de charge et de couchage pour le papier.
- Matériaux & Monolithiques : matériaux de construction en terre cuite et protection des outils industriels de haute température.
- Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie : minéraux notamment destinés aux carrelages, sanitaires, porcelaines ainsi qu'aux industries de haute température et des abrasifs.

Chacun de ces secteurs est engagé dans la production et la fourniture de produits et services présentant des synergies géologiques, industrielles et commerciales et résulte de l'agrégation des Unités Génératrices de Trésorerie (note 19) suivies chaque mois par la Direction Générale dans son reporting de gestion. L'information financière par secteur est évaluée conformément aux principes du Référentiel (note 1). Les transactions entre secteurs sont évaluées aux prix dont deux parties indépendantes seraient convenues dans des conditions économiques équivalentes à celles des transactions concernées.

## 4.5 Résultat par action

Imerys présente dans ses états financiers un résultat de base par action et un résultat dilué par action (note 15). Le résultat de base par action est égal au résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur l'exercice, c'est-à-dire hors actions propres. Le résultat de base par action est décliné en un résultat de base courant net par action et un résultat de base net par action. Le calcul du résultat dilué par action simule l'effet dilutif des options de souscription d'actions accordées par Imerys (note 8). Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires précédemment défini est ainsi augmenté du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises si toutes les options dilutives étaient exercées à la date de clôture. Le nombre d'options dilutives est calculé par différence entre le nombre d'actions qui résulterait de l'exercice des options et le nombre d'actions qui seraient émises au cours moyen de l'exercice pour une émission de même montant. L'excédent du nombre d'actions issues d'options sur le nombre d'actions émises à des conditions de marché constitue le nombre d'actions dilutives.

## 4.6 Entités contrôlées par le Groupe

Les entités contrôlées par Imerys, c'est-à-dire celles dont le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, sont consolidées (note 27). Leurs actifs, passifs, produits et charges contribuent ainsi aux différents postes des états financiers consolidés. Les transactions intra-groupe sont éliminées. Les intérêts minoritaires négatifs sont imputés sur la part du Groupe. En l'absence de précision suffisante des textes, la Direction Générale considère que tout engagement souscrit par Imerys dans l'intention d'acquérir les titres des intérêts minoritaires, donne lieu à la comptabilisation d'une dette évaluée à la juste valeur de l'engagement en contrepartie d'une décomptabilisation de ces intérêts. Tout écart entre la juste valeur de la dette et la valeur comptable des intérêts minoritaires est comptabilisé en capitaux propres. Aucune entité n'est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

## 4.7 Participations sous influence notable du Groupe

Les participations détenues dans des entités sous influence notable d'Imerys, c'est-à-dire dans lesquelles le Groupe a le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles sans toutefois les diriger, sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence (note 20). Les quotes-parts détenues dans les actifs nets et les résultats de ces entités sont ainsi présentées dans des postes distincts à l'actif et dans le résultat opérationnel courant.

## 4.8 Conversion monétaire

Les états financiers consolidés d'Imerys sont présentés en euro. Les monnaies fonctionnelles des principales entités consolidées (*note 27*) correspondent aux monnaies locales. L'incidence cumulée de la conversion des états financiers des activités à l'étranger est comptabilisée en capitaux propres. Les actifs et passifs des activités à l'étranger sont convertis au taux de clôture et leurs produits et charges au taux moyen de l'exercice (*note 28*).

Les actifs et passifs non monétaires issus de transactions en monnaies étrangères sont évalués au taux du jour ou au taux moyen du mois de la transaction. À l'exception des instruments financiers dérivés, les actifs et passifs monétaires issus de transactions en monnaies étrangères sont évalués au taux de clôture. Les différences de change latentes correspondantes sont comptabilisées en autres produits et charges financiers (*note 12*) à l'exception de celles générées par les actifs et passifs monétaires des investissements nets dans des activités à l'étranger et par leurs couvertures qui sont comptabilisées en capitaux propres (*note 25.5 - Risque de conversion des états financiers*). Lors de la cession d'une activité à l'étranger, l'incidence cumulée de la conversion de ses états financiers et couvertures est comptabilisée en autres produits et charges opérationnels avec le résultat de cession de l'activité.

## 4.9 Goodwill

Le goodwill (*note 16*) est évalué comme l'excédent payé par Imerys sur sa quote-part d'intérêt acquise dans la juste valeur d'une activité. Déterminé à la date d'acquisition, il représente la capacité de l'activité à générer des flux de trésorerie au-delà de cette juste valeur. Celle-ci intègre la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'activité. Son évaluation est finalisée dans les douze mois suivant la date d'acquisition. Tout excédent de la quote-part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur d'une activité sur son coût d'acquisition (goodwill négatif) est crédité en résultat sur l'exercice d'acquisition. Le goodwill d'une activité à l'étranger est comptabilisé dans la monnaie fonctionnelle de l'activité et converti dans les états financiers consolidés selon les règles de conversion des états financiers des activités à l'étranger. Le goodwill n'est pas amortissable. Il est affecté aux actifs individuels ou aux Unités Génératrices de Trésorerie (*note 19*) qui bénéficient des synergies de l'acquisition. Le goodwill fait l'objet d'un premier test de perte de valeur avant la date de clôture de l'exercice d'acquisition, puis de tests annuels ou plus fréquents en cas d'indice de perte de valeur. Toute perte de valeur du goodwill est irréversible.

## 4.10 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles contrôlées par Imerys (*note 17*) sont comptabilisées à l'actif sur leur durée d'utilité. Elles sont évaluées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Les dépenses encourues par les équipes de recherche d'Imerys pour améliorer la qualité et les fonctionnalités des produits répondent en général à des demandes spécifiques de clients et sont donc immédiatement comptabilisées en charges en résultat opérationnel courant. En l'absence de texte applicable, la Direction Générale, observant que les quotas d'émission de gaz à effet de serre attribués à Imerys sont supérieurs aux émissions du Groupe, considère que les droits reçus doivent être comptabilisés

en immobilisations incorporelles pour une valeur comptable de zéro (méthode du passif net). Les méthodes d'amortissement des immobilisations incorporelles constituent une estimation de la Direction Générale présentée dans la *note 17*.

## 4.11 Actifs miniers

En l'absence de texte applicable, la Direction Générale a défini les méthodes de comptabilisation et d'évaluation suivantes sur les actifs miniers. Les dépenses d'exploration, c'est-à-dire de recherche de connaissances nouvelles sur le potentiel minier, la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone géographique sont comptabilisées immédiatement en charges en résultat opérationnel courant. Les droits miniers sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles et sont initialement évalués au coût d'acquisition (*note 17*). Les réserves minières constituent des immobilisations corporelles et sont initialement évaluées au coût d'acquisition hors tréfonds augmenté des dépenses encourues pour préciser le tonnage de minerai présent dans le gisement. Les travaux de découverte, c'est-à-dire de décapage de la partie superficielle du sol pour assurer l'accès au gisement, constituent également des immobilisations corporelles. Leur évaluation initiale intègre leur coût de production et la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation résultant des dégradations causées par leur construction. Les réserves minières et les actifs de découverte forment le poste "Actifs miniers" de la *note 18*. Les actifs miniers sont ultérieurement évalués au coût diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Les méthodes d'amortissement des actifs miniers constituent une estimation de la Direction Générale présentée dans la *note 18*. Les actifs miniers sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (*note 19*) au même titre que les autres actifs du Groupe et sont soumis aux mêmes tests de perte de valeur.

## 4.12 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles (*note 18*) sont comptabilisées à l'actif si elles sont contrôlées en vertu d'un titre de propriété ou d'un contrat de location financement qui transfère les risques et avantages inhérents à la propriété. Les immobilisations corporelles sont initialement évaluées au coût d'acquisition ou de production. Le coût initial des immobilisations corporelles en location financement est le plus faible entre la juste valeur de l'actif et la valeur actualisée des paiements minimaux futurs. Le coût des immobilisations corporelles incorpore le coût des emprunts finançant leur construction ou production lorsqu'elles nécessitent une durée d'élaboration prolongée. Le coût des immobilisations corporelles est diminué, le cas échéant, du montant des subventions publiques finançant leur acquisition ou construction. Les dépenses d'entretien et de réparation sont immédiatement comptabilisées en charges en résultat opérationnel courant. Le coût des immobilisations corporelles intègre, notamment pour les installations industrielles satellites construites sur les terrains de clients, la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation ou démantèlement, lorsqu'une obligation actuelle existe (*note 24.2*). Les immobilisations corporelles sont ultérieurement évaluées au coût, diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Les méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles constituent une estimation de la Direction Générale présentée dans la *note 18*.

### 4.13 Tests de pertes de valeur

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) sont les plus petits groupes identifiables d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie des autres actifs ou groupes d'actifs. Les UGT font partie de la structure d'analyse suivie chaque mois par la Direction Générale dans le cadre de son reporting de gestion. Tous les actifs du Groupe, y compris le goodwill et les actifs miniers, sont affectés à une UGT.

Un test de perte de valeur (*note 19*) est réalisé tous les douze mois sur toutes les UGT en fin d'exercice. Outre ce test annuel, des indices de perte de valeur sont susceptibles de déclencher immédiatement un test en cas d'évolution défavorable. Par ailleurs, chaque responsable d'activité, sous la supervision des contrôleurs des branches d'activité, s'assure qu'aucun actif à l'intérieur d'une UGT ne présente individuellement de problème de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur recouvrable d'un actif ou groupe d'actifs d'une UGT devient inférieure à sa valeur comptable. L'amélioration de la valeur recouvrable d'un actif ou groupe d'actifs conduit à une reprise de la perte de valeur antérieurement comptabilisée dans la limite de la valeur comptable qui aurait été obtenue en l'absence de perte de valeur. Les pertes de valeur du goodwill sont irréversibles.

Le test de perte de valeur consiste à rapprocher la valeur comptable de ces actifs de leur valeur recouvrable. Celle-ci est la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La juste valeur correspond à la valeur de cession. La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs générés par l'utilisation continue des actifs et à terme, par leur cession. Les flux de trésorerie retenus correspondent au cash flow libre opérationnel courant (*Réconciliation de la dette financière nette / Cash flow libre opérationnel courant*) ajusté du poste "Variation des autres postes du besoin en fonds de roulement" (*Réconciliation de la dette financière nette / Variation de la dette financière nette*).

Les définitions des UGT et des indices de perte de valeur constituent des jugements de la Direction Générale. La durée et le montant des flux de trésorerie futurs ainsi que les taux d'actualisation intervenant dans le calcul de la valeur d'utilité des UGT constituent des estimations de la Direction Générale. Ces éléments sont présentés dans la *note 19*.

### 4.14 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Lorsqu'à la date de clôture, il est hautement probable que des actifs non courants ou des groupes d'actifs et passifs directement liés seront cédés, ils sont désignés comme actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente. Leur cession est considérée comme hautement probable si, à la date de clôture, un plan destiné à les mettre en vente à un prix raisonnable par rapport à leur juste valeur a été engagé afin de trouver un acheteur et finaliser de manière inéluctable leur cession dans un délai maximal d'un an. Les actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés dans des postes distincts des états financiers. Ils cessent d'être amortis et sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette des coûts de la vente. Les actifs non courants ou groupes d'actifs destinés à être fermés et

non cédés constituent des actifs non courants destinés à être mis au rebut et non détenus en vue de la vente.

Lorsque des actifs non courants faisant l'objet d'une cession ou détenus en vue de la vente ou destinés à être mis au rebut correspondent à une ou plusieurs UGT (*note 19*) et doivent être abandonnés dans le cadre d'un plan unique et coordonné, ils sont qualifiés d'activités abandonnées et les flux qui leur sont relatifs font l'objet d'une présentation séparée au compte de résultat et dans l'état des flux de trésorerie.

### 4.15 Stocks

Les stocks (*note 21*) sont comptabilisés en tant qu'actifs à la date à laquelle les risques, avantages et le contrôle sont transférés à Imerys. Lors de la vente, leur sortie est comptabilisée en contrepartie d'une charge en résultat opérationnel courant à la même date que le produit correspondant. Les stocks sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Lorsque la production est inférieure à la capacité normale, les charges fixes incorporables excluent spécifiquement la quote-part correspondant à la sous-activité. Les stocks présentant des caractéristiques similaires sont évalués selon la même méthode. Les méthodes utilisées dans le Groupe sont le "Premier entré - Premier sorti" (FIFO : First-In, First-Out) et le coût unitaire moyen pondéré. Lorsque le coût de production n'est pas recouvrable, il est ramené à la valeur nette de réalisation selon les conditions existant à la date de clôture.

### 4.16 Actifs financiers non dérivés

Lorsque l'exécution d'un contrat a pour conséquence de créer de manière symétrique un actif pour Imerys et un passif ou un instrument de capitaux propres pour l'autre partie, l'élément comptabilisé par le Groupe constitue un actif financier. De tels éléments font l'objet d'une désignation qui les rattache à l'une des catégories suivantes : "Actifs financiers disponibles à la vente", "Actifs financiers à la juste valeur par le résultat" ou "Prêts et créances". Le rattachement d'un actif financier à une catégorie commande son mode de comptabilisation et d'évaluation.

**Actifs financiers disponibles à la vente.** Imerys détient des participations non cotées dans des entités sur lesquelles le Groupe n'a ni contrôle, ni influence notable, ni intention de cession à court terme (*note 22.2*). Ces participations sont comptabilisées à l'actif à la date de souscription de l'engagement d'achat et sont maintenues à une valeur comptable représentative de la juste valeur. Les variations de celle-ci sont comptabilisées en capitaux propres à l'exception des variations négatives constituant des preuves objectives de perte de valeur qui sont comptabilisées en résultat.

**Actifs financiers à la juste valeur par le résultat.** Imerys détient des valeurs mobilières de placement dans l'intention de réaliser un résultat de cession à court terme. Ces participations figurent à l'actif entre les dates d'achat et de vente et les variations de juste valeur sont comptabilisées en autres produits et charges financiers (*note 12*) en fonction des prix de marché publiés à la date de clôture.

**Prêts et créances.** Une créance client (*note 22.3*) est comptabilisée au titre d'une vente de biens lors du transfert des risques, des avantages et du contrôle. Une créance client est comptabilisée au titre d'une prestation de service à hauteur du pourcentage d'avancement de la prestation à la date de clôture. Par ailleurs, tant pour les ventes

de biens que pour les prestations de services, une créance n'est comptabilisée que si elle est recouvrable et que le montant de la transaction et celui des coûts nécessaires à son achèvement peuvent être évalués de manière fiable. Les ventes de biens et prestations de services sont évaluées à la juste valeur de la transaction, diminuée des rabais commerciaux et quantitatifs, ainsi que des escomptes pour règlement anticipé. Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les créances clients sont évaluées au coût amorti. Lorsque la survenance d'un événement de crédit rend la valeur comptable d'une créance client partiellement ou totalement irrécouvrable, elle est individuellement ramenée à sa valeur recouvrable au moyen d'une dépréciation selon les conditions existant à la date de clôture (*note 22.4*). La catégorie des prêts et créances comprend également la trésorerie, c'est-à-dire les caisses, les dépôts à vue et les équivalents de trésorerie. Ces derniers sont des placements très liquides à 3 mois au plus dont le montant équivalent en trésorerie est connu ou sujet à une incertitude négligeable. Dans l'état des flux de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie incluent également le poste "Concours bancaires" présenté au passif.

#### 4.17 Instruments de capitaux propres

**Actions propres.** Le rachat par Imerys de ses propres actions est comptabilisé au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat dégagé lors d'une éventuelle cession ultérieure est directement comptabilisé en capitaux propres.

**Paiements en actions.** La juste valeur des services rendus en contrepartie de l'octroi d'options de souscription et d'actions gratuites Imerys attribuées après le 7 novembre 2002 est évaluée selon le modèle de valorisation de Black & Scholes par référence à la juste valeur des instruments à la date d'octroi (*note 8*). Cette évaluation tient compte du prix d'exercice et de la durée de vie des instruments, du cours de l'action sous-jacente, du taux de rotation des bénéficiaires, ainsi que de la volatilité de l'action Imerys. La volatilité est égale à l'écart type des rentabilités mensuelles de l'action Imerys sur 5 ans. Dans la majorité des cas, l'acquisition des droits est subordonnée à une condition de durée de service et la juste valeur des services rendus est amortie dans le poste "Charges de personnel" sur l'exercice d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Le traitement comptable est identique lorsqu'en plus de la condition de durée de service, l'acquisition des droits est subordonnée à la réalisation de performances économiques prédéfinies. La volatilité et les paramètres liés à la probabilité d'acquisition des droits sont révisés à chaque date de clôture.

#### 4.18 Provisions

Une provision (*note 24.2*) est comptabilisée dès qu'il devient probable qu'une obligation actuelle va requérir un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. Les provisions sont comptabilisées en contrepartie du résultat, à l'exception des provisions pour démantèlement et de certaines provisions pour réhabilitation dont la contrepartie est incorporée dans le coût des actifs dont la construction a créé l'obligation. Ce traitement s'applique notamment à des installations industrielles satellites construites sur les terrains de clients et à des actifs de découverte miniers. L'évaluation des provisions correspond à la meilleure estimation du règlement nécessaire à l'extinction de l'obligation. Les provisions dont le règlement est prévu dans les douze mois

après la date de clôture ou dont le règlement peut survenir à tout instant ne sont pas actualisées. Les provisions dont le règlement est prévu à plus de douze mois après la date de clôture sont actualisées. Les changements des provisions actualisées dus à une révision du montant de l'obligation, de son échéancier ou de son taux d'actualisation sont comptabilisés en résultat ou, pour les provisions comptabilisées en contrepartie d'éléments d'actifs, en ajustement du coût de ces derniers. La désactualisation est comptabilisée au débit des autres produits et charges financiers (*note 12*). L'appréciation de la probabilité de règlement et du montant de l'obligation, de l'échéancier des paiements futurs et des taux d'actualisation constituent des estimations de la Direction Générale présentées dans la *note 24.2*.

#### 4.19 Avantages du personnel

Imerys participe, selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution de réserves pour la retraite de son personnel en versant, sur une base obligatoire ou facultative, des cotisations à des organismes extérieurs tels que des caisses de retraite, des compagnies d'assurance ou des établissements financiers. Ces régimes, sans garantie sur le niveau des avantages versés, constituent des régimes à cotisations définies. Ces cotisations sont comptabilisées dans le poste "Charges de personnel" (*note 8*).

Par ailleurs, Imerys peut garantir des avantages de retraite et de couverture médicale dont le financement est assuré par le Groupe ou confié à des fonds extérieurs. L'évaluation des engagements de ces régimes à prestations définies (*note 24.1*) est réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées et utilise des hypothèses actuarielles financières et démographiques. Celles-ci sont utilisées pour valoriser les services rendus sur l'exercice sur la base d'une estimation du salaire de fin de carrière. Les provisions (ou actifs) comptabilisés correspondent à la valeur actualisée de l'engagement, diminuée de la juste valeur des actifs du régime et du coût des services passés et différences actuarielles non comptabilisés. Les taux d'actualisation sont arrêtés par référence aux taux des emprunts obligataires émis par des sociétés cotées AA (haute qualité).

La charge nette des régimes est comptabilisée dans le poste "Charges de personnel" (*note 8*) à l'exception de la désactualisation des engagements et du rendement attendu des actifs qui sont comptabilisés en autres produits et charges financiers (*note 12*) et des réductions causées par une restructuration qui sont comptabilisées en autres produits et charges opérationnels (*note 10*). Le coût des services passés non comptabilisés est progressivement incorporé dans la valeur des provisions (ou actifs) par amortissement linéaire sur la durée moyenne d'acquisition des droits. Les différences actuarielles sont prises en compte dans l'évaluation des provisions (ou actifs) dès que leur cumul non comptabilisé excède 10,0 % de la valeur la plus élevée entre l'engagement et la juste valeur des actifs. La fraction des différences actuarielles qui dépasse le plus grand de ces seuils est comptabilisée par amortissement linéaire en résultat sur une estimation de la durée d'activité moyenne résiduelle attendue des bénéficiaires (méthode du corridor). Les éventuelles réductions ou liquidations et les écarts actuariels et coûts des services passés non comptabilisés y afférents sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils se produisent.

## 4.20 Passifs financiers non dérivés

Les emprunts (*note 25.2*) sont initialement évalués à la juste valeur du montant reçu, diminuée des coûts de transaction. Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dettes fournisseurs et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

## 4.21 Instruments financiers dérivés

Imerys utilise des instruments financiers dérivés pour réduire son exposition aux risques de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique. Ces instruments ont pour finalité exclusive de couvrir des risques économiques auxquels le Groupe est exposé. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire de souscription du contrat de couverture. Toutefois, seuls ceux qui satisfont les critères de comptabilité de couverture définis par la norme IAS 39 sur les instruments financiers font l'objet des traitements comptables décrits ci-après. Les variations de juste valeur des instruments financiers non qualifiés de couverture sont immédiatement comptabilisées en autres produits et charges financiers.

Toute opération qualifiée de couverture est documentée par référence à la stratégie de couverture en identifiant le risque couvert, l'élément couvert, l'élément de couverture, la relation de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. L'évaluation de l'efficacité de couverture est mise à jour à chaque date de clôture. Les dérivés sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ultérieurement, la juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture par référence aux conditions de marché. Les dérivés comptabilisés à l'actif et au passif sont classés en courant et non courant selon leur maturité et celle des transactions sous-jacentes. La comptabilisation des dérivés de couverture varie selon qu'ils sont désignés de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie ou de couverture d'investissements nets dans des entités étrangères (*notes 11, 12 et 25.5*).

**Couverture de juste valeur.** Lorsque les variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé sont susceptibles d'affecter le résultat, ces variations peuvent être couvertes par une couverture de juste valeur. L'élément couvert et l'instrument de couverture sont réévalués symétriquement en contrepartie du résultat à chaque date de clôture. L'incidence en résultat est limitée à la part inefficace de la couverture.

**Couverture de flux de trésorerie.** Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations défavorables de flux de trésorerie liés à un actif ou passif comptabilisé ou une transaction

future hautement probable, quand ces variations sont susceptibles d'affecter le résultat. À chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat. Lorsque la transaction est comptabilisée, la part efficace en capitaux propres est reclassée en résultat simultanément à la comptabilisation de l'élément couvert.

**Couverture d'investissements nets dans des activités à l'étranger.** Les variations de change générées par les actifs nets détenus par le Groupe en monnaies étrangères peuvent faire l'objet d'une couverture. À chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat. Lors de la cession de l'activité, la part efficace en capitaux propres est reclassée en autres produits et charges opérationnels avec le résultat de cession.

## 4.22 Impôts sur le résultat

L'impôt exigible donne lieu à la comptabilisation d'un passif tant qu'il n'est pas payé et d'un actif quand l'impôt payé excède l'impôt exigible ou quand une perte fiscale peut être reportée en arrière.

Des impôts différés actif et passif sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs fiscales et consolidées des actifs et passifs, à l'exception principalement de celles relatives à la première comptabilisation du goodwill et, dans le cas des différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participation, lorsque le Groupe est en mesure de contrôler la date de reversement de la différence temporelle et qu'il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible (*note 26*). Un impôt différé actif n'est comptabilisé au titre de différences temporelles déductibles, de pertes fiscales et de crédits d'impôts que s'il est probable qu'un bénéfice imposable futur permettra d'imputer ces éléments, ou s'il existe dans la même entité fiscale des différences temporelles imposables arrivant à échéance sur l'exercice où ces éléments restent récupérables. Les taux et règles fiscales utilisés sont les taux et règles adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et qui seront applicables sur l'exercice de reversement de la différence temporelle. Les impôts différés ne font l'objet d'aucune actualisation financière. Les impôts différés actif et passif sont compensés par entité fiscale, c'est-à-dire par entité juridique ou groupe d'intégration fiscale.

L'impôt exigible et/ou différé est comptabilisé dans le même niveau de résultat que celui de la base à laquelle il se rattache (*note 13*). Ce principe de rattachement de l'impôt à sa base s'applique également aux transactions directement comptabilisées en capitaux propres.

## Notes sur le compte de résultat consolidé

### Note 5 Produits des activités ordinaires

(en millions d'euros)	2009	2008
Ventes de biens	2 451,1	3 043,2
Prestations de services	322,6	406,0
<b>Total</b>	<b>2 773,7</b>	<b>3 449,2</b>

Les produits des activités ordinaires s'élèvent à 2 773,7 millions d'euros en 2009 (3 449,2 millions d'euros en 2008), soit une diminution de - 19,6 % (+ 1,4 % en 2008), comprenant un effet positif des variations des monnaies étrangères de + 17,4 millions d'euros

(- 108,3 millions d'euros en 2008) et un impact périmètre négatif de - 5,7 millions d'euros (+ 131,3 millions d'euros en 2008). À périmètre et change comparables, ils diminuent de - 19,9 % (+ 0,7 % en 2008).

### Note 6 Matières premières et achats consommés

(en millions d'euros)	2009	2008
Matières premières	(348,0)	(596,2)
Énergie	(280,2)	(392,3)
Produits chimiques	(53,1)	(72,9)
Autres matières premières	(106,7)	(168,1)
Marchandises	(73,2)	(141,1)
Variation de stocks	(170,7)	94,5
Production immobilisée	5,8	7,6
<b>Total</b>	<b>(1 026,1)</b>	<b>(1 268,5)</b>

### Note 7 Charges externes

(en millions d'euros)	2009	2008
Transports	(298,2)	(414,5)
Locations simples	(41,8)	(45,7)
Sous-traitance	(94,3)	(106,4)
Maintenance et réparation	(61,7)	(91,7)
Honoraires	(44,8)	(46,5)
Autres charges externes	(134,1)	(185,9)
<b>Total</b>	<b>(674,9)</b>	<b>(890,7)</b>

## Note 8 Charges de personnel

(en millions d'euros)	2009	2008
Salaires et traitements	(432,7)	(496,2)
Charges sociales	(94,8)	(105,1)
Variation nette des régimes à prestations définies	39,7	27,1
Cotisations aux régimes à prestations définies	(55,9)	(37,0)
Cotisations aux régimes à cotisations définies	(16,6)	(17,5)
Autres avantages du personnel	(8,3)	(6,3)
Intéressement et participation	(18,5)	(16,5)
<b>Total</b>	<b>(587,1)</b>	<b>(651,5)</b>

### Charge de paiements en actions

Imerys attribue des options de souscription d'actions dont l'exercice résulte en la souscription d'actions créées à cette occasion, ainsi que des actions gratuites acquises sur le marché. La charge correspondante, incluse dans le poste "Salaires et traitements" est constituée de la manière suivante :

	Nombre d'options <sup>(1)</sup>	Prix d'exercice (€) <sup>(1)</sup>	Maturité	Volatilité <sup>(2)</sup>	Taux de rotation	Taux de dividende moyen	Conditions de performance	Juste valeur de l'option (Black & Scholes) (€)	Coût total par plan (M€)	Coût 2008 des plans (M€)	Coût 2009 des plans (M€)
<b>Plans d'options de souscription d'actions</b>											
2005	682 435	53,58	6 ans	20,0 %	11,8 %	3,2 %	-	8,36	(4,6)	(0,6)	-
2006	687 744	63,53	6 ans	17,5 %	11,8 %	3,1 %	-	8,97	(5,0)	(1,7)	(0,6)
2007	601 832	65,61	5 ans	20,0 %	11,8 %	3,1 %	-	12,40	(6,1)	(2,0)	(2,0)
2008	532 120	54,19	5 ans	19,0 %	12,1 %	3,0 %	-	8,88	(3,9)	(0,9)	(1,3)
2009	464 000	34,54	5 ans	25,3 %	13,4 %	3,0 %	-	5,77	(2,3)	-	(0,3)
<b>Plans d'actions gratuites</b>											
2006	10 477	-	3 ans	-	-	3,1 %	51,0 %	63,08	(0,3)	(0,1)	-
2008 <sup>(3)</sup>	55 054	-	3 ans	-	11,8 %	3,0 %	0,0 %	52,86	-	-	-
2008	48 367	-	2 ans	-	11,8 %	3,0 %	-	54,44	(2,2)	(0,7)	(1,0)
2009	116 006	-	3,5 ans	-	13,4 %	3,0 %	90,0 %	29,94	(2,7)	-	(0,4)
2009	131 000	-	2 ans	-	-	3,0 %	90,0 %	31,29	(3,7)	-	(0,8)
<b>Coût des plans comptabilisé dans le poste "Charges de personnel" (en millions d'euros)</b>										<b>(6,0)</b>	<b>(6,4)</b>
Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)										31,7	29,2

(1) Ajustés des impacts de l'augmentation de capital de juin 2009 pour les plans antérieurs à 2009. Pour mémoire, le nombre d'options attribuées et le prix d'exercice étaient à l'origine de 635 000 actions à 57,58 euros (plan 2005), de 640 000 actions à 68,27 euros (plan 2006), de 560 000 actions à 70,51 euros (plan 2007) et de 497 925 actions à 58,24 euros (plan 2008). Par ailleurs, les attributions d'actions gratuites étaient à l'origine de 9 750 actions (plan 2006) et de 51 232 et 45 000 actions (plan 2008).

(2) Révisée en fonction des conditions de marché à la date de clôture.

(3) Les conditions de performance ayant une faible probabilité d'être atteintes, le coût du plan a été évalué à 0.

### Principes de gestion des paiements en actions

Les principes d'attribution d'options sur les actions d'Imerys sont arrêtés par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations.

Ses principales caractéristiques sont, en dehors des attributions effectuées dans le cadre d'opérations d'actionnariat salarié du Groupe, les suivantes :

- Les attributions ont lieu sous la forme d'options de souscription d'actions. Cette forme est jugée préférable à celle des options d'achat d'actions car elle évite à Imerys d'immobiliser des capitaux, avant même l'ouverture de la période d'exercice des options, en vue d'acquiescer sur le marché le nombre d'actions nécessaire pour répondre aux éventuelles levées d'options.
- La périodicité des plans est annuelle depuis 1999 et le nombre total d'options attribuées chaque année est modulé en fonction de la performance globale du Groupe ou d'événements particuliers. L'attribution est traditionnellement effectuée le jour de l'Assemblée annuelle des actionnaires.

- Les personnes bénéficiaires d'options de souscription, ou susceptibles de le devenir, sont les cadres dirigeants du Groupe (Directeur Général, membres du Comité Exécutif, des comités de direction des branches et activités opérationnelles, principaux responsables fonctionnels du Groupe) et, depuis 2001, les titulaires de postes clés qui leur reportent ainsi que les cadres à très haut potentiel et les salariés qui contribuent de façon remarquable aux performances du Groupe.

En 2008, sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil d'Administration a souhaité faire évoluer la politique de rétention à long terme du Groupe afin de prendre en compte l'élargissement de son périmètre ainsi que les pratiques de marché les plus récentes, en combinant l'attribution traditionnelle d'options de souscription d'actions à celle d'actions gratuites conditionnelles.

Le tableau ci-après résume l'historique, l'état et les principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions postérieurs au 7 novembre 2002.

	Mai 2003	Oct. 2003	Mai 2004	Mai 2005	Mai 2006	Nov. 2006	Mai 2007	Avril 2008	Juil. 2009	Total
Date d'expiration des options	05/2013	10/2013	05/2014	05/2015	05/2016	11/2016	05/2017	04/2018	08/2019	
Prix d'exercice des options <sup>(1)</sup>	26,34 €	37,80 €	45,49 €	53,58 €	63,53 €	62,31 €	65,61 €	54,19 €	34,54 €	
<b>Nombre d'options en circulation au 01/01/2008</b>	<b>314 680</b>	<b>32 488</b>	<b>624 500</b>	<b>578 700</b>	<b>619 700</b>	<b>38 625</b>	<b>560 000</b>	-	-	<b>2 768 693</b>
Nombre d'options attribuées	-	-	-	-	-	-	-	497 925	-	497 925
Nombre d'options exercées	(16 850)	(1 144)	(3 000)	-	-	-	-	-	-	(20 994)
Nombre d'options annulées	-	-	(6 000)	(12 200)	(46 500)	-	(55 300)	(3 500)	-	(123 500)
<b>Nombre d'options en circulation au 01/01/2009</b>	<b>297 830</b>	<b>31 344</b>	<b>615 500</b>	<b>566 500</b>	<b>573 200</b>	<b>38 625</b>	<b>504 700</b>	<b>494 425</b>	-	<b>3 122 124</b>
Augmentation de capital juin 2009 <sup>(2)</sup>	22 231	2 675	45 852	40 160	42 451	5 155	36 689	36 438	-	-
Nombre d'options attribuées	-	-	-	-	-	-	-	-	464 000	464 000
Nombre d'options exercées	(8 362)	(113)	-	-	-	-	-	-	-	(8 475)
Nombre d'options annulées	-	-	(15 299)	(75 695)	(23 262)	-	(40 832)	(15 023)	-	(170 111)
<b>Nombre d'options en circulation au 31/12/2009</b>	<b>311 699</b>	<b>33 906</b>	<b>646 053</b>	<b>530 965</b>	<b>592 389</b>	<b>43 780</b>	<b>500 557</b>	<b>515 840</b>	<b>464 000</b>	<b>3 639 189</b>
Nombre d'options exerçables au 31/12/2009	311 699	33 906	646 053	530 965	592 389	43 780	-	-	-	2 158 792
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)										6,4

(1) Prix d'exercice ajustés compte tenu de l'augmentation de capital de juin 2009 pour les plans antérieurs à 2009.

(2) Ajustement du nombre d'options en circulation à la date de l'augmentation de capital de juin 2009.



## Note 9 Autres produits et charges courants

(en millions d'euros)	2009	2008
Autres produits	32,4	38,1
Résultat des cessions d'actifs	11,3	9,5
Subventions reçues	2,1	6,0
Autres charges	(36,5)	(43,0)
Variation nette des provisions d'exploitation	(21,9)	1,3
<b>Total</b>	<b>(12,6)</b>	<b>11,9</b>
Produits	82,9	100,4
Charges	(95,5)	(88,5)

## Note 10 Autres produits et charges opérationnels

(en millions d'euros)	2009	2008
Résultat des cessions de titres consolidés	11,3	0,1
Charges de restructuration décaissées	(53,0)	(55,6)
Pertes de valeur d'actifs liées aux restructurations	(32,3)	(16,2)
Variation des provisions pour restructuration et pour litiges	(6,1)	5,7
Pertes de valeur du goodwill	(7,0)	(48,9)
<b>Autres produits et charges opérationnels bruts</b>	<b>(87,1)</b>	<b>(114,9)</b>
Produits	50,4	56,3
Charges	(137,5)	(171,2)
Impôts sur le résultat	9,1	9,1
<b>Autres produits et charges opérationnels nets, part du Groupe</b>	<b>(78,0)</b>	<b>(105,8)</b>

### Autres produits et charges opérationnels 2009

Les autres produits et charges opérationnels en 2009 s'élevaient à - 78,0 millions d'euros après impôts sur le résultat, dont - 43,9 millions d'euros en trésorerie et - 34,1 millions d'euros sans incidence en trésorerie. Avant impôts sur le résultat, ils s'élevaient à - 87,1 millions d'euros : - 13,1 millions d'euros dans la branche Minéraux de Performance & Filtration, - 15,0 millions d'euros dans la branche Pigments pour Papier (dont - 9,2 millions d'euros au titre des principales restructurations), - 8,9 millions d'euros dans la branche Matériaux & Monolithiques (incluant notamment pour + 11,7 millions d'euros le résultat de cession de Planchers Fabre, établissement de l'activité Terre Cuite cédé en mai 2009 et - 11,3 millions d'euros au titre de restructurations dans l'activité Réfractaires Monolithiques), - 48,0 millions dans la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie (dont au titre de restructurations - 16,3 millions d'euros dans l'activité Minéraux Fondus et - 18,2 millions d'euros dans l'activité Minéraux pour Céramiques) et - 2,1 millions d'euros dans les holdings.

### Autres produits et charges opérationnels 2008

Les autres produits et charges opérationnels en 2008 s'élevaient à - 105,8 millions d'euros dont - 40,6 millions d'euros en trésorerie et - 65,2 millions d'euros sans incidence en trésorerie. Parmi les autres produits et charges opérationnels de 2008, - 59,9 millions d'euros après impôts sur le résultat avaient été comptabilisés dans la branche Minéraux de Performance & Filtration, dont - 48,9 millions d'euros

correspondaient à la dépréciation du goodwill de l'activité Minéraux de Performance Amérique du Nord et - 9,8 millions d'euros à la finalisation de la restructuration de l'activité Filtration Amérique du Nord. Les - 32,7 millions d'euros comptabilisés en 2008 dans les autres produits et charges opérationnels de la branche Pigments pour Papier avaient été principalement consacrés à la restructuration de ses activités kaolins et carbonates, notamment en Amérique du Nord et Amérique Latine.

## Note 11 Instruments financiers

Les instruments financiers résultent des contrats dont l'exécution crée de manière symétrique un actif financier chez l'une des parties au contrat et un passif financier ou un instrument de capitaux propres chez l'autre partie. Les instruments financiers sont rattachés à l'une des catégories suivantes : "Actifs financiers disponibles à la vente" (participations dans des sociétés non consolidées), "Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat" (valeurs mobilières de placement et dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture), "Prêts et créances" (créances clients, créances fiscales hors impôts sur le résultat, trésorerie et équivalents de trésorerie), ou "Passifs financiers au coût amorti" (emprunts obligataires, emprunts bancaires, dettes fournisseurs, dettes fiscales hors impôts sur le résultat, concours bancaires).

Les dérivés de couverture sont présentés séparément car le caractère dérogoire de la comptabilité de couverture exclut tout rattachement à l'une des catégories ci-dessus. Les *notes 11, 12, 22.1 et 25.1* présentent des informations sur les instruments financiers selon ces catégories. La logique de classement des instruments financiers à l'actif (*note 22.1*) et au passif (*note 25.1*) s'applique de manière transversale à leurs variations en résultat (*notes 11 et 12*). Par exemple, les "Produits des activités ordinaires" sont rattachés au "Coût amorti" car leurs contreparties en "Créances clients" ou "Trésorerie et équivalents de trésorerie" relèvent de cette catégorie à l'actif. Par ailleurs, afin de permettre le rapprochement entre l'information présentée et les états financiers, ces notes comportent une colonne "Hors IAS 39" qui contient les éléments suivants :

- Actifs et passifs financiers hors IAS 39 : participations consolidées (IAS 27), participations mises en équivalence (IAS 28), actifs des

régimes d'avantages du personnel à prestations définies (IAS 19), actifs et passifs d'avantages du personnel à court terme (IAS 19), options de souscription d'actions (IFRS 2), passifs de location financement (IAS 17).

- Actifs et passifs non financiers : goodwill (IFRS 3), immobilisations incorporelles (IAS 38), immobilisations corporelles (IAS 16), actifs miniers (IFRS 6), stocks (IAS 2), actifs et passifs d'impôts sur le résultat (IAS 12), charges constatées d'avance (IAS 38), provisions (IAS 37), passifs d'avantages du personnel à prestations définies (IAS 19), subventions (IAS 20).

Les tableaux ci-après présentent les produits et charges avant impôts sur le résultat comptabilisés en résultat et en capitaux propres par catégories d'instruments financiers. Les soldes des "Autres produits financiers" et "Autres charges financières" sont analysés dans la *note 12*.

Au 31 décembre 2009

(en millions d'euros)	Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur par le résultat			Passifs financiers au coût amorti	Dérivés de couverture		Hors IAS 39	Total
		Non dérivés	Dérivés hors couverture	Prêts et créances		Juste valeur	Flux de trésorerie		
<b>Résultat opérationnel</b>									
Produits des activités ordinaires	-	-	-	2 779,3	-	-	(5,6)	-	2 773,7
Matières premières et achats consommés	-	-	-	-	(870,9)	-	(1,5)	(153,7)	(1 026,1)
Charges externes	-	-	-	-	(674,9)	-	-	-	(674,9)
Impôts et taxes	-	-	-	-	(42,6)	-	-	-	(42,6)
Autres produits et charges courants	-	-	-	14,7	(34,8)	-	1,7	5,8	(12,6)
Résultat de cessions d'actifs	(1,1)	-	-	-	-	-	-	5,4	4,3
<b>Résultat financier</b>									
Résultat des placements	-	2,2	-	-	-	-	-	-	2,2
Charge d'endettement financier brut	-	-	(1,1)	-	(62,4)	(4,2)	(3,6)	-	(71,3)
Autres produits financiers	0,5	-	1,2	2,2	74,1	0,7	3,6	38,8	121,1
Autres charges financières	-	-	-	(0,1)	(85,5)	0,2	(1,5)	(48,5)	(135,4)
<b>Capitaux propres</b>									
Comptabilisation en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	41,0	-	41,0
Reclassement en résultat	-	-	-	-	-	-	13,5	-	13,5
<b>Total instruments financiers</b>									
	<b>(0,6)</b>	<b>2,2</b>	<b>0,1</b>	<b>2 796,1</b>	<b>(1 697,0)</b>	<b>(3,3)</b>	<b>47,6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
dont pertes de valeur en résultat	-	-	-	(19,9)	-	-	-	-	-
dont reprises de pertes de valeur en résultat	0,2	-	-	5,5	-	-	-	-	-

Les colonnes "Dérivés de couverture / Juste valeur" et "Dérivés de couverture / Flux de trésorerie" du tableau ci-dessus s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Juste valeur			Total	Flux de trésorerie			Total
	Variation de juste valeur des éléments couverts	Partie efficace des couvertures	Partie inefficace des couvertures		Partie efficace des couvertures	Partie inefficace des couvertures		
<b>Résultat opérationnel</b>								
Produits des activités ordinaires	-	-	-	-	(5,6)	-	(5,6)	
Matières premières et achats consommés	-	-	-	-	(1,5)	-	(1,5)	
Autres produits et charges courants	-	-	-	-	(1,7)	3,4	1,7	
<b>Résultat financier</b>								
Charge d'endettement financier brut	-	(4,2)	-	(4,2)	(5,6)	2,0	(3,6)	
Autres produits financiers	(4,9)	5,6	-	0,7	2,4	1,2	3,6	
Autres charges financières	7,2	(7,0)	-	0,2	(1,5)	-	(1,5)	
<b>Capitaux propres</b>								
Comptabilisation en capitaux propres	-	-	-	-	41,0	-	41,0	
Reclassement en résultat	-	-	-	-	13,5	-	13,5	

#### Au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)	Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur par le résultat			Passifs financiers au coût amorti	Dérivés de couverture			Total
		Non dérivés	Dérivés hors couverture	Prêts et créances		Juste valeur	Flux de trésorerie	Hors IAS 39	
<b>Résultat opérationnel</b>									
Produits des activités ordinaires	-	-	-	3 449,2	-	-	-	-	3 449,2
Matières premières et achats consommés	-	-	-	-	(1 369,4)	-	(10,9)	111,8	(1 268,5)
Charges externes	-	-	-	-	(890,7)	-	-	-	(890,7)
Impôts et taxes	-	-	-	-	(53,0)	-	-	-	(53,0)
Autres produits et charges courants	-	-	-	30,6	(38,8)	-	(2,3)	22,4	11,9
Résultat de cessions d'actifs	(0,2)	-	-	-	-	-	-	0,3	0,1
<b>Résultat financier</b>									
Résultat des placements	-	4,1	-	-	-	-	-	-	4,1
Charge d'endettement financier brut	-	-	-	-	(74,6)	7,0	6,5	-	(61,1)
Autres produits financiers	0,3	-	(2,9)	4,7	184,2	38,4	7,2	51,0	282,9
Autres charges financières	(0,1)	-	2,0	(0,2)	(177,7)	(37,2)	(4,0)	(55,8)	(273,0)
<b>Capitaux propres</b>									
Comptabilisation en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	(73,6)	-	(73,6)
Reclassement en résultat	-	-	-	-	-	-	2,1	-	2,1
<b>Total instruments financiers</b>	<b>0,0</b>	<b>4,1</b>	<b>(0,9)</b>	<b>3 484,3</b>	<b>(2 420,0)</b>	<b>8,2</b>	<b>(75,0)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
dont pertes de valeur en résultat	(0,1)	-	-	(10,1)	-	-	-	-	-
dont reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	4,5	-	-	-	-	-

Les colonnes "Dérivés de couverture / Juste valeur" et "Dérivés de couverture / Flux de trésorerie" du tableau ci-dessus s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Juste valeur			Total	Flux de trésorerie			Total
	Variation de juste valeur des éléments couverts	Partie efficace des couvertures	Partie inefficace des couvertures		Partie efficace des couvertures	Partie inefficace des couvertures		
<b>Résultat opérationnel</b>								
Matières premières et achats consommés	-	-	-	-	(10,9)	-		(10,9)
Autres produits et charges courants	-	-	-	-	(0,2)	(2,1)		(2,3)
<b>Résultat financier</b>								
Charge d'endettement financier brut	-	7,0	-	7,0	6,5	-		6,5
Autres produits financiers	-	38,4	-	38,4	6,3	0,9		7,2
Autres charges financières	(30,3)	(6,9)	-	(37,2)	(3,8)	(0,2)		(4,0)
<b>Capitaux propres</b>								
Comptabilisation en capitaux propres	-	-	-	-	(73,6)	-		(73,6)
Reclassement en résultat	-	-	-	-	2,1	-		2,1

## Note 12 Résultat financier

Le tableau ci-après analyse le résultat financier par catégories d'instruments financiers. Une description des catégories d'instruments financiers figure à la [note 11](#).

Au 31 décembre 2009

(en millions d'euros)	Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur par le résultat			Passifs financiers au coût amorti	Dérivés de couverture			Total
		Non dérivés	Dérivés hors couverture	Prêts et créances		Juste valeur	Flux de trésorerie	Hors IAS 39	
<b>Charge d'endettement financier net</b>	<b>0,0</b>	<b>2,2</b>	<b>(1,1)</b>	<b>0,0</b>	<b>(62,4)</b>	<b>(4,2)</b>	<b>(3,6)</b>	<b>0,0</b>	<b>(69,1)</b>
Résultat des placements	-	2,2	-	-	-	-	-	-	2,2
Charge d'endettement financier brut	-	-	(1,1)	-	(62,4)	(4,2)	(3,6)	-	(71,3)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>0,5</b>	<b>0,0</b>	<b>1,2</b>	<b>2,1</b>	<b>(11,4)</b>	<b>0,9</b>	<b>2,1</b>	<b>(9,7)</b>	<b>(14,3)</b>
Dividendes	0,3	-	-	-	-	-	-	-	0,3
Différences nettes de change	-	-	-	-	(6,0)	-	-	0,2	(5,8)
Charges et produits sur instruments dérivés	-	-	1,2	-	-	0,9	(2,0)	-	0,1
Rendement attendu des actifs d'avantages du personnel	-	-	-	-	-	-	-	38,5	38,5
Désactualisation des provisions pour avantages du personnel	-	-	-	-	-	-	-	(45,3)	(45,3)
Désactualisation des autres provisions	-	-	-	-	-	-	-	(3,1)	(3,1)
Autres produits et charges financiers	0,2	-	-	2,1	(5,4)	-	4,1	-	1,0
<b>Résultat financier</b>	<b>0,5</b>	<b>2,2</b>	<b>0,1</b>	<b>2,1</b>	<b>(73,8)</b>	<b>(3,3)</b>	<b>(1,5)</b>	<b>(9,7)</b>	<b>(83,4)</b>
Produits	0,5	2,2	1,2	2,2	72,1	2,7	3,6	38,8	123,3
Charges	-	-	(1,1)	(0,1)	(145,9)	(6,0)	(5,1)	(48,5)	(206,7)

Au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)	Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur par le résultat		Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Dérivés de couverture		Hors IAS 39	Total
		Non dérivés	Dérivés hors couverture			Juste valeur	Flux de trésorerie		
<b>Charge d'endettement financier net</b>	<b>0,0</b>	<b>4,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>(74,6)</b>	<b>7,0</b>	<b>6,5</b>	<b>0,0</b>	<b>(57,0)</b>
Résultat des placements	-	4,1	-	-	-	-	-	-	4,1
Charge d'endettement financier brut	-	-	-	-	(74,6)	7,0	6,5	-	(61,1)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>(0,9)</b>	<b>4,5</b>	<b>6,5</b>	<b>1,2</b>	<b>3,2</b>	<b>(4,8)</b>	<b>9,9</b>
Dividendes	0,2	-	-	-	-	-	-	-	0,2
Différences nettes de change	-	-	0,9	-	10,9	-	-	(0,4)	11,4
Charges et produits sur instruments dérivés	-	-	(1,8)	-	-	1,2	0,2	-	(0,4)
Rendement attendu des actifs d'avantages du personnel	-	-	-	-	-	-	-	51,0	51,0
Désactualisation des provisions pour avantages du personnel	-	-	-	-	-	-	-	(51,8)	(51,8)
Désactualisation des autres provisions	-	-	-	-	-	-	-	(3,6)	(3,6)
Autres produits et charges financiers	-	-	-	4,5	(4,4)	-	3,0	-	3,1
<b>Résultat financier</b>	<b>0,2</b>	<b>4,1</b>	<b>(0,9)</b>	<b>4,5</b>	<b>(68,1)</b>	<b>8,2</b>	<b>9,7</b>	<b>(4,8)</b>	<b>(47,1)</b>
Produits	0,3	4,1	(2,9)	4,7	184,2	38,4	7,2	51,0	287,0
Charges	(0,1)	-	2,0	(0,2)	(252,3)	(30,2)	2,5	(55,8)	(334,1)

## Note 13 Impôts sur le résultat

### Périmètre d'intégration fiscale

Imerys SA bénéficie avec la plupart de ses filiales françaises du régime d'intégration fiscale permettant notamment de compenser au sein du Groupe intégré les profits et les pertes fiscales éventuelles. En 2009 le périmètre français de l'intégration fiscale enregistre 4 entrées. Il est composé au 31 décembre 2009 de 28 sociétés. Des intégrations fiscales existent également dans d'autres pays, principalement aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Espagne, en Allemagne et en Italie.

### Impôts sur le résultat comptabilisés dans le résultat net

(en millions d'euros)	2009	2008
<b>Impôts exigibles et différés</b>		
<b>Impôts exigibles</b>	<b>(42,2)</b>	<b>(64,4)</b>
Impôts exigibles de l'exercice	(38,7)	(68,3)
Ajustements d'impôts sur exercices antérieurs	(3,5)	3,9
<b>Impôts différés</b>	<b>5,1</b>	<b>(24,5)</b>
Impôts différés liés aux variations des différences temporelles	5,1	(24,6)
Impôts différés liés aux variations de taux d'imposition	-	0,1
<b>Total</b>	<b>(37,1)</b>	<b>(88,9)</b>
<b>Impôts par niveau de résultat</b>		
<b>Impôts sur résultat opérationnel courant</b>	<b>(46,2)</b>	<b>(98,0)</b>
Impôts exigibles sur résultat opérationnel courant	(51,3)	(78,2)
Impôts différés sur résultat opérationnel courant	5,1	(19,8)
<b>Impôts sur autres produits et charges opérationnels</b>	<b>9,1</b>	<b>9,1</b>
Impôts exigibles sur autres produits et charges opérationnels	9,1	13,8
Impôts différés sur autres produits et charges opérationnels	-	(4,7)
<b>Total</b>	<b>(37,1)</b>	<b>(88,9)</b>

### Impôts sur le résultat comptabilisés dans les capitaux propres

(en millions d'euros)	2009	2008
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>(0,9)</b>	<b>0,9</b>
Comptabilisation en capitaux propres	0,6	0,2
Reclassement en résultat	(1,5)	0,7
<b>Réserve de conversion</b>	<b>(3,7)</b>	<b>20,0</b>
Comptabilisation en capitaux propres	(3,7)	20,0
Reclassement en résultat	-	-
<b>Total</b>	<b>(4,6)</b>	<b>20,9</b>

### Impôts sur le résultat payés

Le montant des impôts sur le résultat payés en 2009 s'élève à 17,0 millions d'euros (113,3 millions d'euros en 2008).

## Preuve d'impôt hors éléments non récurrents

	2009	2008
<b>Taux d'impôt légal en France (y compris surtaxe et contribution)</b>	<b>34,4 %</b>	<b>34,4 %</b>
Effet des différences de taux dans les pays d'implantation	(2,6) %	(2,9) %
Impact des différences permanentes et incitations fiscales	(5,3) %	(5,2) %
Impact des pertes fiscales non activées utilisées	(2,0) %	(1,2) %
Autres impôts à taux et bases différents et impact des changements de taux sur impôts différés	1,9 %	1,2 %
Autres (crédits d'impôts, pertes fiscales créées et non activées, redressements et provisions fiscales, ajustements sur exercices antérieurs)	1,5 %	0,4 %
<b>Taux effectif d'impôt sur résultat opérationnel courant et financier <sup>(1)</sup></b>	<b>27,9 %</b>	<b>26,7 %</b>

(1) Impôts sur le résultat opérationnel courant (46,2 millions d'euros) divisés par la somme du résultat opérationnel courant (+ 248,9 millions d'euros) et du résultat financier (- 83,4 millions d'euros).

## Preuve d'impôt avec éléments non récurrents

	2009	2008
<b>Taux d'impôt légal en France (y compris surtaxe et contribution)</b>	<b>34,4 %</b>	<b>34,4 %</b>
Effet des différences de taux dans les pays d'implantation	1,1 %	(3,8) %
Impact des différences permanentes et incitations fiscales	(5,7) %	0,1 %
Impact des pertes fiscales non activées utilisées	(4,3) %	(1,8) %
Autres impôts à taux et bases différents et impact des changements de taux sur impôts différés	3,6 %	1,6 %
Autres (crédits d'impôts, pertes fiscales créées et non activées, redressements et provisions fiscales, ajustements sur exercices antérieurs)	18,2 %	4,7 %
<b>Taux effectif d'impôt sur résultat opérationnel et financier</b>	<b>47,3 %</b>	<b>35,2 %</b>

En 2009, les valeurs des éléments en rapprochement exprimées en pourcentages sont plus élevées que celles de 2008 du fait de la diminution des bases. La ligne "Autres" inclut à hauteur de 17,0 % l'impact des pertes créées sur l'exercice et qui n'ont pas été activées, car leur récupération est jugée incertaine. En 2008, la ligne "Autres" incluait à hauteur de 2,3 % l'impact d'une partie de l'incidence de

la forte dévaluation du réal brésilien au 4<sup>e</sup> trimestre de l'exercice sur la charge d'impôt de l'entité brésilienne RCC et à hauteur de 1,9 % l'impact sur les impôts différés de l'entité anglaise IML de la suppression en 2008 en Grande-Bretagne de la déductibilité de l'amortissement des constructions industrielles.

## Note 14 Résultat net, part du Groupe

(en millions d'euros)	2009	2008
Résultat opérationnel courant	248,9	414,6
Résultat financier	(83,4)	(47,1)
Impôts sur résultat opérationnel courant	(46,2)	(98,0)
Intérêts minoritaires	-	(2,4)
<b>Résultat courant net, part du Groupe</b>	<b>119,3</b>	<b>267,1</b>
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
Autres produits et charges opérationnels nets	(78,0)	(105,8)
<b>Résultat net, part du Groupe</b>	<b>41,3</b>	<b>161,3</b>

Taux effectif d'impôt sur résultat courant

27,9 %

26,7 %

## Note 15 Résultat par action

Aucune opération significative n'a affecté le nombre d'actions ordinaires et d'actions ordinaires potentielles entre la date de clôture et leur date d'autorisation de publication par le Conseil d'Administration.

(en millions d'euros)	2009	2008
<b>Numérateur</b>		
<b>Résultat courant net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires entrant dans le calcul du résultat dilué par action</b>	<b>119,5</b>	<b>267,6</b>
Résultat courant net, part du Groupe	119,3	267,1
Incidence des produits financiers sur options de distribution d'actions	0,2	0,5
<b>Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires entrant dans le calcul du résultat dilué par action</b>	<b>41,5</b>	<b>161,8</b>
Résultat net, part du Groupe	41,3	161,3
Incidence des produits financiers sur options de distribution d'actions	0,2	0,5
<b>Dénominateur</b>		
Nombre moyen pondéré d'actions entrant dans le calcul du résultat de base par action <sup>(1)</sup>	72 054 523	67 486 365
Incidence de la conversion des options de souscription d'actions	93 661	234 589
Nombre moyen pondéré d'actions entrant dans le calcul du résultat dilué par action	72 148 184	67 720 954
<b>Résultat de base par action, part du Groupe (en euros)</b>		
Résultat de base courant net par action	1,66	3,96
Résultat de base net par action	0,57	2,39
<b>Résultat dilué par action, part du Groupe (en euros)</b>		
Résultat courant net dilué par action	1,66	3,95
Résultat net dilué par action	0,57	2,39

(1) Ajusté suite à l'augmentation de capital du 2 juin 2009.

## Notes sur l'état de la situation financière consolidée

### Note 16 Goodwill

#### Tableau de variation

Le goodwill comptabilisé lors des acquisitions représente principalement les perspectives de développement des activités acquises au sein d'Imerys. Les pertes de valeur du goodwill sont traitées dans la *note 19*.

(en millions d'euros)	2009	2008
<b>Valeur comptable à l'ouverture</b>	<b>899,4</b>	<b>860,7</b>
Valeur brute	951,3	860,9
Pertes de valeur	(51,9)	(0,2)
Acquisitions	4,3	111,4
Ajustements et reclassements	(5,0)	(0,1)
Pertes de valeur	(7,0)	(48,9)
Variation due aux taux de change	5,8	(23,7)
<b>Valeur comptable à la clôture</b>	<b>897,5</b>	<b>899,4</b>
Valeur brute	902,4	951,3
Pertes de valeur	(4,9)	(51,9)



La ligne "Acquisitions" du tableau ci-dessus s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2009	2008
Goodwill des regroupements d'entreprises de l'exercice	1,2	93,1
Ajustement du coût de regroupements d'entreprises d'exercices antérieurs	3,1	13,1
Goodwill sur augmentation de quote-part d'intérêt de l'exercice	-	5,2
<b>Goodwill - Acquisitions</b>	<b>4,3</b>	<b>111,4</b>

Au 31 décembre 2009, la ligne "Acquisitions de titres d'entités consolidées sous déduction de la trésorerie acquise" de l'état des flux de trésorerie consolidés s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Autres entrées de périmètre de l'exercice	Augmentation des quotes-parts d'intérêts et compléments de prix	Coûts d'acquisition en cours capitalisés sur l'exercice	Total
<b>Trésorerie versée</b>	<b>(4,9)</b>	<b>(5,8)</b>	<b>(0,3)</b>	<b>(11,0)</b>
Coût des regroupements d'entreprises	(8,3)	(5,8)	(0,3)	(14,4)
Dettes sur acquisitions de l'exercice	3,4	-	-	3,4
<b>Trésorerie acquise</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,1</b>
<b>Acquisitions de titres d'entités consolidées sous déduction de la trésorerie acquise</b>	<b>(4,8)</b>	<b>(5,8)</b>	<b>(0,3)</b>	<b>(10,9)</b>

Au 31 décembre 2009, les honoraires encourus au titre de projets d'acquisitions futures ne sont pas significatifs (0,5 million d'euros).

### Comptabilités d'acquisition finalisées en 2009

**Astron China (Astron).** Le 5 février 2008, Imerys a acquis 100,0 % des droits de vote de la société chinoise Astron China. Acteur majeur dans les produits à base de zircon, Astron China dispose de plusieurs usines et centres de distribution en Chine. À la fin de la période d'évaluation, le goodwill définitif s'élève à 91,2 millions d'euros et prend en compte l'effet de l'évaluation à la juste valeur des immobilisations corporelles et des stocks.

**Autres.** Les comptabilités d'acquisition de Svenska Silikaverken AB (100,0 % des droits de votes acquis le 30 avril 2008), Suzorite Minerals (100,0 % des droits de votes acquis le 10 octobre 2008) et Kings Mountain Minerals (100,0 % des droits de votes acquis le 10 octobre 2008) sont finalisées.

Les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels des activités dont la comptabilité d'acquisition est finalisée en 2009 présentent les montants suivants à la fin de leurs périodes d'évaluation respectives :

(en millions d'euros)	Astron		Autres		Total Justes valeurs définitives à la date de l'acquisition
	Valeurs comptables avant l'acquisition	Justes valeurs définitives à la date de l'acquisition	Valeurs comptables avant l'acquisition	Justes valeurs définitives à la date de l'acquisition	
<b>Actif non courant</b>	<b>12,2</b>	<b>13,7</b>	<b>23,7</b>	<b>16,7</b>	<b>30,4</b>
Immobilisations incorporelles	0,1	0,1	0,4	-	0,1
Immobilisations corporelles	12,0	13,0	22,7	14,3	27,3
Impôts différés actif	0,1	0,6	0,6	2,4	3,0
<b>Actif courant</b>	<b>54,6</b>	<b>53,3</b>	<b>12,8</b>	<b>12,1</b>	<b>65,4</b>
Stocks	20,1	18,8	7,1	6,4	25,2
Créances clients	16,8	16,8	4,2	4,2	21,0
Autres créances	13,5	13,5	1,2	1,2	14,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,2	4,2	0,3	0,3	4,5
<b>Total Actif</b>	<b>66,8</b>	<b>67,0</b>	<b>36,5</b>	<b>28,8</b>	<b>95,8</b>
<b>Passif non courant</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>1,7</b>	<b>2,4</b>	<b>3,1</b>
Autres provisions	0,2	0,2	1,5	2,1	2,3
Autres dettes	-	-	0,2	0,2	0,2
Impôts différés passif	0,5	0,5	-	0,1	0,6
<b>Passif courant</b>	<b>44,5</b>	<b>44,5</b>	<b>5,0</b>	<b>5,0</b>	<b>49,5</b>
Dettes fournisseurs	11,6	11,6	1,9	1,9	13,5
Impôts exigibles sur le résultat	-	-	0,1	0,1	0,1
Autres dettes	20,0	20,0	1,9	1,9	21,9
Emprunts et dettes financières	12,9	12,9	1,1	1,1	14,0
<b>Total Passif</b>	<b>45,2</b>	<b>45,2</b>	<b>6,7</b>	<b>7,4</b>	<b>52,6</b>
Juste valeur des capitaux propres acquis	21,6	21,8	29,8	21,4	43,2
Goodwill	91,0	91,2	(3,0)	4,8	96,0
<b>Coût des regroupements d'entreprises</b>	<b>112,6</b>	<b>113,0</b>	<b>26,8</b>	<b>26,2</b>	<b>139,2</b>
dont honoraires d'acquisition	1,1	1,1	1,0	1,0	2,1

## Note 17 Immobilisations incorporelles

### Estimations

Dans le cadre de ses activités ordinaires, Imerys utilise des immobilisations incorporelles dont l'amortissement représente la consommation. La Direction Générale estime que pour la plupart de ces actifs, la meilleure estimation de cette consommation est traduite par le mode linéaire sur les durées d'utilité suivantes :

- Marques, brevets et licences : 5 à 40 ans
- Logiciels : 1 à 5 ans

En revanche, la Direction Générale considère que l'amortissement linéaire est impropre à traduire la consommation des immobilisations incorporelles liées à l'activité minière telles que les droits miniers, les forrages payés d'avance et certains droits d'usage. Leur amortissement est donc estimé en unités de production sur la base de l'extraction réelle.

## Tableau de variation

(en millions d'euros)	Logiciels	Marques, brevets et licences	Droits miniers et droits d'usage	Autres	Total
<b>Valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>14,2</b>	<b>5,2</b>	<b>16,1</b>	<b>13,8</b>	<b>49,3</b>
Valeur brute	50,0	12,7	16,4	26,7	105,8
Amortissement	(35,8)	(7,5)	(0,3)	(12,9)	(56,5)
Investissements	0,9	0,3	0,3	2,6	4,1
Acquisitions résultant de regroupements d'entreprises	0,1	0,1	-	1,6	1,8
Cessions	-	(0,1)	(0,1)	(0,3)	(0,5)
Dotations nettes aux amortissements	(5,9)	(0,4)	(0,1)	(1,3)	(7,7)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	(0,2)	-	-	(0,2)
Variation due aux taux de change	-	0,1	(2,8)	0,5	(2,2)
Reclassements et autres	2,2	0,2	0,4	(2,4)	0,4
<b>Valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>11,5</b>	<b>5,2</b>	<b>13,8</b>	<b>14,5</b>	<b>45,0</b>
Valeur brute	50,4	12,9	14,2	27,2	104,7
Amortissement	(38,9)	(7,7)	(0,4)	(12,7)	(59,7)
Investissements	1,1	0,4	0,3	1,1	2,9
Acquisitions résultant de regroupements d'entreprises	-	-	4,3	(0,5)	3,8
Dotations nettes aux amortissements	(5,5)	(0,4)	(0,1)	(0,9)	(6,9)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	(2,0)	-	(0,3)	(2,3)
Variation due aux taux de change	(0,3)	-	(0,1)	(0,1)	(0,5)
Reclassements et autres	1,4	(0,8)	0,1	1,1	1,8
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2009</b>	<b>8,2</b>	<b>2,4</b>	<b>18,3</b>	<b>14,9</b>	<b>43,8</b>
Valeur brute	52,2	11,8	18,8	28,8	111,6
Amortissement	(44,0)	(9,4)	(0,5)	(13,9)	(67,8)

## Droits d'émission

Imerys est concerné, principalement pour son activité de production de tuiles et briques de la branche Matériaux & Monolithiques, par la directive européenne 2003/87/CE du 13 octobre 2003 établissant un système communautaire de marché pour des autorisations d'émission de gaz à effet de serre. En 2009, sur le deuxième exercice de la deuxième phase du marché européen (2008-2012), Imerys utilise 58,0 % des quotas d'émission de gaz à effet de serre alloués

aux sites concernés en Europe (81,0 % en 2008). La diminution observée en 2009 s'explique principalement par le ralentissement de l'activité. Les émissions réelles du Groupe étant inférieures au niveau autorisé, aucun passif n'est comptabilisé et les droits reçus sont comptabilisés en immobilisations incorporelles pour une valeur comptable de zéro.

## Note 18 Immobilisations corporelles

## Estimations

Dans le cadre de ses activités ordinaires, Imerys utilise des immobilisations corporelles dont l'amortissement représente la consommation. La Direction Générale estime que pour la plupart de ces actifs, la meilleure estimation de cette consommation est traduite par le mode linéaire sur les durées d'utilité suivantes, tenant compte le cas échéant des durées d'utilité des composants :

- Immeubles : 10 à 50 ans
- Constructions industrielles : 10 à 30 ans
- Agencements et aménagements des immeubles et constructions : 5 à 15 ans
- Matériels, outillages, installations et équipements : 5 à 20 ans
- Véhicules : 2 à 5 ans

En revanche, la Direction Générale considère que l'amortissement linéaire est impropre à traduire la consommation des immobilisations corporelles liées à l'activité minière telles que les réserves minières et les actifs de découverte, ainsi que de certains actifs industriels d'utilisation discontinuée. Leur amortissement est donc estimé en unités de production sur la base de l'extraction réelle pour les actifs miniers ou, pour ces actifs industriels, d'unités de suivi opérationnel telles que la production ou les heures d'utilisation. Le tréfonds, c'est-à-dire la surface d'un terrain hors gisement, n'est pas amorti car il n'est pas consommé par l'activité minière.

## Tableau de variation

(en millions d'euros)	Actifs miniers	Terrains et constructions	Installations techniques et matériel	Acomptes et immobilisations en cours	Autres	Total
<b>Valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>399,6</b>	<b>259,8</b>	<b>762,0</b>	<b>208,2</b>	<b>50,9</b>	<b>1 680,5</b>
Valeur brute	540,9	446,2	2 488,3	208,4	182,7	3 866,5
Amortissement	(141,3)	(186,4)	(1 726,3)	(0,2)	(131,8)	(2 186,0)
Investissements	27,8	28,5	69,2	95,1	8,5	229,1
Acquisitions résultant de regroupements d'entreprises	6,3	10,5	18,8	(1,2)	2,0	36,4
Cessions	(1,8)	(3,8)	(4,1)	(0,2)	(0,4)	(10,3)
Dotations nettes aux amortissements	(30,7)	(12,3)	(123,3)	-	(12,9)	(179,2)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	(1,7)	(1,3)	(11,8)	(3,7)	(0,4)	(18,9)
Pertes de valeur reprises en résultat	0,6	-	2,4	-	-	3,0
Variation due aux taux de change	(4,9)	(5,5)	(17,0)	(0,8)	(1,9)	(30,1)
Reclassements et autres	0,4	5,9	168,6	(167,3)	(8,5)	(0,9)
<b>Valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>395,6</b>	<b>281,8</b>	<b>864,8</b>	<b>130,1</b>	<b>37,3</b>	<b>1 709,6</b>
Valeur brute	546,5	465,7	2 591,7	130,2	167,3	3 901,4
Amortissement	(150,9)	(183,9)	(1 726,9)	(0,1)	(130,0)	(2 191,8)
Investissements	22,6	3,7	37,4	39,1	4,1	106,9
Acquisitions résultant de regroupements d'entreprises	(3,7)	(2,6)	(1,4)	-	0,8	(6,9)
Cessions	0,2	(5,6)	(9,4)	0,1	(0,1)	(14,8)
Dotations nettes aux amortissements	(24,4)	(13,1)	(119,8)	(0,5)	(10,2)	(168,0)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	(8,3)	(0,3)	(20,3)	(0,5)	(0,9)	(30,3)
Pertes de valeur reprises en résultat	-	-	7,4	-	-	7,4
Variation due aux taux de change	(5,8)	(8,2)	15,1	1,9	-	3,0
Reclassements et autres	1,0	9,0	99,9	(115,8)	0,3	(5,6)
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2009</b>	<b>377,2</b>	<b>264,7</b>	<b>873,7</b>	<b>54,4</b>	<b>31,3</b>	<b>1 601,3</b>
Valeur brute	544,9	456,2	2 670,5	55,5	167,8	3 894,9
Amortissement	(167,7)	(191,5)	(1 796,8)	(1,1)	(136,5)	(2 293,6)

## Locations financement

Les immobilisations corporelles contrôlées en location financement figurent à l'actif pour un montant de 4,1 millions d'euros au 31 décembre 2009 (5,1 millions d'euros au 31 décembre 2008). Il s'agit essentiellement de matériel de transport. Les engagements

de paiement des loyers futurs de location financement s'élevaient à 4,0 millions d'euros en valeur actualisée et à 5,1 millions d'euros en valeur non actualisée, dont 0,6 million d'euros pour 2010, 3,5 millions d'euros pour la période 2011 à 2015 et 1,0 million d'euros au-delà.

## Note 19 Pertes de valeur

### Jugements

**Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).** L'affectation des actifs et du goodwill aux UGT constitue un jugement de la Direction Générale. Comme le montre le tableau suivant, le goodwill est présent dans toutes les UGT. Ceci rend obligatoire la réalisation systématique d'un test annuel sur chacune des UGT.

(en millions d'euros)	2009			2008
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur comptable	Valeur comptable
Pigments pour Papier	153,5	-	153,5	148,2
Minéraux de Performance Amérique du Nord	5,0	-	5,0	-
Minéraux pour Filtration Amérique du Nord	49,8	-	49,8	56,2
Minéraux de Performance & Filtration Europe	71,1	-	71,1	70,1
Minéraux de Performance & Filtration Amérique du Sud	10,5	-	10,5	6,9
Minéraux de Performance & Filtration Asie Pacifique	4,8	-	4,8	5,0
Vermiculite	-	-	-	6,2
Terre Cuite	3,7	-	3,7	3,7
Réfractaires Monolithiques	154,6	-	154,6	152,7
Support de Cuisson	32,0	-	32,0	32,3
Minéraux pour Céramiques	99,0	(4,6)	94,4	94,9
Minéraux pour Réfractaires	52,3	-	52,3	52,8
Minéraux Fondus	243,0	(0,3)	242,7	247,2
Graphite	22,4	-	22,4	22,5
<b>Goodwill des UGT</b>	<b>901,7</b>	<b>(4,9)</b>	<b>896,8</b>	<b>898,7</b>
Holdings	0,7	-	0,7	0,7
<b>Total</b>	<b>902,4</b>	<b>(4,9)</b>	<b>897,5</b>	<b>899,4</b>

**Indices de perte de valeur.** Les événements déclencheurs d'un test de perte de valeur constituent des jugements de la Direction Générale. Il s'agit principalement des changements significatifs d'activité, de taux d'intérêts, de niveau technologique, de l'obsolescence et du niveau de rendement des actifs. L'évolution défavorable de l'un de ces indices nécessite la réalisation immédiate d'un test de perte de valeur, soit sur une UGT, soit sur un actif individuel.

### Estimations

**Valeur recouvrable.** Il s'agit de la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de la vente et la valeur d'utilité d'une UGT ou d'un actif individuel. En pratique, la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable que pour des actifs individuels et correspond alors à des prix de transactions récentes sur des cessions d'actifs similaires. La valeur d'utilité constitue la base d'évaluation la plus utilisée, tant pour les UGT que les actifs individuels. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés pour l'estimer sont issus du budget 2010 extrapolé à un taux de 2,0 % dans un modèle de croissance perpétuelle. Lorsque cette méthode ne permet pas d'obtenir un profil de croissance réaliste, la Direction Générale fait réaliser des prévisions plus détaillées.

**Taux d'actualisation.** Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur d'utilité est déterminé à partir du coût moyen pondéré

du capital de groupes comparables à Imerys dans le secteur des minéraux industriels. Ce taux, de 8,0 % (8,0 % en 2008) est ajusté selon les UGT ou actifs individuels testés d'une prime de risque pays-marché de moins 50 à plus 100 points de base. Le taux d'actualisation moyen après impôts sur le résultat s'élève à 8,2 % en 2009 (8,3 % en 2008). Les calculs après impôts sur le résultat sont identiques à ceux qui seraient réalisés avec des flux et des taux avant impôts sur le résultat, tel que requis par les textes applicables.

### Test annuel des UGT

La réalisation systématique de ce test annuel sur chacune des UGT est rendue obligatoire par la présence du goodwill dans toutes les UGT. En 2009, ce test nécessite la comptabilisation d'une perte de valeur du goodwill de 7,0 millions d'euros, dont 2,4 millions d'euros dans l'UGT Vermiculite de la branche Minéraux de Performance & Filtration et 4,6 millions d'euros dans l'UGT Minéraux pour Céramiques de la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie. Ces pertes de valeur sont comptabilisées en "Autres produits et charges opérationnels" (*note 10*). En 2008, ce test avait nécessité la comptabilisation d'une perte de valeur sur l'intégralité de la valeur comptable du goodwill de l'UGT Minéraux de Performance Amérique du Nord pour un montant de 51,6 millions d'euros.

**Sensibilité** du test annuel des UGT à la variation des flux de trésorerie prévisionnels et des taux d'actualisation.

**Champ d'application.** Actifs des UGT nets des amortissements et pertes de valeur comptabilisés jusqu'au 31 décembre 2009.

**Variation.** Diminution de 5,0 % des flux de trésorerie prévisionnels et augmentation de 100 points de base des taux d'actualisation.

**Résultats.** Une diminution de 5,0 % des flux de trésorerie prévisionnels ne nécessiterait la comptabilisation d'aucune perte de valeur. Une augmentation de 100 points de base des taux d'actualisation ne nécessiterait la comptabilisation d'aucune perte de valeur.

### Tests des actifs individuels

Des indices de perte de valeur sont susceptibles de déclencher ce test en cas d'évolution défavorable, en plus du test réalisé sur les UGT. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre en 2009 s'élèvent 32,7 millions d'euros, dont 6,6 millions d'euros dans la branche Minéraux de Performance & Filtration, 7,0 millions d'euros dans la branche Pigments pour Papier, 3,9 millions d'euros dans la branche Matériaux & Monolithiques et 15,2 millions d'euros dans la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie. Ces pertes de valeur, comptabilisées en "Autres produits

et charges opérationnels", affectent l'outil de production industriel de ces branches. Par ailleurs, les reprises de pertes de valeur comptabilisées en 2009 s'élèvent à 0,4 million d'euros. Le montant des pertes de valeur net des reprises de l'exercice ressort ainsi à 32,3 millions d'euros en "Autres produits et charges opérationnels" (*note 10*). En 2008, les tests des actifs individuels avaient nécessité la comptabilisation de pertes de valeur pour un montant total de 19,1 millions d'euros.

## Note 20 Participations dans les entreprises associées

(en millions d'euros)	2009	2008
<b>Valeur comptable à l'ouverture</b>	<b>50,0</b>	<b>42,9</b>
dont valeur comptable du goodwill	3,4	3,3
Cessions	-	(0,6)
Résultats	(0,1)	10,4
Dividendes distribués	(4,3)	(4,2)
Autres	4,4	1,5
<b>Valeur comptable à la clôture</b>	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>
dont valeur comptable du goodwill	7,1	3,4

Imerys n'exerce qu'une influence notable sur les décisions de gestion financière et opérationnelle des entités ci-dessous, celles-ci étant contrôlées par les autres associés. Le poste "Quote-part des résultats nets des entreprises associées" contribue au résultat opérationnel courant depuis 2009 conformément au changement de méthode volontaire décrit dans la *note 2*.

	2009			2008		
	Quote-part de capital détenu (%)	Quote-part de capitaux propres (M€)	Quote-part de résultat net (M€)	Quote-part de capital détenu (%)	Quote-part de capitaux propres (M€)	Quote-part de résultat net (M€)
MST Mineralien Schiffahrt	50,0 %	24,8	(0,3)	50,0 %	28,0	7,0
Calderys Iberica Refractorios	49,9 %	5,7	0,2	49,9 %	5,7	1,1
Imerys Xinlong Vermiculite	65,0 %	4,5	(0,1)	-	-	-
Autres titres	-	15,0	0,1	-	16,3	2,3
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>50,0</b>	<b>(0,1)</b>	<b>-</b>	<b>50,0</b>	<b>10,4</b>

Le tableau ci-dessous présente les chiffres clés des principales entités sous influence notable d'Imerys. Les données de l'entité la plus importante, MST Mineralien Schiffahrt, sont issues des états financiers les plus récents auxquels le Groupe a accès, c'est-à-dire ceux de la clôture annuelle au 30 septembre.

(en millions d'euros)	2009		2008	
	Actif	Produits des activités ordinaires	Actif	Produits des activités ordinaires
MST Mineralien Schiffahrt	114,7	72,7	120,2	84,1
Calderys Iberica Refractorios	19,3	19,3	24,6	30,7
Imerys Xinlong Vermiculite	4,4	1,5	-	-

## Note 21 Stocks

(en millions d'euros)	2009			2008		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur comptable	Valeur brute	Dépréciation	Valeur comptable
Matières premières	177,2	(10,7)	166,5	235,4	(11,7)	223,7
En-cours	50,0	(0,3)	49,7	64,4	(0,1)	64,3
Produits finis	201,8	(9,9)	191,9	274,5	(7,6)	266,9
Marchandises	34,3	(1,9)	32,4	56,7	(0,6)	56,1
<b>Total</b>	<b>463,3</b>	<b>(22,8)</b>	<b>440,5</b>	<b>631,0</b>	<b>(20,0)</b>	<b>611,0</b>

## Note 22 Actifs financiers

### 22.1 Catégories d'actifs financiers

Les tableaux ci-après permettent d'apprécier l'importance des instruments financiers au regard de l'actif consolidé. Les catégories utilisées pour présenter les valeurs comptables des instruments financiers sont expliquées à la [note 11](#). Ces valeurs comptables sont représentatives de la juste valeur.

Au 31 décembre 2009

(en millions d'euros)	Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur par le résultat			Dérivés de couverture			Total
		Non dérivés	Dérivés hors couverture	Prêts et créances	Juste valeur	Flux de trésorerie	Hors IAS 39	
<b>Actif non courant</b>								
Actifs financiers disponibles à la vente	7,5	-	-	-	-	-	-	7,5
Autres actifs financiers	-	-	-	6,4	-	-	16,8	23,2
Autres créances	-	-	-	43,5	-	-	0,2	43,7
Instruments dérivés actif	-	-	-	-	17,6	-	-	17,6
<b>Actif courant</b>								
Créances clients	-	-	-	364,4	-	-	-	364,4
Autres créances	-	-	-	69,2	-	-	41,5	110,7
Instruments dérivés actif	-	-	2,1	-	-	2,9	-	5,0
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers	-	5,6	-	-	-	-	-	5,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	264,6	-	-	-	264,6
<b>Total actifs financiers</b>	<b>7,5</b>	<b>5,6</b>	<b>2,1</b>	<b>748,1</b>	<b>17,6</b>	<b>2,9</b>	-	-

Au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)	Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur par le résultat		Prêts et créances	Dérivés de couverture		Hors IAS 39	Total
		Non dérivés	Dérivés hors couverture		Juste valeur	Flux de trésorerie		
<b>Actif non courant</b>								
Actifs financiers disponibles à la vente	7,1	-	-	-	-	-	-	7,1
Autres actifs financiers	-	-	-	6,0	-	-	7,8	13,8
Autres créances	-	-	-	39,9	-	-	0,5	40,4
Instruments dérivés actif	-	-	-	-	17,6	1,1	-	18,7
<b>Actif courant</b>								
Créances clients	-	-	-	523,3	-	-	-	523,3
Autres créances	-	-	-	95,0	-	-	59,2	154,2
Instruments dérivés actif	-	-	(0,4)	-	1,0	0,5	-	1,1
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers	-	4,4	-	-	-	-	-	4,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	214,0	-	-	-	214,0
<b>Total actifs financiers</b>	<b>7,1</b>	<b>4,4</b>	<b>(0,4)</b>	<b>878,2</b>	<b>18,6</b>	<b>1,6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 22.2 Actifs financiers disponibles à la vente

(en millions d'euros)	2009	2008
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>7,1</b>	<b>9,0</b>
Acquisitions	0,3	0,4
Cessions	(0,2)	(0,5)
Variations de juste valeur	0,3	0,5
Variations de périmètre	-	(1,4)
Différences de change	-	(0,6)
Autres	-	(0,3)
<b>Solde de clôture</b>	<b>7,5</b>	<b>7,1</b>

## 22.3 Créances et autres actifs financiers

(en millions d'euros)	Autres actifs financiers non courants	Autres créances non courantes	Créances clients	Autres créances courantes	Total
<b>Valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>11,3</b>	<b>46,8</b>	<b>623,4</b>	<b>133,3</b>	<b>814,8</b>
Valeur brute	13,4	62,1	642,0	141,4	858,9
Dépréciation	(2,1)	(15,3)	(18,6)	(8,1)	(44,1)
Variation nette	1,4	(3,2)	(103,8)	20,3	(85,3)
Dépréciations	(0,1)	(5,3)	(0,2)	(7,2)	(12,8)
Variations de périmètre	-	-	19,2	11,4	30,6
Différences de change	(0,9)	0,8	(15,5)	(2,4)	(18,0)
Autres	2,1	1,3	0,2	(1,2)	2,4
<b>Valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>13,8</b>	<b>40,4</b>	<b>523,3</b>	<b>154,2</b>	<b>731,7</b>
Valeur brute	15,9	62,9	542,8	170,3	791,9
Dépréciation	(2,1)	(22,5)	(19,5)	(16,1)	(60,2)
Variation nette	0,8	2,5	(147,4)	(37,7)	(181,8)
Dépréciations	(0,1)	(3,6)	(20,3)	(7,6)	(31,6)
Variations de périmètre	-	-	1,0	(0,5)	0,5
Différences de change	0,7	1,4	5,3	3,4	10,8
Autres	8,0	3,0	2,5	(1,1)	12,4
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2009</b>	<b>23,2</b>	<b>43,7</b>	<b>364,4</b>	<b>110,7</b>	<b>542,0</b>
Valeur brute	25,4	76,0	402,2	120,8	624,4
Dépréciation	(2,2)	(32,3)	(37,8)	(10,1)	(82,4)



Les autres actifs financiers non courants correspondent aux prêts et cautionnements et aux actifs liés aux avantages du personnel (note 24.1). L'essentiel des autres créances non courantes et des dépréciations correspondantes est constitué de créances fiscales hors impôts sur le résultat au Brésil. Les autres créances courantes correspondent également en majorité à des créances fiscales hors impôts sur le résultat. Par ailleurs, le Groupe a mis en œuvre au cours

du mois de septembre 2009 un contrat d'affacturage sans recours signé le 23 juillet 2009 pour une durée indéterminée. Ce contrat ayant pour objet de céder au factor les créances commerciales de certains clients ainsi que l'ensemble des risques et avantages qui y sont liés, ces créances sont déconsolidées. Au 31 décembre 2009, elles représentent un montant de 83,0 millions d'euros.

## 22.4 Gestion des risques liés aux actifs financiers

### Risque de crédit

**Description du risque.** Le risque de crédit est le risque qu'un débiteur d'Imerys ne rembourse pas sa dette à l'échéance fixée. Ce risque affecte principalement la catégorie des prêts et créances.

**Gestion du risque.** Le risque de crédit est suivi au niveau de chaque entité. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse des créances échues et peut être complété par une étude de solvabilité plus approfondie. Les entités du Groupe peuvent être conduites à

couvrir le risque de crédit par la souscription de contrats d'assurance crédit ou l'obtention des garanties (note 30). À la date de clôture, les prêts et créances sont ramenés à leur valeur recouvrable par une dépréciation individuelle. Au 31 décembre 2009, les prêts et créances sont dépréciés pour un montant de 82,4 millions d'euros (60,2 millions d'euros au 31 décembre 2008). L'exposition maximale d'Imerys au risque de crédit avant assurance crédit et garanties, c'est-à-dire la valeur comptable de ses créances, ressort ainsi à 542,0 millions d'euros au 31 décembre 2009 (731,7 millions d'euros au 31 décembre 2008). Le tableau ci-après présente la variation des dépréciations des prêts et créances.

(en millions d'euros)	Autres actifs financiers non courants	Autres créances non courantes	Créances clients	Autres créances courantes	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>(2,1)</b>	<b>(15,3)</b>	<b>(18,6)</b>	<b>(8,1)</b>	<b>(44,1)</b>
Dotations	(0,2)	(5,5)	(4,4)	(7,2)	(17,3)
Utilisations	0,2	0,2	4,2	-	4,6
Variations de périmètre	-	(0,8)	(2,1)	(2,4)	(5,3)
Différences de change	-	(1,1)	(0,1)	(0,9)	(2,1)
Autres	-	-	1,5	2,5	4,0
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>(2,1)</b>	<b>(22,5)</b>	<b>(19,5)</b>	<b>(16,1)</b>	<b>(60,2)</b>
Dotations	(0,1)	(5,2)	(25,6)	(7,6)	(38,5)
Utilisations	-	1,5	5,4	-	6,9
Variations de périmètre	-	-	1,9	0,2	2,1
Différences de change	-	(6,1)	0,5	(1,3)	(6,9)
Autres	-	-	(0,5)	14,7	14,2
<b>Solde au 31 décembre 2009</b>	<b>(2,2)</b>	<b>(32,3)</b>	<b>(37,8)</b>	<b>(10,1)</b>	<b>(82,4)</b>

Les créances clients ne portent pas intérêt et ont en général une échéance de 30 à 90 jours. Certaines créances clients peuvent être échues sans être dépréciées, par exemple lorsqu'elles sont couvertes par un contrat d'assurance crédit ou une garantie.

(en millions d'euros)	2009	2008
<b>Créances clients échues non dépréciées</b>	<b>88,5</b>	<b>89,2</b>
Depuis moins de 30 jours	54,4	60,1
Depuis 30 à 89 jours	20,2	19,1
Depuis 90 jours ou plus	13,9	10,0
<b>Créances clients non échues et créances clients échues et dépréciées</b>	<b>275,9</b>	<b>434,1</b>
<b>Total</b>	<b>364,4</b>	<b>523,3</b>

### Risque de change transactionnel

**Description du risque.** Le risque de change transactionnel est le risque par lequel un flux de trésorerie libellé en monnaie étrangère est susceptible d'être détérioré par une évolution défavorable de sa contrepartie en monnaie fonctionnelle. À l'actif, le risque de change transactionnel affecte principalement les créances clients.

**Gestion du risque.** À l'actif, le risque de change transactionnel est géré selon les mêmes principes que le risque de change transactionnel lié aux passifs financiers (note 25.5 - *Risque de change transactionnel*).

## Note 23 Capital

### Nombre d'actions en circulation

(en millions d'euros)	2009	2008
<b>Nombre d'actions en circulation à l'ouverture</b>	<b>62 786 590</b>	<b>63 126 856</b>
Augmentations de capital	12 602 906	29 734
Réductions de capital	-	(370 000)
<b>Nombre d'actions en circulation à la clôture</b>	<b>75 389 496</b>	<b>62 786 590</b>

### Principes de gestion du capital

La gestion du capital présente trois domaines principaux : les capitaux propres consolidés, les paiements en actions et les rachats d'actions. La gestion des capitaux propres consolidés a pour objectif de maintenir une structure financière stable afin de générer des dividendes pour les actionnaires au travers d'une croissance régulière et soutenue des résultats. Les options de souscription d'actions et les actions gratuites accordées à certains membres clés du personnel sont destinées à inciter à l'atteinte de cet objectif. Les rachats d'actions ont pour objectif de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations du titre Imerys, de réaliser certains paiements en actions et de procéder aux annulations destinées à compenser les attributions d'options de souscription.

Les capitaux propres consolidés correspondent au capital et primes d'Imerys SA ainsi qu'au résultat et réserves consolidés. Il n'existe pas d'instruments hybrides combinant des caractéristiques d'instruments de dettes et de capitaux propres. Au 31 décembre 2009 :

- les capitaux propres consolidés s'élèvent à 1 855,8 millions d'euros (1 546,3 millions d'euros au 31 décembre 2008) sur la base desquels le Conseil d'Administration propose un dividende par action de 1,00 euro (1,00 euro en 2008) ;
- 3 953 269 options de souscription d'actions et 348 424 actions gratuites représentant 5,40 % du capital d'Imerys SA après dilution sont attribuées et non exercées ou acquises (5,20 % du capital après dilution au 31 décembre 2008) ;
- Imerys SA détient, au terme des transactions d'achat, de vente et d'annulation de l'exercice, 250 titres Imerys (0 au 31 décembre 2008).

Le capital d'Imerys SA est soumis à plusieurs dispositions obligatoires du Code de commerce français. Ces dispositions n'ont pas de conséquence significative sur les états financiers. Toutefois, leur conformité fait l'objet de vérifications spécifiques dont les conclusions figurent dans le rapport des Commissaires aux comptes. Par ailleurs, une partie du financement du Groupe est assurée au moyen d'instruments de dettes dont les conditions d'émission imposent le respect de ratios, dont certains relatifs au montant des capitaux propres consolidés. Ces ratios ainsi que leurs montants à la date de clôture sont présentés dans la [note 25.5 - Risque de liquidité de l'emprunteur](#).

### Activité de l'exercice

L'exercice 2009 a été marqué par l'augmentation de capital de la Société réalisée le 2 juin 2009 ([voir paragraphe 6.2.3 du Chapitre 6 du Document de Référence](#)). À cette date, le Directeur Général, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par le Conseil d'Administration en sa séance du 29 avril 2009, a constaté que 12 557 518 actions nouvelles avaient été souscrites dans le cadre de l'augmentation du capital de la Société décidée le 4 mai 2009, augmentant ainsi le capital de la Société d'un montant nominal de 25 115 036 euros. Les autres variations du capital social enregistrées en 2009 ont été les suivantes :

- le 27 avril 2009, le Conseil d'Administration a constaté que le capital de la Société avait été augmenté d'un montant nominal de 2 000 euros en conséquence de la levée, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, de 1 000 options de souscription donnant droit à autant d'actions Imerys ;
- le 11 janvier 2010, le Directeur Général, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par le Conseil d'Administration en sa séance du 16 décembre 2009, a constaté que, le 31 décembre 2009, le capital social avait été augmenté d'un montant nominal de 88 776 euros en conséquence de la levée, au cours du second semestre 2009, de 44 388 options de souscription donnant droit à autant d'actions Imerys.

En conséquence de ces opérations, le capital souscrit et entièrement libéré d'Imerys s'élevait au 31 décembre 2009 à 150 778 992 euros. Il était divisé en 75 389 496 actions de 2 euros de valeur nominale chacune parmi lesquelles 34 319 774 bénéficiaient, en vertu de l'article 22 des statuts d'Imerys, d'un droit de vote double. Enfin, le nombre total des droits de vote théoriques attachés aux actions existantes était de 109 709 270. Le capital social n'a pas varié et le nombre de droits de vote n'a pas connu de variation significative, entre le 31 décembre 2009 et la date du présent Document de Référence. Il est précisé qu'aucune action inscrite au nominatif pur ne fait l'objet d'un nantissement de la part de la Société.

## Note 24 Provisions

### 24.1 Provisions pour avantages du personnel

(en millions d'euros)	2009	2008
Régimes de retraite	76,6	105,3
Régimes médicaux	12,9	13,7
Autres avantages à long terme	6,0	5,8
Indemnités de fin de contrat de travail	8,4	8,4
<b>Total</b>	<b>103,9</b>	<b>133,2</b>

#### Estimations

Les hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les régimes à prestations définies (régimes de retraite, médicaux et autres avantages à long terme) constituent des estimations de la Direction Générale. Sur les zones monétaires majeures, les hypothèses ci-après sont pondérées des montants des obligations ou des actifs, selon l'élément auquel elles s'appliquent.

	2009			2008		
	Zone euro	Grande Bretagne	États-Unis	Zone euro	Grande Bretagne	États-Unis
Taux d'actualisation	4,6 %	5,7 %	5,7 %	5,1 %	6,4 %	5,5 %
Taux de rendement attendu :						
■ des actifs du régime	3,6 %	6,0 %	8,0 %	3,7 %	5,6 %	8,2 %
■ des droits à remboursement	3,9 %	-	-	3,9 %	-	-
Taux attendu d'augmentation des salaires	2,7 %	3,6 %	4,1 %	2,9 %	2,7 %	4,1 %
Taux d'évolution des coûts médicaux	-	-	8,2 %	-	-	8,2 %

**Sensibilité** de la charge nette 2010 à la variation du taux d'actualisation pour les régimes en livre sterling.

**Champ d'application.** Régimes en livre sterling représentant à la date de clôture l'intégralité des engagements en livre sterling et 67,1 % des engagements du Groupe.

**Variables.** Augmentation de 50 points de base (respectivement diminution de 50 points de base) du taux d'actualisation.

**Résultats.** Diminution de 1,0 million d'euros (respectivement augmentation de 1,5 million d'euros) de la charge nette 2010.

**Sensibilité** de la charge nette 2010 à la variation du taux d'actualisation pour les régimes en dollar américain.

**Champ d'application.** Régimes en dollar américain représentant à la date de clôture l'intégralité des engagements en dollar américain et 20,1 % des engagements du Groupe.

**Variables.** Augmentation de 50 points de base (respectivement diminution de 50 points de base) du taux d'actualisation.

**Résultats.** Diminution de 1,0 million d'euros (respectivement augmentation de 0,6 million d'euros) de la charge nette 2010.

**Sensibilité** du total du coût des services rendus et du coût financier d'une part et de l'engagement des régimes médicaux à prestations définies d'autre part à la variation des taux d'évolution des coûts médicaux.

**Champ d'application.** Régimes médicaux à prestations définies.

**Variables.** Augmentation de 100 points de base (respectivement diminution de 100 points de base) des taux d'évolution des coûts médicaux.

**Résultats.** Variation non significative du total du coût des services rendus et du coût financier et augmentation de 0,5 million d'euros (respectivement diminution de 0,4 million d'euros) de l'engagement des régimes médicaux à prestations définies.

## Charge nette

(en millions d'euros)	2009			2008		
	Retraite	Autres <sup>(1)</sup>	Total	Retraite	Autres <sup>(1)</sup>	Total
Désactualisation	44,3	1,0	45,3	50,7	1,1	51,8
Coût des services rendus	10,1	0,5	10,6	10,5	0,5	11,0
Rendement attendu des actifs du régime	(38,3)	-	(38,3)	(50,8)	-	(50,8)
Rendement attendu des droits à remboursement	(0,2)	-	(0,2)	(0,2)	-	(0,2)
Plafonnement des actifs	0,3	-	0,3	(1,5)	-	(1,5)
Coût des services passés	1,8	-	1,8	-	0,2	0,2
(Gains) et pertes actuariels	4,0	-	4,0	0,4	-	0,4
Réductions et liquidations	(0,5)	(0,7)	(1,2)	(0,7)	(0,2)	(0,9)
<b>Charge nette</b>	<b>21,5</b>	<b>0,8</b>	<b>22,3</b>	<b>8,4</b>	<b>1,6</b>	<b>10,0</b>
Résultat opérationnel courant	-	-	(15,8)	-	-	(9,8)
Autres produits et charges opérationnels	-	-	0,3	-	-	0,6
Résultat financier	-	-	(6,8)	-	-	(0,8)
Rendement effectif des actifs du régime	70,6	-	70,6	65,6	-	65,6
Rendement effectif des droits à remboursement	0,3	-	0,3	-	-	-

(1) Régimes médicaux et autres avantages à long terme.

La désactualisation et le rendement attendu des actifs du régime et droits à remboursement contribuent au résultat financier depuis 2009 (note 12) conformément au changement de méthode volontaire décrit dans la note 2.

## Engagements

(en millions d'euros)	2009			2008		
	Retraite	Autres <sup>(1)</sup>	Total	Retraite	Autres <sup>(1)</sup>	Total
<b>Engagements à l'ouverture</b>	<b>731,9</b>	<b>18,1</b>	<b>750,0</b>	<b>950,4</b>	<b>19,1</b>	<b>969,5</b>
Sorties de périmètre	(0,2)	-	(0,2)	-	-	0,0
Coût financier	44,3	1,0	45,3	50,7	1,1	51,8
Coût des services rendus	10,1	0,5	10,6	10,5	0,5	11,0
Paiements aux bénéficiaires	(57,8)	(1,8)	(59,6)	(57,6)	(1,8)	(59,4)
Cotisations du personnel	1,8	-	1,8	2,1	-	2,1
Amendements au régime	5,1	-	5,1	2,3	0,2	2,5
Réductions et liquidations	(0,5)	(0,7)	(1,2)	(1,4)	(0,2)	(1,6)
(Gains) et pertes actuariels	109,5	(0,1)	109,4	(73,1)	(1,3)	(74,4)
Reclassements	-	-	0,0	(0,3)	0,3	0,0
Différences de change	27,5	-	27,5	(151,7)	0,2	(151,5)
<b>Engagements à la clôture</b>	<b>871,7</b>	<b>17,0</b>	<b>888,7</b>	<b>731,9</b>	<b>18,1</b>	<b>750,0</b>
Financés par actifs du régime	817,4	-	817,4	673,9	0,4	674,3
Financés par droits à remboursement	19,0	-	19,0	18,1	-	18,1
Non financés	35,3	17,0	52,3	39,9	17,7	57,6

(1) Régimes médicaux et autres avantages à long terme.

## Actifs

(en millions d'euros)	2009			2008		
	Retraite	Autres <sup>(1)</sup>	Total	Retraite	Autres <sup>(1)</sup>	Total
<b>Actifs à l'ouverture</b>	<b>625,6</b>	<b>0,4</b>	<b>626,0</b>	<b>863,9</b>	-	<b>863,9</b>
Rendement attendu des actifs du régime	38,3	-	38,3	50,8	-	50,8
Rendement attendu des droits à remboursement	0,2	-	0,2	0,2	-	0,2
Paiements aux bénéficiaires	(50,7)	-	(50,7)	(52,2)	-	(52,2)
Cotisations de l'employeur	53,7	-	53,7	34,5	-	34,5
Cotisations du personnel	1,8	-	1,8	2,1	-	2,1
Réductions et liquidations	-	-	0,0	(0,8)	-	(0,8)
Gains et (pertes) actuariels	32,4	-	32,4	(116,6)	-	(116,6)
Reclassements	-	(0,4)	(0,4)	(0,4)	0,4	0,0
Différences de change	31,7	-	31,7	(155,9)	-	(155,9)
<b>Actifs à la clôture</b>	<b>733,0</b>	<b>-</b>	<b>733,0</b>	<b>625,6</b>	<b>0,4</b>	<b>626,0</b>
Actifs du régime	727,1	-	727,1	620,0	0,4	620,4
Droits à remboursement	5,9	-	5,9	5,6	-	5,6

(1) Régimes médicaux et autres avantages à long terme.

Les cotisations 2010 sont estimées à 29,9 millions. Au 31 décembre 2009, les actifs sont investis selon la répartition suivante :

	2009	2008
Actions	37,4 %	37,0 %
Obligations	53,9 %	54,3 %
Monétaire	4,6 %	4,4 %
Immobilier	4,1 %	4,3 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

## Rapprochement entre position financée et actifs (provisions)

(en millions d'euros)	2009			2008		
	Retraite	Autres <sup>(1)</sup>	Total	Retraite	Autres <sup>(1)</sup>	Total
Engagements financés par actifs du régime	(817,4)	-	(817,4)	(673,9)	(0,4)	(674,3)
Actifs du régime	727,1	-	727,1	620,0	0,4	620,4
<b>Position financée</b>	<b>(90,3)</b>	<b>0,0</b>	<b>(90,3)</b>	<b>(53,9)</b>	<b>0,0</b>	<b>(53,9)</b>
Engagements non financés	(35,3)	(17,0)	(52,3)	(39,9)	(17,7)	(57,6)
Engagements financés par droits à remboursement	(19,0)	-	(19,0)	(18,1)	-	(18,1)
Droits à remboursement	5,9	-	5,9	5,6	-	5,6
Coût des services passés non comptabilisés	6,5	-	6,5	3,1	-	3,1
(Gains) pertes actuariels non comptabilisés	74,4	(1,9)	72,5	7,2	(1,8)	5,4
Actifs non comptabilisés du fait d'une limitation	(2,0)	-	(2,0)	(1,6)	-	(1,6)
<b>Actifs (provisions)</b>	<b>(59,8)</b>	<b>(18,9)</b>	<b>(78,7)</b>	<b>(97,6)</b>	<b>(19,5)</b>	<b>(117,1)</b>
Provisions	(76,6)	(18,9)	(95,5)	(105,3)	(19,5)	(124,8)
Actifs du régime	10,9	-	10,9	2,1	-	2,1
Droits à remboursement	5,9	-	5,9	5,6	-	5,6

(1) Régimes médicaux et autres avantages à long terme.

## Variation des actifs (provisions)

(en millions d'euros)	2009			2008		
	Retraite	Autres <sup>(1)</sup>	Total	Retraite	Autres <sup>(1)</sup>	Total
<b>Actifs (provisions) à l'ouverture</b>	<b>(97,6)</b>	<b>(19,5)</b>	<b>(117,1)</b>	<b>(137,7)</b>	<b>(19,6)</b>	<b>(157,3)</b>
Sorties de périmètre	0,2	-	0,2	-	-	0,0
Charge nette comptabilisée	(21,5)	(0,8)	(22,3)	(8,4)	(1,6)	(10,0)
Crédits des droits à remboursement	(0,4)	-	(0,4)	-	-	0,0
Cotisations	61,2	1,8	63,0	39,9	1,9	41,8
Reclassement	-	(0,4)	(0,4)	-	-	0,0
Différences de change	(1,7)	-	(1,7)	8,6	(0,2)	8,4
<b>Actifs (provisions) à la clôture</b>	<b>(59,8)</b>	<b>(18,9)</b>	<b>(78,7)</b>	<b>(97,6)</b>	<b>(19,5)</b>	<b>(117,1)</b>
Provisions	(76,6)	(18,9)	(95,5)	(105,3)	(19,5)	(124,8)
Actifs du régime	10,9	-	10,9	2,1	-	2,1
Droits à remboursement	5,9	-	5,9	5,6	-	5,6

(1) Régimes médicaux et autres avantages à long terme.

## Variation des gains (pertes) actuariels non comptabilisés

(en millions d'euros)	2009			2008		
	Retraite	Autres <sup>(1)</sup>	Total	Retraite	Autres <sup>(1)</sup>	Total
<b>Gains (pertes) actuariels non comptabilisés à l'ouverture</b>	<b>(7,2)</b>	<b>1,8</b>	<b>(5,4)</b>	<b>49,1</b>	<b>0,6</b>	<b>49,7</b>
Gains et (pertes) actuariels de l'exercice	(77,1)	0,1	(77,0)	(43,5)	1,3	(42,2)
Amortissement dans la charge nette de l'exercice	4,0	-	4,0	0,4	-	0,4
Différences de change	5,9	-	5,9	(13,2)	(0,1)	(13,3)
<b>Gains (pertes) actuariels non comptabilisés à la clôture</b>	<b>(74,4)</b>	<b>1,9</b>	<b>(72,5)</b>	<b>(7,2)</b>	<b>1,8</b>	<b>(5,4)</b>

(1) Régimes médicaux et autres avantages à long terme.

## Financement des engagements et ajustements d'expérience à long terme

(en millions d'euros)	2009	2008	2007	2006	2005
<b>Financement des engagements</b>					
Engagements financés par des actifs du régime	(817,4)	(674,3)	(886,9)	(937,7)	(993,9)
Actifs du régime	727,1	620,4	858,6	870,2	828,7
<b>Position financée</b>	<b>(90,3)</b>	<b>(53,9)</b>	<b>(28,3)</b>	<b>(67,5)</b>	<b>(165,2)</b>
Engagements non financés	(52,3)	(57,6)	(64,6)	(63,3)	(71,1)
Engagements financés par des droits à remboursement	(19,0)	(18,1)	(18,0)	(20,6)	(21,2)
Droits à remboursement	5,9	5,6	5,3	5,4	5,3
<b>Ajustements d'expérience</b>					
Sur les engagements	(109,4)	74,4	6,4	57,5	(89,5)
Sur les actifs du régime	32,3	(116,4)	7,2	9,0	69,3
Sur les droits à remboursement	0,1	(0,2)	(0,1)	-	-
<b>Gains (pertes) actuariels de l'exercice</b>	<b>(77,0)</b>	<b>(42,2)</b>	<b>13,5</b>	<b>66,5</b>	<b>(20,2)</b>

## 24.2 Autres provisions

(en millions d'euros)	2009	2008
Autres provisions non courantes	157,7	153,7
Autres provisions courantes	18,6	20,8
<b>Total</b>	<b>176,3</b>	<b>174,5</b>

## Estimations

**Probabilité de règlement et montant de l'obligation.** Les probabilités de règlement et les montants des obligations sont estimés par la Direction Générale avec le concours de conseils externes pour les litiges et réclamations significatifs. Ceux-ci concernent des allégations de préjudices personnels ou financiers mettant en cause la responsabilité civile d'Imerys et l'éventuelle violation d'obligations contractuelles ou de dispositions juridiques en matières sociale, immobilière ou environnementale.

### Échéancier probable des paiements futurs au 31 décembre 2009

(en millions d'euros)	2010 - 2014	2015 - 2024	2025 et +	Total
Risques de gestion	38,6	-	-	38,6
Environnement, démantèlement et réhabilitation	41,1	17,5	34,1	92,7
Litiges juridiques et sociaux	45,0	-	-	45,0
<b>Autres provisions</b>	<b>124,7</b>	<b>17,5</b>	<b>34,1</b>	<b>176,3</b>

**Taux d'actualisation.** Ces taux intègrent la valeur temps de l'argent et l'inflation monétaire à l'horizon des paiements futurs. Pour la principale provision actualisée (réhabilitation des sites miniers), les hypothèses des zones monétaires majeures sont les suivantes :

	2009			2008		
	Zone euro	Grande Bretagne	États-Unis	Zone euro	Grande Bretagne	États-Unis
Valeur temps de l'argent	3,8 %	4,7 %	4,6 %	4,8 %	6,6 %	5,8 %
Inflation monétaire	0,9 %	2,8 %	2,9 %	1,1 %	3,1 %	0,1 %

## Tableau de variation

(en millions d'euros)	Risques de gestion	Environnement, démantèlement et réhabilitation	Litiges juridiques et sociaux	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>39,9</b>	<b>91,2</b>	<b>34,2</b>	<b>165,3</b>
Dotations	4,7	9,9	23,2	37,8
Utilisations	(9,5)	(8,3)	(23,8)	(41,6)
Reprises non utilisées	(0,1)	-	(1,0)	(1,1)
Variations de périmètre	2,2	2,4	12,6	17,2
Désactualisation financière	-	3,1	0,4	3,5
Différences de change	0,3	(6,5)	(1,5)	(7,7)
Reclassements et autres	(0,1)	(0,5)	1,7	1,1
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>37,4</b>	<b>91,3</b>	<b>45,8</b>	<b>174,5</b>
Dotations	22,1	5,1	24,5	51,7
Utilisations	(16,8)	(4,7)	(18,1)	(39,6)
Reprises non utilisées	(2,5)	(2,2)	(0,2)	(4,9)
Variations de périmètre	(0,1)	1,5	(2,8)	(1,4)
Désactualisation financière	-	2,9	0,2	3,1
Différences de change	(0,3)	(1,1)	1,0	(0,4)
Reclassements et autres	(1,2)	(0,1)	(5,4)	(6,7)
<b>Solde au 31 décembre 2009</b>	<b>38,6</b>	<b>92,7</b>	<b>45,0</b>	<b>176,3</b>

## Note 25 Passifs financiers

### 25.1 Catégories de passifs financiers

Les tableaux ci-après permettent d'apprécier l'importance des instruments financiers au regard du passif consolidé. Les catégories utilisées pour présenter les valeurs comptables des instruments financiers sont expliquées à la *note 11*. Ces valeurs comptables sont représentatives de la juste valeur pour tous les instruments à l'exception des emprunts obligataires.

Les tableaux ci-après sont complétés par une analyse des écarts entre valeur comptable et juste valeur. Pour les emprunts obligataires cotés, la juste valeur constitue une donnée directement observable car elle correspond à la valeur de marché à la date de clôture (juste valeur de niveau 1). Pour les emprunts obligataires non cotés, la juste valeur incluant les coupons courus est issue d'un modèle utilisant des données observables, c'est-à-dire une réévaluation des flux contractuels futurs actualisés (juste valeur de niveau 2).

Au 31 décembre 2009

(en millions d'euros)	Passifs financiers au coût amorti	Juste valeur par le résultat		Dérivés de couverture		Hors IAS 39	Total
		Dérivés hors couverture	Juste valeur	Flux de trésorerie			
<b>Passif non courant</b>							
Emprunts et dettes financières	1 024,7	(8,1)	17,6	-	3,5		1 037,7
Autres dettes	7,7	-	-	-	1,8		9,5
Instruments dérivés passif	-	4,2	-	12,3	-		16,5
<b>Passif courant</b>							
Dettes fournisseurs	260,7	-	-	-	-		260,7
Autres dettes	80,0	-	-	-	105,7		185,7
Instruments dérivés passif	-	-	-	2,9	-		2,9
Emprunts et dettes financières	187,6	-	-	(2,2)	0,6		186,0
Concours bancaires	12,1	-	-	-	-		12,1
<b>Total passifs financiers</b>	<b>1 572,8</b>	<b>(3,9)</b>	<b>17,6</b>	<b>13,0</b>	<b>-</b>		<b>-</b>

La juste valeur des emprunts obligataires à taux fixes inclus dans le poste "Emprunts et dettes financières" est supérieure à la valeur comptable de 10,3 millions d'euros.

Montant nominal en millions	Échéance	Cotation	Taux d'intérêt		Valeur comptable	Juste valeur	Différence	
			Nominal	Effectif				
7 000,0	JPY	16/09/2033	Non coté	3,40 %	3,47 %	53,1	65,6	12,5
140,0	USD	06/08/2013	Non coté	4,88 %	4,98 %	99,1	107,5	8,4
30,0	USD	06/08/2018	Non coté	5,28 %	5,38 %	21,3	23,6	2,3
300,0	EUR	25/04/2014	Coté	5,13 %	5,42 %	310,6	319,6	9,0
500,0	EUR	18/04/2017	Coté	5,00 %	5,09 %	517,7	495,8	(21,9)
<b>Total au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)</b>						<b>1 001,8</b>	<b>1 012,1</b>	<b>10,3</b>



Au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)	Passifs financiers au coût amorti	Juste valeur par le résultat		Dérivés de couverture		Hors IAS 39	Total
		Dérivés hors couverture		Juste valeur	Flux de trésorerie		
<b>Passif non courant</b>							
Emprunts et dettes financières	1 039,5	(9,2)		20,0	-	4,4	1 054,7
Autres dettes	10,8	-		-	-	2,8	13,6
Instruments dérivés passif	-	3,0		9,3	6,9	-	19,2
<b>Passif courant</b>							
Dettes fournisseurs	337,9	-		-	-	-	337,9
Autres dettes	103,3	-		-	-	96,4	199,7
Instruments dérivés passif	-	-		0,5	49,3	-	49,8
Emprunts et dettes financières	728,2	-		-	(1,6)	0,7	727,3
Concours bancaires	2,9	-		-	-	-	2,9
<b>Total passifs financiers</b>	<b>2 222,6</b>	<b>(6,2)</b>		<b>29,8</b>	<b>54,6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

La juste valeur des emprunts obligataires à taux fixes inclus dans le poste "Emprunts et dettes financières" est inférieure à la valeur comptable de 109,5 millions d'euros.

Montant nominal en millions	Échéance	Cotation	Taux d'intérêt		Valeur comptable	Juste valeur	Différence
			Nominal	Effectif			
7 000,0 JPY	16/09/2033	Non coté	3,40 %	3,47 %	56,0	75,5	19,5
140,0 USD	06/08/2013	Non coté	4,88 %	4,98 %	102,6	115,1	12,5
30,0 USD	06/08/2018	Non coté	5,28 %	5,38 %	22,0	27,1	5,1
300,0 EUR	25/04/2014	Coté	5,13 %	5,42 %	310,6	264,8	(45,8)
500,0 EUR	18/04/2017	Coté	5,00 %	5,09 %	517,7	416,9	(100,8)
<b>Total au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)</b>					<b>1 008,9</b>	<b>899,4</b>	<b>(109,5)</b>

## 25.2 Dette financière

La dette financière nette est utilisée dans le cadre de la gestion des ressources financières d'Imerys. Cet indicateur intervient notamment dans le calcul de ratios financiers que le Groupe est tenu de respecter dans le cadre d'accords de financement auprès des marchés financiers (*note 25.5 - Risque de liquidité de l'emprunteur*). Le lien entre cet indicateur et l'état de la situation financière consolidée est présenté dans le tableau suivant.

(en millions d'euros)	Notes	2009	2008
<b>Passifs financiers non dérivés</b>			
Emprunts et dettes financières non courants		1 037,7	1 054,7
Emprunts et dettes financières courants		186,0	727,3
Concours bancaires		12,1	2,9
<b>Actifs financiers non dérivés</b>			
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers		(5,6)	(4,4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		(264,6)	(214,0)
<b>Dérivés de couverture</b>			
Instruments de couverture de financement - passif	25.4	18,8	18,0
Instruments de couverture de financement - actif	25.4	(20,1)	(18,4)
<b>Dette financière nette</b>		<b>964,3</b>	<b>1 566,1</b>

### 25.3 Autres dettes

(en millions d'euros)	2009	2008
<b>Passif non courant</b>		
Impôts exigibles sur le résultat	1,2	0,8
Dettes fiscales	0,4	-
Dettes sociales	-	0,5
Autres	7,9	12,3
<b>Total</b>	<b>9,5</b>	<b>13,6</b>
<b>Passif courant</b>		
Dettes sur immobilisations	28,7	40,3
Dettes fiscales	19,7	20,7
Dettes sociales	103,3	94,0
Autres	34,0	44,7
<b>Total</b>	<b>185,7</b>	<b>199,7</b>

### 25.4 Instruments dérivés

#### Principes de gestion des instruments dérivés

L'utilisation d'instruments dérivés est encadrée par une politique définie et mise en œuvre par le Département de la Trésorerie et présentée périodiquement au Conseil d'Administration. Conformément à cette politique, les instruments dérivés sont exclusivement utilisés pour couvrir des risques liés aux transactions opérationnelles (risques de change transactionnel et de prix énergétique), aux investissements à l'étranger (risque de conversion des états financiers) et aux financements (risques de change transactionnel et de taux d'intérêt). Imerys ne prend aucune position spéculative. Les instruments dérivés sont négociés de manière centralisée par le Département de la Trésorerie sur des marchés de gré à gré avec des établissements bancaires de premier rang. Imerys interdit à ses entités de souscrire des instruments dérivés

directement à l'extérieur du Groupe. L'application de cette politique aux risques de change (transactionnel et de conversion des états financiers), de taux d'intérêt et de prix énergétique est développée dans la *note 25.5*.

#### Instruments dérivés dans les états financiers

**Actif et passif.** Le tableau suivant présente les instruments dérivés comptabilisés à l'actif et au passif selon les risques couverts : risques de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique. La juste valeur incluant les coupons courus des instruments dérivés est issue d'un modèle utilisant des données observables, c'est-à-dire des cotations à la date de clôture fournies par des tiers intervenant sur les marchés financiers (juste valeur de niveau 2).

(en millions d'euros)	2009			2008		
	Actif	Passif	Net	Actif	Passif	Net
<b>Risque de change</b>	<b>2,9</b>	<b>2,3</b>	<b>0,6</b>	<b>(0,3)</b>	<b>25,5</b>	<b>(25,8)</b>
Instruments dérivés fermes	0,4	2,3	(1,9)	0,1	20,2	(20,1)
Instruments dérivés optionnels	2,5	-	2,5	(0,4)	5,3	(5,7)
<b>Risque de taux d'intérêt</b>	<b>17,6</b>	<b>16,5</b>	<b>1,1</b>	<b>18,7</b>	<b>19,2</b>	<b>(0,5)</b>
Instruments dérivés fermes	17,6	12,3	5,3	18,7	17,4	1,3
Instruments dérivés optionnels	-	4,2	(4,2)	-	1,8	(1,8)
<b>Risque de prix énergétique</b>	<b>2,1</b>	<b>0,6</b>	<b>1,5</b>	<b>1,4</b>	<b>24,3</b>	<b>(22,9)</b>
Instruments dérivés fermes	-	-	0,0	0,4	1,3	(0,9)
Instruments dérivés optionnels	2,1	0,6	1,5	1,0	23,0	(22,0)
<b>Total</b>	<b>22,6</b>	<b>19,4</b>	<b>3,2</b>	<b>19,8</b>	<b>69,0</b>	<b>(49,2)</b>
Non courant	17,6	16,5	1,1	18,7	19,2	(0,5)
Courant	5,0	2,9	2,1	1,1	49,8	(48,7)
Instruments de couverture opérationnels	2,5	0,6	1,9	1,4	51,0	(49,6)
Instruments de couverture de financement	20,1	18,8	1,3	18,4	18,0	0,4

**Capitaux propres.** Dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique, Imerys détient des instruments dérivés destinés à couvrir certains achats et ventes futurs en monnaies étrangères, une partie de son financement à taux variable et une partie de ses consommations futures d'énergie aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en France. Ces positions sont qualifiées de couvertures de flux de trésorerie. Le tableau suivant

présente les montants avant impôts sur le résultat comptabilisés à ce titre en capitaux propres ainsi que les reclassements en résultat. Le détail de ces reclassements en regard des produits et charges sous-jacents est présenté dans la *note 11*. Ces couvertures de flux de trésorerie sont replacées dans le contexte de la gestion des risques de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique dans la *note 25.5*.

(en millions d'euros)	Risque de change	Risque de taux d'intérêt	Risque de prix énergétique	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>	<b>0,2</b>	<b>3,9</b>
Comptabilisation en capitaux propres	(24,5)	(15,2)	(33,9)	(73,6)
Reclassement en résultat	(2,5)	(6,5)	11,1	2,1
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>(25,2)</b>	<b>(19,8)</b>	<b>(22,6)</b>	<b>(67,6)</b>
Comptabilisation en capitaux propres	14,7	0,3	26,0	41,0
Reclassement en résultat	9,8	5,6	(1,9)	13,5
<b>Solde au 31 décembre 2009</b>	<b>(0,7)</b>	<b>(13,9)</b>	<b>1,5</b>	<b>(13,1)</b>
dont reclassement en résultat attendu en 2010	(0,7)	(13,9)	1,5	(13,1)

## 25.5 Gestion des risques liés aux passifs financiers

### Risque de change transactionnel

**Description du risque.** Le risque de change transactionnel est le risque par lequel un flux de trésorerie libellé en monnaie étrangère est susceptible d'être détérioré par une évolution défavorable de sa contrepartie en monnaie fonctionnelle.

**Gestion du risque.** Imerys recommande à ses entités opérationnelles de réaliser, dans la mesure du possible, leurs transactions dans leurs monnaies fonctionnelles. Lorsque ce n'est pas possible, le

risque de change transactionnel peut être ponctuellement couvert par des contrats de change à terme, des swaps de monnaies étrangères et des options de change. Ces instruments sont utilisés en couverture de flux budgétaires hautement probables. Les couvertures correspondantes sont qualifiées de couvertures de flux de trésorerie. Le tableau suivant présente les montants avant impôts sur le résultat comptabilisés à ce titre en capitaux propres ainsi que les reclassements en résultat.

(en millions d'euros)	2009	2008
<b>Solde à l'ouverture</b>	<b>(25,2)</b>	<b>1,8</b>
Comptabilisation en capitaux propres	14,7	(24,5)
Reclassement en résultat	9,8	(2,5)
<b>Solde à la clôture</b>	<b>(0,7)</b>	<b>(25,2)</b>
dont reclassement en résultat attendu en 2010	(0,7)	(25,2)

### Risque de taux d'intérêt

**Description du risque.** Le risque de taux d'intérêt est le risque par lequel le flux d'intérêt de la dette financière est susceptible d'être détérioré par une hausse des taux d'intérêt du marché. L'analyse de sensibilité présentée ci-après permet d'apprécier l'exposition du Groupe à ce risque.

**Sensibilité** de la "Charge d'endettement financier net" à la variation des taux d'intérêt.

**Champ d'application.** Dette financière nette au 31 décembre 2009.

**Variation.** Augmentation de 100 points de base (respectivement diminution de 100 points de base) en supposant que la dette financière nette reste stable et qu'à échéance, chaque dette à taux fixe (respectivement à taux variable) soit remplacée par une dette à taux variable (respectivement à taux fixe). Dans la réalité, de telles variations affecteraient d'autres paramètres ayant des conséquences sur la charge d'endettement financier net et pourraient orienter certaines décisions de gestion.

**Résultats.** Augmentation de la "Charge d'endettement financier net" de 0,6 million d'euros (respectivement diminution de 0,6 million d'euros).

**Gestion du risque.** L'objectif de gestion du risque de taux d'intérêt de la dette financière nette consiste à garantir son coût à moyen terme. La dette financière nette est connue au travers d'un reporting qui décrit la dette financière de chaque entité en précisant ses composantes et caractéristiques. Ce reporting, revu mensuellement par la Direction Financière et trimestriellement par le Conseil d'Administration, permet de suivre la situation et, le cas échéant, d'adapter la politique de gestion. La politique de gestion est établie par le Département de la Trésorerie et approuvée tous les ans par la Direction Financière et le Conseil d'Administration. Dans ce cadre, le Département de la Trésorerie intervient auprès d'établissements bancaires de premier rang et utilise des prestataires d'information financière et de cotation. Imerys a pour politique de se financer principalement en euro, ressource financière la plus accessible et à taux fixe. Les émissions obligataires à moyen terme à taux fixe sont

transformées à taux variable au moyen de swaps de taux d'intérêt. Compte tenu de l'évolution anticipée en 2009 pour les taux d'intérêt, le Groupe a été amené à fixer le taux d'intérêt d'une partie de sa dette financière future (2010-2014) sur des échéances diverses.

Au 31 décembre 2009, Imerys détient un certain nombre d'instruments dérivés destinés à couvrir une partie de son endettement à taux variable. Figurent parmi ces instruments des swaps de taux, des options – y compris des caps, des floors, des swaptions et des contrats à terme. Ces instruments sont qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. Le tableau suivant présente les montants avant impôts sur le résultat comptabilisés à ce titre en capitaux propres ainsi que les reclassements en résultat.

(en millions d'euros)	2009	2008
<b>Solde à l'ouverture</b>	<b>(19,8)</b>	<b>1,9</b>
Comptabilisation en capitaux propres	0,3	(15,2)
Reclassement en résultat	5,6	(6,5)
<b>Solde à la clôture</b>	<b>(13,9)</b>	<b>(19,8)</b>
dont reclassement en résultat attendu en 2010	(13,9)	(19,8)

Par ailleurs, Imerys détient au 31 décembre 2009 des swaps de taux d'intérêt destinés à couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des différents emprunts. Ces instruments sont qualifiés de couvertures de juste valeur. Ils couvrent le risque de variation du taux d'intérêt sans risque et non le différentiel de taux correspondant au risque de crédit du Groupe. Les emprunts couverts et les instruments dérivés présentent les mêmes caractéristiques.

Monnaie	Montant notionnel (en millions)	Taux fixe reçu	Taux variable payé
Yen japonais	7 000	2,39 %	Libor Yen 6 mois
Euro	100	4,32 %	Euribor 3 mois
Euro	100	4,33 %	Euribor 3 mois
Dollar américain	140	4,88 %	Libor USD 3 mois

Le tableau ci-après présente une répartition de la dette financière nette entre taux fixe et taux variable par monnaie au 31 décembre 2009.

(en millions d'euros)	Euro	Dollar américain	Yen japonais	Autres monnaies étrangères	Total
<b>Dette à taux fixe</b>	<b>628,2</b>	<b>23,2</b>	<b>0,5</b>	-	<b>651,9</b>
Dette à taux fixe à l'émission	828,2	120,4	53,1	-	1 001,7
Swap taux fixe en taux variable	(200,0)	(97,2)	(52,6)	-	(349,8)
<b>Dette à taux variable</b>	<b>99,5</b>	<b>201,7</b>	<b>33,9</b>	<b>(22,7)</b>	<b>312,4</b>
Dette à taux variable à l'émission	91,5	102,4	14,5	12,3	220,7
Trésorerie nette et valeurs mobilières de placement	(126,8)	(30,0)	(5,5)	(95,8)	(258,1)
Swap taux fixe en taux variable	200,0	97,2	52,6	-	349,8
Swap de change	(65,2)	32,1	(27,7)	60,8	0,0
<b>Dette financière nette au 31 décembre 2009</b>	<b>727,7</b>	<b>224,9</b>	<b>34,4</b>	<b>(22,7)</b>	<b>964,3</b>

Le tableau ci-après présente une répartition des transactions de couverture de taux pour l'exercice 2009 par monnaie étrangère.

(en millions d'euros)	Euro	Dollar américain	Yen japonais	Autres monnaies étrangères	Total
<b>Positions à taux variable avant couvertures</b>	<b>99,5</b>	<b>201,7</b>	<b>33,9</b>	<b>(22,7)</b>	<b>312,4</b>
Couvertures à taux fixes	(150,0)	(222,1)	-	-	(372,1)
Swap au taux moyen de	4,04 %	3,92 %	-	-	-
Couvertures à taux capés	-	-	-	-	-
Cap au taux moyen de	-	-	-	-	-
<b>Positions à taux variable après couvertures</b>	<b>(50,5)</b>	<b>(20,4)</b>	<b>33,9</b>	<b>(22,7)</b>	<b>(59,7)</b>

Le tableau ci-après présente une répartition des transactions de couverture de taux en 2009 et au-delà par échéance.

(en millions d'euros)	2010	2011-2015	2016 et +
<b>Position totale avant couvertures</b>	<b>312,4</b>	<b>312,4</b>	<b>312,4</b>
Couvertures à taux fixes	(372,1)	(372,1)	-
Swap au taux moyen de	3,97 %	3,97 %	-
Couvertures à taux capés	-	-	-
Cap au taux moyen de	-	-	-
<b>Position totale après couvertures</b>	<b>(59,7)</b>	<b>(59,7)</b>	<b>312,4</b>

## Risque de prix énergétique

**Description du risque.** Le risque de prix énergétique est le risque par lequel le flux de trésorerie exigible au titre d'un achat d'énergie est susceptible d'être détérioré par une hausse de son prix de marché. Imerys est exposé au risque de prix des énergies entrant dans le cycle de production de ses activités, principalement le gaz naturel, l'électricité et le charbon dans une moindre mesure. L'analyse de sensibilité présentée ci-après permet d'apprécier l'exposition du Groupe à ce risque.

**Sensibilité** de la consommation énergétique à la variation des prix du gaz naturel, de l'électricité et du charbon.

**Champ d'application.** Ensemble des contrats d'approvisionnement du Groupe en gaz naturel, électricité et charbon.

**Variation.** + 1,00 euro du prix du MWh (Mégawatt-heure) de gaz naturel, soit 0,29 euro par MMBTU (million de British Thermal Unit), soit encore 7,20 % du prix calendrier 2010 observé à Zeebrugge au 31 décembre 2009 (13,91 €/MWh) ; + 1,00 euro du prix du MWh d'électricité, soit 2,10 % du prix de base calendrier 2010 observé en France au 31 décembre 2009 (48,40 €/MWh) ; et + 1,00 euro du prix du MWh de charbon, soit 11,50 % du prix calendrier 2010 API2 (CIF ARA) observé au 31 décembre 2009 (8,68 €/MWh). Le comportement des clauses particulières des contrats (par exemple prix indexés, régulés ou fixés) n'est pas simulé, sous l'hypothèse que tous les contrats réagissent de manière identique.

**Résultats.** Incidence de la variation du prix du gaz naturel sur la consommation énergétique de - 3,0 millions d'euros ; incidence de la variation du prix de l'électricité sur la consommation énergétique de - 2,3 millions d'euros ; incidence de la variation du prix du charbon sur la consommation énergétique de - 0,9 million d'euros.

**Gestion du risque.** Face au risque de prix énergétique, Imerys est diversifié en termes d'implantations géographiques et de sources d'approvisionnement. Le Groupe s'efforce de répercuter la hausse de l'énergie dans le prix de vente de ses produits. Par ailleurs, la gestion du risque de prix du gaz naturel, tant en Europe qu'aux États-Unis, est centralisée, le Département de la Trésorerie étant chargé de mettre en œuvre le cadre et les moyens nécessaires à l'application d'une politique commune de gestion incluant notamment le recours approprié aux instruments financiers disponibles sur ces marchés. Depuis 2006, le Groupe a renforcé ses programmes de recherche de sources d'énergie alternatives ainsi que ses projets de réduction

de consommation d'énergie sous la supervision d'un Responsable Énergie Groupe. Depuis 2008, des responsables énergie sont désignés au niveau de chaque site ainsi qu'au niveau des activités.

Le risque de prix énergétique est couvert par des contrats à terme ainsi que par des instruments optionnels. Ces instruments sont qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. Le tableau suivant présente les montants avant impôts sur le résultat comptabilisés à ce titre en capitaux propres ainsi que les reclassements en résultat.

(en millions d'euros)	2009	2008
<b>Solde à l'ouverture</b>	<b>(22,6)</b>	<b>0,2</b>
Comptabilisation en capitaux propres	26,0	(33,9)
Reclassement en résultat	(1,9)	11,1
<b>Solde à la clôture</b>	<b>1,5</b>	<b>(22,6)</b>
dont reclassement en résultat attendu en 2010	1,5	(22,6)

Le tableau ci-dessous résume les positions prises au 31 décembre 2009 en couverture du risque de prix énergétique.

	Montants notionnels nets (en MWh)	Échéances
Position sous-jacente	3 403 725	< 12 mois
Opérations de gestion	980 951	< 12 mois

### Risque de liquidité de l'emprunteur

**Description du risque.** Le risque de liquidité de l'emprunteur est le risque par lequel Imerys ne serait pas en mesure d'honorer les échéances de remboursement de ses passifs financiers. L'échéancier à l'émission au 31 décembre 2009 présenté ci-après permet d'apprécier l'exposition du Groupe à ce risque. Dans ce tableau, les lignes bilatérales sont positionnées entre 2011 et 2015 selon la maturité des lignes et non selon celle des tirages. Les swaps de change inclus dans les instruments de couverture de financement sont positionnés à partir de 2016 en presumant qu'ils seront renouvelés régulièrement.

(en millions d'euros)	2010		2011 - 2015		2016 et +		Total
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	
<b>Passifs financiers non dérivés</b>	<b>125,9</b>	<b>48,1</b>	<b>488,8</b>	<b>215,5</b>	<b>576,4</b>	<b>85,6</b>	<b>1 540,3</b>
Eurobond / EMTN	50,0	40,5	300,0	186,8	503,0	50,1	1 130,4
Placements privés	-	7,6	97,2	28,7	73,4	35,5	242,4
Émissions de billets de trésorerie	50,0	-	-	-	-	-	50,0
Crédit syndiqué juillet 2013	-	-	-	-	-	-	0,0
Lignes bilatérales	-	-	91,6	-	-	-	91,6
Facilités à moins d'un an	25,9	-	-	-	-	-	25,9
<b>Dérivés de couverture</b>	<b>(1,3)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1,3)</b>
Instruments de couverture de financement - passif	18,8	-	-	-	-	-	18,8
Instruments de couverture de financement - actif	(20,1)	-	-	-	-	-	(20,1)
<b>Sorties futures de trésorerie au titre de la dette financière brute</b>	<b>124,6</b>	<b>48,1</b>	<b>488,8</b>	<b>215,5</b>	<b>576,4</b>	<b>85,6</b>	<b>1 539,0</b>
<b>Passifs financiers non dérivés</b>	<b>12,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12,1</b>
Concours bancaires	12,1	-	-	-	-	-	12,1
<b>Actifs financiers non dérivés</b>	<b>(270,2)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(270,2)</b>
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers	(5,6)	-	-	-	-	-	(5,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(264,6)	-	-	-	-	-	(264,6)
<b>Sorties futures de trésorerie au titre de la dette financière nette</b>	<b>(133,5)</b>	<b>48,1</b>	<b>488,8</b>	<b>215,5</b>	<b>576,4</b>	<b>85,6</b>	<b>1 280,9</b>
dont éléments comptabilisés au 31 décembre 2009 (dette financière nette)	(132,2)	31,3	488,8	-	576,4	-	964,3
<b>Passifs financiers non dérivés</b>	<b>446,4</b>	<b>-</b>	<b>9,5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>455,9</b>
Dettes fournisseurs	260,7	-	-	-	-	-	260,7
Autres dettes	185,7	-	9,5	-	-	-	195,2
<b>Dérivés de couverture</b>	<b>(1,8)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1,8)</b>
Instruments de couverture opérationnels - passif	0,6	-	-	-	-	-	0,6
Instruments de couverture opérationnels - actif	(2,4)	-	-	-	-	-	(2,4)
<b>Sorties futures de trésorerie</b>	<b>311,1</b>	<b>48,1</b>	<b>498,3</b>	<b>215,5</b>	<b>576,4</b>	<b>85,6</b>	<b>1 735,0</b>

Par ailleurs, une grande part de la dette à taux fixe à l'émission étant swapée en taux variable, l'échéancier de la dette financière nette après swap de taux s'établit de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2010	2011 - 2015	2016 et +	Total
<b>Dette à taux fixe</b>	-	<b>112,5</b>	<b>539,4</b>	<b>651,9</b>
Dette à taux fixe à l'émission	-	409,7	592,0	1 001,7
Swap taux fixe en taux variable	-	(297,2)	(52,6)	(349,8)
<b>Dette à taux variable</b>	<b>(182,0)</b>	<b>438,8</b>	<b>55,6</b>	<b>312,4</b>
Dette à taux variable à l'émission	76,1	141,6	3,0	220,7
Trésorerie nette et valeurs mobilières de placement	(258,1)	-	-	(258,1)
Swap taux fixe en taux variable	-	297,2	52,6	349,8
<b>Dette financière nette</b>	<b>(182,0)</b>	<b>551,3</b>	<b>595,0</b>	<b>964,3</b>

**Gestion du risque.** Imerys est tenu de respecter, pour une partie de ses financements, plusieurs ratios financiers. Les principaux termes et conditions restrictifs attachés à certaines lignes bilatérales, une partie des émissions obligataires sous placements privés et le crédit syndiqué bancaire, sont les suivants :

- Objectifs assignés : financement des besoins généraux d'Imerys.
- Obligations en termes de respect de ratios financiers :
  - le ratio dette financière nette consolidée/capitaux propres consolidés doit, suivant les contrats de financement concernés, être inférieur à 1,50 ou 1,60 à chaque clôture semestrielle ou annuelle des états financiers consolidés. Au 31 décembre 2009, le ratio s'établit à 0,52 (1,01 au 31 décembre 2008) ;
  - le ratio dette financière nette consolidée/EBITDA consolidé des 12 derniers mois doit, suivant les contrats de financement concernés, être inférieur à 3,75 ou 3,80 à chaque clôture semestrielle ou annuelle des états financiers consolidés. Au 31 décembre 2009, le ratio s'établit à 2,32 (2,73 au 31 décembre 2008).
- Absence de toute sûreté réelle au bénéfice des prêteurs.

Le non-respect des obligations précitées au titre d'un des contrats de financement concernés pourrait entraîner l'annulation de son montant disponible et, à la demande du ou des prêteurs concernés, l'exigibilité immédiate du montant de la dette financière correspondante. À deux seules exceptions, les contrats de financement du Groupe ne prévoient pas de défaut croisé entre eux en cas de non-respect d'un ratio financier obligatoire applicable à l'un de ces contrats. Au 31 décembre 2009, Imerys dispose d'une notation long terme Baa3 délivrée par Moody's (Baa2 au 31 décembre 2008).

Le 24 juillet 2009, Imerys a remis à jour son programme Euro Medium Term Notes (EMTN) auprès de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (Luxembourg). Le montant du programme

s'élève à 1,0 milliard d'euros et autorise l'émission de titres assimilables à des obligations ordinaires d'une durée d'un mois à 30 ans. Au 31 décembre 2009, l'encours des titres émis s'élève à 102,6 millions d'euros. Imerys dispose également d'un programme de billets de trésorerie d'un plafond de 800,0 millions d'euros (800,0 millions d'euros au 31 décembre 2008) noté P-3 par Moody's (P-2 au 31 décembre 2008). Au 31 décembre 2009, l'encours des billets émis s'élève à 50,0 millions d'euros (205,5 millions d'euros au 31 décembre 2008). Imerys dispose au 31 décembre 2009 d'un montant de facilités bancaires disponibles de 1 321,7 millions d'euros (1 322,9 millions d'euros au 31 décembre 2008), dont une partie sécurise les billets de trésorerie émis, conformément à la politique financière du Groupe.

### Risque de liquidité du marché

**Description du risque.** Le risque de liquidité du marché est le risque par lequel une ressource financière non confirmée (billet de trésorerie, crédit bancaire et intérêts courus, autre dette et disponibilités) ne serait pas renouvelée.

**Gestion du risque.** Les ressources financières constituent la principale variable d'ajustement des capacités de financement dont Imerys dispose. Ces capacités existent soit sous forme de dette financière mobilisée, soit sous forme d'engagements de financement accordés par des établissements bancaires de premier rang. Les ressources financières à moyen terme fournies par les lignes bilatérales ou le crédit syndiqué peuvent être utilisées sur des périodes de tirage très courtes (de 1 à 12 mois) tout en restant disponibles sur des maturités plus longues (5 ans). Au cours des dernières années, Imerys s'est attaché à maintenir le montant de ses ressources financières autour de 2,0 milliards d'euros (2 345,3 millions d'euros au 31 décembre 2009, 2 353,6 millions d'euros au 31 décembre 2008), ainsi qu'à en allonger la maturité. Imerys gère le montant de ses ressources financières en le comparant régulièrement au montant de ses utilisations afin de mesurer par différence les disponibilités

financières auxquelles le Groupe peut avoir accès. L'appréciation de la solidité des ressources financières est mesurée par leur montant et leur maturité moyenne, tel qu'analysé ci-après.

(en millions d'euros)	2009	2008
<b>Ressources financières par échéance (en millions d'euros)</b>		
Échéance à moins d'un an	134,7	-
Échéance de un à cinq ans	1 634,2	1 473,6
Échéance supérieure à cinq ans	576,4	880,0
<b>Total</b>	<b>2 345,3</b>	<b>2 353,6</b>
<b>Ressources financières par nature (en millions d'euros)</b>		
<b>Ressources obligataires</b>	<b>1 023,6</b>	<b>1 030,7</b>
Eurobond / EMTN	853,0	853,0
Placements privés	170,6	177,7
<b>Ressources bancaires</b>	<b>1 321,7</b>	<b>1 322,9</b>
Crédit syndiqué	750,0	750,0
Diverses lignes bilatérales	571,7	572,9
<b>Total</b>	<b>2 345,3</b>	<b>2 353,6</b>
<b>Durée de vie moyenne des ressources financières (en années)</b>		
Ressources obligataires	6,6	7,6
Ressources bancaires	2,9	3,9
<b>Total</b>	<b>4,5</b>	<b>5,5</b>

Le tableau ci-après évalue les ressources financières disponibles après remboursement des financements issus de ressources non confirmées. Il mesure l'exposition réelle d'Imerys à une crise d'illiquidité des marchés financiers et bancaires. Au 31 décembre 2009, le montant des ressources financières disponibles, après remboursement des ressources non confirmées, s'élève ainsi à 1 122,9 millions d'euros (572,0 millions d'euros au 31 décembre 2008) donnant au Groupe une large flexibilité et un gage de solidité financière.

(en millions d'euros)	2009			2008		
	Ressources	Utilisation	Disponible	Ressources	Utilisation	Disponible
Emprunt obligataire	1 023,6	1 023,6	-	1 030,7	1 030,7	-
Billets de trésorerie	-	50,0	(50,0)	-	205,5	(205,5)
Crédits bancaires confirmés	1 321,7	91,6	1 230,1	1 322,9	484,4	838,5
Crédits bancaires et intérêts courus	-	32,5	(32,5)	-	32,4	(32,4)
Autres dettes et disponibilités	-	24,7	(24,7)	-	28,6	(28,6)
<b>Total</b>	<b>2 345,3</b>	<b>1 222,4</b>	<b>1 122,9</b>	<b>2 353,6</b>	<b>1 781,6</b>	<b>572,0</b>

### Risque de conversion des états financiers

**Description du risque.** Le risque de conversion des états financiers est une forme de risque de change par laquelle la valeur en euro des états financiers d'une activité à l'étranger est susceptible de se détériorer du fait d'une évolution défavorable du taux de change de la monnaie fonctionnelle de cette activité. L'analyse de sensibilité présentée ci-après permet d'apprécier l'exposition du Groupe à ce risque.

**Sensibilité** des capitaux propres et du résultat courant net (résultat net avant autres produits et charges opérationnels) aux conséquences de la variation du dollar américain et de la livre sterling sur la conversion en euro des états financiers préparés dans ces monnaies étrangères. Cette analyse ne porte pas sur les conséquences de la variation de ces monnaies étrangères sur la valorisation des contrats opérationnels et de financement libellés dans ces monnaies (risque de change transactionnel).

**Champ d'application.** Capitaux propres au 31 décembre 2009 en dollar américain convertis à 1,4406 USD (taux de clôture) et résultat courant net 2009 en dollar américain converti à 1,3945 USD (taux moyen) ; capitaux propres au 31 décembre 2009 en livre sterling convertis à 0,8881 GBP (taux de clôture) et résultat courant net 2009 en livre sterling converti à 0,8911 GBP (taux moyen).

**Variables.** + 5,0 % monnaie étrangère/EUR (respectivement - 5,0 %), toutes choses étant égales par ailleurs. Dans la réalité, de telles variations affecteraient d'autres paramètres ayant des conséquences sur les états financiers (taux d'inflation, d'intérêt, etc.) et pourraient orienter certaines décisions de gestion.

**Résultats.** USD/EUR : + 1,9 % (respectivement - 1,9 %) sur les capitaux propres et + 1,2 % (respectivement - 1,2 %) sur le résultat courant net ; GBP/EUR : + 0,6 % (respectivement - 0,6 %) sur les capitaux propres et + 0,3 % (respectivement - 0,3 %) sur le résultat courant net.



**Gestion du risque.** Imerys couvre une partie de ses investissements nets dans ses activités à l'étranger par des prêts spécifiquement affectés à leur financement à long terme et par la proportion de son endettement financier libellée en monnaies étrangères. Les différences de change générées par ces prêts et emprunts qualifiés de couvertures d'investissements nets dans des activités à l'étranger, sont comptabilisées en capitaux propres afin de neutraliser, dans une certaine mesure, les gains ou pertes de conversion des

investissements nets couverts. Au 31 décembre 2009, les principaux emprunts et swaps de change couvrant des investissements nets dans les entités étrangères sont les suivants : 441,0 millions de dollars américains, 1 000,0 millions de yens et 35,0 millions de francs suisses (724,1 millions de dollars américains, 2 182,3 millions de yens et 35,0 millions de francs suisses au 31 décembre 2008). Le tableau ci-après décrit la dette financière avant et après impact des swaps de change de monnaies étrangères.

(en millions d'euros)	2009			2008		
	Avant swap de change	Swap de change	Après swap de change	Avant swap de change	Swap de change	Après swap de change
Euro	919,7	(65,2)	854,5	1 293,1	(248,9)	1 044,2
Dollar américain	222,8	32,1	254,9	383,4	177,7	561,1
Yen japonais	67,6	(27,7)	39,9	72,3	(22,1)	50,2
Autres monnaies étrangères	12,3	60,8	73,1	32,8	93,3	126,1
<b>Total</b>	<b>1 222,4</b>	<b>0,0</b>	<b>1 222,4</b>	<b>1 781,6</b>	<b>0,0</b>	<b>1 781,6</b>

Au 31 décembre 2009, la proportion de la dette financière dans chaque monnaie étrangère, après swap, s'établit de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Euro	Dollar américain	Yen japonais	Autres monnaies étrangères	Total
Dette financière brute	854,5	254,9	39,9	73,1	1 222,4
Trésorerie nette et valeurs mobilières de placement	(126,8)	(30,0)	(5,5)	(95,8)	(258,1)
<b>Dette financière nette au 31 décembre 2009</b>	<b>727,7</b>	<b>224,9</b>	<b>34,4</b>	<b>(22,7)</b>	<b>964,3</b>

## Note 26 Impôts sur le résultat

### Variation des impôts différés

(en millions d'euros)	2008	Résultat	Change, périmètre et reclassements	2009
Impôts différés actif	55,9	(0,5)	0,5	55,9
Impôts différés passif	(75,4)	6,6	5,2	(63,6)
<b>Position fiscale latente nette</b>	<b>(19,5)</b>	<b>6,1</b>	<b>5,7</b>	<b>(7,7)</b>

## Analyse des impôts différés par nature

(en millions d'euros)	2008	Résultat	Change, périmètre et reclassements	2009
<b>Impôts différés actif</b>	<b>175,1</b>	<b>(6,8)</b>	<b>(23,3)</b>	<b>145,0</b>
Provisions pour avantages du personnel	22,2	(6,3)	(3,8)	12,1
Autres provisions	36,3	4,7	(0,3)	40,7
Immobilisations corporelles	47,8	(0,7)	0,9	48,0
Immobilisations incorporelles	0,6	(0,9)	-	(0,3)
Immobilisations financières	3,1	1,7	(9,8)	(5,0)
Actifs et passifs courants	21,6	(1,8)	(0,1)	19,7
Pertes fiscales reportables	14,9	5,7	8,9	29,5
Autres	28,6	(9,2)	(19,1)	0,3
<b>Impôts différés passif</b>	<b>(194,6)</b>	<b>13,0</b>	<b>29,1</b>	<b>(152,5)</b>
Immobilisations corporelles	(162,4)	11,0	(3,2)	(154,6)
Immobilisations incorporelles	(0,8)	0,5	(0,1)	(0,4)
Immobilisations financières	(16,9)	(0,4)	9,4	(7,9)
Actifs et passifs courants	(6,5)	0,6	0,1	(5,8)
Autres	(8,0)	1,3	22,9	16,2
<b>Position fiscale latente nette</b>	<b>(19,5)</b>	<b>6,2</b>	<b>5,8</b>	<b>(7,5)</b>

## Pertes fiscales reportables

Des impôts différés actif sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables lorsque leur récupération est jugée probable. Au 31 décembre 2009, ces impôts différés actif s'élevaient à 29,5 millions d'euros (14,9 millions d'euros au 31 décembre 2008) et correspondent principalement aux pertes recouvrables de l'entité RCC au Brésil. À l'inverse, les pertes fiscales et crédits d'impôt n'ayant pas donné lieu à prise en compte d'un impôt différé actif, car leur récupération est jugée incertaine, s'élevaient au 31 décembre 2009 à respectivement 154,1 millions d'euros (99,8 millions d'euros au 31 décembre 2008) et 28,8 millions d'euros (28,7 millions d'euros au 31 décembre 2008) dont respectivement 125,5 millions d'euros et 28,8 millions d'euros expirent après 2014 ou sont reportables sans

limite de temps. Les impôts différés sont calculés en utilisant les taux applicables sur les exercices considérés selon la législation fiscale en vigueur dans chaque pays concerné.

## Différences temporelles contrôlées par le Groupe

Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participation lorsque lmerys est en mesure de contrôler la date de reversement de la différence temporelle et qu'il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Le Groupe estime que l'impôt différé passif non comptabilisé à ce titre au 31 décembre 2009 s'élève à 6,3 millions d'euros (4,8 millions d'euros au 31 décembre 2008).

## Autres informations

## Note 27 Principales entités consolidées

## Évolution du périmètre de consolidation

**Minéraux de Performance & Filtration (PFM).** Les Minéraux de Performance & Filtration n'ont procédé à aucune acquisition depuis le second semestre 2008 lorsque la branche avait renforcé sa gamme de minéraux avec l'acquisition des sociétés Kings Mountain Minerals aux États-Unis et Suzorite Mining au Canada spécialisées dans l'extraction et la transformation de mica (*note 16*).

**Pigments pour Papier (PP).** Aucune variation significative ne s'est produite dans le périmètre de consolidation des Pigments pour Papier depuis la construction par la branche d'une unité de

production de carbonate de calcium naturel (GCC) à Niigata (Japon) dans le cadre d'un partenariat (60,0 % lmerys) avec le papetier Hokuetsu au second semestre 2007.

**Matériaux & Monolithiques (M&M).** Dans la branche Matériaux & Monolithiques, Planchers Fabre, établissement de l'activité Terre Cuite France spécialisé dans les poutrelles en béton, est cédé au premier semestre 2009 (*note 10*), tandis que la dernière entrée de périmètre dans la branche remonte au premier semestre 2008, lors de l'acquisition de la société Svenska Silikaverken A.B, producteur suédois de produits réfractaires monolithiques (*note 16*).

**Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie (CRAF).** Les Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie n'ont procédé à aucune intégration significative depuis celle d'Astron China, acteur majeur des produits à base de zircon, acquis au premier semestre 2008 (note 16).

### Périmètre de consolidation au 31 décembre 2009

Dans les tableaux suivants, les pourcentages d'intérêt sont identiques aux pourcentages de contrôle.

Pays					
Entités	Branches	% d'intérêt	Entités	Branches	% d'intérêt
<b>France</b>					
AGS	CRAF	99,50	Imerys	Holding	Mère
Ardoisières d'Angers	M&M	100,00	Imerys Services	Holding	100,00
Calderys France	M&M	100,00	Imerys Tableware France	CRAF	100,00
Charges Minérales du Périgord	PP	100,00	Imerys TC	M&M	100,00
Damrec	CRAF	100,00	Mircal	Holding	100,00
Imerys Ceramics France	CRAF/PFM	99,99	Mircal Europe	Holding	100,00
Imerys Kiln Furniture France	M&M	100,00	World Minerals France	PFM	100,00
Imerys Minéraux France	PFM	100,00			
<b>Europe</b>					
<b>Allemagne</b>					
Calderys Deutschland	M&M	100,00	Treibacher	CRAF	100,00
Imerys Tableware Deutschland	CRAF	100,00	Treibacher Zschornowitz	CRAF	100,00
<b>Autriche</b>					
Calderys Austria	M&M	100,00	Treibacher	CRAF	100,00
<b>Belgique</b>					
Calderys Belgium	M&M	100,00	Timcal Belgium	CRAF	100,00
Imerys Minéraux Belgique	PP/PFM	100,00			
<b>Espagne</b>					
Celite Hispanica	PFM	100,00	Imerys Kiln Furniture Espana	M&M	97,11
Europerlita Espanola	PFM	100,00	Imerys Tiles Minerals Espana	CRAF	100,00
<b>Hongrie</b>					
Calderys Magyarország	M&M	100,00	Imerys Kiln Furniture Hungary	M&M	100,00
<b>Italie</b>					
Calderys Italia	M&M	100,00	Spica	CRAF	85,87
Gran Bianco Carrara	PFM	100,00	Treibacher	CRAF	100,00
Imerys Minerali	PP	100,00	World Minerals Italia	PFM	100,00
Imerys Tiles Minerals Italia	CRAF	100,00			
<b>Luxembourg</b>					
World Minerals International Sales	PFM	100,00			
<b>Grande Bretagne</b>					
Calderys UK	M&M	100,00	Imerys UK	Holding	100,00
Imerys Minerals	CRAF/PFM/PP	100,00	UCM Magnesia	CRAF	100,00
<b>Russie</b>					
Calderys	M&M	100,00			
<b>Slovénie</b>					
Treibacher	CRAF	100,00			
<b>Suède</b>					
Calderys Nordic	M&M	100,00	Imerys Mineral	PP	100,00
<b>Suisse</b>					
Timcal	CRAF	100,00			
<b>Ukraine</b>					
Calderys Ukraine	M&M	74,90	Vatutinsky Kombinat Vognetryviv	CRAF	85,83

Pays					
Entités	Branches	% d'intérêt	Entités	Branches	% d'intérêt
<b>États-Unis</b>					
Advanced Minerals Corporation	PFM	100,00	Imerys Marble	PFM	100,00
Americarb	PP	100,00	Imerys Paper Carbonates	PP	100,00
Celite Corporation	PFM	100,00	Imerys USA	Holding	100,00
C-E Minerals	CRAF	100,00	Kentucky Tennessee Clay Company	CRAF	100,00
Ecca Calcium Products	PFM/PP	100,00	Kings Mountain Minerals	PFM	100,00
Harborlite Corporation	PFM	100,00	KT Feldspar Corporation	CRAF	100,00
Imerys Carbonates	PFM/PP	100,00	UCM Magnesia	CRAF	100,00
Imerys Clays	PFM/PP	100,00	Treibacher North America	CRAF	100,00
Imerys Kaolin	PFM/PP	100,00	UCM Zirconia	CRAF	100,00
<b>Reste du Monde</b>					
<b>Afrique du Sud</b>					
Calderys South Africa	M&M	73,97	Rhino Minerals	CRAF	73,97
Ecca Holdings	CRAF	73,97	Samrec	CRAF	73,97
<b>Argentine</b>					
Imerys Argentina	PFM/PP	100,00			
<b>Australie</b>					
Imerys Minerals Australia	PP	100,00			
<b>Brésil</b>					
Imerys Do Brasil Comercio	PFM/PP	100,00	Treibacher Brasil	CRAF	100,00
Imerys Rio Capim Caulim	PP	100,00			
<b>Canada</b>					
Imerys Canada	PP	100,00	Timcal Canada	CRAF	100,00
Suzorite Mining	PFM	100,00			
<b>Chine</b>					
Imerys Astron Advanced Materials	CRAF	100,00	Yingkou Imerys Astron Chemical	CRAF	100,00
Imerys Pigments Wuhu	PP	100,00	Zibo Imerys Astron Advanced Materials	CRAF	100,00
<b>Inde</b>					
Ace Calderys	M&M	99,74			
<b>Japon</b>					
Calderys Japan	M&M	100,00	Imerys Minerals Japan	PP	100,00
<b>Malaisie</b>					
Imerys Minerals Malaysia	PP	100,00			
<b>Mexique</b>					
Celite Mexicana	PFM	100,00	Liquid Quimica Mexicana	PFM	100,00
KT Clay de Mexico	CRAF	100,00			
<b>Nouvelle-Zélande</b>					
Imerys Tableware New Zealand	CRAF	100,00			
<b>Taiwan</b>					
Calderys Taiwan	M&M	100,00	Imerys Minerals Taiwan	PP	100,00

## Note 28 Taux de change

(en euros)	Monnaies étrangères	2009		2008	
		Clôture	Moyen	Clôture	Moyen
Argentine	ARS	5,4695	5,2108	4,8065	4,6411
Australie	AUD	1,6008	1,7728	2,0274	1,7416
Brésil	BRL	2,5084	2,7640	3,2524	2,6726
Canada	CAD	1,5128	1,5851	1,6998	1,5594
Chine	CNY	9,8350	9,5260	9,4956	10,2236
Danemark	DKK	7,4418	7,4463	7,4506	7,4560
États-Unis	USD	1,4406	1,3945	1,3917	1,4708
Grande-Bretagne	GBP	0,8881	0,8911	0,9525	0,7963
Hongrie	HUF (100)	2,7042	2,8040	2,6670	2,5151
Japon	JPY (100)	1,3316	1,3035	1,2614	1,5245
Nouvelle-Zélande	NZD	1,9803	2,2121	2,4191	2,0770
Afrique du Sud	ZAR	10,6660	11,6730	13,0667	12,0590
République Tchèque	CZK	26,4730	26,4353	26,8750	24,9463
Suède	SEK	10,2520	10,6199	10,8700	9,6152
Suisse	CHF	1,4836	1,5101	1,4850	1,5874
Thaïlande	THB	47,9860	47,8027	48,2850	48,4753

## Note 29 Parties liées

### Parties liées externes à Imerys

Imerys a pour parties liées le groupe canadien Power et le groupe belge Frère-CNP. Ces groupes constituent pour Imerys les ultimes têtes de groupe. Au travers de leur coentreprise Parjointco, ils exercent un contrôle conjoint sur le groupe suisse Pargesa qui contrôle Imerys au travers d'une participation directe et d'une participation indirecte dans le groupe belge GBL ; Pargesa est à ce titre une partie liée. Le groupe GBL est également une partie liée car il exerce directement une influence notable sur Imerys. Imerys et le groupe Pargesa ont dénoncé d'un commun accord avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008 la convention de prestations de conseil stratégique

fournies par le groupe Pargesa. Il ne subsiste donc au titre de cette convention aucun élément en résultat et dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2009.

### Dirigeants d'Imerys

Les dirigeants constituant des parties liées sont les membres du Conseil d'Administration et les 9 membres du Comité Exécutif, y compris le Directeur Général qui est également administrateur. Les rémunérations et avantages assimilés accordés à ces parties liées sont indiqués dans le tableau ci-après.

(en millions d'euros)	Notes	2009		2008	
		Charge	Dettes	Charge	Dettes
Avantages à court terme	1	(5,0)	2,0	(3,6)	0,6
Avantages à long terme		-	-	-	-
Jetons de présence	2	(0,6)	0,3	(0,7)	0,3
Régimes à prestations définies	3	(3,4)	0,6	(0,5)	3,6
Cotisations aux régimes à cotisations définies		(0,4)	-	(0,3)	-
Indemnités de fin de contrat de travail		-	-	-	-
Paiements en actions	4	(3,3)	-	(2,3)	-
<b>Total</b>		<b>(12,7)</b>	<b>2,9</b>	<b>(7,4)</b>	<b>4,5</b>

**Note 1. Avantages à court terme.** Ces montants incluent la partie fixe des rémunérations versée au titre de l'exercice et la partie variable due au titre de ce même exercice, mais versée sur l'exercice suivant.

**Note 2. Jetons de présence.** Ces montants correspondent aux jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration.

**Note 3. Avantages postérieurs à l'emploi.** Ces montants correspondent au régime à prestations définies postérieures à l'emploi prévu pour les principaux cadres dirigeants des sociétés françaises du Groupe qui remplissent les conditions d'éligibilité requises. Ces montants sont comptabilisés pour les bénéficiaires constituant des parties liées, parmi lesquels le Directeur Général ainsi que certains des principaux cadres dirigeants mentionnés ci-dessus (7 en 2009, 7 en 2008). Le montant maximum de la rente viagère pouvant être versé aux bénéficiaires de ce régime à compter de la liquidation de leurs droits à la retraite est calculé pour leur garantir une rente viagère :

- d'un montant brut annuel total (après prise en compte des pensions issues des régimes de retraite obligatoires et complémentaires) de 60,0 % de leur salaire de référence, ce salaire de référence étant limité à 22 fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale française ;
- sous réserve d'un plafond de versement égal à 25,0 % dudit salaire de référence des 12 derniers mois civils précédant la radiation des effectifs du Groupe.

**Note 4. Paiements en actions.** Ce montant correspond à la charge comptabilisée au titre des options de souscription d'actions Imerys et des actions gratuites attribuées aux parties liées.

### Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des membres du personnel d'Imerys

Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des membres du personnel d'Imerys constituent des parties liées. Le montant des cotisations à des fonds externes comptabilisé en charges en 2009 s'élève à 53,7 millions d'euros (34,5 millions d'euros en 2008), dont 16,5 millions d'euros à Imerys UK Pension Fund Trustees Ltd., Grande-Bretagne (18,2 millions d'euros en 2008) et 26,2 millions d'euros à Sun Trust Bank, États-Unis (12,3 millions d'euros en 2008).

### FCPE Imerys Actions

Le FCPE Imerys Actions est géré par BNP Paribas Asset Management SAS. Sa gestion est contrôlée par un conseil de surveillance de 14 membres composé à parité égale de représentants de porteurs de parts et de représentants d'Imerys. Imerys exerçant, avec la communauté des porteurs de parts, un contrôle conjoint sur le FCPE Imerys Actions, le FCPE Imerys Actions constitue une partie liée. Les montants comptabilisés en 2009 (et 2008) au titre du FCPE Imerys Actions sont non significatifs.

## Note 30 Engagements

Dans le cadre de ses activités, Imerys est tenu vis-à-vis des tiers à des obligations, souvent subordonnées à des conditions ou événements ultérieurs, qui ne remplissent pas (ou partiellement) les critères de comptabilisation de passifs, mais pourront avoir une incidence sur sa situation financière future.

La partie non comptabilisée de l'obligation est désignée ci-après par le terme d'engagement. Recensés conformément aux normes comptables en vigueur, ceux-ci sont présentés en tant qu'engagements donnés et reçus et ne comportent pas, à la connaissance d'Imerys, d'omission significative.

### Engagements donnés

(en millions d'euros)	Notes	2009	2008
Location simple	1	167,7	185,9
Réhabilitation des sites	2	7,5	17,2
Engagements liés aux activités opérationnelles	3	296,6	276,8
Engagements liés à la trésorerie	4	53,4	70,4
Autres engagements	5	19,1	19,6
<b>Total</b>		<b>544,3</b>	<b>569,9</b>

**Note 1. Location simple.** Les engagements de location simple correspondent à des engagements de paiement de loyers futurs dans le cadre de contrats de location de biens immobiliers, de biens d'équipement, de wagons, de camions et de véhicules, dans lesquels Imerys est preneur. Ces engagements s'élèvent à 167,7 millions d'euros, dont 17,8 millions d'euros pour 2010, 54,0 millions d'euros pour la période 2011 à 2014 et 95,9 millions d'euros au-delà.

**Note 2. Réhabilitation des sites.** Ces montants correspondent aux cautions et garanties obtenues auprès d'établissements financiers conformément aux exigences légales, diminuées des provisions comptabilisées (note 24.2).

### Note 3. Engagements liés aux activités opérationnelles.

Ces engagements correspondent à des engagements d'achat ferme pris par Imerys dans le cadre de contrats d'achat de biens, de services, d'énergie et de transport. Ces engagements comprennent notamment deux engagements d'achat de prestations de services dont l'objectif est de garantir la logistique du Groupe jusqu'en 2017 (contrat d'affrètement) et 2022 (contrat de stockage et manutention) pour un montant total de 139,1 millions d'euros au 31 décembre 2009 (167,1 millions d'euros au 31 décembre 2008).

**Note 4. Engagements liés à la trésorerie.** Ces engagements correspondent aux lettres de crédit ainsi qu'aux cautions, garanties, hypothèques et nantissements obtenus par Imerys auprès d'établissements financiers afin de garantir des besoins de trésorerie opérationnelle en faveur de ses clients.

**Note 5. Autres engagements.** Cette rubrique regroupe l'ensemble des engagements non mentionnés ci-dessus, parmi lesquels les garanties de passifs et les clauses de révision de prix données par le Groupe lors de cessions d'activités.

### Engagements reçus

(en millions d'euros)	Notes	2009	2008
Location simple	1	10,7	12,7
Engagements liés aux activités opérationnelles	2	16,3	13,3
Engagements liés à la trésorerie	3	2,1	2,3
Autres engagements	4	3,2	12,0
<b>Total</b>		<b>32,3</b>	<b>40,3</b>

**Note 1. Location simple.** Les engagements de location simple correspondent à des engagements de paiement de loyers futurs dans le cadre de contrats de location dans lesquels Imerys est bailleur.

**Note 2. Engagements liés aux activités opérationnelles.** Ces engagements correspondent à des engagements d'achat ferme pris par des clients en faveur d'Imerys dans le cadre de contrats de vente de biens et de prestations de service.

**Note 3. Engagements liés à la trésorerie.** Ces engagements correspondent aux lettres de crédit ainsi qu'aux cautions, garanties, hypothèques et nantissements obtenus par certains fournisseurs auprès de leurs établissements financiers afin de garantir leurs besoins de trésorerie opérationnelle en faveur d'Imerys.

**Note 4. Autres engagements.** Cette rubrique regroupe l'ensemble des engagements non mentionnés ci-dessus, parmi lesquels les garanties de passifs et clauses de révision de prix en faveur du Groupe lors d'acquisitions d'activités.

## Note 31 Risques pays

Du fait de leur activité minière et la variété de leurs marchés finaux, les entités d'Imerys sont présentes dans de nombreux pays. Le Groupe peut donc être exposé à certains risques propres à ces pays pouvant avoir dans le futur une certaine incidence sur ses états financiers. La localisation majoritaire des sources d'approvisionnement et des marchés finaux d'Imerys dans les pays développés limite toutefois l'exposition du Groupe aux risques pays.

Imerys utilise pour l'identification des pays à risques la notation pays @rating de la Coface, la principale compagnie d'assurance française spécialisée dans l'assurance-crédit à l'exportation, mesurant dans quelle mesure un engagement économique et financier d'une entité est influencé par les perspectives économiques, financières et

politiques des pays concernés. Le classement de la Coface comprend 7 catégories de A1 à D en fonction de l'importance croissante des risques évalués. Les catégories C et D correspondant aux risques les plus élevés incluent l'Argentine, la Russie, le Venezuela, l'Ukraine et le Zimbabwe où le Groupe est présent.

Les produits des activités ordinaires réalisés dans ces pays représentent en 2009 2,24 % des produits des activités ordinaires du Groupe (1,27 % en 2008) et 1,22 % du résultat opérationnel courant (1,04 % en 2008). Le total de l'état de la situation financière localisé dans ces pays représente 0,41 % de l'état de la situation financière (0,50 % au 31 décembre 2008) et - 0,58 % des capitaux propres consolidés, part du Groupe (- 0,08 % au 31 décembre 2008).

## Note 32 Événements postérieurs à la date de clôture

Les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2009 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 15 février 2010. Aucun événement significatif postérieur à la date de clôture n'est à reporter.

Sauf indications contraires, toutes les valeurs indiquées dans les tableaux sont exprimées en milliers d'euros.

## 5.2 ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

### Commentaires financiers

Les comptes de la société Imerys (ou la "Société") sont ceux qui sont soumis à l'approbation des actionnaires en Assemblée Générale. Cependant, ils donnent une image très partielle de la réalité économique et financière du Groupe que seuls les comptes consolidés reflètent.

En 2009, le résultat net de la Société s'élève à 71,9 millions d'euros, le résultat 2008 s'élevait à 87,1 millions d'euros.

Les faits marquants de l'exercice 2009 ont été :

**L'évolution des ressources financières.** Au cours de l'exercice 2009, le capital de la société Imerys a été augmenté d'un montant total net de 247,5 millions d'euros par création de 12 557 518 actions d'une valeur nominale de 2,0 euros.

Suite à l'augmentation de capital, les dettes financières d'Imerys SA diminuent fortement pour un montant de 344,2 millions d'euros en

2009. Parallèlement, les créances rattachées à des participations et autres filiales diminuent de 125,8 millions d'euros en 2009.

La structure des moyens de financement n'est pas modifiée par rapport à 2008.

**La diminution de la perte d'exploitation.** Les charges d'exploitation de la Société présentent une faible augmentation de 0,6 million d'euros en 2009. La baisse des frais généraux est en partie compensée par un versement de 7,0 millions d'euros effectué en 2009 pour un plan retraite, tandis qu'en 2008 une indemnité de 5,0 millions d'euros perçue en 2007 avait été remboursée dans son intégralité à la filiale concernée.

Parallèlement, le chiffre d'affaires baisse de 3,9 millions d'euros, tandis que les autres produits augmentent de 7 millions d'euros compte tenu de la reprise de la provision pour retraite.

### 5.2.1 COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	2009	2008
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>29 851</b>	<b>25 959</b>
Prestations de services		19 197	23 165
Autres produits et reprises de provisions		8 051	1 065
Transferts de charges	9	2 603	1 729
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>(62 394)</b>	<b>(61 835)</b>
Achats et services extérieurs		(35 431)	(33 275)
Impôts et taxes		(683)	(734)
Charges de personnel		(19 175)	(17 402)
Amortissements, dépréciations et provisions		(5 638)	(3 153)
Autres charges		(1 467)	(7 271)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(32 543)</b>	<b>(35 876)</b>
<b>Résultat financier</b>	10	<b>73 618</b>	<b>68 798</b>
Produits des participations		102 578	171 218
Charges financières nettes		(54 019)	(54 428)
Dotations et reprises de dépréciations et provisions		(44 126)	(9 877)
Gains et pertes de change		69 185	(38 115)
<b>Résultat courant</b>		<b>41 075</b>	<b>32 922</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	11	<b>105</b>	<b>(2 091)</b>
Produits exceptionnels		15 251	102 737
Charges exceptionnelles		(15 146)	(104 828)
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	12	<b>30 755</b>	<b>56 232</b>
<b>Résultat net</b>		<b>71 935</b>	<b>87 063</b>



## 5.2.2 BILAN

(en milliers d'euros)	Notes	2009	2008
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>		<b>1 507</b>	<b>2 342</b>
Immobilisations incorporelles	13	7 885	7 396
Amortissements cumulés	13	(6 378)	(5 054)
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>		<b>2 020</b>	<b>2 542</b>
Immobilisations corporelles	13	5 776	5 696
Amortissements cumulés	13	(3 756)	(3 154)
<b>Participations nettes</b>		<b>3 141 410</b>	<b>3 141 447</b>
Participations	14	3 144 413	3 144 450
Dépréciations	14 - 20	(3 003)	(3 003)
<b>Créances rattachées à des participations et autres filiales - Valeur nette</b>		<b>698 739</b>	<b>824 563</b>
Créances rattachées à des participations et autres filiales	15 - 17	698 739	824 563
Dépréciations	20	-	-
<b>Autres immobilisations financières</b>	16 - 17	<b>2 139</b>	<b>2 959</b>
<b>Actif immobilisé</b>		<b>3 845 815</b>	<b>3 973 853</b>
Autres créances	17	11 000	42 620
Instruments financiers		258	2 497
Valeurs mobilières de placement	18	100 028	36 109
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 703	3 522
<b>Actif circulant</b>		<b>113 989</b>	<b>84 748</b>
Comptes de régularisation	17	75 244	34 820
<b>Actif</b>		<b>4 035 048</b>	<b>4 093 421</b>
Capital social		150 779	125 573
Primes d'émission, de fusion, d'apport		339 414	115 803
Réserves		956 677	956 679
Report à nouveau		375 039	350 763
Résultat net de l'exercice		71 935	87 063
<b>Capitaux propres</b>	19	<b>1 893 844</b>	<b>1 635 881</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	20	<b>84 845</b>	<b>45 641</b>
Dettes financières	21	1 986 001	2 330 239
Dettes diverses	21	29 151	25 089
Instruments financiers	21	365	1 133
<b>Dettes</b>		<b>2 015 517</b>	<b>2 356 461</b>
Comptes de régularisation	21	40 842	55 438
<b>Capitaux propres et passif</b>		<b>4 035 048</b>	<b>4 093 421</b>

## 5.2.3 FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	2009	2008
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		
Résultat net	71 936	87 063
<b>Charges et produits sans incidence sur la trésorerie</b>		
Amortissements	2 700	2 878
Dépréciations et provisions	38 899	10 439
Résultat sur cessions d'éléments d'actifs	1	33
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>113 536</b>	<b>100 413</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	35 523	(4 966)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>149 059</b>	<b>95 447</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		
<b>Acquisitions d'immobilisations</b>		
Corporelles et incorporelles	(424)	(80)
Financières (titres et actifs liés)	857	(489 269)
<b>Cessions d'immobilisations</b>		
Corporelles et incorporelles	-	-
Financières (titres et actifs liés)	(1)	367
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>	<b>432</b>	<b>(488 982)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		
Variation des dettes financières	(387 014)	321 665
Variation des prêts et autres immobilisations financières	114 595	219 660
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>(272 419)</b>	<b>541 325</b>
<b>Opérations sur capitaux propres</b>		
Augmentation de capital	248 816	942
Réduction de capital par annulation d'actions propres	-	(17 523)
Dividendes distribués	(62 788)	(118 973)
<b>Flux des opérations sur capitaux propres</b>	<b>186 028</b>	<b>(135 554)</b>
<b>Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>63 100</b>	<b>12 236</b>

(en milliers d'euros)	2009	2008
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>39 631</b>	<b>27 395</b>
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	63 100	12 236
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>102 731</b>	<b>39 631</b>

Le tableau ci-après présente le détail des mouvements sur actions propres :

(en milliers d'euros)	2009	2008
<b>Valeur brute des actions propres en immobilisations au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Acquisitions d'actions propres	133	17 523
Cessions d'actions propres	-	-
Transfert d'actions propres en actions gratuites	(127)	-
Réduction de capital par annulation d'actions propres	-	(17 523)
<b>Valeur brute des actions propres en immobilisations au 31 décembre</b>	<b>6</b>	<b>0</b>

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

<b>■ PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b>	<b>186</b>	<b>■ AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>198</b>
<b>Note 1</b> Immobilisations incorporelles et corporelles	186	<b>Note 23</b> Engagements hors bilan	198
<b>Note 2</b> Immobilisations financières	186	<b>Note 24</b> Autres engagements vis-à-vis des filiales	199
<b>Note 3</b> Créances et dettes en monnaies étrangères	186	<b>Note 25</b> Engagements sur risque de change	199
<b>Note 4</b> Position globale de change	187	<b>Note 26</b> Engagements sur risque de taux	199
<b>Note 5</b> Valeurs mobilières de placement	187	<b>Note 27</b> Engagements sur risques relatifs au prix de l'énergie	200
<b>Note 6</b> Provisions	187	<b>Note 28</b> Éléments relevant de plusieurs postes du bilan (valeur nette)	200
<b>Note 7</b> Risques relatifs aux marchés financiers	187	<b>Note 29</b> Principaux actionnaires	200
<b>Note 8</b> Intégration fiscale	188	<b>Note 30</b> Effectif au 31 décembre 2009	200
<b>Note 9</b> Transferts de charges	188	<b>Note 31</b> Droit individuel à la formation au 31 décembre 2009	201
 		<b>Note 32</b> Rémunérations allouées aux membres des organes sociaux	201
<b>■ NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>189</b>	<b>Note 33</b> Événements postérieurs à la clôture de l'exercice	201
<b>Note 10</b> Résultat financier	189	<b>Note 34</b> Affectation du résultat (en application des dispositions de l'article L. 232-7 du Code de commerce)	201
<b>Note 11</b> Résultat exceptionnel	189	<b>Note 35</b> Tableau de renseignements concernant les filiales et participations au 31 décembre 2009	202
<b>Note 12</b> Impôts sur les bénéfices	190		
<b>■ NOTES SUR LE BILAN</b>	<b>191</b>		
<b>Note 13</b> Variations des immobilisations incorporelles et corporelles	191		
<b>Note 14</b> Variations du poste titres de participation	191		
<b>Note 15</b> Créances rattachées à des participations	191		
<b>Note 16</b> Autres immobilisations financières	191		
<b>Note 17</b> Autres créances	192		
<b>Note 18</b> Valeurs mobilières de placement	192		
<b>Note 19</b> Variation des capitaux propres	193		
<b>Note 20</b> Dépréciations et provisions	195		
<b>Note 21</b> Dettes et comptes de régularisation au 31 décembre 2009	197		
<b>Note 22</b> Produits à recevoir et charges à payer	198		

## ■ Principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode normalement retenue est l'évaluation avec coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

Les états financiers sociaux sont présentés avec une période comparative au titre de l'exercice N-1. L'information comparative au titre de l'exercice N-2 est incorporée par référence aux états financiers inclus dans le Document de Référence de l'exercice N-2 (*voir section 7.4 du chapitre 7*).

### Note 1 Immobilisations incorporelles et corporelles

---

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Les logiciels sont amortis sur 3 ans selon le mode linéaire.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements pratiqués sont représentatifs de l'amortissement économique ; en conséquence, il n'a pas été constaté d'amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les modes et les durées d'amortissement sont les suivants :

- matériel et outillage : mode linéaire, sur 10 ans ;
- installations et mobilier de bureau : mode linéaire, sur 5 et 10 ans ;
- matériel de bureau : mode linéaire, sur 5 ans ;
- matériel informatique : mode linéaire, sur 3 ans.

### Note 2 Immobilisations financières

---

Les immobilisations financières sont enregistrées au coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Les titres et autres immobilisations financières sont estimés à leur valeur d'usage. La valeur d'usage s'apprécie en fonction de la valeur d'entreprise, fondée notamment sur les résultats antérieurs et les perspectives de rentabilité, de la quote-part de situation nette convertie détenue pour les titres et de la valeur de l'actif net. Lorsque cette valeur est supérieure à la valeur comptable enregistrée au bilan,

cette dernière n'est pas modifiée. Dans le cas contraire, une provision pour dépréciation des titres est enregistrée.

Les pertes latentes générées par les fluctuations des monnaies étrangères dans lesquelles sont libellés les titres détenus de façon durable n'ont pas vocation à se réaliser. Par conséquent, les pertes de change latentes ne constituent pas un critère suffisant pour justifier de manière systématique une provision pour dépréciation.

### Note 3 Créances et dettes en monnaies étrangères

---

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties au cours de clôture.

## Note 4 Position globale de change

Lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et gains latents peuvent être considérés comme concourant à une position globale de change, le montant de la dotation à la provision pour perte de change est limité à l'excédent de pertes sur les gains latents.

## Note 5 Valeurs mobilières de placement

Leur valeur d'usage est déterminée au cours moyen du dernier mois de l'exercice pour les titres cotés, au dernier prix de rachat connu pour les SICAV et à la dernière valeur liquidative pour les parts de fonds communs de placement. Les moins-values potentielles font l'objet d'une provision pour dépréciation, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

## Note 6 Provisions

### Provisions pour risques

Les provisions pour risques couvrent des risques identifiés. Elles sont déterminées de la manière suivante :

- les provisions pour risques de gestion comprennent notamment les litiges en cours liés aux activités courantes ;
- les provisions pour restructurations concernent des plans de réorganisation officiellement décidés et engagés avant la clôture de l'exercice ;
- les provisions pour risques relatifs à l'évolution financière de certaines participations sont déterminées en fonction des derniers éléments financiers disponibles et des perspectives d'évolution.

### Provisions pour charges

Elles comprennent essentiellement :

- les provisions pour les régimes complémentaires de retraite et pensions à verser aux anciens salariés ;
- la charge correspondant aux indemnités de départ à la retraite, calculée selon la méthode des unités de crédit projetées.

Imerys applique la recommandation CNC 2003-R01 en matière d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

## Note 7 Risques relatifs aux marchés financiers

En qualité de société holding, tête du Groupe, la Société met en œuvre la politique de gestion des risques relatifs aux marchés financiers identifiés au sein du Groupe (risques de change, de taux d'intérêt, risque sur énergie).

Les principaux risques et instruments sont indiqués ci-dessous :

- les instruments financiers utilisés pour couvrir les risques de change sont principalement des contrats d'achats et ventes à terme de monnaies étrangères ainsi que des options de change. Une position globale de change est établie lorsque des opérations en monnaies étrangères (éléments couverts et instruments de couverture) se traduisent par la comptabilisation symétrique d'un actif et d'un passif présentant des caractéristiques voisines. Les options respectant la politique du Groupe en termes de gestion des risques, mais ne présentant pas les caractéristiques

requises pour être qualifiées comptablement de couverture, donnent lieu à l'enregistrement d'une provision pour risques et charges lorsque la valeur de marché à la clôture est inférieure à la valeur d'origine du contrat. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées ;

- la Société met en œuvre des swaps et options pour couvrir le risque de taux. Les charges et produits relatifs aux instruments de couverture sont enregistrés au compte de résultat symétriquement à l'enregistrement des charges et produits sur éléments couverts ;
- pour couvrir les risques inhérents au prix de l'énergie affectant ses participations, la Société utilise des contrats d'options ainsi que des contrats d'achats et ventes à terme. Les charges et produits relatifs aux instruments de couverture des risques de la

Sociétés sont enregistrés au compte de résultat symétriquement à l'enregistrement des charges et produits sur éléments couverts. Les options et les contrats relatifs à la couverture des risques des participations de la Société respectant la politique du Groupe en termes de gestion des risques, mais ne présentant pas les

caractéristiques requises pour être qualifiées comptablement de couverture dans les comptes de la Société, donnent lieu à l'enregistrement d'une provision pour risques et charges lorsque la valeur de marché à la clôture est inférieure à la valeur d'origine du contrat. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

## Note 8 Intégration fiscale

Depuis 1993, la société Imerys et certaines de ses filiales françaises sont imposées selon l'article 223 A du Code général des impôts relatif à la fiscalité de groupe. Le périmètre de l'intégration fiscale, en 2009, enregistre 4 entrées : Parnasse 27, Parnasse 28, Parnasse 29 et Rieux Réfractaires. Il est composé au 31 décembre 2009 des 28 sociétés mentionnées ci-dessous :

■ AGS	■ Mircal
■ Ardoisières d'Angers	■ Mircal Brésil
■ Calderys France	■ Mircal China
■ Charges Minérales du Périgord	■ Mircal Europe
■ Damrec	■ Parimetal
■ Imerys	■ Parnasse 16
■ Imerys Ceramics France	■ Parnasse 22
■ Imerys Foundry Minerals Europe	■ Parnasse 25
■ Imerys Kiln Furniture France	■ Parnasse 27
■ Imerys Minéraux France	■ Parnasse 28
■ Imerys Services	■ Parnasse 29
■ Imerys Tableware France	■ PLR Réfractaires SAS U
■ Imerys TC	■ Rieux Réfractaires
■ KPCL KVS	■ World Minerals France

Au sein du groupe fiscal dont la société Imerys est la tête de groupe, les relations sont régies par une convention dont les principes sont résumés ci-dessous :

- les sociétés intégrées fiscalement bénéficient d'une situation identique à celle qui aurait été la leur, en l'absence d'intégration ;
- toutes les charges complémentaires sont enregistrées chez la société Imerys qui bénéficie en contrepartie des économies éventuelles engendrées par ce régime.

## Note 9 Transferts de charges

Les postes « transferts de charges » correspondent principalement à :

- des transferts de charges à des comptes de bilan (frais d'émission des emprunts, frais sur augmentation de capital) ;
- des transferts d'une catégorie de charges à une autre catégorie de charges (charges d'exploitation transférées en charges exceptionnelles ou financières et réciproquement).

## Notes sur le compte de résultat

### Note 10 Résultat financier

(en milliers d'euros)	2009	2008
<b>Produits financiers</b>	<b>377 267</b>	<b>454 920</b>
Produits des participations <sup>(1)</sup>	102 578	171 218
Produits nets des placements <sup>(1)</sup>	65 283	120 448
Reprises de provisions et transferts de charges	32 076	19 865
Gains de change	177 330	143 389
<b>Charges financières</b>	<b>303 649</b>	<b>386 122</b>
Intérêts financiers et charges sur instruments financiers <sup>(2)</sup>	122 593	174 876
Dotations aux amortissements et provisions financiers	72 912	29 742
Pertes de change	108 144	181 504
<b>Résultat financier</b>	<b>73 618</b>	<b>68 798</b>
<i>(1) dont produits concernant des entreprises liées</i>	<i>144 568</i>	<i>223 155</i>
<i>(2) dont charges concernant des entreprises liées</i>	<i>7 783</i>	<i>42 266</i>

En 2009, la Société a perçu 102,6 millions de dividendes.

En tant que holding de participation, la société Imerys gère son risque de change bilantiel, notamment celui portant sur l'évolution des actifs nets détenus directement et indirectement par la Société à l'étranger et celui résultant des prêts et avances accordés aux filiales et entreprises liées à la Société dans le cadre des conventions de trésorerie intra-groupe. Pour ce faire, la proportion de l'endettement financier libellé en autres monnaies étrangères que l'euro est ajustée.

Sur cet ajustement, Imerys a enregistré sur 2009 un gain de change net de 69,2 millions d'euros (une perte de 38,1 millions d'euros avait été réalisée en 2008) principalement issu de la couverture d'investissements réalisés à l'étranger par Imerys.

Pour mémoire, dans le même temps, les actifs détenus dans les filiales ne font pas l'objet d'une réévaluation des titres de participation figurant au bilan.

### Note 11 Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2009	2008
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	(2)	(32)
Autres produits exceptionnels	1	6
Reprises de provisions et transferts de charges	4 138	1 448
Dotations aux provisions	(3 675)	(1 497)
Autres charges exceptionnelles	(357)	(2 016)
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>105</b>	<b>(2 091)</b>

Les plus et moins-values sur cessions d'actifs en 2009 concernent essentiellement trois cessions de créances intra-groupe (10,0 millions d'euros, 0,3 million d'euros et 0,7 million d'euros) à la valeur nette comptable.

Les reprises de provisions au 31 décembre 2009 concernent une provision pour restructuration Groupe (2,4 millions d'euros), une provision pour restructuration Siège (0,3 million d'euros) et une provision pour charges exceptionnelles (1,4 million d'euros).

Les dotations en 2009 concernent une provision pour restructuration Groupe (3,3 millions d'euros) et une provision pour restructuration Siège (0,4 million d'euros).

Les autres charges exceptionnelles concernent essentiellement des charges pour restructuration Groupe.

## Note 12 Impôts sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	2009	2008
Impôts sur les plus-values à long terme	-	-
Impôts sur les bénéfices	30 755	56 232
<b>Total</b>	<b>30 755</b>	<b>56 232</b>

### Répartition de la charge d'impôts de la Société

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant	41 075	-	41 075
Résultat exceptionnel	105	-	105
Incidence de l'intégration fiscale	-	30 755	30 755
<b>Total</b>	<b>41 180</b>	<b>30 755</b>	<b>71 935</b>

En application des termes des conventions d'intégration fiscale signées par chacune des sociétés du Groupe, la charge ou le produit d'impôt enregistré dans les comptes d'Imerys est constitué par :

- la charge d'impôt de la Société, calculée comme si elle n'était pas intégrée fiscalement ;
- le montant net des charges et produits complémentaires résultant de l'intégration.

À ce titre, pour l'exercice 2009, Imerys a comptabilisé un produit de 30,8 millions d'euros.

À son niveau, Imerys enregistre en 2009 un déficit de 79,2 millions d'euros, qui a été utilisé par le Groupe intégré conformément aux règles de l'intégration fiscale. À la clôture de l'exercice 2009, le solde des déficits à court terme reportables s'élève à 475,0 millions d'euros.

### Variation des impôts différés ou latents (base des impôts différés)

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2009		Au 31 décembre 2008	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
<b>Différences temporelles</b>	<b>70 690</b>	<b>120 772</b>	<b>28 591</b>	<b>97 067</b>
Déductibles l'année suivante	-	73 496	-	29 782
Déductibles ultérieurement	-	6 434	-	11 847
Charges déduites ou produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés	70 690	40 842	28 591	55 438
<b>Éléments de taxation éventuelle</b>	<b>-</b>	<b>273 471</b>	<b>-</b>	<b>273 471</b>
Réserve spéciale des plus-values à long terme	-	273 471	-	273 471
Autres	-	-	-	-



## Notes sur le bilan

### Note 13 Variations des immobilisations incorporelles et corporelles

(en milliers d'euros)	Montant brut 31/12/2008	Acquisitions	Cessions	Montant brut 31/12/2009
Immobilisations incorporelles	7 396	489	-	7 885
Immobilisations corporelles	5 696	94	14	5 776
<b>Total immobilisations brutes</b>	<b>13 092</b>	<b>583</b>	<b>14</b>	<b>13 661</b>

(en milliers d'euros)	Amortissements 31/12/2008	Dotations	Reprises	Amortissements 31/12/2009
Amortissements des immobilisations incorporelles	5 054	1 324	-	6 378
Amortissements des immobilisations corporelles	3 154	616	14	3 756
<b>Total amortissements des immobilisations</b>	<b>8 208</b>	<b>1 940</b>	<b>14</b>	<b>10 134</b>

### Note 14 Variations du poste titres de participation

La valeur brute des titres de participation varie de 0,1 million d'euros, suite à la cession de la société Parnasse 26 à Imerys TC.

Les provisions pour dépréciation restent inchangées depuis 2005. Elles s'élèvent à 3,0 millions d'euros et concernent les titres d'une filiale dont l'activité est arrêtée.

### Note 15 Créances rattachées à des participations

La valeur brute des créances rattachées à des participations diminue de 125,8 millions d'euros. Les créances rattachées à des participations sont régies par des contrats de prêts et des conventions de crédit intra-groupe destinées à optimiser la gestion de trésorerie.

### Note 16 Autres immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de 19 797 actions Quadrem d'une valeur brute de 2,1 millions d'euros. Imerys détient depuis le 11 octobre 2000 une participation de 1,5 % dans la Société Quadrem.

## Note 17 Autres créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	Échéance à moins d'1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance supérieure à 5 ans
<b>Créances rattachées à des participations</b>	<b>698 739</b>	<b>555 808</b>	<b>114 667</b>	<b>28 264</b>
Créances rattachées à des participations directes	249 159	200 866	48 293	-
Créances rattachées aux autres filiales du Groupe	449 580	354 942	66 374	28 264
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>2 139</b>	<b>6</b>	<b>39</b>	<b>2 094</b>
<b>Autres créances</b>	<b>11 000</b>	<b>9 562</b>	<b>1 254</b>	<b>184</b>
Créances d'exploitation	9 256	9 256	-	-
Prime d'émission des obligations	1 744	306	1 254	184
<b>Compte de régularisation</b>	<b>75 244</b>	<b>71 761</b>	<b>2 980</b>	<b>503</b>
Charges constatées d'avance	1 972	660	1 310	2
Frais d'émission des emprunts obligataires	2 582	411	1 670	501
Écarts de conversion actif	70 690	70 690	-	-
<b>Total</b>	<b>787 122</b>	<b>637 137</b>	<b>118 940</b>	<b>31 045</b>

## Note 18 Valeurs mobilières de placement

### Valeurs nettes

(en milliers d'euros)	2009	2008
SICAV et Fonds Communs de Placements	100 028	36 109
Actions propres	-	-
<b>Total</b>	<b>100 028</b>	<b>36 109</b>

Au 31 décembre 2009, la valeur brute des valeurs mobilières de placement s'élève à 100,0 millions d'euros. Aucune provision pour dépréciation de valeurs mobilières de placement n'a été constituée au cours des exercices 2008 et 2009.

### Valorisation des valeurs mobilières de placement 2009

Nature	Quantité	Prix de revient unitaire moyen (en euros)	Cours d'inventaire décembre 2009 (en euros)
SICAV BNP	342	55 820,46	55 832,34
SICAV Calyon	94	226 587,31	226 625,04
SICAV Natexis	386	55 736,74	55 741,84
SICAV HSBC	6 217	3 065,76	3 066,30
SICAV SG	826	23 079,88	23 084,47

## Note 19 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves <sup>(1)</sup>			Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total
			légale	réglées	autres			
<b>Capitaux propres au 01/01/08 avant affectation du résultat net</b>	<b>126 254</b>	<b>131 704</b>	<b>12 725</b>	<b>273 471</b>	<b>670 482</b>	<b>419 498</b>	<b>50 240</b>	<b>1 684 374</b>
Affectation du résultat 2007	-	-	-	-	-	(68 734)	(50 240)	(118 974)
<b>Mouvements de l'exercice 2008</b>								
Annulation de 370 000 actions de 2 €	(740)	(16 783)	-	-	-	-	-	(17 523)
Souscription de 29 734 actions par exercice d'options	59	882	-	-	-	-	-	941
Résultat 31/12/2008	-	-	-	-	-	-	87 063	87 063
<b>Capitaux propres au 01/01/09 avant affectation du résultat net</b>	<b>125 573</b>	<b>115 803</b>	<b>12 725</b>	<b>273 471</b>	<b>670 482</b>	<b>350 764</b>	<b>87 063</b>	<b>1 635 881</b>
Affectation du résultat 2008	-	-	-	-	-	24 277	(87 063)	(62 786)
<b>Mouvements de l'exercice 2009</b>								
Augmentation de capital par création de 12 557 518 actions	25 115	222 376	-	-	-	-	-	247 491
Souscription de 45 388 actions par exercice d'options	91	1 234	-	-	-	-	-	1 325
Résultat 31/12/2009	-	-	-	-	-	-	71 935	71 935
<b>Capitaux propres au 01/01/10 avant affectation du résultat net</b>	<b>150 779</b>	<b>339 413</b>	<b>12 725</b>	<b>273 471</b>	<b>670 482</b>	<b>375 039</b>	<b>71 935</b>	<b>1 893 844</b>
Proposition d'affectation du résultat <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	-	-	(71 935)	(71 935)
<b>Capitaux propres au 01/01/10 avec proposition d'affectation du résultat</b>	<b>150 779</b>	<b>339 413</b>	<b>12 725</b>	<b>273 471</b>	<b>670 482</b>	<b>375 039</b>	<b>0</b>	<b>1 821 909</b>

(1) Les capitaux propres d'Imerys ne comprennent pas d'écarts de réévaluation.

(2) Soumise à l'Assemblée Générale des actionnaires du 29 avril 2010.

## Nombre d'actions

	2009	2008
<b>Nombre d'actions en circulation à l'ouverture</b>	<b>62 786 590</b>	<b>63 126 856</b>
Augmentations de capital	12 602 906	29 734
Réductions de capital	-	(370 000)
<b>Nombre d'actions en circulation à la clôture</b>	<b>75 389 496</b>	<b>62 786 590</b>

Au titre de l'exercice 2009, les mouvements sur le capital se présentent comme suit :

- le 27 avril 2009, le Conseil d'Administration a constaté que le capital de la Société avait été augmenté d'un montant nominal de 2 000 euros en conséquence de la levée, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, de 1 000 options de souscription donnant droit à autant d'actions Imerys ;
- le 2 juin 2009, le Directeur Général, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par le Conseil d'Administration en sa séance du 29 avril 2009, a constaté que 12 557 518 actions nouvelles avaient été souscrites dans le cadre de l'augmentation du capital de la Société décidée le 4 mai 2009, augmentant ainsi le capital de la Société d'un montant nominal de 25 115 036 euros ;

- le 11 janvier 2010, le Directeur Général, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par le Conseil d'Administration en sa séance du 16 décembre 2009, a constaté que, le 31 décembre 2009, le capital social avait été augmenté d'un montant nominal de 88 776 euros en conséquence de la levée, au cours du second semestre 2009, de 44 388 options de souscription donnant droit à autant d'actions Imerys.

Des informations détaillées sont données [au paragraphe 6.2.1 du chapitre 6 du Document de Référence](#).

## Plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2009

		Situation au 31/12/2008	Attribution d'options	Levées d'options	Ajustements liés à l'augmentation de capital	Annulations, régularisations	Situation au 31/12/2009	
Plan	2000	42 560	-	35 584	3 194	-	10 170	
Plan salariés	2000	24 812	-	410	1 907	-	26 309	
Plan	2001	72 780	-	-	5 444	-	78 224	
Plan salariés	2001	28 356	-	533	2 352	-	30 175	
Plan	2002	121 000	-	-	9 062	-	130 062	
Plan salariés	2002	36 450	-	386	3 076	-	39 140	
Plan	2003	297 830	-	8 362	22 231	-	311 699	
Plan salariés	2003	31 344	-	113	2 675	-	33 906	
Plan	2004	615 500	-	-	45 852	(15 299)	646 053	
Plan	2005	566 500	-	-	40 160	(75 695)	530 965	
Plan	2006	573 200	-	-	42 451	(23 262)	592 389	
Plan salariés	2006	38 625	-	-	5 155	-	43 780	
Plan	2007	504 700	-	-	36 689	(40 832)	500 557	
Plan	2008	494 425	-	-	36 438	(15 023)	515 840	
Plan	2009	-	464 000	-	-	-	464 000	
		<b>3 448 082</b>	<b>464 000</b>	<b>45 388</b>	<b>256 686</b>	<b>(170 111)</b>	<b>3 953 269</b>	
		dont nombre d'actions ordinaires potentielles par exercice d'options						3 953 269

	Nombre d'actions
<b>Nombre d'actions au 31/12/2008</b>	<b>62 786 590</b>
Options exercées en 2009	45 388
Annulation d'actions en 2009	-
Création d'actions en 2009	12 557 518
<b>Nombre d'actions au 31/12/2009</b>	<b>75 389 496</b>
Nombre d'actions susceptibles d'être créées	3 953 269
<b>Nombre total d'actions potentielles au 31/12/2009</b>	<b>79 342 765</b>

Au 31 décembre 2009, l'exercice de l'intégralité des options de souscription émises entraînerait une dilution totale de 4,98 % du capital social.

## Attributions d'actions gratuites

En 2008, sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil d'Administration a souhaité faire évoluer la politique de rétention à long terme du Groupe afin de prendre en compte l'élargissement de son périmètre ainsi que les pratiques de marché les plus récentes, en combinant l'attribution traditionnelle d'options de souscription d'actions à celle d'actions gratuites conditionnelles.

En 2009, le Conseil a attribué 247 006 actions gratuites conditionnées à l'atteinte d'objectifs de performance économique à 169 cadres du Groupe résidant en France ou à l'étranger.

Compte tenu des 3 953 269 options de souscription d'actions et des 348 424 actions gratuites attribuées à certains salariés et dirigeants sociaux, et non encore exercées ou non encore acquises au 31 décembre 2009, la dilution potentielle du capital de la Société à cette date est de 5,40 % (soit un montant, en nominal, de 159 382 378 euros).

## Note 20 Dépréciations et provisions

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Augmentations			Diminutions <sup>(1)</sup>			Montant à la fin de l'exercice
		Exploitation	Financières	Exception- nelles	Exploitation	Financières	Exception- nelles	
<b>Dépréciation</b>								
Participations	3 003	-	-	-	-	-	-	3 003
Créances clients	23	-	-	-	-	-	-	23
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres immobilisés	-	-	-	-	-	-	-	-
Prime d'émission des obligations	1 152	-	306	-	-	-	-	1 458
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total actif</b>	<b>4 178</b>	<b>-</b>	<b>306</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 484</b>
<b>Provisions</b>								
<b>Provisions pour risques</b>	<b>40 687</b>	<b>-</b>	<b>72 151</b>	<b>3 675</b>	<b>(27)</b>	<b>(28 786)</b>	<b>(4 139)</b>	<b>83 561</b>
Risques de gestion	4 047	-	-	3 295	(27)	(16)	(2 445)	4 854
Provisions pour pertes de change	28 591	-	70 690	-	-	(28 591)	-	70 690
Risques liés au personnel	610	-	-	380	-	-	(260)	730
Risques environnement	6 638	-	-	-	-	(179)	(1 434)	5 025
Instruments financiers	-	-	1 461	-	-	-	-	1 461
Risques sur filiales et participations	801	-	-	-	-	-	-	801
<b>Provisions pour charges</b>	<b>4 954</b>	<b>3 699</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(7 369)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 284</b>
Pensions	-	-	-	-	-	-	-	-
Avantages futurs du personnel	4 954	3 699	-	-	(7 369)	-	-	1 284
Autres charges sociales et fiscales	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total passif</b>	<b>45 641</b>	<b>3 699</b>	<b>72 151</b>	<b>3 675</b>	<b>(7 396)</b>	<b>(28 786)</b>	<b>(4 139)</b>	<b>84 845</b>
<b>Total général</b>	<b>49 819</b>	<b>3 699</b>	<b>72 457</b>	<b>3 675</b>	<b>(7 396)</b>	<b>(28 786)</b>	<b>(4 139)</b>	<b>89 329</b>

(1) Provisions reprises à concurrence des montants utilisés pour 8 045 milliers d'euros.

Au titre de son activité de société tête de groupe, Imerys enregistre des provisions pour risques de gestion et environnement. Elles concernent notamment des garanties de passif liées à l'environnement à la suite de la cession de certaines participations.

Au 31 décembre 2009, la provision pour risques financiers a été dotée pour un montant de 1,5 million d'euros. Cette provision est relative aux opérations de couverture sur monnaies étrangères et sur prix de l'énergie.

Certains instruments, conformes à la politique de gestion des risques financiers du Groupe, ne sont pas qualifiés comptablement de couverture chez Imerys SA. Les instruments financiers en portefeuille au 31 décembre 2009 sont présentés en *note 25* et suivantes.

### Avantages futurs du personnel

Les régimes de retraite concernés correspondent aux régimes de base et complémentaires applicables aux industries de la métallurgie. La provision pour avantages futurs au personnel est calculée sur la base des hypothèses suivantes :

	Régimes de retraite	Autres avantages à long terme
Taux d'actualisation	4,3 %	4,3 %
Taux de rendement attendu des actifs du régime	3,9 %	-
Taux attendus d'augmentation des salaires	3,5 %	3,5 %
Taux annuels de rotation :		
■ Non Cadres avant 55 ans (et inclus)	20,0 %	20,0 %
■ Non Cadres après 55 ans	-	-
■ Cadres avant 55 ans (et inclus)	9,0 %	9,0 %
■ Cadres après 55 ans	-	-

Les écarts actuariels sont comptabilisés selon la méthode du "corridor".

## Charge nette

(en milliers d'euros)	2009			2008		
	Retraite	Autres	Total	Retraite	Autres	Total
Coût financier	864	11	875	468	11	479
Coût des services rendus	983	19	1 002	446	20	466
Rendement attendu des actifs	(271)	-	(271)	(281)	-	(281)
Coût des services passés	1 990	-	1 990	98	-	98
(Gains) pertes actuariels	40	101	141	32	(9)	23
Réductions et liquidations	(14)	(24)	(38)	-	-	-
<b>Charge nette comptabilisée</b>	<b>3 592</b>	<b>107</b>	<b>3 699</b>	<b>763</b>	<b>22</b>	<b>785</b>
Rendement effectif des actifs	177	-	177	(424)	-	(424)

## Changement de la valeur actualisée des engagements

(en milliers d'euros)	2009			2008		
	Retraite	Autres	Total	Retraite	Autres	Total
<b>Engagements à l'ouverture</b>	<b>11 730</b>	<b>219</b>	<b>11 949</b>	<b>11 754</b>	<b>223</b>	<b>11 977</b>
Coût financier	864	11	875	468	11	479
Coût des services rendus	983	19	1 002	446	20	466
Paiements aux bénéficiaires	(728)	(19)	(747)	(484)	(26)	(510)
Amendements au régime	8 344	-	8 344	139	-	139
Réductions et liquidations	(60)	(24)	(84)	-	-	-
(Gains) et pertes actuariels	(1 718)	101	(1 617)	(593)	(9)	(602)
<b>Engagements à la clôture <sup>(1)</sup></b>	<b>19 415</b>	<b>307</b>	<b>19 722</b>	<b>11 730</b>	<b>219</b>	<b>11 949</b>
Financés par des actifs du régime	18 431	-	18 431	10 876	-	10 876
Non financés	984	307	1 291	854	219	1 073

(1) Dont engagements de retraite contractés au profit de la Direction Générale : 4 857 milliers d'euros en 2009, 808 milliers d'euros en 2008.

## Changement de la juste valeur des actifs du régime

(en milliers d'euros)	2009			2008		
	Retraite	Autres	Total	Retraite	Autres	Total
<b>Actifs à l'ouverture</b>	<b>6 986</b>	<b>-</b>	<b>6 986</b>	<b>6 951</b>	<b>-</b>	<b>6 951</b>
Rendement attendu des actifs	271	-	271	281	-	281
Paiements aux bénéficiaires	(728)	-	(728)	(319)	-	(319)
Cotisations de l'employeur	7 349	-	7 349	(70)	-	(70)
Gains et (pertes) actuariels	(448)	-	(448)	143	-	143
<b>Actifs à la clôture</b>	<b>13 430</b>	<b>-</b>	<b>13 430</b>	<b>6 986</b>	<b>-</b>	<b>6 986</b>

## Actif/Passif au bilan

(en milliers d'euros)	2009			2008		
	Retraite	Autres	Total	Retraite	Autres	Total
Engagements financés	(18 431)	-	(18 431)	(10 876)	-	(10 876)
Juste valeur des actifs	13 430	-	13 430	6 986	-	6 986
<b>Position financée</b>	<b>(5 001)</b>	<b>-</b>	<b>(5 001)</b>	<b>(3 890)</b>	<b>-</b>	<b>(3 890)</b>
Engagements non financés	(984)	(307)	(1 291)	(854)	(219)	(1 073)
Coût des services passés non comptabilisés	6 657	-	6 657	304	-	304
Écarts actuariels nets non comptabilisés	(1 652)	-	(1 652)	(297)	-	(297)
<b>Actifs (provisions) au bilan</b>	<b>(980)</b>	<b>(307)</b>	<b>(1 287)</b>	<b>(4 737)</b>	<b>(219)</b>	<b>(4 956)</b>
Provisions pour avantages futurs du personnel	(980)	(307)	(1 287)	(4 737)	(219)	(4 956)

## Variation des actifs (provisions) au bilan

(en milliers d'euros)	2009			2008		
	Retraite	Autres	Total	Retraite	Autres	Total
<b>Actifs (provisions) à l'ouverture</b>	<b>(4 737)</b>	<b>(219)</b>	<b>(4 956)</b>	<b>(4 069)</b>	<b>(221)</b>	<b>(4 290)</b>
Coût périodique net après réductions/liquidations	(3 592)	(107)	(3 699)	(763)	(22)	(785)
Cotisations	7 349	19	7 368	95	24	119
<b>Actifs (provisions) à la clôture</b>	<b>(980)</b>	<b>(307)</b>	<b>(1 287)</b>	<b>(4 737)</b>	<b>(219)</b>	<b>(4 956)</b>

## Note 21 Dettes et comptes de régularisation au 31 décembre 2009

(en milliers d'euros)	Montant	Échéance à moins d'1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance supérieure à 5 ans
Dettes financières	1 986 001	1 012 445	397 182	576 374
Autres dettes	29 516	29 516	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Écarts de conversion passif	40 842	40 842	-	-
<b>Total</b>	<b>2 056 359</b>	<b>1 082 803</b>	<b>397 182</b>	<b>576 374</b>

Les diverses facilités de crédit bancaire bilatérales et le crédit syndiqué ne comportent aucune garantie personnelle ou sûreté réelle au bénéfice des banques prêteuses.

La répartition des dettes financières par monnaies étrangères est la suivante :

(en milliers d'euros)	Montant
Euros	1 486 432
Dollars américains	365 052
Livres Sterling	26 648
Yens japonais	59 536
Autres monnaies étrangères	48 333
<b>Total</b>	<b>1 986 001</b>

L'analyse des dettes financières par nature et par échéance est la suivante :

(en milliers d'euros)	Montant	Échéance à moins d'1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance supérieure à 5 ans
Emprunts obligataires	1 023 556	50 000	397 182	576 374
Billets de trésorerie	50 000	50 000	-	-
Emprunts bancaires	91 628	91 628	-	-
Emprunts filiales	3 968	3 968	-	-
Comptes courants financiers Groupe	779 873	779 873	-	-
Découverts bancaires et intérêts courus	36 976	36 976	-	-
<b>Total</b>	<b>1 986 001</b>	<b>1 012 445</b>	<b>397 182</b>	<b>576 374</b>

## Note 22 Produits à recevoir et charges à payer

(en milliers d'euros)	Produits à recevoir	Charges à payer
Exploitation	-	1 457
Financier	8 036 <sup>(1)</sup>	1 476
<b>Total</b>	<b>8 036</b>	<b>2 933</b>

(1) Les produits à recevoir sont constitués essentiellement d'intérêts courus sur instruments financiers.

## Autres informations

### Note 23 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan significatifs de la Société sont détaillés dans les notes 24 à 28.

Le crédit syndiqué renouvelé le 15 mars 2007 pour un montant autorisé de 750,0 millions d'euros ne fait l'objet d'aucune garantie de la part du Groupe. Il n'a pas été utilisé durant l'exercice 2009.

Au 31 décembre 2009, le montant des lignes bilatérales multi-monnaies confirmées et disponibles, au profit d'Imerys s'élève à 537,0 millions d'euros dont 91,6 millions d'euros utilisés.

### Engagements donnés

(en milliers d'euros)	Au profit de				Total
	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	
Avais, cautions, garanties	75 506	-	50 242	26 603	152 351

### Engagements reçus

Aucun engagement reçu n'est à reporter à la date de clôture.



## Note 24 Autres engagements vis-à-vis des filiales

Compte tenu des engagements arrivés à échéance en 2009, le montant de l'engagement global est de 103,5 millions d'euros au 31 décembre 2009.

## Note 25 Engagements sur risque de change

Au 31 décembre 2009, la Société avait des engagements nets en matière d'achats et ventes à terme contre euros répartis par monnaies étrangères comme suit :

	(en milliers de monnaies étrangères)		(en milliers d'euros)	
	Achats à terme	Ventes à terme	Achats à terme	Ventes à terme
Dollars australiens	1 700	-	1 062	-
Dollars canadiens	6 620	-	4 376	-
Francs suisses	840	55 340	566	37 301
Livres Sterling	880	32 200	991	36 257
Yens japonais	3 598 000	-	27 020	-
Pesos mexicains	196 950	-	10 408	-
Dollars néo-zélandais	4 000	-	2 020	-
Couronnes suédoises	35 520	-	3 465	-
Baths thaïlandais	-	397 545	-	8 285
Dollars américains	122 030	168 216	84 708	116 768
Rands sud africains	-	139 630	-	13 091
Couronnes tchèques	17 250	-	652	-
Couronnes danoises	1 980	-	266	-
Forints Hongrois	-	60 000	-	222
Dollars Singapouriens	25 050	6 890	12 405	3 412
<b>Total</b>			<b>147 939</b>	<b>215 336</b>

Ces opérations ont été conclues en vue de couvrir le risque de change généré par des financements et placements intra-groupe en monnaies étrangères. Elles incluent également des positions nettes entre les dérivés internes et externes sur des opérations prises dans le cadre de la gestion du risque de change du Groupe.

## Note 26 Engagements sur risque de taux

Dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt le Groupe a, au 31 décembre 2009, différentes opérations de couverture (swaps de taux et caps). Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de sa politique de gestion.

Le montant des nominaux des instruments dérivés à la fin de l'exercice s'élève à 350,0 millions d'euros, 7,0 milliards de yens et 460,0 millions de dollars américains.

## Note 27 Engagements sur risques relatifs au prix de l'énergie

Le tableau ci-dessous résume les positions prises au 31 décembre 2009 en couverture du risque de prix énergétique :

	Montants notionnels nets (en MWh)	Échéances
Position sous-jacente	3 403 725	< 12 mois
Opérations de gestion	980 951	< 12 mois

## Note 28 Éléments relevant de plusieurs postes du bilan (valeur nette)

(en milliers d'euros)	Total	Dont entreprises liées <sup>(1)</sup>
Titres de participations	3 141 410	3 141 022
Créances rattachées à des participations et autres filiales	698 739	698 043
Autres immobilisations financières	2 139	-
Créances d'exploitation	9 256	8 790
Dettes financières	1 986 001	783 840
Autres dettes	29 516	18 997

(1) Les entreprises liées sont les sociétés consolidées par intégration globale dans un même ensemble.

## Note 29 Principaux actionnaires

	Nombre d'actions	% d'intérêt	% des droits de vote <sup>(1)</sup>
Pargesa Netherlands BV	19 702 842	26,14 %	33,64 %
Belgian Securities BV <sup>(2)</sup>	23 114 711	30,66 %	36,33 %
M&G Investment Management Ltd <sup>(3)</sup>	4 402 883	5,84 %	4,01 %
Vanguard Precious Metals and Mining Funds <sup>(4)</sup>	3 380 000	4,48 %	3,08 %
Salariés du Groupe	223 793	0,30 %	0,29 %
Auto-détention	250	ns	-
Public	24 565 017	32,58 %	22,65 %
<b>Total au 31 décembre 2009</b>	<b>75 389 496</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>

(1) Total des droits de vote nets : 109 709 020.

(2) Filiale à 100 % de Groupe Bruxelles Lambert.

(3) M&G Investment Management Limited est une société appartenant au groupe Prudential Plc (Grande Bretagne).

(4) Vanguard Precious Metal and Mining Funds est une société appartenant au groupe The Vanguard Group, Inc (États-Unis).

Les comptes consolidés d'Imerys sont inclus dans le périmètre de consolidation des sociétés Pargesa Holding SA et Groupe Bruxelles Lambert, sociétés mères respectivement de Pargesa Netherlands BV et Belgian Securities BV.

## Note 30 Effectif au 31 décembre 2009

	ETAM	Cadres	Total
Temps complet	26	93	119
Temps partiel	3	1	4
<b>Total des membres du personnel de l'entité</b>	<b>29</b>	<b>94</b>	<b>123</b>

### Note 31 Droit individuel à la formation au 31 décembre 2009

Au 31 décembre 2009, le volume d'heures de formations cumulées correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation est de 7 480 heures.

Le volume d'heures n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 6 453 heures.

### Note 32 Rémunérations allouées aux membres des organes sociaux

(en milliers d'euros)	2009	2008
Conseil d'Administration <sup>(1)</sup>	624	657
Direction Générale	1 889	1 167
<b>Total</b>	<b>2 513</b>	<b>1 824</b>

(1) Jetons de présence.

Le montant global des engagements de retraite contractés au profit des membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale est présenté dans la *note 29 des états financiers consolidés*.

### Note 33 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler pour la Société.

### Note 34 Affectation du résultat (en application des dispositions de l'article L. 232-7 du Code de commerce)

(en euros)	
Résultat de l'exercice	71 934 963,91
Dotation à la réserve légale pour la porter à 10 % du capital social	(2 352 552,80)
Report à nouveau	375 038 843,00
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>444 621 254,11</b>
Dividende de 1,00 euro à chacune des 75 389 496 actions existantes au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	(75 389 496,00)
<b>Report à nouveau</b>	<b>369 231 758,11</b>

## Note 35 Tableau de renseignements concernant les filiales et participations au 31 décembre 2009

	(en milliers d'unités locales)			Nombre de titres détenus par Imerys	Nature des titres
	Capital	Capitaux propres autres que capital			
<b>Filiales (au moins 50 % du capital détenu par Imerys)</b>					
Imerys TC	161 228	707 260		80 613 850	actions de 2 EUR
Mircal	1 034 653	256 023		68 976 891	actions de 15 EUR
Imerys USA	367 005	479 648		1 000	actions de 1 USD
Imerys Services	38	(403)		2 499	actions de 15 EUR
Mircal Europe	56 365	560 423		56 365 195	actions de 1 EUR
Mircal China	12 937	(3 692)		1 293 700	actions de 10 EUR
Imerys (SHANGHAI) Investment Management Company Limited	14 404	2 209		1	part de 14 404 000 CNY

	(en milliers d'euros)								
	% d'intérêt détenu par Imerys	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par Imerys et non remboursés	Emprunts contractés par Imerys et non remboursés	Cautions, avals donnés par Imerys	Dividendes encaissés par Imerys en 2009	Chiffre d'affaires 2009	Bénéfice ou perte nette de l'exercice 2009
<b>Filiales (au moins 50 % du capital détenu par Imerys)</b>									
Imerys TC	100,00	758 369	758 369	-	177 658	-	102 380	418 267	83 422
Mircal	100,00	1 289 076	1 289 076	-	16 751	-	-	1	(47 478)
Imerys USA	100,00	513 530	513 530	247 442	17 205	75 506	-	-	(4 733)
Imerys Services	99,96	38	38	1 021	-	-	-	10 488	(620)
Mircal Europe	100,00	565 483	565 483	-	67 906	-	-	-	(9 516)
Mircal China	100,00	12 937	12 937	-	545	-	-	-	77
Imerys (SHANGHAI) Investment Management Company Limited	100,00	1 359	1 359	-	-	-	-	3 454	246
<b>Participations</b>									
de 10 à 50 % du capital détenu par Imerys		10	10	-	-	-	197	-	-
<b>Diverses participations</b>									
dans les entités françaises non significatives		3 611	608	696	146	-	-	-	-
<b>Total</b>		<b>3 144 413</b>	<b>3 141 410</b>	<b>249 159</b>	<b>280 211</b>	<b>75 506</b>	<b>102 577</b>	<b>432 210</b>	<b>21 398</b>

## 5.3 HONORAIRES D'AUDIT

### Mandats des Commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale des actionnaires du 3 mai 2004 a approuvé le renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes Ernst & Young Audit et Deloitte & Associés (précédemment Deloitte Touche Tohmatsu) pour une nouvelle période de 6 ans. Ces mandats arrivent donc à échéance et l'Assemblée Générale des actionnaires du 29 avril 2010 devra statuer sur leur renouvellement.

### Organisation de l'audit des filiales d'Imerys

Depuis de nombreuses années, le Groupe a demandé en priorité et de manière équilibrée aux réseaux des deux Commissaires aux comptes de la société Imerys de procéder à l'audit des filiales du Groupe à travers le monde. Cependant, pour des raisons pratiques ou historiques, d'autres réseaux d'audit interviennent ; les éléments quantitatifs sont les suivants :

	2009	2008	2007	2006	2005
Honoraires d'audit des comptes (en millions d'euros)	6,4	7,1	6,9	6,7	6,2
Répartition des honoraires :					
- Ernst & Young Audit	53 %	55 %	53 %	52 %	59 %
- Deloitte & Associés	43 %	40 %	43 %	44 %	34 %
- Autres cabinets	4 %	5 %	4 %	4 %	7 %

### Honoraires au 31 décembre 2009

L'inventaire complet des honoraires versés en 2009 aux deux Commissaires aux comptes du Groupe Imerys, Ernst & Young Audit (EY) et Deloitte & Associés (DA) se présente de la manière suivante :

	2009				2008			
	EY		DA		EY		DA	
	(M€)	(%)	(M€)	(%)	(M€)	(%)	(M€)	(%)
<b>Audit</b>								
<b>Commissariat aux comptes, certifications des comptes individuels et consolidés</b>	<b>3,2</b>		<b>2,3</b>		<b>3,9</b>		<b>2,7</b>	
Imerys SA	1,0		0,6		1,0		0,7	
Filiales intégrées globalement	2,2		1,7		2,9		2,0	
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes</b>	<b>0,2</b>		<b>0,5</b>		<b>-</b>		<b>0,1</b>	
Imerys SA	0,2		0,2		-		-	
Filiales intégrées globalement	-		0,3		-		0,1	
<b>Sous-total</b>	<b>3,4</b>	<b>94,4 %</b>	<b>2,8</b>	<b>96,6 %</b>	<b>3,9</b>	<b>97,5 %</b>	<b>2,8</b>	<b>96,6 %</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
Juridique, fiscal, social	0,2		0,1		0,1		0,1	
Autres (préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	-		-		-		-	
<b>Sous-total</b>	<b>0,2</b>	<b>5,6 %</b>	<b>0,1</b>	<b>3,4 %</b>	<b>0,1</b>	<b>2,5 %</b>	<b>0,1</b>	<b>3,4 %</b>
<b>Total</b>	<b>3,6</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2,9</b>	<b>100,0 %</b>	<b>4,0</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2,9</b>	<b>100,0 %</b>



# RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

# 6

<b>6.1</b>	<b>RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ</b>	<b>206</b>
<b>6.2</b>	<b>RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL</b>	<b>207</b>
6.2.1	Montant nominal du capital social et nombre de droits de vote au 31 décembre 2009	207
6.2.2	Évolution du capital social au cours des cinq derniers exercices	208
6.2.3	Autorisations financières	208
6.2.4	Rachats d'actions	212
6.2.5	Plans d'actionnariat salarié	212
<b>6.3</b>	<b>ACTIONNARIAT</b>	<b>213</b>
6.3.1	Répartition du capital social et des droits de vote au cours des trois derniers exercices	213
6.3.2	Franchissements de seuil	213
6.3.3	Contrôle de la Société et pacte d'actionnaires	214
6.3.4	Identification des actionnaires au porteur	214
6.3.5	Structure de l'actionnariat du Groupe	214
<b>6.4</b>	<b>MARCHÉ DES TITRES IMERYS</b>	<b>215</b>
6.4.1	Cours extrêmes de 2005 à 2009	216
6.4.2	Transactions depuis janvier 2008	216
<b>6.5</b>	<b>ORGANISATION MÈRE/FILIALES</b>	<b>217</b>
<b>6.6</b>	<b>DIVIDENDES</b>	<b>217</b>
<b>6.7</b>	<b>RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES</b>	<b>218</b>

## 6.1 RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

### ■ DÉNOMINATION SOCIALE : IMERYS

Cette dénomination a été adoptée par l'Assemblée Générale Mixte du 22 septembre 1999. Antérieurement, la Société était dénommée Imetal.

### ■ SIÈGE SOCIAL

154, rue de l'Université, 75007 Paris (France).  
Téléphone : + 33 (0) 1 49 55 63 00 - Télécopie : + 33 (0) 1 49 55 63 01

### ■ FORME JURIDIQUE ET LÉGISLATION APPLICABLE

Imerys est une société anonyme à Conseil d'Administration, soumise à la législation française.

### ■ DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE

Imerys a été constituée le 22 avril 1880. Sa durée, fixée à l'origine à cinquante années, a été prorogée jusqu'au 30 juin 2024 (article 5 des statuts).

### ■ OBJET SOCIAL (ARTICLE 3 DES STATUTS)

Imerys est la société de tête d'un groupe industriel et commercial, spécialisé dans la valorisation des minéraux.

Aux termes de l'article 3 des statuts, "La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- la recherche, l'acquisition, l'amodiation, l'aliénation et l'exploitation de toutes mines et carrières, de quelque nature que ce soit ;
- le traitement, la transformation et le commerce de tous minerais, métaux, matériaux organiques et non organiques et substances minérales, ainsi que de leurs sous-produits et alliages ;
- la fabrication de tous produits ouvrés dans lesquels des minerais, métaux, matériaux organiques et non organiques et substances minérales, sont employés ;
- l'achat, l'obtention, l'exploitation, la concession, la vente, la cession totale ou partielle, temporaire ou définitive de tous brevets, certificats ou licences se rapportant aux objets ci-dessus ;
- la création, l'acquisition, la vente, la concession de tous immeubles et usines, de tous moyens de transports et de toutes sources d'énergie ;
- la participation en tous pays dans toutes entreprises et opérations minières, de carrières, commerciales, industrielles et maritimes de nature à favoriser ou développer les propres industries et commerces de la Société, par voie de création de sociétés nouvelles, alliances, sociétés en participation ou autrement ; et, généralement, toutes opérations minières, de carrières, commerciales, industrielles, maritimes, immobilières, mobilières et financières se rattachant directement ou indirectement en totalité ou en partie, à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou à tous autres objets similaires ou connexes".

### ■ REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

562 008 151 R.C.S. Paris - SIRET 562 008 151 00093

Code NAF (Nomenclature d'Activités Française) : 7010Z

### ■ CONSULTATION DES DOCUMENTS JURIDIQUES

Les statuts, procès-verbaux d'Assemblées Générales, comptes sociaux et consolidés, rapports des Commissaires aux comptes, ainsi que tous les documents mis à la disposition des actionnaires, peuvent être consultés au siège social.

### ■ EXERCICE SOCIAL (ARTICLE 28 DES STATUTS)

L'exercice social, d'une durée de douze mois, commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

### ■ RÉPARTITION DES BÉNÉFICES (ARTICLE 30 DES STATUTS)

Le résultat de chaque exercice est déterminé conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

- sur le bénéfice net de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social ;
- le bénéfice de l'exercice, diminué comme il vient d'être dit et augmenté du report bénéficiaire, sous déduction des sommes reportées à nouveau par l'Assemblée Générale ou portées par elle à un ou plusieurs fonds de réserve, est réparti aux actions sans distinction ;
- l'Assemblée Générale peut accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions.

### ■ TITRES AU PORTEUR IDENTIFIABLES (ARTICLE 9 DES STATUTS)

La Société est autorisée à demander à Euroclear France, dans les conditions prévues par la législation en vigueur, les renseignements nécessaires à l'identification des titulaires de titres au porteur conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées ainsi que la quantité d'actions ou de valeurs mobilières détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont ces titres peuvent être frappés.

### ■ ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (ARTICLES 21 ET 22 DES STATUTS)

#### Convocations

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions prévues par la législation en vigueur et se tiennent, soit au siège social, soit en tout autre endroit précisé dans l'avis de convocation.



### Conditions d'admission

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales - personnellement, par mandataire ou par correspondance - sur simple justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous la forme, soit d'une inscription nominative, soit de la transmission d'une attestation de participation justifiant l'enregistrement comptable des actions au porteur. Les formalités d'inscription ou de transmission doivent être accomplies au plus tard le troisième jour ouvré précédant la tenue de l'Assemblée. Tout actionnaire peut également, sur décision du Conseil d'Administration communiquée dans l'avis de convocation, participer aux Assemblées et prendre part au vote par télétransmission et/ou tout autre moyen de télécommunication dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

### Conditions d'exercice du droit de vote

L'ensemble des documents, prévus par les articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce, y inclus un formulaire de vote par correspondance ou de procuration, est adressé aux actionnaires à leur demande. Ce formulaire ne peut être valablement pris en compte que s'il est complété conformément à la législation en vigueur et retourné au siège social ou à l'adresse indiquée sur la convocation de l'Assemblée. Tout actionnaire peut, en outre, sur décision du Conseil d'Administration communiquée dans l'avis de convocation, obtenir et retourner le formulaire de vote par correspondance ou de procuration, par télétransmission ou tout autre moyen de télécommunication, dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

### Droit de vote double

Depuis l'Assemblée Générale du 2 juillet 1968, les actions inscrites en compte nominatif, au nom du même actionnaire depuis deux ans au moins, bénéficient d'un droit de vote double. Le droit de vote double, autorisé par la loi et prévu par l'article 22 des statuts, vise à récompenser la fidélité des actionnaires de la Société. Le droit de

vote double est également accordé aux actions nouvelles attribuées gratuitement aux actionnaires dans le cadre d'une augmentation de capital en raison d'actions anciennes pour lesquelles ils bénéficient déjà de ce droit. Le droit de vote double cesse de plein droit lorsque l'action est convertie au porteur ou transférée, hormis les cas de transfert en garantie, en usufruit ou par succession ou donation familiale. Le droit de vote double peut enfin être supprimé par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire sur autorisation préalable de l'Assemblée Spéciale des titulaires de ce droit.

### Limitation des droits de vote

Néant.

### ■ DÉCLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Les statuts d'Imerys ne contiennent aucune clause imposant une obligation de déclaration de franchissement de seuil autre que celle résultant de la loi.

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, venant à franchir, à la hausse ou à la baisse, l'un des seuils de détention du capital de la Société et/ou des droits de vote prévus par la législation en vigueur, devra se conformer aux dispositions des articles L. 233-7 à L. 233-11 du Code de commerce et plus particulièrement devra en informer la Société (ou, le cas échéant, toute personne qu'elle aura désignée à cet effet) ainsi que l'Autorité des marchés financiers (AMF), dans un délai de cinq jours de bourse à compter du franchissement de seuil concerné. En cas de non-respect de cette obligation, les dispositions prévues par l'article L. 233-14 du Code de commerce s'appliqueront.

### ■ ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Aucun dispositif visé par les dispositions de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, relatives aux offres publiques d'achat, n'a été mis en place par la Société.

## 6.2 RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL

### 6.2.1 MONTANT NOMINAL DU CAPITAL SOCIAL ET NOMBRE DE DROITS DE VOTE AU 31 DÉCEMBRE 2009

L'exercice 2009 a été marqué par l'augmentation de capital de la Société réalisée le 2 juin 2009 (*pour plus de détails concernant cette opération, voir paragraphe 6.2.3 du présent chapitre*). À cette date, le Directeur Général, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par le Conseil d'Administration en sa séance du 29 avril 2009, a constaté que 12 557 518 actions nouvelles avaient été souscrites dans le cadre de l'augmentation du capital de la Société décidée le 4 mai 2009, augmentant ainsi le capital de la Société d'un montant nominal de 25 115 036 euros.

Les autres variations du capital social enregistrées en 2009 ont été les suivantes :

- le 27 avril 2009, le Conseil d'Administration a constaté que le capital de la Société avait été augmenté d'un montant nominal de 2 000 euros en conséquence de la levée, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, de 1 000 options de souscription donnant droit à autant d'actions Imerys ;

## Renseignements sur le capital social

- le 11 janvier 2010, le Directeur Général, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par le Conseil d'Administration en sa séance du 16 décembre 2009, a constaté que le 31 décembre 2009, le capital social avait été augmenté d'un montant nominal de 88 776 euros en conséquence de la levée, au cours du second semestre 2009, de 44 388 options de souscription donnant droit à autant d'actions Imerys.

En conséquence de ces opérations, le capital souscrit et entièrement libéré d'Imerys s'élevait au 31 décembre 2009 à 150 778 992 euros ; il était divisé en 75 389 496 actions de 2 euros de valeur nominale chacune parmi lesquelles 34 319 774 bénéficiaient, en vertu de l'article 22 des statuts d'Imerys, d'un droit de vote double. Enfin, le nombre total des droits de vote théoriques attachés aux actions existantes était de 109 709 270.

Le capital social n'a pas varié, et le nombre de droits de vote n'a pas connu de variation significative, entre le 31 décembre 2009 et la date du présent Document de Référence.

Compte tenu des 3 953 269 options de souscription d'actions et des 348 424 actions gratuites attribuées à certains salariés et dirigeants sociaux, et non encore exercées ou non encore acquises au 31 décembre 2009, la dilution potentielle maximale du capital de la Société à cette date est de 5,40 % (soit un montant, en nominal, de 159 382 378 euros).

Il est précisé qu'aucune action inscrite au nominatif pur ne fait l'objet d'un nantissement de la part de la Société.

## 6.2.2 ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

L'évolution du nombre d'actions et du capital social de la Société au cours des cinq derniers exercices a été la suivante :

Année	Opérations	Montant nominal des variations de capital (en euros)	Prime d'émission (en euros)	Nombre de titres créés	Nominal des titres (en euros)	Montants successifs du capital de la Société (en euros)	Nombre de titres constituant le capital
2005	Levées d'options de souscription d'actions	1 043 690	14 580 282	521 845	2	127 943 730	63 971 865*
2006	Annulation d'actions	(2 650 000)	(80 805 619)	(1 325 000)	2	125 293 730	62 646 865
	Augmentation de capital réservée aux salariés	100 000	2 607 402	50 000	2	125 393 730	62 696 865
	Levées d'options de souscription d'actions	1 275 510	17 689 386	637 755	2	126 669 240	63 334 620*
2007	Annulation d'actions	(1 213 086)	(40 885 873)	(606 543)	2	125 456 154	62 728 077
	Levées d'options de souscription d'actions	797 558	13 645 455	398 779	2	126 253 712	63 126 856*
2008	Annulation d'actions	(740 000)	(16 782 710)	(370 000)	2	125 513 712	62 756 856
	Levées d'options de souscription d'actions	59 468	882 325	29 734	2	125 573 180	62 786 590*
	Levées d'options de souscription d'actions	2 000	26 310	1 000	2	125 575 180	62 787 590
2009	Augmentation de capital	25 115 036	226 035 324	12 557 518	2	150 690 216	75 345 108
	Levées d'options de souscription d'actions	88 776	1 207 985	44 388	2	150 778 992	75 389 496*

\* Au 31 décembre.

## 6.2.3 AUTORISATIONS FINANCIÈRES

### TITRES REPRÉSENTATIFS DU CAPITAL

#### Autorisations générales

L'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2009 a accordé au Conseil d'Administration, pour une durée de vingt-six mois, un ensemble de délégations de compétence conformes aux dispositions des articles L. 225-129 et suivants du Code de commerce. Ces délégations de compétence ont pour objet de permettre à la Société, si nécessaire, d'augmenter le montant de ses capitaux permanents soit par incorporation de réserves, bénéfices ou primes de fusion,

apports ou autres, soit au moyen de l'émission, avec ou sans droit préférentiel de souscription, de différentes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital d'Imerys.

Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être ainsi opérées a été fixé à\* :

- 80 millions d'euros pour les émissions réalisées avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- 50 millions d'euros pour les émissions réalisées avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
- 130 millions d'euros en cumulé pour l'ensemble de ces émissions.

\* À ce montant s'ajoutera, le cas échéant, le montant supplémentaire des actions à émettre pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières ou de droits donnant accès au capital.

Par ailleurs, le montant nominal maximum des titres d'emprunt pouvant être émis dans le cadre de ces autorisations a été fixé à 1 milliard d'euros.

Il est précisé que les émissions avec suppression du droit préférentiel de souscription qui seraient susceptibles d'être réalisées en vertu des présentes autorisations seraient offertes au public en application des dispositions de l'article L. 225-136 1° du Code de commerce. En conséquence, les règles de détermination du prix seraient fixées conformément aux dispositions de l'article R. 225-119 du Code de commerce (prix au moins égal à la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminuée d'une décote maximale de 5 %).

Le Conseil d'Administration a par ailleurs été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2009 à :

- fixer, en application des dispositions de l'article L. 225-136 du Code de commerce, le prix d'émission des différentes valeurs mobilières pouvant être émises en cas de suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 10 % du capital de la Société par an ; il est précisé que ce prix d'émission serait au moins égal au cours de clôture de l'action Imerys le jour de négociation précédant la date de fixation du prix d'émission, diminué, le cas échéant, d'une décote de 10 % ;
- procéder, conformément aux dispositions de l'article L. 225-147 du Code de commerce, à une ou plusieurs augmentations de capital, dans la limite de 10 % du capital social, en vue de rémunérer, sauf en cas d'offre publique d'échange, des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, y compris d'une société dont les actions ne sont pas admises aux négociations sur un marché réglementé ;
- procéder, dans le cadre des dispositions des articles L. 228-91 et suivants du Code de commerce, à l'émission, en une ou plusieurs fois, de toutes valeurs mobilières composées représentatives de créances sur la Société dans la limite d'un montant global de 1 milliard d'euros, étant précisé que le montant nominal des titres de créance pouvant être émis s'imputerait, le cas échéant, sur le montant nominal maximum des titres d'emprunts pouvant être émis en vertu des autorisations précitées.

Ces autorisations et les facultés qu'elles offrent sont utiles pour permettre à Imerys de disposer, dans les meilleurs délais et au mieux des possibilités offertes par le marché financier, de nouvelles ressources financières qui viendraient à lui être nécessaires le moment venu.

En vertu de la faculté qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration a délégué au Directeur Général les pouvoirs spécifiques nécessaires aux fins de réaliser des augmentations de capital de la Société par incorporation de réserves, bénéfices ou primes de fusion, apports ou autres dans la limite d'un montant nominal maximum de 10 millions d'euros.

Les délégations de compétence présentées ci-avant expireront le 28 juin 2011.

### Augmentation de capital du 2 juin 2009

En vertu de la délégation de compétence qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2009 (onzième résolution), le Conseil d'Administration a décidé, le même jour, d'augmenter le capital de la Société par l'émission d'actions ordinaires avec maintien

du droit préférentiel de souscription des actionnaires et a délégué au Directeur Général les pouvoirs nécessaires pour en fixer les modalités définitives conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-4 du Code de commerce. Le 4 mai 2009, Gérard Buffière, en sa qualité de Directeur Général, a décidé, sur délégation du Conseil d'Administration, de procéder à une augmentation du capital par émission de 12 557 518 actions de 2 euros de valeur nominale chacune, au prix unitaire de 20 euros (soit une prime d'émission de 18 euros par action), à raison d'une action nouvelle pour cinq actions existantes. La période de souscription, ouverte le 6 mai 2009, a été close le 19 mai 2009. Les actionnaires de contrôle de la Société ont, conformément à leur engagement, souscrit à cette augmentation de capital à hauteur de la totalité de leurs droits préférentiels de souscription respectifs et, le cas échéant, à titre réductible (soit 3 439 293 actions souscrites par Pargesa Netherlands BV et 3 937 525 actions souscrites par Belgian Securities BV, représentant 58,7 % de la totalité des actions émises). Il est précisé que le solde de la souscription était garanti par un syndicat bancaire.

Conformément au communiqué publié le 28 mai 2009 par la Société, le Directeur Général a constaté, le 2 juin 2009, que 12 432 521 actions avaient été souscrites à titre irréductible et 124 997 actions à titre réductible (réparties selon le barème objet de l'avis Euronext publié le 28 mai 2009), et qu'en conséquence la totalité des 12 557 518 actions nouvellement émises avaient été souscrites et intégralement libérées, donnant ainsi lieu à une augmentation de capital d'un montant nominal de 25 115 036 euros et à un apport global en capitaux de 251 150 360 euros. Cette opération a fait l'objet d'un prospectus qui a reçu le visa n° 09-120 de l'Autorité des marchés financiers en date du 4 mai 2009 et dont une copie est disponible sur le site Internet de la Société ([www.imerys.com](http://www.imerys.com)), ainsi que sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

En application des dispositions des articles L. 225-129-5 et R. 225-116 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a établi un rapport complémentaire décrivant les conditions définitives de cette augmentation de capital. Une copie de ce rapport complémentaire peut être obtenue, sur simple demande, au siège de la Société.

Il n'a été fait usage d'aucune autre délégation de compétence au cours de l'exercice 2009.

## Autorisations spécifiques en faveur des salariés ou mandataires sociaux du Groupe

### Augmentations de capital réservées aux salariés du Groupe

L'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2009 a délégué au Conseil d'Administration la compétence nécessaire pour procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés qui adhéreraient au Plan d'Épargne du Groupe (P.E.G.) adopté le 1<sup>er</sup> septembre 2000, tel qu'amendé en dernier lieu le 21 septembre 2006. Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être ainsi réalisées par émission d'actions a été fixé à 1,6 million d'euros, soit un nombre maximum d'actions de 800 000 ; le prix des actions à émettre serait déterminé conformément aux dispositions de l'article L. 3332-19 du Code du travail.

Cette délégation de compétence, qui expirera le 28 juin 2011, n'a pas été mise en œuvre au cours de l'exercice 2009.

### Options de souscription ou d'achat d'actions et actions gratuites

L'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008 a délégué tous pouvoirs au Conseil d'Administration aux fins de consentir, à certains salariés et mandataires sociaux du Groupe :

- des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société ou à l'achat d'actions existantes, conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce, ainsi que
- des actions gratuites de la Société, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008 à :

- fixer les modalités et autres conditions dans lesquelles les options de souscription ou d'achat d'actions pourront être attribuées, et, notamment, déterminer leur prix de souscription<sup>(1)</sup> ou d'achat<sup>(2)</sup> dans les limites et selon les modalités prévues par la loi ;
- fixer les conditions, et le cas échéant, les critères d'attribution des actions gratuites ; déterminer les délais d'attribution définitive et de conservation desdites actions, dans le respect des délais minimums prévus par la réglementation en vigueur au jour de l'attribution.

Il est précisé que le nombre maximum d'actions susceptibles de faire l'objet d'options de souscription ou d'achat, ou d'attributions gratuites, a été fixé par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008 à 3 700 000 représentant un montant nominal cumulé de 7 400 000 euros.

À ce jour, le Conseil d'Administration a fait usage de ces deux autorisations pour attribuer à des salariés et mandataires du Groupe :

- en 2008 : un nombre global de 594 157 options de souscription d'actions et actions gratuites représentant un montant nominal de 1 188 314 euros. Ce montant a été porté à 1 275 536 euros à la suite des ajustements effectués par la Société à l'issue de l'augmentation de capital réalisée le 2 juin 2009 en vue de préserver les droits des bénéficiaires d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites, conformément aux dispositions de l'article L. 228-99 du Code de commerce (pour plus de détails concernant les ajustements ainsi effectués, voir [paragraphes 3.4.1 et 3.5.1 du chapitre 3 du Document de Référence](#)) ;
- en 2009 : un nombre global de 711 006 options de souscription d'actions et actions gratuites conditionnelles (pour plus de détails concernant ces attributions, voir [paragraphes 3.4.1 et 3.5.1 du chapitre 3 du Document de Référence](#)).

Compte tenu de ces attributions, le solde cumulé des autorisations actuelles accordées au Conseil d'Administration était donc, au 31 décembre 2009, de 4 702 452 euros, soit 2 351 226 options de souscription ou d'achat d'actions et/ou actions gratuites.

Ces deux autorisations expireront le 29 juin 2011.

### Autorisation spécifique complémentaire proposée à l'Assemblée Générale du 29 avril 2010

Afin de compléter et diversifier les instruments permettant à la Société d'associer les salariés et principaux dirigeants du Groupe au développement de ce dernier, il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale de déléguer au Conseil d'Administration les compétences nécessaires aux fins de procéder à des augmentations de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions ("BSA") remboursables ou non, réservées aux salariés et mandataires de la Société et/ou de ses filiales, ou à certaines catégories d'entre eux. Cette délégation de compétence, d'une durée de quatorze mois, expirerait le 28 juin 2011.

### Autorisation de rachat d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2009 a renouvelé en faveur du Conseil d'Administration, pour une nouvelle période de dix-huit mois, soit jusqu'au 28 octobre 2010, l'autorisation précédemment consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008 pour permettre à la Société, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, de racheter ses propres actions, dans la limite de 10 % du nombre d'actions émises et en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2009, soit 6 278 659 actions et dans la limite d'un montant global d'investissement de 502 millions d'euros. L'Assemblée Générale a, par ailleurs, décidé que le nombre d'actions susceptibles d'être détenues, directement ou indirectement, à quelque moment que ce soit, ne pourrait dépasser 10 % des actions composant le capital. Enfin, le prix maximum d'achat a été fixé à 80 euros par action.

Cette autorisation a pour objectifs de permettre à la Société de procéder à l'achat de ses propres actions :

- en vue de l'annulation ultérieure des actions acquises par réduction du capital de la Société, afin de compenser l'impact dilutif pour les actionnaires que pourraient avoir l'attribution d'options de souscription d'actions et/ou l'attribution gratuite d'actions ;
- dans le cadre de la participation des salariés à des plans d'actionnariat mis en place par la Société, ou en vue de l'attribution à certains salariés et mandataires sociaux du Groupe d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites ;
- pour la remise ou l'échange d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- en vue d'animer le marché par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une Charte de Déontologie reconnue par l'AMF ;
- et, de manière générale, à toutes fins permises ou qui viendraient à être autorisées par la réglementation en vigueur.

(1) En application des dispositions de l'article L. 225-177 du Code de commerce, le prix de souscription des options ne peut être inférieur à 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de l'attribution. Il est précisé que, depuis 1999, la politique générale d'attribution d'options de souscription d'actions de la Société exclut toute décote.

(2) En application des dispositions de l'article L. 225-179 du Code de commerce, le prix de l'action au jour où l'option est consentie ne peut être inférieur à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société. Il est précisé que l'attribution d'options d'achat d'actions n'entre pas dans la politique générale de la Société.

L'acquisition, la cession, le transfert et l'échange des actions peuvent être effectués, dans le respect de la réglementation en vigueur, sur le marché ou de gré à gré, par tous moyens, y compris par transfert de blocs, par l'utilisation ou l'exercice de tout instrument financier et produit dérivé.

Pour connaître le détail des opérations réalisées dans le cadre des programmes de rachat d'actions en vigueur au cours de l'exercice écoulé, voir *paragraphe 6.2.4 du présent chapitre*.

L'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2009 expirant le 28 octobre 2010, il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale de la renouveler sur des bases similaires.

### Annulation des actions de la Société

L'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2009 a renouvelé au profit du Conseil d'Administration l'autorisation de procéder à l'annulation des actions de la Société détenues au titre des programmes de rachat

L'ensemble des autorisations financières consenties au Conseil d'Administration, en vigueur à la date du Présent Document de Référence, fait l'objet d'une présentation synthétique dans le tableau ci-après.

### Tableau résumé des autorisations financières existantes

Type d'émission	Date de l'autorisation	Échéance de l'autorisation (durée)	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital pouvant résulter immédiatement ou à terme de l'émission (hors ajustements)	Montant maximum de l'émission de titres d'emprunt <sup>(1)</sup>	Utilisation des autorisations existantes (montant)	Dilution potentielle <sup>(2)</sup> pouvant résulter de l'utilisation des autorisations <sup>(3)</sup>
<b>Autorisations générales</b>						
Toutes valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription <sup>(4)</sup>	29 avril 2009	28 juin 2011 (26 mois)	80 M€	1 000 M€	<b>25,11 M€</b>	34,67 %
Toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription, et, le cas échéant, octroi d'un délai de priorité par le Conseil d'Administration <sup>(5)</sup>	29 avril 2009	28 juin 2011 (26 mois)	50 M€	1 000 M€	-	24,90 %
Incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission ou d'apport <sup>(6)</sup>	29 avril 2009	28 juin 2011 (26 mois)	n/a	n/a	-	n/a
Rémunération d'apports en nature constitués de titres en capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital <sup>(7)</sup>	29 avril 2009	28 juin 2011 (26 mois)	15,08 M€ <sup>(8)</sup>	1 000 M€	-	9,09 %
<b>Limite globale des autorisations générales</b>			<b>130 M€</b>	<b>1 000 M€</b>	<b>-</b>	<b>46,30 %</b>
<b>Autorisations spécifiques en faveur des salariés et mandataires sociaux</b>						
Actions réservées aux salariés du Groupe, dans le cadre du Plan d'Épargne de Groupe, avec suppression du droit préférentiel de souscription <sup>(9)</sup>	29 avril 2009	28 juin 2011 (26 mois)	1,6 M€	n/a	-	1,05 %
Options de souscription d'actions <sup>(10)</sup> et attributions d'actions gratuites <sup>(11)</sup>	30 avril 2008	29 juin 2011 (38 mois)	7,4 M€	n/a	<b>2,7 M€</b>	4,68 %
<b>Limite globale des autorisations spécifiques en faveur des salariés et mandataires sociaux</b>			<b>9 M€</b>	<b>n/a</b>	<b>-</b>	<b>5,63 %</b>
<b>Total autorisé</b>			<b>139 M€</b>	<b>1 000 M€</b>	<b>27,81 M€</b>	<b>47,97 %</b>

(1) Montant nominal maximum des valeurs mobilières représentatives de créances sur la Société susceptibles de donner accès à des actions ordinaires.

(2) Dilution calculée sur le montant nominal maximum des augmentations de capital pouvant résulter de l'utilisation des autorisations.

(3) Sur la base du nominal actuel de 2 € par action et du montant du capital social au 31 décembre 2009.

(4) En application des articles L. 225-129 et s. et L. 228-91 et s. du Code de commerce.

(5) En application des articles L. 225-129 et s., L. 225-135 et s. et L. 228-91 et s. du Code de commerce.

(6) En application des articles L. 225-129 et s. et L. 225-130 du Code de commerce.

(7) En application de l'article L. 225-147 du Code de commerce.

(8) Soit 10 % du capital social au 31 décembre 2009.

(9) En application des articles L. 225-129 et s. et L. 225-138 du Code de commerce et L. 3332-1 et s. du Code du travail.

(10) En application des articles L. 225-177 et s. du Code de commerce.

(11) En application des articles L. 225-197-1 et s. du Code de commerce.

d'actions autorisés par ses actionnaires, dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois, et à réduire corrélativement le capital social.

Il est précisé que la Société n'a procédé à aucune annulation d'actions auto-détenues au cours de l'exercice 2009.

Cette autorisation expirera le 28 juin 2011.

### AUTRES TITRES

La décision d'émettre des obligations ordinaires relevant de la compétence du Conseil d'Administration, ce dernier a, le 27 avril 2009, conformément à l'article L. 228-40 du Code de commerce, délégué au Directeur Général et, avec l'accord de ce dernier, au Directeur Général Délégué, tous pouvoirs aux fins de réaliser de telles émissions dans un délai d'un an, dans la limite d'un montant nominal maximum annuel de 1,5 milliard d'euros et d'un montant nominal maximum par opération de 350 millions d'euros.

## 6.2.4 RACHATS D' ACTIONS

### ■ CADRE JURIDIQUE DES PROGRAMMES DE RACHAT D' ACTIONS MIS EN ŒUVRE EN 2009

Ainsi qu'il est exposé au *paragraphe 6.2.3 du présent chapitre*, l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2009 a renouvelé au profit du Conseil d'Administration pour une période de dix-huit mois, soit jusqu'au 28 octobre 2010, l'autorisation précédemment consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008 pour permettre à la Société, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, de racheter ses propres actions. En application de l'article L. 225-209 al. 3 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a délégué au Directeur Général, ainsi qu'au Directeur Général délégué, tous pouvoirs aux fins de procéder à l'achat des actions de la Société, aux conditions et dans les limites fixées par l'Assemblée Générale.

### ■ OPÉRATIONS RÉALISÉES EN 2009\*

En application des dispositions de l'article L. 225-211 du Code de commerce, les opérations réalisées en 2009 dans le cadre des programmes de rachat d'actions de la Société en vigueur au cours de l'exercice sont décrites ci-après.

Il est rappelé que la Société a résilié le 20 octobre 2008 le contrat de liquidité qu'elle avait conclu avec la société Rothschild & Cie Banque. En conséquence, les achats d'actions effectués, depuis cette date, dans le cadre des programmes de rachat d'actions mis en œuvre par la Société, sont réalisés directement et exclusivement par cette dernière sur le marché.

#### Opérations réalisées du 1<sup>er</sup> janvier au 29 avril 2009

La Société a acquis directement sur le marché 5 250 actions à un cours moyen pondéré de 25,30 euros. L'ensemble de ces actions ont été affectées à l'objectif d'attribution à certains salariés et mandataires sociaux du Groupe d'actions gratuites. Parmi ces 5 250 actions, 5 000 actions ont été attribuées le 13 mars 2009 aux bénéficiaires du Plan d'Actions Gratuites 2006 mis en place par la Société et 250 actions ont été réaffectées à l'objectif d'annulation.

#### Opérations réalisées du 29 avril au 31 décembre 2009

La Société n'a procédé à aucune acquisition ni cession sur le marché dans le cadre du programme de rachat d'actions approuvé par l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2009.

#### Nombre d'actions auto-détenues 31 décembre 2009

Compte tenu des opérations d'achat et de transfert réalisées au cours de l'exercice 2009, la Société détenait en propre, à la clôture de l'exercice, 250 actions, d'une valeur nominale de 2 euros, acquises au prix global de 6 052 euros, représentant un pourcentage non significatif du capital social.

Il est précisé que :

- les opérations effectuées en 2009 par la Société dans le cadre de ses programmes de rachat d'actions ont été réalisées au comptant et sans qu'aucune position ouverte à l'achat ou à la vente n'ait été prise ;
- la Société n'utilise pas de produits dérivés dans le cadre de ses programmes de rachat d'actions ;
- aucun frais de négociation n'a été facturé à la Société concernant les opérations de rachat réalisées en 2009.

### ■ RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2009 expirant le 28 octobre 2010, il sera proposé à l'Assemblée Générale du 29 avril 2010 de la renouveler en faveur du Conseil d'Administration, sur des bases similaires, pour une nouvelle période de dix-huit mois, soit jusqu'au 28 octobre 2011.

Le descriptif de ce nouveau programme, établi conformément aux dispositions des articles 241-1 à 242-6 du Règlement général de l'AMF, sera disponible sur le site Internet de la Société ([www.imerys.com](http://www.imerys.com) - rubrique Le Groupe - Publications & Information Réglementée), ainsi que sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Une copie de ce descriptif pourra également être obtenue, sur simple demande, au siège de la Société.

## 6.2.5 PLANS D' ACTIONNARIAT SALARIÉ

Au 31 décembre 2009, les salariés du Groupe détenaient dans le cadre du P.E.G d'Imerys, directement ou via un fonds commun de placement, 0,30 % du capital et 0,29 % des droits de vote de la Société (pour la répartition des salariés actionnaires par pays, voir *paragraphe 1.9.5 du chapitre 1 du Document de Référence*).

\* Tous les cours et montants sont exprimés hors frais et commissions.

## 6.3 ACTIONNARIAT

### 6.3.1 RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

L'évolution de la répartition du capital social et des droits de vote au cours des trois derniers exercices a été la suivante :

	Au 31 décembre 2007				Au 31 décembre 2008				Au 31 décembre 2009			
	Nombre d'actions détenues	% du capital social	Droits de vote attachés <sup>(1)</sup>	% des droits de vote	Nombre d'actions détenues	% du capital social	Droits de vote attachés <sup>(1)</sup>	% des droits de vote	Nombre d'actions détenues	% du capital social	Droits de vote attachés <sup>(1)</sup>	% des droits de vote
Pargesa Netherlands BV	17 246 462	27,32	34 338 174	35,38	17 196 462	27,39	34 288 174	35,35	19 702 842	26,14	36 899 304	33,64
Belgian Securities BV	16 898 778	26,77	33 642 806	34,67	19 177 186	30,54	35 921 214	37,04	23 114 711	30,66	39 858 739	36,33
<i>Sous-total</i>	<i>34 145 240</i>	<i>54,09</i>	<i>67 980 980</i>	<i>70,05</i>	<i>36 373 648</i>	<i>57,93</i>	<i>70 209 388</i>	<i>72,39</i>	<i>42 817 553</i>	<i>56,80</i>	<i>76 758 043</i>	<i>69,97</i>
M&G Investment Management Ltd <sup>(2)</sup>	5 110 441	8,10	5 110 441	5,27	3 533 526	5,63	3 533 526	3,64	4 402 883 <sup>(3)</sup>	5,84	4 402 883	4,01
Vanguard Precious Metal and Mining Funds <sup>(4)</sup>	-	-	-	-	3 380 000	5,38	3 380 000	3,49	3 380 000	4,48	3 380 000	3,08
Salariés du Groupe <sup>(5)</sup>	228 311	0,36	313 192	0,32	216 441	0,35	309 181	0,32	223 793	0,30	314 761	0,29
Auto-détention	200 000	0,32	-	-	-	-	-	-	250	ns	0	-
Public	23 442 864	37,13	23 643 886	24,36	19 282 975	30,71	19 555 478	20,16	24 565 017	32,58	24 853 333	22,65
<b>Total</b>	<b>63 126 856</b>	<b>100,00</b>	<b>97 048 499</b>	<b>100,00</b>	<b>62 786 590</b>	<b>100,00</b>	<b>96 987 573</b>	<b>100,00</b>	<b>75 389 496</b>	<b>100,00</b>	<b>109 709 020 <sup>(6)</sup></b>	<b>100,00</b>

(1) Conformément à l'article 22 des statuts, les actions inscrites au nominatif depuis plus de deux ans, bénéficient d'un droit de vote double.

(2) M&G Investment Management Limited est une société appartenant au groupe Prudential Plc (Royaume-Uni).

(3) Nombre d'actions détenues en date du 28 avril 2009 conformément à l'information reçue par la Société, de M&G Investment Management Limited, agissant pour le compte de fonds gérés par le groupe Prudential Plc et de sociétés appartenant à celui-ci. Aucune variation de cette détention n'a été portée à la connaissance de la Société depuis cette date.

(4) Vanguard Precious Metal and Mining Funds est une société appartenant au groupe The Vanguard Group, Inc. (États-Unis).

(5) Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, seules les actions détenues par les salariés du Groupe dans le cadre du P.E.G. figurent dans ce tableau.

(6) Droits de vote nets, après déduction des droits de vote attachés aux 250 actions auto-détenues par la Société, les droits de vote théoriques s'élevant ainsi à 109 709 270.

Les membres du Conseil d'Administration, y compris le Directeur Général, ainsi que le Directeur Général délégué, détenaient, à titre personnel, 0,18 % du capital et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2009 (pour plus de détails, voir [paragraphe 3.1.2 du chapitre 3 du Document de Référence](#)).

### 6.3.2 FRANCHISSEMENTS DE SEUIL

Aucune déclaration de franchissement de seuil n'a été portée à la connaissance de la Société au cours de l'exercice 2009.

À la date du présent Document de Référence, et à la connaissance d'Imerys, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés au [paragraphe 6.3.1 du présent chapitre](#) ne détient, directement ou indirectement, plus de 5 % du capital et des droits de vote de la Société.

### 6.3.3 CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ ET PACTE D'ACTIONNAIRES

À la date du présent Document de Référence, il n'a été fait part à la Société d'aucun pacte entre ses actionnaires ni d'aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle.

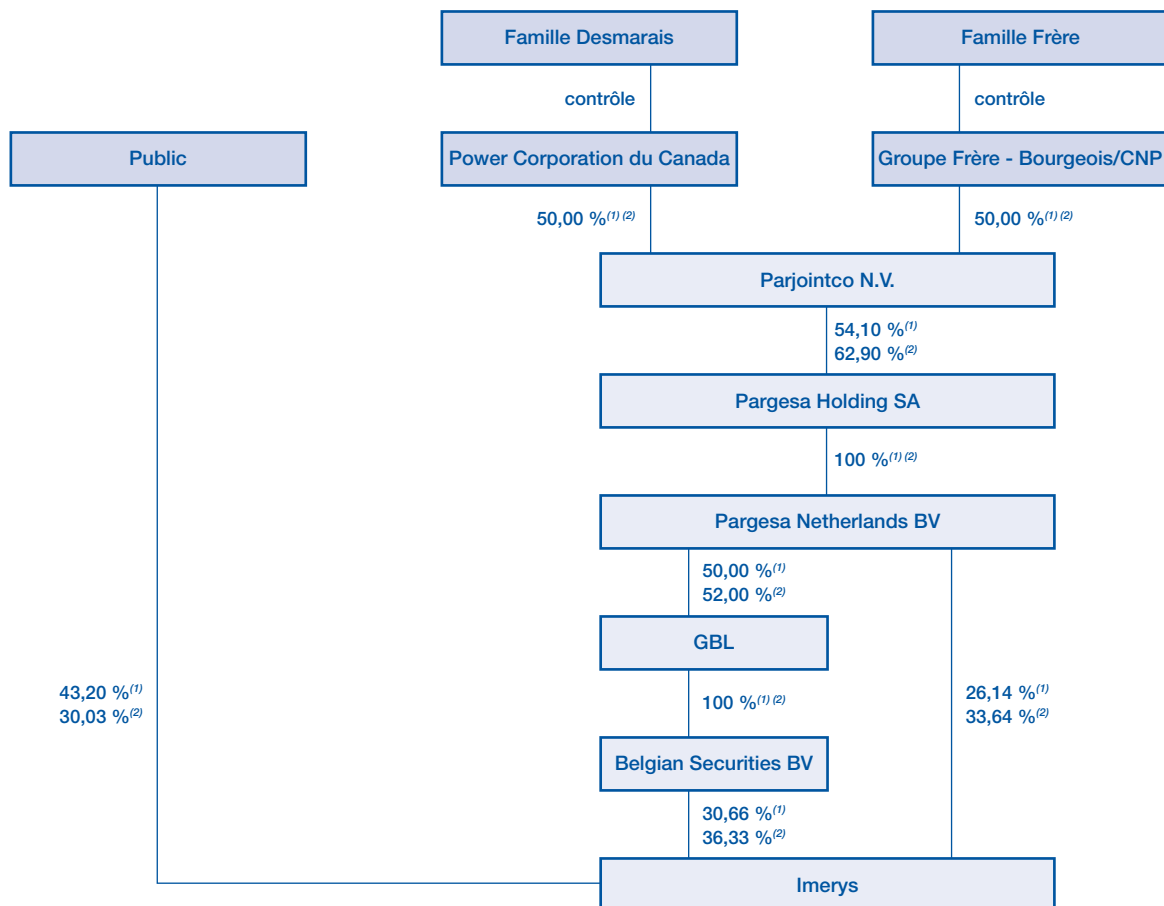
### 6.3.4 IDENTIFICATION DES ACTIONNAIRES AU PORTEUR

Imerys a demandé à la société Euroclear France, le 13 juillet 2009, de procéder à une enquête de Titres au Porteur Identifiables sur son capital auprès des intermédiaires financiers dont le seuil de détention d'actions était supérieur à 30 000. Hors actionnaires de contrôle (Pargesa Netherlands BV et Belgian Securities BV), cette

enquête a permis d'identifier 4 348 actionnaires au porteur détenant chacun plus de 200 titres et représentant 38,59 % du capital social au 13 juillet 2009 (dont 211 investisseurs professionnels détenant 36,35 % du capital social).

### 6.3.5 STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DU GROUPE

L'organigramme faisant apparaître les rattachements actionnariaux d'Imerys en capital et en droits de vote, au 31 décembre 2009, peut être présenté comme suit :



(1) Participation en capital.

(2) Participation en droits de vote.



Pargesa Holding SA est une société de droit suisse dont le siège social est situé 11 Grand-rue, CH 1204 Genève (Suisse). Pargesa Netherlands BV est une société de droit néerlandais, dont le siège social est situé à Herengracht 483, 1017 BT Amsterdam (Pays-Bas). Groupe Bruxelles Lambert (GBL) est une société de droit belge, dont le siège social est situé Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles (Belgique). Belgian Securities BV est une société de droit néerlandais, dont le siège social est situé à Herengracht 555, 1017 BW Amsterdam (Pays-Bas).

Le rattachement direct d'Imerys à l'ensemble Pargesa-GBL résulte de la fusion-absorption de Parfinance par la Société, réalisée le 30 juin 1998. Parfinance était alors, et depuis déjà plusieurs années, l'actionnaire de contrôle de la Société.

Parjointco est une société de droit néerlandais, dont le siège social est situé à 3016 DE-Rotterdam, Veerkade 5, Pays-Bas. Elle est détenue à parité et contrôlée conjointement par le Groupe Power, groupe canadien contrôlé par la famille de M. Paul Desmarais, et par le Groupe Frère/CNP (Compagnie Nationale à Portefeuille), groupe belge contrôlé par la famille du Baron Albert Frère.

À la suite de la fusion-absorption de Parfinance par la Société, l'ensemble Pargesa-GBL, alors actionnaire majoritaire de Parfinance, a déclaré le 6 juillet 1998 franchir, au titre de l'action de concert qui les unissait, les seuils du tiers et de la moitié du capital et des droits de vote de la Société. Le Conseil des Marchés Financiers (CMF), prenant acte du fait que ce franchissement de seuil résultait de la fusion de la Société avec Parfinance, a accordé à l'ensemble Pargesa-GBL une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique, telle que résultant des dispositions de l'article 5-4-6 de son Règlement général (avis n° 198C0696 du 23 juillet 1998).

Le 20 décembre 2006, l'ensemble Pargesa-GBL a informé l'AMF qu'à la suite de l'attribution de droits de vote double aux actions Imerys détenues par Belgian Securities BV résultant d'une détention en compte titre nominatif depuis plus de deux ans au 15 décembre 2006 : l'ensemble Pargesa-GBL avait franchi en hausse le seuil des 2/3 des droits de vote de la Société ; Belgian Securities BV avait franchi en hausse, à titre direct, le seuil du 1/3 des droits de vote (Décision et Information de l'AMF n° 207C0012). Le 9 janvier 2007, l'AMF a, sur requête de Belgian Securities BV et sur le fondement de l'article 234-9 6° de son Règlement général, octroyé à cette dernière une dérogation à l'obligation de dépôt d'un projet d'offre publique sur la Société prévue par l'article 234-2 dudit Règlement (Décision et Information de l'AMF n° 207C0065).

En raison du nombre de droits de vote détenus par les sociétés Pargesa Netherlands BV et Belgian Securities BV, le concert Pargesa-GBL exerce un contrôle de droit sur la Société. Cette dernière estime néanmoins qu'il n'y a pas de risque que ce contrôle soit exercé de manière abusive. En effet, la Société et son Conseil ont toujours veillé avec une grande attention au respect des intérêts de l'ensemble des actionnaires et se sont toujours appliqués à se conformer aux meilleures règles et pratiques de Gouvernance en la matière comme en atteste, notamment : le nombre d'administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration et de ses Comités spécialisés, ou encore la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général (pour plus d'informations concernant la composition du Conseil d'Administration et de ses Comités, voir [paragraphe 3.1.2 du chapitre 3 du Document de Référence](#)).

## 6.4 MARCHÉ DES TITRES IMERYS

L'action Imerys est cotée à Euronext Paris et est éligible au Service à Règlement Différé (SRD) (Code ISIN FR 0000120859-Mnemo NK). Imerys fait partie de l'indice SBF 120, représentant les 80 valeurs les plus importantes (en termes de flottant et de liquidité) après les 40 valeurs de l'indice CAC 40. L'action Imerys est également intégrée dans l'indice européen "Dow Jones Euro Stoxx 600", indice de référence global de la zone euro, composé de 360 valeurs sélectionnées parmi les 11 pays appartenant à cette zone. Au sein de ces deux indices (SBF 120 et Dow Jones Euro Stoxx 600), l'action Imerys fait partie, depuis le 2 novembre 2009, du secteur général des mines ("1775 General Mining" selon la classification ICB) ; elle était précédemment répertoriée dans la classification ICB 2353 - Matériaux et accessoires de construction.

Le titre Imerys est par ailleurs référencé par les indices "FTSE4Good" et "ASPI Eurozone<sup>®</sup>"\* qui identifient les sociétés répondant aux normes mondialement reconnues en matière de Développement Durable et de responsabilité sociale des entreprises (respect des droits de l'homme, de l'environnement, et développement du dialogue avec les actionnaires). Il figure également dans le registre d'investissement "Excellence" d'Ethibel.

Aucun titre d'une filiale d'Imerys n'est admis aux négociations d'une bourse de valeurs.

\* *Advanced Sustainable Performance Indices - Indice géré par l'agence de notation Vigeo.*

### 6.4.1 COURS EXTRÊMES DE 2005 À 2009 (\*)

Année	Cours le plus haut (**) (en euros)	Cours le plus bas (**) (en euros)	Dernier cours de l'année de clôture (en euros)
2005	65,00	54,15	61,10
2006	72,55	53,90	67,40
2007	78,30	52,65	56,24
2008	59,70	25,28	32,50
2009	44,35	21,58	42,01

(\*) Les cours indiqués pour les années 2005 à 2008 sont des cours historiques, non retraités de l'ajustement lié à l'augmentation de capital réalisée le 2 juin 2009.

(\*\*) Cours constatés en cours de séance.

(Source : Euronext.)

### 6.4.2 TRANSACTIONS DEPUIS JANVIER 2008 (\*)

	Cours le plus haut (**) (en euros)	Cours le plus bas (**) (en euros)	Volume total des transactions mensuelles		Moyenne par séance de bourse		
			En nombre de titres	En capitaux (en millions d'euros)	En nombre de titres	En capitaux (en millions d'euros)	En nombre de transactions
<b>2008</b>							
Janvier	56,55	43,80	6 221 879	303,11	282 813	13,78	2 067
Février	57,70	50,19	4 370 221	239,07	208 106	11,39	1 627
Mars	58,41	54,08	3 172 667	179,26	166 982	9,43	1 343
Avril	59,70	54,51	3 062 644	177,05	139 211	8,05	1 217
Mai	59,60	53,40	4 968 227	280,89	236 582	13,38	1 330
Juin	59,50	45,32	6 915 244	362,68	329 297	17,27	1 996
Juillet	45,90	34,40	10 054 389	400,25	437 147	17,40	2 044
Août	45,90	37,04	6 070 450	252,53	289 069	12,03	1 542
Septembre	48,49	37,80	7 658 405	337,57	348 109	15,34	1 822
Octobre	42,28	33,02	5 759 724	214,54	250 423	9,33	1 450
Novembre	40,05	25,28	4 649 823	143,96	232 491	7,20	1 385
Décembre	32,99	26,58	2 790 658	83,10	132 888	3,96	846
<b>Total 2008</b>			<b>65 694 331</b>	<b>2 974,01</b>			
<b>2009</b>							
Janvier	33,39	25,09	2 976 897	93,37	141 757	4,45	1 048
Février	32,74	23,39	2 997 167	90,64	149 858	4,53	1 162
Mars	27,63	21,58	3 631 841	94,81	165 084	4,31	1 232
Avril	30,41	24,67	3 742 832	112,48	187 142	5,62	1 540
Mai	37,19	29,31	4 454 041	145,04	222 702	7,25	1 754
Juin	34,20	28,05	3 428 402	105,61	155 836	4,80	1 346
Juillet	38,75	26,80	7 290 856	222,23	316 994	9,66	1 194
Août	38,40	34,55	1 988 543	73,05	94 693	3,48	985
Septembre	44,35	35,54	3 498 461	138,89	159 021	6,31	1 508
Octobre	42,30	35,51	2 469 161	98,18	112 235	4,46	1 106
Novembre	41,20	36,89	2 096 655	83,25	99 841	3,96	1 024
Décembre	42,40	38,32	1 723 230	68,91	78 329	3,13	707
<b>Total 2009</b>			<b>40 298 086</b>	<b>1 326,46</b>			

(\*) Les cours indiqués pour l'année 2008 sont des cours historiques, non retraités de l'ajustement lié à l'augmentation de capital réalisée le 2 juin 2009.

(\*\*) Cours constatés en cours de séance.

(Source : Euronext.)

## 6.5 ORGANISATION MÈRE/FILIALES

Au 31 décembre 2009, le Groupe était composé de 298 sociétés réparties dans 46 pays (la liste des principales filiales consolidées du Groupe est présentée à la *note 5.2 aux états financiers consolidés*). L'organisation opérationnelle du Groupe repose sur quatre branches d'activités dont le détail figure au *paragraphe 1.2.3 du chapitre 1 du Document de Référence*.

Imerys est la société holding du Groupe ; à ce titre, elle n'exerce pas, directement, d'activité industrielle ou commerciale. Les actifs de la Société sont principalement constitués des titres de participation qu'elle détient directement dans certaines filiales du Groupe. Pour plus d'informations concernant, notamment, les filiales détenues directement par la Société, voir les états financiers sociaux figurant au *chapitre 5 du Document de Référence*.

Imerys ainsi que certains de ses holdings locaux (Asie-Pacifique, Belgique, Brésil, États-Unis, Grande-Bretagne), mettent à la disposition de l'ensemble des filiales du Groupe une assistance générale ainsi qu'une expertise dans les domaines suivants : Achats ; Assurances ; Audit ; Communication ; Comptabilité & Contrôle de Gestion ; Environnement, Hygiène & Sécurité ; Fiscalité ;

Informatique ; Innovation, Recherche & Développement ; Juridique ; Propriété Intellectuelle ; Ressources Humaines ; Stratégie ; Trésorerie. Ces prestations de services comprennent : l'assistance et le conseil en réponse à des demandes ponctuelles des filiales ainsi que des études et analyses plus générales, ou encore des recommandations ou propositions d'actions à titre de prévention.

La rémunération de ces services est déterminée sur la base des coûts engagés dans ce cadre par Imerys et ses holdings locaux et répartis entre les filiales bénéficiaires des prestations, soit au prorata de leur chiffre d'affaires rapporté au chiffre d'affaires global de leur division opérationnelle d'appartenance, soit au prorata des effectifs. En outre, les coûts externes engagés spécifiquement pour le compte d'une filiale ainsi que les coûts des salariés détachés dans une filiale sont affectés distinctement à ladite filiale. La Société a facturé au cours de l'exercice 2009, au titre des services rendus directement à ses filiales, un montant global net de 17,84 millions d'euros.

Imerys est également la société tête de groupe de l'intégration fiscale des sociétés françaises du Groupe dont le capital social est détenu à plus de 95 % par Imerys.

## 6.6 DIVIDENDES

La politique d'Imerys en matière de distribution de dividendes est fonction du résultat dégagé au cours de l'exercice considéré.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts :

- les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Résultat courant net par action, part du Groupe	4,25 €	5,00 €	4,86 €
Dividende net par action	1,00 €	1,90 €	1,80 €
Dividende brut par action	1,00 €	1,90 €	1,80 €
Nombre d'actions ayant perçu le dividende	62 787 810	62 618 358	63 443 658
<b>Distribution nette totale</b>	<b>62,8 M€</b>	<b>118,9 M€</b>	<b>114,2 M€</b>

- la totalité du dividende versé aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France est imposable à l'impôt sur le revenu au barème progressif et est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts, ainsi qu'à l'abattement fixe annuel. Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 117 quater de ce même code, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France ont également la possibilité d'opter, préalablement à la date de versement du dividende, pour leur assujettissement au prélèvement libératoire de 18 %.

Imerys ne procède généralement pas à la distribution d'acompte sur dividende. Les dividendes sont versés annuellement après la tenue de l'Assemblée appelée à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice écoulé.

Le délai de prescription des dividendes non réclamés est de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement. Les sommes non réclamées sont versées à l'État français dans les vingt premiers jours de janvier de chaque année suivant celle de la prescription.

## 6.7 RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

Soucieux de développer une relation de confiance et de transparence avec ses actionnaires, Imerys a créé plusieurs outils de communication pour les informer sur les activités du Groupe, sa stratégie, ses résultats et ses perspectives :

- un Rapport Financier Annuel déposé sous forme de Document de Référence auprès de l'AMF ;
- une brochure institutionnelle publiée en même temps que le Document de Référence, comprenant les éléments essentiels de l'activité du Groupe et de son évolution au cours de l'exercice écoulé ainsi que ses résultats financiers ;
- un Rapport Financier Semestriel sur les comptes au 30 juin ;
- une Lettre aux Actionnaires faisant le point sur l'actualité du Groupe et ses performances financières ;
- un rapport Développement Durable, publié tous les deux ans, complète l'information des actionnaires sur les éléments non financiers.

Édités en français et en anglais, tous ces documents sont adressés à chaque actionnaire nominatif ainsi qu'aux actionnaires au porteur ayant souhaité les recevoir régulièrement.

L'information de la communauté financière et des actionnaires individuels sur la marche de l'entreprise est également réalisée par le biais d'annonces financières publiées dans la presse à chaque échéance de résultat, y compris trimestrielle, et à l'occasion de la convocation à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires.

Des réunions et conférences téléphoniques sont régulièrement tenues avec les analystes financiers et les investisseurs institutionnels et socialement responsables, sur les principales places financières : notamment aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni mais également en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, en Scandinavie (Danemark et Suède) et en Suisse. Environ 400 rencontres et entretiens ont été organisés en 2009 avec plus de 200 analystes et gestionnaires de fonds dans 10 pays.

Enfin, le site Internet [www.imerys.com](http://www.imerys.com) comprend un espace dédié aux actionnaires individuels ; il présente également les activités du Groupe et permet de suivre en direct les réunions de présentation de résultats ainsi que l'Assemblée Générale annuelle. La bibliothèque financière en ligne regroupe les documents constitutifs de l'information réglementée ainsi que l'ensemble des publications du Groupe (présentations des résultats, communiqués de presse, brochures et rapports annuels, rapports semestriels, lettres aux actionnaires et rapports Développement Durable).

Imerys met également à la disposition de ses actionnaires au nominatif, un service de consultation en ligne de leur compte titres via le site Internet sécurisé [www.olisnet.com](http://www.olisnet.com). Ce site leur donne accès à la valorisation de leur compte titres, leurs derniers mouvements et la disponibilité de leurs actions, leurs droits de vote, ainsi qu'aux cours et caractéristiques des valeurs de leur portefeuille. Enfin, il donne accès à toute la documentation concernant l'Assemblée Générale annuelle de la Société et permet le vote en ligne.

La Communication Financière est rattachée à la Direction Financière du Groupe :

- Téléphone : + 33 (0) 1 49 55 66 55
- Télécopie : + 33 (0) 1 49 55 63 98
- e-mail : [actionnaires@imerys.com](mailto:actionnaires@imerys.com)

Le service des titres d'Imerys est assuré par la banque :

CACEIS Corporate Trust

14, rue Rouget de Lisle

92862 Issy les Moulineaux Cedex 9

- Téléphone : + 33 (0) 1 57 78 34 44
- Télécopie : + 33 (0) 1 49 08 05 80
- e-mail : [ct-contact@caceis.com](mailto:ct-contact@caceis.com)

CACEIS Corporate Trust est plus particulièrement à la disposition des actionnaires nominatifs pour ce qui concerne la gestion de leurs actions Imerys.

# RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU CONTRÔLE DES COMPTES

# 7

7.1	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	220
7.2	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	220
7.3	COMMISSAIRES AUX COMPTES	221
7.4	INFORMATIONS INCLUSES PAR RÉFÉRENCE DANS LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	222
7.5	RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	222

## 7.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Gérard Buffière, Directeur Général

## 7.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le Rapport de Gestion figurant en pages 54 à 63 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2010



Gérard Buffière  
Directeur Général

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce Document.

Les informations financières historiques présentées dans le Document de Référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant en pages 64 à 66. Le rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 contient une observation relative aux changements de méthode de l'exercice. Les rapports sur les comptes consolidés des exercices clos le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2007, incorporés par référence avec les comptes historiques correspondants, comme précisé à la page 222 du présent Document de Référence, contiennent respectivement une observation relative aux changements de méthode de l'exercice.

## 7.3 COMMISSAIRES AUX COMPTES

### ■ COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES :

**Deloitte & Associés**  
représenté par Arnaud de Planta  
185, avenue Charles-de-Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

nommé pour la première fois  
par l'Assemblée Générale Mixte du 5 mai 2003

**Ernst & Young Audit**  
représenté par Jean-Roch Varon  
Faubourg de l'Arche  
11, allée de l'Arche  
92037 Paris - La Défense Cedex

nommé pour la première fois  
par l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 1986

Ernst & Young Audit et Deloitte & Associés sont membres de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

### ■ COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS :

**BEAS**  
7-9 Villa Houssay  
92524 Neuilly-sur-Seine-Cedex

appartenant au réseau Deloitte

nommé pour la première fois  
par l'Assemblée Générale Mixte du 5 mai 2003

**Jean-Marc Montserrat**  
Faubourg de l'Arche  
11, allée de l'Arche  
92037 Paris - La Défense Cedex

appartenant au réseau Ernst & Young

nommé pour la première fois  
par l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 1985

Les mandats de co-Commissaires aux comptes titulaires et de co-Commissaires aux comptes suppléants expireront à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2010. En conséquence, il sera proposé aux actionnaires :

- de renouveler, pour la durée statutaire et légale de six ans, le mandat de co-Commissaire aux comptes titulaire de la société Deloitte & Associés et le mandat de co-Commissaire aux comptes suppléant de la société BEAS, et
- de nommer, pour la même durée, la société Ernst & Young et Autres en qualité de nouveau co-Commissaire aux comptes titulaire et la société Auditex en qualité de nouveau co-Commissaire aux comptes suppléant, appartenant au réseau Ernst & Young.

## 7.4 INFORMATIONS INCLUSES PAR RÉFÉRENCE DANS LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

En application de l'article 28 du Règlement CE n° 809/2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de Référence :

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, les comptes consolidés, les comptes annuels, les Rapports des Commissaires aux comptes y afférents ainsi que leur Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés et le Rapport de Gestion figurant respectivement aux pages 116 à 176, 177 à 197, 65 à 67, 218 et 54 à 64 du Document de Référence 2008 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 3 avril 2009 sous le n° D. 09-0192 ;

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les comptes consolidés, les comptes annuels, les Rapports des Commissaires aux comptes y afférents ainsi que leur Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés et le Rapport de Gestion figurant respectivement aux pages 28 à 105, 107 à 127, 23 à 25, 284 à 286 et 8 à 22 du Document de Référence 2007 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 2 avril 2008 sous le n° D. 08-0190.

Les informations desdits Documents de Référence non incluses dans le présent Document sont, soit sans objet pour les investisseurs, soit mentionnées dans une autre partie du Document de Référence.

## 7.5 RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Michel Delville  
Directeur Financier Groupe  
Téléphone : + 33 (0) 1 49 55 66 55 - Télécopie : + 33 (0) 1 49 55 63 98  
[www.imerys.com](http://www.imerys.com)



# TABLES DE CONCORDANCE ET DE RÉCONCILIATION

# 8

<b>8.1</b>	<b>TABLE DE CONCORDANCE</b>	<b>224</b>
<b>8.2</b>	<b>TABLE DE RÉCONCILIATION AVEC LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL</b>	<b>228</b>

## 8.1 TABLE DE CONCORDANCE

Afin de faciliter la lecture du présent Document de Référence, le tableau thématique ci-dessous permet d'identifier les principales informations requises par l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de ses règlements et instructions d'application, notamment les informations prévues à l'Annexe I du Règlement (CE) n°809/2004 du 29 avril 2004.

Informations prévues à l'Annexe I du Règlement (CE) n° 809/2004		Références	Pages
<b>1</b>	<b>Personnes responsables</b>	<b>Chapitre 7</b>	
1.1	Personnes responsables des informations contenues dans le document d'enregistrement	7	220 ; 222
1.2	Déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement	7	220
<b>2</b>	<b>Contrôleurs légaux des comptes</b>	<b>Chapitre 7</b>	
2.1	Nom et adresse des Contrôleurs légaux des comptes	7	221
2.2	Contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été re-désignés durant la période couverte		n.a.
<b>3</b>	<b>Informations financières sélectionnées</b>	<b>Chapitre 1</b>	
3.1	Informations financières historiques sélectionnées	1	4
3.2	Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires		n.a.
<b>4</b>	<b>Facteurs de risque</b>	<b>Chapitre 4</b>	<b>106-110</b>
<b>5</b>	<b>Informations concernant la Société</b>	<b>Chapitres 1 ; 2 ; 5 ; 6</b>	
5.1	Histoire et évolution de la Société	1	5-6
5.1.1	Raison sociale et nom commercial de la Société	6	206
5.1.2	Lieu et numéro d'enregistrement de la Société	6	206
5.1.3	Date de constitution et durée de vie de la Société	6	206
5.1.4	Siège social et forme juridique, législation régissant les activités de la Société	6	206
5.1.5	Événements importants dans le développement de l'activité de la Société	2	57-60
5.2	Investissements	2	55-60
5.2.1	Principaux investissements réalisés par la Société durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques jusqu'à la date du document d'enregistrement	5	124 ; 126-127 ; 153-154
5.2.2	Principaux investissements de la Société qui sont en cours	2	55-60
5.2.3	Principaux investissements que compte réaliser la Société		n.a.
<b>6</b>	<b>Aperçu des activités</b>	<b>Chapitres 1 ; 4</b>	
6.1	Principales activités	1	14-37
6.1.1	Nature des opérations effectuées par la Société et ses principales activités	1	8-37
6.1.2	Nouveau produit ou service important lancé sur le marché	1	38-42
6.2	Principaux marchés	1	15 ; 25 ; 29 ; 33
6.3	Événements exceptionnels ayant influencé les renseignements fournis conformément aux points 6.1 et 6.2		n.a.
6.4	Dépendance éventuelle de la Société à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux, ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	1 ; 4	42 ; 107 ; 109
6.5	Éléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	1	5
<b>7</b>	<b>Organigramme</b>	<b>Chapitres 1 ; 5</b>	
7.1	Description du Groupe et de la place occupée par la Société	1	5-7
7.2	Liste des filiales importantes de la Société	5	176-178 ; 202
<b>8</b>	<b>Propriétés immobilières, usines et équipements</b>	<b>Chapitre 5</b>	
8.1	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	5	153-154
8.2	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles		n.a.

Informations prévues à l'Annexe I du Règlement (CE) n° 809/2004		Références	Pages
<b>9</b>	<b>Examen de la situation financière et du résultat</b>	<b>Chapitres 1 ; 2 ; 5</b>	
9.1	Situation financière de la Société, évolution et résultat des opérations	5	120-127
9.2	Résultat d'exploitation	2	55-56
9.2.1	Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation	5	159 ; 169-175
9.2.2	Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	2	54-56
9.2.3	Stratégie et facteurs externes	1	6-7
<b>10</b>	<b>Trésorerie et capitaux</b>	<b>Chapitre 5</b>	
10.1	Information sur les capitaux de la Société	5	160
10.2	Source, montant et description des flux de trésorerie	5	124
10.3	Conditions d'emprunt et structure financière	5	166-169
10.4	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux		n.a.
10.5	Informations concernant les sources de financement attendues nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1	5	166-169
<b>11</b>	<b>Recherche et développement, brevets et licences</b>	<b>Chapitre 1</b>	<b>38-42</b>
<b>12</b>	<b>Information sur les tendances</b>	<b>Chapitre 2</b>	
12.1	Principales tendances ayant affecté la production, les ventes, les stocks, les coûts et les prix de vente	2	54-60
12.2	Tendances raisonnablement susceptibles d'influer sur les perspectives de la Société, au moins pour l'exercice en cours	2	60
<b>13</b>	<b>Prévision ou estimation du bénéfice</b>	<b>n.a</b>	
13.1	Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles la Société a fondé sa prévision ou son estimation		n.a.
13.2	Rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants		n.a.
13.3	Prévision ou estimation du bénéfice élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques		n.a.
13.4	Déclaration indiquant si la prévision du bénéfice est, ou non, encore valable à la date du document d'enregistrement et, le cas échéant, expliquant pourquoi elle ne l'est plus		n.a.
<b>14</b>	<b>Organes d'administration et de direction</b>	<b>Chapitre 3</b>	
14.1	Nom, adresse professionnelle, fonction et principales activités exercées en dehors de la Société par les membres des organes d'administration et de direction ; nature d'éventuels liens familiaux ; information sur leur expertise en matière de gestion ; condamnations, faillites, mises sous séquestre ou liquidation, incriminations et/ou sanction publique ; empêchement	3	71-82 ; 90-91
14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction, ainsi que tout accord conclu	3	82
<b>15</b>	<b>Rémunération et avantages</b>	<b>Chapitres 3 ; 5</b>	
15.1	Montant de la rémunération versée et avantages en nature	3	91-96
15.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	3 ; 5	95-96 ; 180
<b>16</b>	<b>Fonctionnement des organes d'administration et de direction</b>	<b>Chapitre 3</b>	
16.1	Date d'expiration des mandats actuels et période durant laquelle la personne est restée en fonction	3	71 ; 90
16.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction à la Société ou à l'une de ses filiales	3	82
16.3	Comité d'Audit et Comité des Rémunérations de l'émetteur	3	86-89
16.4	Déclaration indiquant que la Société se conforme au régime de Gouvernement d'Entreprise en vigueur	3	70
<b>17</b>	<b>Salariés</b>	<b>Chapitres 1 ; 3 ; 6</b>	
17.1	Nombre de salariés	1	50 52 ; 71 ; 90 ;
17.2	Participations et stock-options ; indication des mêmes informations en ce qui concerne les dirigeants sociaux	1 ; 3 ; 6	96-102 ; 213
17.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de la Société	1 ; 6	52 ; 213

## Table de concordance

Informations prévues à l'Annexe I du Règlement (CE) n° 809/2004		Références	Pages
<b>18</b>	<b>Principaux actionnaires</b>	<b>Chapitre 6</b>	
18.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	6	213-215
18.2	Droits de vote différents	6	207
18.3	Détention ou contrôle, direct ou indirect, de la Société	6	213-215
18.4	Accord, connu de la Société, dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de son contrôle	6	214
<b>19</b>	<b>Opérations avec des apparentés</b>	<b>Chapitre 5</b>	<b>179-180</b>
<b>20</b>	<b>Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur</b>	<b>Chapitres 1 ; 2 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7</b>	
20.1	Informations financières historiques	1 ; 7	4 ; 222
20.2	Informations financières pro forma		n.a.
20.3	États financiers annuels (comptes sociaux et comptes consolidés)	5	119-203
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	2 ; 7	64-66 ; 220
20.4.1	Déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées	7	220
20.4.2	Autres informations contenues dans le Document de Référence vérifiées par les contrôleurs légaux		n.a.
20.4.3	Source et nature des informations financières figurant dans le Document de Référence mais non issues des états financiers vérifiés		n.a.
20.5	Date des dernières informations financières vérifiées	2 ; 7	64-66 ; 222
20.6	Informations financières intermédiaires et autres		n.a.
20.7	Politique de distribution des dividendes	6	217
20.7.1	Dividende par action	2 ; 5 ; 6	55 ; 123 ; 217
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	4 ; 5	109 ; 165
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	2 ; 5	62 ; 181
<b>21</b>	<b>Informations complémentaires</b>	<b>Chapitres 3 ; 6</b>	
21.1	Capital social	6	207-208
21.1.1	Montant du capital souscrit, nombre d'actions autorisées, nombre d'actions émises et totalement libérées, ou non, valeur nominale par action et rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice	6	207-208
21.1.2	Actions non représentatives du capital		n.a.
21.1.3	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par la Société, ou par ses filiales	6	212
21.1.4	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription		n.a.
21.1.5	Droits d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit mais non libéré	6	208-210
21.1.6	Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord prévoyant de le placer sous option		n.a.
21.1.7	Historique du capital	6	208
21.2	Acte constitutif et statuts	6	206
21.2.1	Objet social	6	206
21.2.2	Membres des organes d'administration et de direction	3	70-91
21.2.3	Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	6	207
21.2.4	Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	6	207
21.2.5	Assemblées Générales : convocation et conditions d'admission	6	206-207
21.2.6	Changement de contrôle		n.a.
21.2.7	Franchissement de seuil	6	207 ; 213
21.2.8	Conditions régissant les modifications du capital		n.a.
<b>22</b>	<b>Contrats importants</b>	<b>Chapitre 4</b>	<b>109</b>

Informations prévues à l'Annexe I du Règlement (CE) n° 809/2004		Références	Pages
<b>■ 23</b>	<b>Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</b>	<b>n.a.</b>	
23.1	Informations concernant les personnes ayant établi une déclaration ou un rapport		n.a.
23.2	Attestation confirmant que les informations ont été fidèlement reproduites et qu'aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexacts ou trompeuses		n.a.
<b>■ 24</b>	<b>Documents accessibles au public</b>	<b>Chapitre 6</b>	<b>206 ; 218</b>
<b>■ 25</b>	<b>Informations sur les participations</b>	<b>Chapitre 5</b>	<b>176-178 ; 202</b>

## 8.2 TABLE DE RÉCONCILIATION AVEC LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le présent Document de Référence intègre tous les éléments du Rapport Financier Annuel mentionnés au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier ainsi qu'à l'article 222-3 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-après présente les références aux extraits du Document de Référence correspondant aux différents éléments constitutifs du Rapport Financier Annuel.

Rubriques	Pages
Comptes annuels de la Société	182-202
Comptes consolidés du Groupe	119-181
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	66
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	64-65
Rapport de Gestion	54-63
Attestation du responsable du Rapport de Gestion	220
Honoraires des Commissaires aux comptes	203
Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société	111-117
Rapport des Commissaires aux comptes sur le Rapport du Président du Conseil d'Administration	118

## Contacts

### Imerys

#### Communication Financière

Par téléphone au +33 (0) 1 49 55 66 55

Par télécopie au +33 (0) 1 49 55 63 98

Par e-mail à : [actionnaires@imerys.com](mailto:actionnaires@imerys.com)

Par courrier : Imerys

Communication Financière

154, rue de l'Université

F - 75007 Paris

Ce document a été imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert et PEFC sur un papier contenant des pigments Imerys, recyclable et biodégradable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, et constitué de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.

Crédit photographique : Patrick Sordoillet, photothèque Imerys, DR

Conception & réalisation  Labrador +33 (0)1 53 06 30 80



154, RUE DE L'UNIVERSITÉ | F - 75007 PARIS  
TÉLÉPHONE : + 33 (0) 1 49 55 63 00 | TÉLÉCOPIE : + 33 (0) 1 49 55 63 01  
[www.imerys.com](http://www.imerys.com)

TRANSFORM TO PERFORM  
*Transformer pour valoriser*